1244

SOCIÉTÉ
DES RELIGIEUSES AUXILIATRICES
DES ÂMES DU PURGATOIRE

BIBLIOTHÈQUE DES DAMES ASSOCIÉES

C. - MAISON DE PARIS 4
16, RUE DE LA BAROUILLÈRE

BX
3755
.G85
1860
v.2
SMRS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/noticeshistoriqu02guid

NOTICES HISTORIQUES

SUR QUELQUES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES PÈRES DU SACRÉ-CŒUR

ET DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS.

II.

PROPRIÉTÉ.

Charles Daumiol

Paris. — Imprimerie de W. REMQUET et Cie, rue Garancière, 5.

NOTICES HISTORIQUES

SUR QUELQUES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

DES PÈRES DU SACRÉ-CŒUR

ET DE LA

COMPAGNIE DE JÉSUS

POUR FAIRE SUITE A LA VIE DU R. P. JOSEPH VARIN

PAR

LE P. ACHILLE GUIDÉE

DE LA MÊME COMPAGNIE.

TOME SECOND.

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, rue de Tournon.

1860

XIII

LE P. ROBERT DEBROSSE

Le P. Robert Debrosse naquit le 26 mars 1768 à Chatel, département des Ardennes. Il étudiait la théologie quand la révolution vint à éclater, et força les jeunes lévites d'abandonner le séminaire. Condamné à la prison, en haine de la foi, il trouva bientôt l'occasion de s'échapper, et se rendit en Allemagne, où il reçut le sacerdoce.

De retour en France, Debrosse s'enrôla en 1801 dans la Société de la Foi, et peu de temps après il fut employé à l'enseignement dans un pensionnat formé à Lyon par le P. Roger. Ce pensionnat ayant été supprimé par ordre de la police, après une existence de six mois, les habitants de Belley s'empressèrent d'offrir aux Pères le collége de leur ville. Ce fut le P. Debrosse que le P. Varin chargea de présider, avec un autre de ses confrères, aux réparations nécessaires pour rendre habitable cette maison, qui était dans un état complet de délabrement. On put enfin ouvrir les classes au mois de janvier 1803. On n'a pas oublié que

le collége de Belley fut un des plus florissants qu'aient dirigés les Pères de la Foi en France [1]. Quelque temps après son établissement, le P. Debrosse en fut nommé supérieur.

Deux traits attestent quelle sage fermeté il sut déployer dans le gouvernement de cette maison, et quelles étaient son obéissance et sa confiance en Dieu.

Malgré le soin qu'il apportait à n'admettre que des enfants d'une réputation intacte, il s'en rencontra néanmoins quelques-uns dont la corruption prématurée fut pour leurs condisciples une cause de déréglement. Le mal avait déjà fait des progrès quand il fut découvert. Le P. Debrosse n'hésita pas; mais comme les enfants les plus compromis appartenaient à des familles auxquelles le sous-préfet s'intéressait tout particulièrement, il crut devoir prévenir ce magistrat qu'il regardait comme un devoir impérieux d'éloigner des élèves reconnus dangereux pour leurs condisciples. Le sous-préfet trouva la mesure trop rigoureuse et s'y opposa formellement. Le Père insista : « Je ne sévirai, dit-il, que contre les auteurs du mal; quant aux autres, je prendrai des moyens efficaces pour les empêcher de nuire, et pour procurer leur propre amendement. Mais si vous ne m'autorisez pas à renvoyer les instigateurs du désordre, il ne me reste d'autre ressource, pour mettre ma responsabilité à couvert et décharger ma conscience, que d'écrire à tous les parents que je ne juge pas les mœurs de leur enfants en sûreté dans notre maison. — Renvoyez donc les plus coupables, reprit alors le sous-prefet, puisque vous le

[1] *Vie du P. Varin*, p. 148.

croyez nécessaire : c'est un malheur pour eux et un grand sujet d'affliction pour leurs familles ; mais je comprends que le bien de votre établissement doive l'emporter sur toute autre considération. »

Cette épuration ne fit qu'accroître la renommée de l'établissement. Le nombre des pensionnaires augmenta ; les maîtres redoublèrent de vigilance pour écarter toute espèce de danger, et depuis lors on ne vit aucun désordre semblable se renouveler.

Le second trait met au grand jour l'obéissance du P. Debrosse, et nous montre cette vertu récompensée de la manière la plus consolante. Peu de temps après l'exécution de la mesure sévère dont nous venons de parler, le P. Varin était à Belley. On l'avertit qu'un des élèves compromis, à l'égard duquel on avait usé d'indulgence, méritait, par sa mauvaise conduite, d'être renvoyé à ses parents, tous les moyens de le ramener au devoir ayant été employés sans succès. « Allez, dit le P. Varin au P. Debrosse, allez devant le saint sacrement, prier de tout votre cœur pour le salut de cet enfant ; quand vous vous sentirez ému, revenez, embrassez-le sans lui rien dire. » Le P. Debrosse exécuta ponctuellement ce qui lui avait été recommandé. Animé d'une foi vive, il va se jeter aux pieds du Dieu des miséricordes, et prie avec toute la ferveur de son âme ; bientôt il arrose le pavé de ses larmes. Alors, plein de confiance, il se lève, va trouver l'enfant, qu'il embrasse sans lui parler autrement que par ses pleurs et par ses sanglots. Le jeune homme, interdit d'abord, rentre bientôt en lui-même, puis il tombe aux genoux du Père, fondant en larmes. Celui-ci le relève, l'embrasse de nouveau : la

conversion était opérée, elle fut sincère et persévérante. Depuis ce moment la bonne conduite de l'élève ne se démentit pas.

Lorsqu'en 1808, les Pères de la Foi furent obligés de se disperser et de rentrer dans leurs diocèses, le P. Debrosse se rendit à Metz, où il accepta les fonctions d'aumônier à l'hôpital Saint-Nicolas Il ne tarda pas à se lier d'étroite amitié avec M. Potot [1], ancien officier retiré à Metz, et livré entièrement à la pratique des bonnes œuvres. Ces deux amis, que Dieu destinait à une même vocation, se comprirent aussitôt, et unirent leurs efforts pour travailler de concert au bien des âmes.

La France était inondée de livres impies répandus jusque dans les derniers rangs de la société. Le P. Debrosse, que sa position à l'hôpital Saint-Nicolas mettait en contact journalier avec la classe ouvrière, pensa que le meilleur remède au mal dont il la voyait atteinte serait la propagation des bons livres. Pour exécuter son plan, il lui fallait un aide et des fonds. A la première ouverture, M. Potot embrassa le projet avec toute l'ardeur qu'il mettait aux œuvres de zèle et de charité. Déjà les libéralités de M. Potot avaient permis au P. Debrosse de rassembler quelques centaines de volumes, lorsqu'au commencement de janvier 1813 des circonstances imprévues forcèrent le pieux aumônier à quitter la ville de Metz. L'œuvre fut continuée par M. Potot, qui accepta avec plaisir la charge d'entretenir et d'administrer la bibiliothèque fondée par le P. Debrosse

[1] *Vie du R. P. Potot, de la Compagnie de Jésus.* Poussielgue-Rusand, p. 186.

pour le prêt gratuit des livres. Telle fut l'origine d'une œuvre qui depuis son établissement n'a cessé de produire à Metz les fruits les plus abondants de salut dans toutes les classes de la société. Le P. Debrosse établit, toujours avec l'aide de M. Potot, une bibliothèque de même genre dans la paroisse de Bouillon, dont il occupa la cure pendant quelque temps. Il rédigea même des instructions pratiques, et les règles à suivre pour consolider et perpétuer le bien commencé; ce bien augmenta de manière à dépasser ses espérances, et la paroisse de Bouillon recueillit de cette institution les plus précieux avantages.

Ce fut encore à son zèle pour cette sorte d'œuvre que, plus tard, la ville de Bordeaux fut redevable de la formation d'une bibliothèque de bons livres, qui, organisée dans la suite sur une plus vaste échelle, s'étendit à tout le diocèse [1].

Lorsqu'en 1814, la Compagnie de Jésus se rétablit en

[1] Voici en quels termes M. Potot parle de l'origine de la bibliothèque chrétienne de Metz, dans un compte rendu à l'Association de persévérance des hommes, le 10 janvier 1826 :

« La ville de Metz, plus heureuse sous ce rapport que beaucoup d'autres, possède depuis longtemps un précieux dépôt de bons livres qui se prêtent gratuitement. Mais ce que presque tout le monde ignore, c'est que ce fut dans l'humble réduit du chapelain d'un de nos hospices que le vertueux Debrosse prit, vers 1811, l'initiative de cette bonne œuvre, que bientôt le zèle de Mgr l'archevêque de Bordeaux fit exécuter en grand dans son diocèse. Peut-être fut-ce le modeste prélude de ces grandes entreprises ou sociétés formées depuis à Grenoble, à Paris, à Bruxelles et ailleurs, pour la propagation des bons livres. C'est à la ville de Metz qu'on devra attribuer l'honneur d'avoir donné naissance à cette œuvre, qui deviendra une œuvre nationale, et bientôt celle de tous les pays. » (*Vie du R. P. Potot*, p. 193.)

France, le P. Debrosse s'empressa d'y entrer, et d'y rejoindre ses anciens confrères de la Société de la Foi. Depuis ce moment, et pendant le reste de sa vie, il fut employé, autant que son âge et ses forces le permirent, au gouvernement des petits séminaires de Bordeaux, de Sainte-Anne et de Billom. Cette dernière maison n'eut que deux ans d'existence, et, au moment de la suppression, on lui appliqua la plainte :

..... Hélas! si jeune encore,
Par quel crime ai-je pu mériter mon malheur?

Avec l'aide du P. Barelle[1], le P. Debrosse opéra, dans l'institution qui existait avant l'arrivée des Pères, un changement qui émerveillait les habitants. Ce collége, dans sa courte durée, a produit des fruits abondants et durables.

Après 1828, le P. Debrosse fut nommé supérieur de la résidence de Paray-le Monial, et ensuite de celle de Laval. Dans les différentes supériorités qui lui furent confiées, on remarqua en lui l'union de ces deux qualités, qui ne s'allient pas aisément : une grande bonté de cœur et une fermeté qui ne faiblissait devant aucun devoir. Ses avis étaient dictés par une prudence remarquable; et ses réprimandes, lorsqu'il avait l'occasion d'en faire, étaient assaisonnées de la sévérité qui réveille, et de la charité sincère qui console.

En 1823, il avait été envoyé au noviciat de Montrouge pour y faire sa troisième année de probation. La guerre se rallumait alors avec plus de violence que jamais contre la

[1] Aujourd'hui Père spirituel dans la maison de Lyon.

religion ; et, comme d'ordinaire, le nom de jésuite était le point de mire de ses ennemis. Le P. Debrosse faillit périr par un assassinat, victime de cette haine aveugle. Il revenait de Paris à Montrouge, lorsque quelques ouvriers réunis dans un cabaret, le voyant passer, se dirent les uns aux autres : *Voici un missionnaire, il faut s'en défaire.* Excité par cette sanguinaire provocation, un d'entre eux, armé d'un croissant de jardinier, le frappa d'abord à l'épaule gauche, puis à l'épaule droite avec tant de violence, que le fer pénétra jusqu'à la peau, et fit une blessure d'un pouce environ de long sur quelques lignes de profondeur. Le collet du manteau long que portait le Père l'avait seul préservé d'un coup plus dangereux, et peut-être même mortel. Le P. Debrosse raconte lui-même tous les détails de cet événement dans une lettre à l'un de ses amis, citée par M. Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus,* troisième édition, t. VI, p. 168.

Chargé pendant plusieurs années de la direction des prêtres qui venaient en grand nombre faire les exercices spirituels dans la maison de Laval, le P. Debrosse composa pour leur usage une retraite fort estimée. Elle renferme une suite de méditations, de considérations et de lectures adaptées aux besoins des ecclésiastiques. On trouve dans ces lectures, disposées pour chaque jour de la retraite, tout ce qu'il y a de plus pratique dans les annotations et les additions du livre des Exercices, ainsi que différents passages du directoire.

La vie du P. Debrosse présente, du reste, peu de faits éclatants. Il fut constamment fixé dans l'intérieur des maisons de la Compagnie ; et, d'ailleurs, sa modestie recher-

chait avant tout un genre de vie caché et connu de Dieu seul.

Toutefois, son zèle et sa piété se manifestèrent par les efforts qu'il fit pour propager un grand nombre de pratiques de dévotion.

Il fonda plusieurs confréries en l'honneur des saints Anges. Il composa même un ouvrage qu'il intitula : *Le Mois angélique*, afin d'étendre le culte de ces bienheureux esprits ; et il en préparait une nouvelle édition, quand la mort vint interrompre ce travail.

Le P. Debrosse établit aussi diverses congrégations et des pèlerinages en l'honneur de la très-sainte Vierge.

Animé d'une dévotion toute spéciale envers le Sacré-Cœur de Jésus, il s'était obligé par vœu, bien des années avant sa mort, à la répandre parmi les fidèles. Il pratiquait habituellement la dévotion de l'heure sainte, demeurant tous les jeudis devant le saint sacrement de neuf à dix heures du soir, et contribua à propager un opuscule qui a pour objet cette pieuse pratique [1].

Ce fut encore pour honorer le Sacré-Cœur de Jésus qu'il s'employa de tout son pouvoir à la béatification de la Mère Marguerite-Marie Alacoque. Il fit faire de grands progrès à sa cause, lorsqu'il était supérieur à Paray-le-Monial, par l'activité qu'il déploya pour établir les preuves des vertus et des miracles de cette illustre servante de Dieu.

Mais le P. Debrosse se signala surtout par sa tendre

[1] *L'Heure sainte, méthode de faire cet exercice avec fruit.* 2e édit., 1832. Paris, chez Poussielgue-Rusand.

piété envers saint Joseph. Il avait obtenu de ses supérieurs la permission d'élever, dès qu'il en trouverait l'occasion, un sanctuaire en l'honneur de ce saint. Cette occasion, si vivement désirée par le fervent religieux, se présenta enfin pendant le séjour qu'il fit à Laval. Au moyen d'aumônes qu'il recueillit de différents côtés, il eut la consolation de pouvoir faire construire, à une lieue et demie de la ville, une élégante chapelle dédiée au saint patriarche. Elle devint aussitôt le but de fréquents pèlerinages; des grâces signalées y furent obtenues : et les Pères de la maison de Laval ne doutent pas que ce pieux pèlerinage, fréquenté chaque jour par quelques-uns d'entre eux, n'ait été, au milieu des tempêtes de ces dernières années, le plus ferme appui d'un établissement si violemment attaqué. Le P. Debrosse faisait souvent à jeun ce long trajet, et allait, malgré son grand âge, célébrer la sainte Messe dans le sanctuaire chéri qu'il avait fondé.

A la fin d'octobre de l'année 1847, il fut saisi de violentes douleurs. Il s'était toujours distingué par une candeur admirable, par une piété et une régularité exemplaires; mais, durant le cours de sa maladie, il fit éclater une obéissance et une patience vraiment héroïques : il y donna aussi des témoignages de l'estime qu'il avait pour sa vocation, ne cessant d'en rendre grâces au Seigneur; et il se félicitait en même temps de trouver dans ses souffrances un nouveau moyen de se préparer plus immédiatement à la mort.

Il avait demandé d'être averti dès que son état offrirait quelque danger. On n'hésita pas à lui rendre ce service. Il ne fit paraître alors aucun signe ni de crainte ni de tristesse,

ne désirant qu'une seule chose, l'accomplissement en tout du bon plaisir de Dieu.

Ses derniers moments furent pour toute la maison un grand sujet d'édification. Son obéissance était si parfaite, qu'il ne voulait rien faire ni rien prendre, sans en avoir auparavant obtenu la permission ; sa piété était si simple, qu'il avait prié le supérieur de le bénir tous les soirs ; son humilité, si profonde, qu'il se déclarait indigne de la charité qu'on exerçait à son égard.

Enfin, après avoir reçu les sacrements, plein d'une douce et ferme espérance, il s'endormit dans le Seigneur le 18 février 1848. Son corps ayant été exposé dans l'église Saint-Michel, les fidèles s'empressèrent de venir en foule visiter les restes du vénérable religieux, et de lui faire toucher, par respect, divers objets de dévotion.

Tous les prêtres de la ville, malgré les rigueurs de la saison, honorèrent ses obsèques de leur présence, et une grande multitude de peuple prit part à la cérémonie.

Peu de jours auparavant, quelques personnes pieuses s'étaient adressées à Mgr l'évêque du Mans, pour obtenir que le corps de ce grand serviteur de saint Joseph fût déposé dans le sanctuaire qu'il avait lui-même érigé. Monseigneur y consentit volontiers. L'autorité civile donna son approbation, et le P. Debrosse fut enterré devant l'autel de saint Joseph.

XIV

LE P. ÉTIENNE DUMOUCHEL

Né à Montfort-l'Amaury, dans le diocèse de Versailles, le 10 juillet 1773, de parents chrétiens, Étienne Dumouchel apprit, dès sa plus tendre enfance, à aimer la vertu, et il eut le courage difficile de la pratiquer dans un temps où elle n'était guère en honneur dans notre patrie. A peine sorti de l'adolescence, au moment de la révolution, il fut compris dans la levée générale qui enrôlait sous les étendards toute la jeunesse française. Dans cette profession, pour laquelle il n'était point fait, il sut conserver ses mœurs pures au milieu de la licence des camps, et allier même une piété solide et sincère avec la vie d'un soldat. Mais son tempérament ne tarda pas à s'altérer par des fatigues et des privations auxquelles il n'avait pas été accoutumé; et, pendant plusieurs années, il ne fit guère que de se traîner d'hôpital en hôpital, soupirant après le moment où il se verrait rendu à lui-même, et à un genre de vie plus conforme à ses inclinations.

Avant d'entrer au service, il avait étudié la langue latine et les éléments des mathématiques. La Providence, qui avait ses desseins sur le vertueux jeune homme, le conduisit à Reims, où le mauvais état de sa santé obligea ses chefs à le laisser pendant un temps considérable à l'hôpital. C'est dans cette ville qu'il se mit en relations avec un homme estimable, M. Petit, mathématicien. Touché de la position du jeune soldat, en qui il avait découvert une aptitude peu ordinaire pour les sciences exactes, et prévenu en sa faveur par ses manières franches et sa conduite exemplaire, M. Petit s'offrit à lui donner des leçons gratuites de mathématiques et de physique. Dumouchel saisit avec empressement cette heureuse occasion d'étendre ses connaissances, et il en profita si bien, qu'il se trouva assez fort pour être admis au nombre des premiers élèves de l'École polytechnique vers l'an 1797. Il s'y distingua bientôt par ses succès, et il lia dès lors, avec plusieurs savants dont les noms sont devenus célèbres, une amitié fondée sur l'estime réciproque, que ni les années ni les distances n'ont jamais altérée. Qu'il nous suffise de citer MM. Biot, Haüy, Bouvart.

Il terminait à l'école sa seconde année, lorsqu'on demanda aux élèves un serment qui répugnait à la délicatesse de sa conscience. Toujours ferme dans ses principes, Dumouchel aima mieux se retirer et briser ainsi sa carrière. Il se rendit à la Rochelle, et y donna pendant quelque temps des leçons particulières de mathématiques, en attendant que des temps meilleurs lui permissent d'exécuter le projet qu'il avait formé de se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique.

Aussi, dès que le séminaire de Saint-Sulpice fut rouvert, il se présenta un des premiers pour y être admis, à peu près en même temps que Mgr de Quélen, archevêque de Paris, qui lui conserva toujours une affection pleine de bienveillance, et qu'il suivit de près dans la tombe. Après deux ans environ de théologie, l'abbé Dumouchel reçut l'ordination sacerdotale, vers 1802. Nous ne savons rien de particulier sur ce court intervalle de sa vie; mais la rapidité avec laquelle il fut promu aux saints Ordres est une preuve des progrès qu'il avait faits dans la science et dans la vertu.

L'abbé Dumouchel nourrissait cependant, au fond du cœur, le désir d'une vie plus parfaite encore. Il ne tarda pas à trouver le moyen de le satisfaire. Il était à peine sorti du séminaire, que la Société des Pères de la Foi s'établit en France. Il y fut admis par le P. Varin, et envoyé en qualité de professeur de mathématiques dans le collége de Belley, qui venait d'être fondé. Il y forma plusieurs élèves distingués; nous nommerons entre autres MM. de Chabons, de Virieu, Betteneau. Non content de remplir sa tâche ordinaire, il donnait chaque jour, après sa classe, des leçons particulières aux professeurs du collége, avides de recueillir les enseignements d'un maître aussi habile.

Le P. Dumouchel resta à Belley jusqu'en 1808, c'est-à-dire jusqu'au moment où furent fermés les établissements dirigés par les Pères de la Foi. Il se rendit alors au séminaire de Saint-Sulpice, pour y fortifier ses études théologiques, et au bout d'un an, il passa en qualité d'aumônier à l'hospice des Enfants-Trouvés. L'évêque de Versailles l'ayant rappelé quelque temps après dans son diocèse, le

nomma vicaire à Marines, où son zèle et sa charité lui gagnèrent l'estime et l'affection des habitants. Nous avons sous les yeux un règlement qu'il s'était prescrit à cette époque. Ce règlement suffit pour donner une haute idée de la vertu du P. Dumouchel, et témoigne qu'en changeant de position, il n'avait rien changé à ses habitudes de vie religieuse, si ce n'est peut-être pour les rendre plus rigoureuses que lorsqu'il vivait en communauté. Son lever est fixé à trois heures du matin ; il donne ensuite une heure et même une heure et demie à l'oraison; il consacre à cet exercice une seconde heure, de six à sept heures du soir devant le saint sacrement. Le reste du temps est partagé entre la prière vocale, la lecture, l'étude et la composition. A la fin de ce règlement, il ajoute la note suivante : « Pendant la journée, se tenir dans le recueillement, s'occuper autant que possible de la pensée de Dieu ; éviter les pensées inutiles ; tâcher de faire ses actions avec une intention pure, et en esprit d'oraison ; veiller sur son propre cœur pour en chasser toute vanité, toute recherche de soi-même; éviter l'orgueil et la paresse : *Orationi et ministerio verbi instantes erimus;* éviter les vains projets : *desideria occidunt pigrum.* »

Tel était le règlement de vie du pieux vicaire de Marines; il y conforma sa conduite jusqu'au rétablissement de la Compagnie de Jésus. Admis par le P. de Clorivière le 21 juillet 1814, il prononça ses premiers vœux deux ans après. Dès la seconde année de son noviciat, il avait repris l'enseignement des mathématiques et de la physique à Saint-Acheul, où il en donna des leçons pendant quatre ans. Les trois années suivantes furent consacrées au même

genre de travail, auprès des jeunes jésuites qui se préparaient à Paris à l'enseignement des sciences.

Léon XII ayant rendu le Collége romain à ses anciens maîtres, le P. Dumouchel fut appelé à Rome, en 1824, par le R. P. Général, pour la direction de l'observatoire dans ce premier collége de la Compagnie.

Sa foi lui fit apprécier tous les avantages d'un choix qui le plaçait au centre même de la catholicité. Le sentiment qui le possédait tout entier, en voyant pour la première fois le vicaire de Jésus-Christ, était celui du saint vieillard Siméon, et on se rappelle encore l'accent pénétré avec lequel on l'entendit alors répéter le *Nunc dimittis*. C'est à Rome que, le 15 août 1825, il eut la consolation de prononcer ses derniers vœux.

Depuis son arrivée à l'observatoire du Collége romain jusqu'à la fin de sa vie, il fut en relation avec les astronomes les plus distingués de France et d'Allemagne ; mais son principal mérite sur ce grand théâtre est d'avoir formé le P. François de Vico, jeune et infatigable astronome, qui débuta par la découverte de la comète si célèbre de Halley, et qu'une mort prématurée enleva en 1848 à la science, à la Compagnie de Jésus et à la religion [1].

[1] Né à Macerata, ville des États romains, le 12 mai 1805, le P. François de Vico fit ses études jusqu'à la rhétorique, au pensionnat d'Urbino, dirigé par les PP. jésuites : il les termina à Sienne, au collége Tolomei, confié aux RR. PP. des Écoles pies. Il entra au noviciat de Saint-André à Rome le 23 décembre 1823. Après avoir terminé son cours de régence et ses études de théologie, il fut exclusivement appliqué aux sciences mathématiques et astronomiques, et adjoint au P. Dumouchel dans la direction de l'observatoire du Collége romain. Le maître était heureux lorsqu'il avait

Partout où vécut le P. Dumouchel et dans les emplois divers qu'il eut à remplir, sa vie offrit constamment le modèle des plus solides vertus. Dans l'intérieur des colléges, il édifiait par son humilité, par sa simplicité et sa modestie, par sa grande régularité et une exactitude ponctuelle aux exercices de la communauté, pour lesquels il interrompait ses calculs, et abandonnait au premier signal ses opérations commencées. C'était un bonheur pour lui de pouvoir rendre quelque service à ses confrères : ils le trouvaient toujours prêt quand ils avaient besoin d'un compagnon pour sortir ou d'un mot de direction pour les aider dans leurs études. On admirait encore son recueillement et sa ferveur dans la récitation de l'office divin, sa tendre dévotion envers la très-sainte Vierge et les saints, qui se manifestait plus sensiblement lorsqu'il récitait les prières consacrées par l'Église en leur honneur. Ses visites au saint sacrement étaient très-fréquentes : un de ses collègues disait en parlant de lui :

l'occasion de parler des talents et des succès de son jeune collaborateur : il le mit en relation avec les astronomes les plus distingués de l'Europe ; et plus d'une fois, à la fin de sa carrière, il témoigna combien il était consolé de laisser un successeur plus habile qu'il ne l'était lui-même. Ces prévisions de l'humble vieillard furent justifiées. Sous la direction du P. de Vico, l'observatoire du Collége romain acquit aussitôt une célébrité européenne. On connaît les nombreuses et importantes découvertes dont la science lui est redevable.

Sorti en 1848 du Collége romain avec tous les jésuites, ses confrères et ses compagnons d'adversité, il traversa la France pour se rendre au collége de George-Town dans les États-Unis, où l'attendait un observatoire aussi riche en instruments que celui qu'il venait d'abandonner. M. Arago, alors ministre de la marine, le pressa de rester à Paris. A son passage à Londres, il ne reçut pas un accueil moins bienveillant des savants anglais. Mais nulle part peut-

« Je ne sais quand il étudie : tout ce que je sais, c'est que je ne vais pas une fois à l'église sans le trouver à genoux devant le saint sacrement. » Sa plus douce consolation était de distribuer la sainte Communion aux fidèles : pendant son séjour à Rome, il s'offrait chaque mois au directeur de la confrérie dite de *Caravita* pour l'aider le jour de la communion générale.

Son zèle industrieux savait profiter des moindres circonstances pour élever à Dieu le cœur de ses élèves, et leur inspirer l'amour de la vraie piété. A Paris, sous prétexte de science ou par amour de la science, il visitait souvent les plus célèbres mathématiciens. Il faisait alors tomber avec habileté la conversation sur un sujet religieux. Il leur suggérait adroitement la pensée de lire un bon livre dont il faisait l'éloge à propos ; rarement il sortait de la maison sans en emporter quelqu'un afin, de l'offrir et de pouvoir satisfaire sur-le-champ un désir qu'il avait fait naître. D'autres fois il feignait de les oublier, et les laissait

être sa présence n'éveilla plus de sympathies qu'aux États-Unis. Les invitations les plus pressantes lui furent adressées pour l'engager à se fixer en Amérique, lui et tous les jésuites italiens qu'il pourrait réunir. Des souscriptions nombreuses s'organisèrent spontanément pour faciliter la traversée et pour aider à l'établissement. Prodigue de ses forces, le P. de Vico repassa l'Océan afin de hâter les départs. Il venait de présider à Liverpool à l'embarquement de vingt exilés, et il préparait une nouvelle colonie, quand il fut atteint du typhus qui l'enleva le 15 octobre 1848 à Londres. Il était âgé de quarante-trois ans.

Si les étrangers admiraient sa science éminente et ses rares talents, ses Frères, au milieu desquels il vivait, chérissaient et vénéraient sa modestie et sa douceur, son humeur toujours égale, sa fidèle et constante exactitude à la règle, sa piété et son zèle pour le salut du prochain.

comme par mégarde, espérant qu'ils tomberaient sous la main d'un lecteur à qui ils seraient utiles. Celui de ces petits livres qu'il préférait à tous les autres, c'étaient les *Paraboles du P. Bonaventure.* Peu de temps après son arrivée à Rome, il demanda plusieurs fois qu'on lui envoyât de Paris un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage, afin de les faire circuler parmi les familles françaises. Il eut aussi à Rome la satisfaction de voir un nouveau champ s'ouvrir à son zèle dans une œuvre qui lui était d'autant plus chère qu'elle était plus obscure et plus conforme au vœu de son humilité. C'était la visite des prisons : il aimait à aller consoler les détenus, ceux surtout dont la langue maternelle était la sienne, et il enseignait les éléments de la religion à ceux de ces infortunés qui les ignoraient.

Cette vie d'étude, de zèle et de piété sanctifia tous les instants du P. Dumouchel, et lui prépara une mort précieuse devant Dieu. Dans sa dernière maladie, il reçut plusieurs fois le saint Viatique avec les sentiments les plus touchants, et fit répéter à diverses reprises les prières de l'agonie auxquelles il répondait avec une onction qui pénétrait les assistants. Enfin le 15 janvier 1840, il expira paisiblement, laissant dans le Collége romain la réputation d'un parfait religieux. Il était âgé de 67 ans, et en avait passé 26 dans la Compagnie de Jésus.

XV

LE P. PIERRE RONSIN

Le P. Pierre Ronsin, né à Soissons le 18 janvier 1771 d'une famille chrétienne, mais peu favorisée des biens de la fortune, fit ses études en partie au collége, en partie au petit séminaire de cette ville : il y obtint des succès à l'aide d'une mémoire heureuse, et d'un travail assidu dont le goût et l'habitude lui restèrent toujours. Ses premières années s'étaient écoulées dans l'innocence et la piété. Aussi sa conduite au petit séminaire fut-elle un modèle de régularité, et il ne mérita jamais le plus léger reproche de la part de ses supérieurs. Il y demeura jusqu'à l'époque de la révolution qui détruisit toutes les écoles ecclésiastiques et dispersa leurs membres. « Dieu, dit-il lui-même dans une espèce de testament écrit de sa main, Dieu me fit la grâce, bien gratuite sans doute, puisque ma vie était si tiède, de m'attirer alors plus fortement à lui, et

la grâce plus précieuse encore de répondre à cette douce invitation de sa bonté. Dès lors toutes mes pensées et mes affections se tournèrent vers lui, et je n'eus plus d'autre désir que de le bien servir. Dès lors aussi je reçus de son infinie bonté des faveurs singulières qui me firent trouver sur la terre une espèce de paradis anticipé, au milieu des persécutions, des tribulations et des dangers de ce temps désastreux. Je ne soupirais qu'après la pénitence, et je pris la résolution ferme, la détermination de me rendre à la Trappe, c'est-à-dire à la Valle-Sainte en Suisse, où s'étaient retirés les saints religieux de cet Ordre. Mais des obstacles naturellement insurmontables, surtout l'état de détresse de ma pauvre mère, qui s'était sacrifiée pour ses enfants, pour moi en particulier, s'opposèrent à l'exécution de ce projet, et on m'engagea à me livrer à l'étude de la théologie, pour me disposer de loin aux saints Ordres : ce que je fis d'après le conseil bien motivé des grands vicaires de mon diocèse. »

En effet la paix ayant été rendue à l'Église, Ronsin reçut l'onction sacerdotale le 16 juillet 1801, des mains de Mgr d'Aviau, archevêque de Vienne, mort en 1825, archevêque de Bordeaux, en grande réputation de sainteté.

C'est vers cette époque qu'il fut attaché, ainsi que l'abbé Legris Duval et l'abbé de Sambucy, à l'éducation du comte Sosthènes de la Rochefoucault, aujourd'hui duc de Doudeauville.

La santé du P. Ronsin était alors très-délicate : ce motif le fit hésiter quelque temps : il craignait de ne pouvoir être admis dans la Société des Pères de la Foi. Mais on le rassura, et cédant à la voix de Dieu, il alla en avant. Reçu

par le P. Varin[1], il fut envoyé au collége de Belley, puis dans celui de Roanne, et s'y livra au travail de l'enseignement. A Roanne, quoique Père spirituel, maître des novices et professeur, il suffisait à tout, grâce à son application constante, et par ses manières graves, douces et engageantes, il avait l'art de rendre la vertu aimable.

En 1808 la Société de la Foi ayant été dispersée, le P. Ronsin se retira à Soissons, où il remplit pendant six ans avec un succès extraordinaire les fonctions de vicaire à l'église cathédrale. Ses paroles pleines d'onction et animées de l'esprit de Dieu, son recueillement, sa modestie et son humilité faisaient la plus vive impression sur les cœurs, et lui gagnèrent bientôt la confiance universelle. Mgr Leblanc de Beaulieu, son évêque, après avoir abjuré solennellement

[1] Le P. Ronsin conserva toute sa vie un tendre sentiment de reconnaissance pour celui qui lui avait ouvert les portes de la vie religieuse. Il en a laissé un touchant témoignage dans une lettre écrite au P. Varin le 9 juillet 1846, quelques mois seulement avant sa mort :

« Gloire, amour et dévouement aux SS.CC. de Jésus et de Marie, que vous m'avez si bien fait connaître, il y a quarante-trois ans, à Oullins, près Lyon ; puissé-je ajouter : aimer, imiter et glorifier !!

« Si vous saviez, mon révérend, bien bon et très-cher Père, combien votre petite lettre, tout aimable comme les autres que vous dicte votre cœur, ou plutôt le Cœur de Jésus, m'a fait de plaisir et de bien à l'âme ! J'aurais seulement à me plaindre que vous usurpez mes droits, ou, si vous voulez, que vous changez de rôle avec moi, quand vous me parlez des prétendus bons offices que j'ai pu vous rendre. C'est moi, mon bien excellent Père, c'est moi qui vous dois *tout*, sinon ma vocation qui vient immédiatement de Dieu, du moins les moyens de la suivre, d'en conserver l'estime et l'amour. Et les services que vous avez rendus à ma bonne mère, surtout celui de lui ouvrir le ciel, d'une manière si touchante, si consolante pour elle, si édifiante pour les témoins de cette auguste cérémonie, que sa mort toute chrétienne a suivie de si près. Ah ! je

les erreurs du jansénisme et celles de l'église constitutionnelle, le choisit pour son directeur, et conçut une si haute estime pour sa vertu que le voyant entrer dans la Compagnie de Jésus en 1814, il s'empressa d'aller demander au P. de Clorivière des jésuites pour diriger son grand et son petit séminaire.

En effet, le P. Ronsin, aussitôt après le rétablissement de la Compagnie en France, était accouru s'enrôler sous son étendard [1] et avait été admis le 23 juillet 1814 par le P. de Clorivière, sous la conduite duquel il fit son noviciat.

Au mois de septembre de cette année, pendant le cours même de son noviciat, le P. Ronsin fut chargé, sur la demande du vertueux abbé Legris-Duval, de diriger la congrégation des hommes fondée par le P. Delpuits [2]. L'abbé

ne puis l'oublier ; et je ne puis y penser sans me sentir attendri, touché jusqu'au fond du cœur et pénétré de la plus vive reconnaissance envers Dieu d'abord, et ensuite pour le digne et charitable instrument de ses miséricordes sur elle et sur son misérable fils. Quant à moi, je vous prie, mon bon Père, d'oublier le peu de gratitude que je vous en ai témoigné, ainsi que toutes les peines que j'ai pu vous causer, et les torts réels ou apparents que j'ai à me reprocher envers vous ; et j'en attends mon pardon avec confiance.

« Il me semble, mon bien cher et vénéré Père, d'après la peinture que vous me faites de vos misères et infirmités, que le bon Maître nous conduit par la même voie! Puissé-je, par sa grâce, y marcher comme vous, mon ami, mon maître et mon modèle, et arriver, comme vous, au terme heureux de tous nos désirs, de toutes nos espérances, au ciel, au ciel !! *Amen.*

« En attendant, priez, bon Père, pour votre pauvre vieux enfant, qui ne peut vous oublier, vous étant tout dévoué, à la vie, à la mort et au delà, in SS. CC. J. et M. »

[1] *Vie du P. Varin*, p. 208.

[2] Jean-Baptiste-Bourdier Delpuits, né en Auvergne, vers l'an

Duval annonça lui-même et présenta son successeur après le messe, en expliquant les motifs de sa retraite. Le P.

1736, entra dans la Compagnie de Jésus, à Toulouse, à l'âge de seize ou dix-sept ans. Il nous apprend lui-même, dans un écrit autographe, qu'il eut le bonheur de vivre plus d'un an avec le P. Jean Cayron, alors âgé et infirme, dans la maison du noviciat de Toulouse, dont il avait été recteur, et où il termina saintement sa carrière au mois de janvier 1754. Le jeune novice vit toute la ville accourir pour honorer la dépouille mortelle de cet homme qu'on regardait généralement comme un saint, et ce spectacle fit sur lui une impression salutaire. Il se félicite aussi d'avoir connu d'une manière particulière plusieurs membres vénérables de l'ancienne Compagnie, dont les vertus éminentes laissèrent dans son âme un souvenir ineffaçable. Tels furent : le P. Serrane, disciple du P. Cayron et auteur de sa vie, que les pauvres de Toulouse regrettèrent longtemps ; le P. Antoine de Nolhac, recteur du noviciat de cette ville, et après la suppression de la Compagnie, curé de Saint-Symphorien d'Avignon, et martyr de la Glacière ; le P. Dugad, ancien missionnaire de la Chine, que le crédit de la reine de France, épouse de Louis XV, tira des prisons du fort Saint-Julien sur le Tage, où l'avait jeté le despotisme barbare de Carvalho.

Le P. Delpuits fut obligé, par la suppression de son Ordre en France, en 1762, de renoncer à la vie religieuse, vers laquelle le portaient toutes ses inclinations, et de rentrer dans le monde. Mais comme il n'avait pas fait ses derniers vœux lors de la proscription de la Société, il échappa aux arrêts qui bannirent deux fois tous les profès. Engagé dans le clergé séculier, il devint vicaire général des diocèses de Conserans et d'Angoulême. Il nous apprend encore que, sur la fin de l'année 1771, se trouvant à Paris, il fut attaqué d'une fièvre maligne qui mit sa vie en danger. Le P. Dugad, qui vivait retiré au séminaire des Missions étrangères, possédait la relique célèbre de saint François Régis, qui avait été, entre les mains du P. Cayron, l'instrument de tant de merveilles, et il voulut bien confier ce trésor à son confrère malade. L'abbé Delpuits, qui avait été témoin d'une de ces guérisons, pendant son noviciat à Toulouse, se voua avec la plus vive confiance à saint François Régis, et il recouvra une santé qu'il regarda comme un nouveau témoignage du crédit de son puissant intercesseur. Cette précieuse relique vint plus tard en son pouvoir, et il prit toute sorte de précautions pour

Ronsin parla ensuite et donna les avis en sa qualité de nouveau directeur. Durant treize ans il s'acquitta avec un

qu'elle rentrât, après sa mort, dans le domaine de la Compagnie, ce qui eut lieu en effet.

Le P. Delpuits se fixa dans la capitale, où Mgr de Beaumont l'accueillit avec bienveillance et lui donna un canonicat dans la collégiale du Saint-Sépulcre à Paris. Pour se rendre utile au diocèse qui l'avait adopté et contribuer au bien des âmes, le P. Delpuits se consacra à l'une des œuvres les plus fructueuses du saint ministère. Il donnait des retraites, soit à des ecclésiastiques, soit à de pieux laïques, soit surtout aux jeunes gens dans différentes maisons d'éducation. Il possédait l'art de les intéresser en exposant les vérités de la religion avec simplicité et onction; ceux qui l'avaient une fois entendu désiraient l'entendre encore, et lui donnaient leur confiance.

La révolution vint arracher le P. Delpuits à des occupations qui lui étaient chères. Il perdit son bénéfice, essuya tour à tour l'emprisonnement et l'exil, et eut une part abondante dans les tribulations réservées alors aux prêtres fidèles.

Après la terreur, l'homme de Dieu reprit l'exercice de son utile et fructueux ministère. Affligé de voir la jeunesse des écoles abandonnée et privée de secours religieux et d'instruction, il conçut le projet d'établir une congrégation à l'imitation de celles qui existaient autrefois dans les maisons de la Compagnie de Jésus. Il assembla donc autour de lui un certain nombre de jeunes gens des écoles de droit et de médecine; quand il vit que la régularité de leurs mœurs ne se démentait pas, il les engagea à s'unir entre eux et à se former en congrégation. Sa proposition fut agréée.

Six jeunes élèves des écoles de droit et de médecine, les docteurs Buisson et Fiseau, MM. Régnier, de Marignon, Mathieu et Eugène Montmorency furent le premier noyau de la pieuse association. Un grand nombre d'autres les suivirent bientôt. Le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, approuva et bénit cette œuvre, qui prit en peu de temps un développement extraordinaire.

La congrégation du P. Delpuits pourrait passer pour une espèce de prodige, si on se reporte à l'époque où elle fut fondée, époque de troubles, de licence et d'impiété, alors que les prêtres étaient encore chaque jour atteints par des lois vexatoires, restes impurs de la révolution, et que l'éducation, pervertie comme tout le reste,

merveilleux succès de cette importante mission [1]. Durant treize ans les hommes les plus distingués appartenant à

laissait les enfants dans l'ignorance des devoirs les plus sacrés. Au milieu de cette masse corrompue, le P. Delpuits sut démêler des jeunes gens que l'esprit de leur siècle n'avait point atteints. Il les fortifia par ses instructions, et leur communiqua son zèle. On les vit non-seulement se livrer aux pratiques de la piété, mais encore exercer une sorte d'apostolat. Ceux-ci allaient dans les hôpitaux, où les malades étaient dépourvus des secours de la religion ; ils leur adressaient des exhortations, leur faisaient des lectures, ranimaient en eux la foi, leur inspiraient le désir et leur procuraient les moyens de recevoir les sacrements. Ceux-là s'attachaient à inspirer à leurs jeunes camarades l'amour de la vertu, s'insinuaient dans leur confiance pour les détacher du monde et de ses plaisirs, et les gagnaient souvent par leurs prévenances, la sagesse de leurs conseils et la force de leurs exemples. C'est ainsi que la nouvelle association s'étendit. Des jeunes gens de toutes les provinces qui arrivaient dans la capitale désirèrent en faire partie. Les écoles même les moins religieuses lui fournirent des sujets en assez grand nombre, et les classes les plus élevées de la société y comptèrent des membres qui, oubliant les vaines distinctions de la naissance, ne semblaient rivaliser que de zèle et de piété. Dans l'espace de quelques années, le P. Delpuits compta parmi ses congréganistes des personnages qui devaient honorer l'épiscopat, la pairie, les armes et la science.

Tous les dimanches on se réunissait chez le vénérable directeur : on y entendait la messe et une instruction : on s'y encourageait les uns les autres à persévérer dans le bien. Les exhortations du P. Delpuits étaient toujours écoutées avec édification et recueillement. M. de Monmerqué, alors congréganiste, se rappelle encore une de ces instructions qui a laissé dans sa mémoire des traces ineffaçables, même après soixante ans. C'était un commentaire sur le psaume : *Dixit Dominus Domino meo: Sede a dextris meis.* « Je vivrais cent ans, nous a écrit le vénérable académicien, que je ne pourrais pas l'oublier, d'autant que cet homme admirable, revenu à lui, me chargea de faire l'analyse de son discours à la quinzaine suivante. Je dis *revenu à lui :* car le saint homme, arrivé à ce

[1] *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Crétineau-Joly, 3e édit., t. VI, p. 139, 143 et 150.

tous les rangs de la société et l'élite de la jeunesse furent formés par ses soins à la pratique de toutes les bonnes œuvres et de toutes les vertus.

A son début comme directeur de la congrégation, les anciens membres qui avaient connu le P. Delpuits, et qui perdaient l'abbé Legris-Duval, si goûté, dont les paroles pleines d'onction charmaient aussi par leur élégance, et le genre d'éloquence qui allait à la personne de l'orateur, se disaient les uns aux autres : « Ce n'est pas là l'homme qui nous convient. Ce sont, il est vrai, de bonnes homélies; mais il n'y a rien de bien saillant, de spécial pour des

verset : *Tecum principium in die virtutis tuæ*, etc., ne put continuer. Les larmes d'un profond attendrissement le suffoquèrent, et il fut forcé de s'arrêter quelques instants. Vous pouvez juger de notre émotion. Nous étions là une trentaine de ses élèves, assistant à une véritable extase qui dura assez longtemps, et de laquelle il sortit pour reprendre la suite de son discours. »

Tous les moments du P. Delpuits étaient consacrés à ses enfants, qui chaque jour affluaient chez lui. Il les écoutait avec bonté et leur donnait les conseils de l'expérience et de l'amitié. Il les reprenait de leurs fautes avec la tendresse d'un père, les assistait dans leurs maladies, et il eut la consolation d'en voir plusieurs mourir saintement entre ses bras.

Au mois de septembre 1809, le P. Delpuits éprouva un vif chagrin. Quelques-uns de ses disciples furent arrêtés sous l'inculpation d'avoir fait circuler divers brefs du Souverain Pontife Pie VII. On interdit les réunions. Le bon prêtre annonça cet ordre en versant des larmes. Il ne vit plus ses enfants que séparément, et leur continua ses soins à chacun en particulier tant que ses forces le lui permirent. Mais peu de temps après, son âge et ses infirmités l'obligèrent d'abandonner ce travail. Sa tête s'affaiblit ; il dépérit progressivement, et il mourut le 15 décembre 1811, jour de l'octave de la Conception, fête principale de sa congrégation, avec la réputation d'un des hommes les plus saints et des plus habiles directeurs du XIXe siècle. Ses obsèques furent honorées de la présence de ses

hommes du monde. » Quelques mois s'écoulèrent... Peut-être le Père avait-il voulu commencer modestement pour prendre ensuite un essor plus élevé ; peut-être aussi, ce qui paraît plus vrai, sans rien changer à sa manière, il éprouva et fit éprouver à ses auditeurs que la parole de Dieu, partant d'un cœur qui ne cherche que lui, n'a pas besoin d'ornements étrangers : le fait est que, sans plus faire de comparaison avec son prédécesseur, tous les associés lui donnèrent leur confiance. Il avait attiré à lui tous les cœurs. Après la grâce divine, dont il ne voulait être que le fidèle instrument, ce changement fut l'effet de son humilité et de

fidèles disciples, qui se réunirent pour suivre son convoi jusqu'au lieu de sa sépulture et traversèrent ainsi tout Paris. On lui érigea un modeste tombeau avec cette inscription :

R. P. J.-B. Delpuits, Soc. Jesu presbyter, Deo devotos ac Deiparæ Virgini, innumeros verbo et exemplo alumnos informavit.

Audite ergo, filii mei, patrem vestrum ; servite Domino in veritate, et inquirite ut faciatis quæ placita sunt illi.

« Le R. P. J.-B. Delpuits, prêtre de la Compagnie de Jésus, a formé par sa parole et par son exemple de nombreux disciples dévoués à Dieu et à la Vierge sa Mère.

« Écoutez donc, mes enfants, la voix de votre père ; servez le Seigneur dans la vérité, et cherchez à faire ce qui lui est agréable. »

La congrégation ne s'éteignit pas avec le P. Delpuits. Après la mort de son vertueux fondateur, M. Philibert de Bruyard, devenu dans la suite évêque de Grenoble, en réunit les membres épars. Elle vécut dans l'ombre jusqu'à l'époque de la restauration. L'abbé Legris-Duval, dont le nom est populaire par l'onction de sa parole et par une charité sans bornes, dirigeait alors les congréganistes qui se rassemblaient dans une chapelle intérieure des Missions-Etrangères. Au mois de septembre 1814, il en confia le patronage au P. de Clorivière, qui venait d'être nommé supérieur de la Compagnie de Jésus en France ; et un peu plus tard la direction en fut donnée au P. Ronsin. (Voyez l'Appendice à la suite de la notice sur le P. Ronsin.)

son zèle si pur pour la gloire de Dieu et du sacré Cœur de Jésus. Ses entretiens particuliers y contribuèrent aussi beaucoup, ainsi que ses directions et ses avis dans le tribunal de la pénitence.

Nous n'avons pas à dire ici par quelles calomnies absurdes, débitées chaque jour avec une infernale persévérance, on parvint à rendre odieuse, et à faire passer pour une machine politique, une institution toute religieuse, qui n'avait pour but que la sanctification de ses membres, et l'exercice du zèle surtout auprès des classes souffrantes [1].

On n'eut pas honte à cette époque de délire irréligieux, de publier contre le P. Ronsin une espèce de poëme satirique intitulé *la Ronsiade;* chaque jour il était en butte aux plus révoltantes injures. Nous n'en citerons qu'un trait : Un jeune homme d'une tournure assez élégante, le fit un jour appeler au parloir de la communauté. Le Père s'y rend. Le jeune homme du ton le plus arrogant, lui demande si c'est bien lui qui se nomme Ronsin. « Oui, » répond le Père avec ce calme qui ne l'abandonnait jamais ; et sur cette réponse le visiteur se met à l'accabler de toutes les injures, de toutes les calomnies qui circulaient alors contre les jésuites et spécialement contre le bon Père. L'humble religieux demeura impassible, et laissa passer sans en paraître ému ce torrent d'invectives. L'interlocuteur ayant épuisé son vocabulaire, lui demanda pourquoi il ne répondait pas. « Mais, reprend le Père, il me semble que vous m'avez fait venir pour vous

[1] On trouve dans l'*Histoire de la Compagnie de Jésus,* par Crétineau Joly, la réfutation péremptoire du reproche adressé à la congrégation d'avoir été, sous le gouvernement de la restauration, une machine au service de la politique. (3e édit., t. VI, p. 143.)

entendre. J'écoute. » Cette patience invincible, cette angélique douceur, étonne le fougueux jeune homme. Une conversation s'engage, et elle finit par la confession du visiteur qui devint un des amis du Père.

Au reste, le déchaînement d'aveugles passions alla si loin et la tempête soulevée par d'hypocrites terreurs devint si violente, qu'on jugea prudent de céder à l'orage; au mois de mars 1828, avec l'agrément et même sous l'inspiration de Mgr de Quélen, archevêque de Paris, le P. Ronsin cessa de diriger la congrégation et demeura à Paris comme simple religieux. Chassé peu après par la révolution de 1830, il alla en Normandie travailler dans l'ombre et le silence au salut des âmes. Revenu à Paris après deux ans d'absence, on reconnut bientôt, à l'effroi et aux soupçons qu'il inspirait, que son zèle n'y trouverait pas un champ libre. Les supérieurs jugèrent donc convenable de l'éloigner de la capitale: « Vous savez, nous écrit à ce sujet le P. Renault, alors provincial, vous savez qu'une des choses qui m'ont le plus coûté au cœur dans une période de six ans, ce fut quand je me vis obligé de dire au P. Ronsin qu'il avait à quitter pour toujours Paris, et qu'il exercerait le saint ministère bien loin de cette ville, en province. Mgr de Quelen le demandait; mais il voulait que je prisse sur moi seul l'odieux de cette mesure. Au milieu des œuvres qu'il dirigeait à Paris, et malgré ces liens chers et sacrés qui l'attachaient à tant d'âmes, le P. Ronsin fut sublime d'obéissance : pas un mot, pas la plus petite observation. Je pourrais ajouter qu'il fut sublime aussi d'amitié pour moi dans cette circonstance : il m'embrassa avec effusion. Il partit sur-le-champ pour Toulouse; et depuis, jamais de retour sur ce sacrifice; jamais rien,

pas un mot pour revenir à Paris. » Ce fut donc à Toulouse, loin des gouvernants et des révolutionnaires qu'il termina, dans l'exercice du ministère, sa laborieuse et sainte carrière.

Il faudrait un volume entier pour raconter tous les détails qui se rattachent à la vie et aux vertus du P. Ronsin. On peut dire avec vérité que sa simplicité, la candeur de son âme, son humilité, et surtout une paix inaltérable jointe à un zèle ardent pour le salut du prochain le rendaient une copie vivante des saints dont nous admirons les œuvres. Pendant qu'il professait la rhétorique à Roanne, s'il se trouvait dans la ville quelque moribond qui refusât les derniers sacrements, c'était le P. Ronsin que l'on appelait pour toucher ce pécheur endurci et le ramener à Dieu.

Un jour, prêchant à Soissons, tandis qu'il était vicaire, l'expression angélique de son visage toucha tellement une femme de mauvaise vie, qu'elle prit sur-le-champ et exécuta sans délai la résolution de se convertir.

Dans une autre circonstance et dans la même ville, une femme passant par une église, sans autre dessein que d'abréger son chemin, s'arrête un instant pour considérer le prédicateur. Sa modestie et l'air de sainteté répandus dans ses traits lui font une impression si vive, qu'aussitôt, rentrant en elle-même, elle se décide à revenir à Dieu ; et après le sermon, se rend auprès du Père pour lui faire la confession de ses fautes. Le lendemain elle lui amène ses six enfants adultes dont aucun n'avait encore reçu le baptême.

Pendant son séjour à Paris, de 1814 à 1830, les travaux du saint ministère ne lui laissaient pas un instant de repos. Indépendamment de l'exhortation qu'il adressait tous les

quinze jours à ses chers congréganistes, et des allocutions fréquentes qu'il prononçait dans les maisons religieuses et dans les pensionnats, il prêchait presque tous les dimanches dans quelqu'une des églises de Paris. On raconte qu'au milieu d'un sermon, à Saint-Germain-des-Prés, il perdit tout à coup la mémoire et fut obligé de s'arrêter. Sans se troubler le moins du monde : « Mes frères, dit-il avec calme, disons un *Pater*, et un *Ave*, et Dieu permettra que je retrouve le fil de mes idées. » En effet, la prière était à peine terminée qu'il reprit son discours, et le continua comme si aucun incident n'était venu l'interrompre. Quelques jours après ses auditeurs exprimaient encore l'impression que leur avait laissée ce rare exemple d'humble simplicité.

En 1825, le P. Ronsin eut la consolation de recevoir l'abjuration de M. Albert de Haza-Radlitz, et de contribuer efficacement à celle du prince Frédéric-Ferdinand, duc d'Anhalt-Koethen, et de la duchesse Julie son épouse, sœur du roi de Prusse. Voici quelques-unes des circonstances qui se rattachent à ces conversions remarquables auxquelles le P. Ronsin eut tant de part. Elles eurent lieu pendant un voyage de santé que firent à Paris le duc et la duchesse.

M. de Haza-Radlitz, dont la conversion précéda celle du duc et de la duchesse [1], était né de parents protestants,

[1] Trompé par des documents peu sûrs, nous avons dit dans la première édition de cet ouvrage que la conversion de M. de Haza suivit celle du duc. Mieux renseigné aujourd'hui, nous nous faisons un devoir de rectifier cette inexactitude, et quelques autres encore qui se trouvent dans notre premier récit. Nous devons à l'obligeance de M. de Haza lui-même les détails que nous consignons ici.

dans le grand-duché de Posen, province de la Prusse, appartenant autrefois à la Pologne, et il n'était âgé que de 27 ans lorsqu'il rentra dans le sein de l'Église. Son beau-père, M. Adam de Müller, écrivain allemand célèbre, converti à la foi catholique, remplissait les fonctions de consul général d'Autriche, et en même temps celles de chargé d'affaires de l'empereur auprès du duc. Par l'entremise de son beau-père, M. de Haza fut mis en relation avec le duc qui exprima même le désir de le voir occuper à sa cour le poste de chambellan et d'administrateur des affaires. Ce projet fut mis à exécution précisément au moment où les médecins avaient conseillé à la duchesse le voyage de Paris. Disons ici qu'avant l'époque dont nous parlons, et lorsque M. de Haza entra dans la maison de M. de Müller à Leipsic pour fréquenter le cours de l'Université, il était imbu de tous les préjugés que l'on inculque aux protestants contre l'Église romaine. Il regardait les catholiques comme des ignorants, comme des hommes livrés à toute sorte de superstitions. D'un autre côté cependant il connut alors de plus près la vraie religion que sa mère avait embrassée, et il s'était trouvé en rapport avec plusieurs catholiques éminents. « Or, écrit M. de Haza que nous allons laisser lui-même raconter l'histoire de son retour à la vérité, la première chose qui me frappa après quelque temps, c'est que je voyais dans la personne de mon beau-père justement le contraire de ce qui m'avait été enseigné par les protestants. C'était un homme instruit, éclairé, savant ; et je commençai à me dire : Comment est-il possible qu'un homme de ce mérite ait pu embrasser la foi romaine ? Peu à peu je fis la connaissance

d'autres catholiques distingués, renommés surtout par leurs écrits. Je complétai alors ma phrase en ajoutant : Si de tels hommes se sont faits catholiques, il faut pourtant que la religion qu'ils professent ne soit pas telle qu'on me l'a représentée. Enfin, je lus la fameuse *Restauration de la science politique* par M. de Haller ; et je la goûtais avec tout l'enthousiasme d'un jeune homme, lorsque tout à coup j'appris la conversion de M. de Haller. Cette nouvelle me fit une vive impression, et sur-le-champ, je me dis : *Si tous ceux que tu estimes ou sont catholiques, ou le deviennent, il faut qu'il y ait dans cette religion quelque chose que tu ignores : il faut donc l'étudier ;* et la grâce de Dieu aidant, j'ajoutai : *Si tu la trouves préférable à la religion protestante, et si tu y découvres la vérité, rien au monde ne doit t'empêcher de l'embrasser.* Je me mis donc à lire des ouvrages propres à m'éclairer. Cette étude dura plusieurs années, jusqu'à ce que ma résolution fût suffisamment mûrie. J'écrivis même alors la réfutation d'un livre anti-catholique, composé par un surintendant de Leipsic. Cette circonstance m'obligea de pénétrer plus profondément dans les doctrines de l'Église romaine ; et je demeurai de plus en plus convaincu de leur vérité et de la nécessité de les embrasser. Enfin, Dieu m'inspira la salutaire résolution d'abjurer l'erreur, dès qu'une occasion favorable se présenterait : car j'habitais une ville entièrement protestante, où j'occupais un poste dans la magistrature. C'est alors que le duc, qui avait lu mon petit ouvrage, m'admit dans sa maison et que je reçus l'ordre de le suivre à Paris. Je me mis donc en route bien déterminé à profiter de mon séjour dans cette ville

pour faire mon abjuration. J'eus occasion pendant mon voyage de connaître chez M. le comte de Stolberg, le comte Charles de Robiano, et je le priai de me donner l'adresse d'un prêtre à Paris, entre les mains duquel je pusse faire mon abjuration. Il me donna un mot pour le P. Ronsin; et voilà comme la Providence m'a conduit vers cet excellent Père, dont le souvenir vivra dans mon cœur autant que je vivrai moi-même, et jusqu'à ce que, je l'espère par la grâce de Dieu, je le revoie au moins de loin dans sa gloire.

« Comme toutes les conversions étaient un objet de critique de la part des protestants, et que le duc et la duchesse étaient entourés par ces hérétiques, je voulais éviter le bruit. Mais une fois parvenu au delà de la frontière d'Allemagne, je ne me regardai plus comme astreint à tant de ménagements, et je me conduisis à l'extérieur comme si j'avais été catholique. Je fis le signe de la croix, j'allais à la messe, je pris de l'eau bénite, etc.

« Cependant, la grande difficulté était de faire connaître mes sentiments au duc. La position que je devais occuper auprès de lui demandait une entière confiance de part et d'autre. Il était donc impossible de lui cacher le changement qui s'était opéré en moi. Je me résolus en conséquence de le lui découvrir dès notre première entrevue, bien déterminé à retourner en Allemagne et à renoncer à ma place, s'il ne voulait pas de moi comme catholique. Mais Dieu avait déjà aplani les voies, et le duc avait deviné mon projet. Arrivé à Paris, je me rendis auprès de mon nouveau maître. Il m'accueillit avec une bonté toute paternelle, et avant même que je pusse lui communiquer

mon dessein, quelle ne fut pas ma surprise de l'entendre m'adresser cette question : *Êtes-vous encore protestant ? — Oui, Monseigneur*, lui dis-je. — *Voulez-vous rester tel ? — Non, Monseigneur*, repris-je, *et c'est précisément ce que j'allais dire à Votre Altesse, en me présentant devant elle. — Arrangez donc cette affaire ici à Paris, afin qu'elle ne fasse pas de bruit en Allemagne. — C'est justement ce que je me suis proposé*, répondis-je. Et la chose fut finie. J'allai ensuite porter au P. Ronsin la lettre du comte de Robiano, et je lui dis que mon plus ardent désir était de faire sur-le-champ mon abjuration ; que j'étais parfaitement instruit dans la religion catholique, que je croyais tout ce qu'elle enseignait, etc., etc. ; et qu'il ne me manquait que de professer ma foi. Le bon Père, avec sa prudence ordinaire, crut devoir modérer mon empressement. Il me fit observer que j'allais trop vite, qu'il convenait d'attendre au moins quelques semaines, afin de me faire mieux connaître, et de m'instruire plus à fond de mes devoirs. Il fallut bien me résigner. Ce sage délai me procura l'avantage de m'exercer à la patience ; d'étudier le côté pratique de la religion, et de me faire contracter avec le bon P. Ronsin une intime et toute filiale liaison.

« Enfin, arriva l'heureux jour de mon abjuration. Le P. Ronsin fixa le 5 juillet pour cette cérémonie. Ce fut dans la chapelle du couvent des Oiseaux que j'eus le bonheur de rentrer dans le sein de l'Église catholique, en présence de la communauté, des pensionnaires, et d'un petit nombre de personnes choisies, entre autres de M. de Haller et de son fils aîné. »

Cette conversion ne tarda pas à être suivie de celle du

duc et de la duchesse d'Anhalt. Dès leur arrivée à Paris, ils se trouvaient l'un et l'autre, et comme à leur insu, favorablement disposés pour la religion catholique. La duchesse avait été témoin en Allemagne d'un fait qui l'avait étrangement scandalisée. Se présentant un jour à la Cène pour y participer avec les autres femmes, elle avait vu un jeune ministre jeter promptement par terre le vin qui restait dans le calice, et en prendre d'autre pour l'offrir à Son Altesse. Ce procédé, qu'elle regardait comme une profanation, l'avait révoltée ; et dès lors, elle avait ressenti une sorte de repoussement pour la prétendue réforme. Le duc, né en Silésie, dans la principauté de Pless, pays entièrement catholique, qu'il possédait, et où il résidait, ainsi que la duchesse, avant de succéder au duché d'Anhalt, ne dissimulait pas son respect pour la vraie Église. La vue, à Pless, d'un peuple, d'une noblesse et de prêtres catholiques, un séjour de plusieurs années à Vienne en Autriche avaient jeté d'heureuses semences dans leur cœur, et le duc aimait à raconter qu'étant encore officier, il avait coutume, quand il rencontrait un prêtre catholique de descendre de son cheval pour lui demander la bénédiction. Mais ce n'étaient encore là que des dispositions bien éloignées. Plus tard, lorsque le duc hérita de la souveraineté du duché dont il portait le nom, M. de Müller, beau-père de M. de Haza, fut accrédité auprès de lui comme chargé d'affaires de l'empereur d'Autriche, ainsi que nous l'avons vu précédemment. A cette époque, les questions religieuses agitaient vivement les esprits en Allemagne. Même parmi les protestants, le peu de foi qui existait commença à se produire plus hardiment contre le ratio-

nalisme. Ce n'était pas sans avantage pour l'Église catholique qui ne redoute pas la lumière. Plusieurs conversions s'opérèrent, d'autres se préparaient : M. de Müller, qui résidait à Leipsic, venait de temps en temps à Cœthen, et il entretenait une correspondance active avec le duc. Comme M. de Müller était catholique très-zélé, il aimait à traiter de sujets religieux, et le duc paraissait l'entendre avec intérêt. Dans le principe, il agissait ainsi plutôt par politique, ainsi qu'il l'avoua depuis : il voulait par là se faire bien venir du représentant de l'empereur. Mais Dieu se servit de cette faiblesse pour le conduire à ses fins. Comme M. de Müller avait un langage insinuant et un grand don de persuasion, la vérité pénétrait insensiblement dans le cœur du duc, et la manière dont il reçut M. de Haza à son arrivée à Paris montre quels pas il avait déjà faits dans la voie du salut.

Aussi pendant le temps qui précéda et qui suivit l'abjuration de M. de Haza, les conversations roulaient presque uniquement sur les questions religieuses : « C'était surtout la duchesse, raconte celui-ci, qui, avec son esprit vif et pénétrant, me harcelait sans relâche, et les discussions étaient quelquefois bien vives. Cependant je m'aperçus peu à peu que ses difficultés avaient pour objet moins la dispute que le désir de s'instruire, et je conçus quelque espoir. Quant au duc, déjà la manière dont il avait accueilli ma déclaration montrait qu'au moins ses préjugés contre l'Église romaine étaient évanouis. J'eus encore d'autres preuves de l'action de la grâce sur le cœur de ce bon prince. Un dimanche, cherchant une place à l'Assomption pour y entendre la grand'messe, je le vis priant dans un

coin de l'église, mais je fis en sorte qu'il ne me reconnût pas. Un autre jour, je l'accompagnais dans une promenade au bois de Boulogne. La religion fut encore le sujet de notre conversation. Tout à coup il me dit à peu près ces paroles : « *Je n'ai rien contre la religion catholique : il n'y a que deux points qui me rebutent, c'est le jeûne et la vie monastique. — Alors,* lui dis-je, *Votre Altesse est déjà catholique; car ce ne sont que des points de discipline. Si vous ne pouvez pas jeûner* (le duc était déjà avancé en âge), *l'Eglise vous en dispense; et quant à l'autre point, personne ne demande à Votre Altesse d'entrer au couvent; c'est une affaire de vocation.* » Cette simple réponse sembla le tranquilliser.

« Vers ce temps-là il y eut au couvent des Oiseaux une cérémonie pour la prise d'habit de deux religieuses. Le P. Ronsin devait y parler. Je fus invité. Comme je présumais qu'une cérémonie aussi sainte et aussi touchante ne pourrait manquer de faire une salutaire impression sur le cœur de la duchesse, je désirais vivement qu'elle y assistât, et je le lui proposai, persuadé d'avance que, ne fût-ce que par curiosité, elle consentirait volontiers. Je ne m'étais pas trompé. Je demandai donc la permission de l'y conduire, et le jour fixé, je l'accompagnai avec une de ses dames. Je ne me rappelle plus si le duc était avec nous.

Quoi qu'il en soit, ce fut ce jour-là que la duchesse fit la connaissance du P. Ronsin et de la Mère Sophie, supérieure du couvent. Toute cette pieuse cérémonie, le discours du P. Ronsin, l'intérieur du monastère, l'air de sainteté qu'on y respirait, l'aimable gaieté de ces personnes

consacrées à Dieu, que les protestants se figurent mornes et tristes, tout cet ensemble fut pour la duchesse une espèce de révélation inattendue, et l'émut profondément. Elle devint plus pensive. Le discours du P. Ronsin fournit la matière de conversations utiles [1]. Peu de jours après, elle exprima le désir de voir le P. Ronsin chez elle et me demanda si on pouvait l'inviter à dîner. Le duc ne s'y opposa pas, et je me chargeai de transmettre l'invitation. Le P. Ronsin, ayant égard à ces circonstances tout à fait exceptionnelles, obtint la permission du P. Richardot, alors provincial. Je peindrais difficilement les sentiments qui m'agitaient en voyant un jésuite s'asseoir à table avec nous. Pendant le dîner, le P. Ronsin se montra comme à son ordinaire plein d'amabilité et d'esprit. Le dîner terminé, la duchesse nous congédia; mais elle pria le P. Ronsin de rester. Pour moi, je courus à Saint-Roch pour prier le Seigneur de bénir cette entrevue d'une princesse souveraine allemande et protestante avec un jésuite français.

« La conversation fut grave et sérieuse, au point que le P. Ronsin se leva subitement en disant : « *Madame, ce n'est pas ici le lieu pour vous confesser; si vous désirez*

[1] M. de Haza omet ici une circonstance qui mérite d'être mentionnée. Un jour, le duc, revenant seul en voiture d'une excursion dans les environs de Paris, entra dans l'église Saint-Méry. Là, prosterné au pied de l'autel dans une chapelle écartée, il pria longtemps avec une extrême ferveur, demanda à Dieu *de lui donner le cœur de sa femme,* c'est-à-dire de la décider à se faire instruire et à faire appeler le P. Ronsin. Sa prière fut exaucée. Le lendemain même, pendant le dîner, la duchesse lui dit : « Eh bien, quand ferons-nous donc venir le P. Ronsin ? »

le faire, venez à Saint-Thomas d'Aquin, où est mon confessionnal. »

« La duchesse cependant n'était pas entièrement décidée ; et ses hésitations amenèrent encore des discussions assez vives entre elle et son mari, qui avait déjà pris son parti, mais qui ne voulait pas embrasser la foi catholique sans faire partager ce bonheur à son épouse chérie. En attendant, la grâce faisait son œuvre, et les ferventes prières que le bon duc et tant de personnes pieuses adressaient au ciel furent enfin exaucées. Après de nouvelles discussions qui eurent lieu dans une soirée, tout à coup à minuit la duchesse éveille son mari, et lui déclare que maintenant sa détermination est fixée, et qu'elle est prête à faire son abjuration. On comprend la consolation que ressentit le duc en entendant ces paroles. Mais certaines mesures de prudence devaient présider à l'exécution de cette grave résolution.

« Le duc, en qualité de prince souverain d'un pays entièrement protestant, craignait, non sans raison, d'y retourner converti avant de s'être prémuni contre toutes les éventualités que pouvait faire naître une position si délicate. Le P. Ronsin fut consulté, et d'après ses avis, on s'adressa au nonce apostolique de Paris, Mgr Macchi, depuis cardinal, pour obtenir du Saint-Père par son entremise l'autorisation de tenir la conversion secrète pendant quelque temps et prévenir ainsi, autant que possible, les persécutions que l'on prévoyait, et qui en effet ne manquèrent pas. »

Aussitôt la permission arrivée, on fixa le jour de l'abjuration. Le 24 octobre, les deux illustres personnages

sortirent de leur hôtel de grand matin, accompagnés de M. de Haza, et se rendirent à Conflans. Là, dans la chapelle des anciens archevêques de Paris, en présence de quelques amis choisis, Mgr de Quélen reçut leur profession de foi et les réconcilia avec l'Eglise. Après la communion, le duc, pénétré du sentiment des grâces dont il venait d'être inondé, donna à tous les assistants un touchant exemple de foi et d'humilité. En allant vers son prie-Dieu ou en sortant de la chapelle à la fin de la cérémonie, il aperçut, sur une des pierres monumentales qui formaient le pavé de la chapelle, l'image de la croix gravée en or. A la vue de ce signe glorieux de la rédemption, oubliant son âge et sa taille qui était assez haute, il se prosterna pour baiser cette croix, et resta pendant quelque temps la face prosternée contre terre. Ce spectacle émut vivement tous ceux qui en furent les témoins. Mgr l'Archevêque partageant l'émotion générale, et ne voulant pas troubler le néophyte dans cette manifestation de sa piété, fit arrêter le clergé dans le chœur, et l'on ne sortit que quand le duc fut relevé.

La cérémonie terminée, les nouveaux catholiques retournèrent à Paris, bénissant Dieu et jouissant délicieusement des faveurs dont il les avait comblés. La duchesse surtout exprimait sa joie et son bonheur avec un épanouissement qui se produisait même dans son extérieur. Personne dans la maison, excepté M. de Haza, ne sut ce qui s'était passé.

Pendant le court espace de temps que dura encore leur séjour à Paris, les vertueux époux s'approchèrent plusieurs fois des sacrements. Le 13 novembre, ils quittèrent la ca-

pitale pour retourner en Allemagne, et le 13 janvier 1826, le duc annonça publiquement par un manifeste adressé à ses sujets son retour et celui de son épouse dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine, promettant néanmoins de conserver et de protéger les droits et les libertés de ses sujets protestants.

Cette déclaration du prince excita d'abord quelque rumeur parmi les protestants. Les gazettes d'Allemagne attaquèrent avec violence le duc et la duchesse. Mais ces contradictions n'empêchèrent pas le duc de soutenir son éclatante conversion avec une sagesse et une fermeté imperturbable. Malgré les criailleries des feuilles protestantes, ses sujets, heureux de vivre sous son gouvernement paternel, ne cessèrent de lui donner des marques de leur attachement et voulurent même contribuer à la construction de l'église catholique qu'il fit élever à Cœthen. Il persévéra dans ses pieux sentiments jusqu'à sa mort arrivée le 23 août 1831 [1].

[1] On nous a communiqué une lettre de la duchesse Julie, écrite au moment où elle apprit la mort du P. Ronsin. Nous la transcrivons avec plaisir comme un témoignage de ses sentiments pour celui qu'elle regardait comme le père de son âme.

Vienne 1846, fête de l'Immaculée Conception de Notre-Dame.

« Que Dieu soit loué à tout jamais, de nous avoir donné et conservé aussi longtemps l'ami que nous venons de perdre ! Je sens avec vous et pour vous, ma très-révérende Mère (*), cette grande lacune qui ne se remplira plus. Un conseil à donner, une consolation, une demande à Dieu, on recourait à ce saint homme ; qu'il y eût une difficulté à trancher, il trouvait remède à tout. Eh bien, je

(*) La Mère Sophie, supérieure du couvent de la Congrégation de Notre-Dame, dit des Oiseaux.

La conversion du duc fut suivie plus tard de celle du comte d'Ingenheim, frère des augustes époux. Il fit son abjuration à Cœthen, dans la chapelle du château, et entre les mains du R. P. Beckx, de la Compagnie de Jésus, attaché à la maison ducale en qualité de chapelain, et élu Général de son ordre le 2 juillet 1853.

Le P. Ronsin eut encore le bonheur de contribuer à

pense qu'il se cotisera avec vos bonnes mères et sœurs en Paradis, pour vous obtenir de grandes grâces et plus grandes que celles qu'il sut vous faire accorder pendant son pèlerinage sur terre. Ce bon Père me faisait toujours penser au P. de la Colombière : aussi aura-t-il été bien accueilli par ce devancier et par toute sa famille. Dieu soit loué de tout et pour tout !

« J'ose vous avouer ma faiblesse, ma révérende Mère, qu'à la première nouvelle de notre perte que je trouvais mentionnée dans les journaux, j'eus un sentiment d'abandon et de solitude spirituelle, tant je me reposais sur les prières de mon apôtre ! Puis je me suis dit : Il faut maintenant mettre la main à l'œuvre tout de bon. J'étais si certaine de l'amitié jusqu'au bout de mon Père, que j'attendis en paix qu'il me fît savoir sa mort, et par votre entremise. Tout cela s'est accompli, et je vous remercie, ma Mère, de votre fidèle bonté pour une pauvresse comme je suis.

« Vous aimerez à entendre que le second fils de M. de Haza est entré au noviciat cette année, après avoir reçu une excellente éducation des mêmes personnes. Le père en est ravi, et désire que tous ses fils se rendent dignes, avec le temps, d'un tel bonheur.

« J'ai passé une partie de l'été à Cœthen tout doucement. On va toujours sous l'invocation des SS. CC. Mais aussi les croix ne manquent-elles jamais... Maintenant on prie à Cœthen pour le repos de l'âme du bon Père : je le regarde comme le fondateur de cette commune, puisqu'il en a converti le chef.

« Veuillez recommander tous mes besoins aux prières de la sainte Volière (*), à laquelle je tiens toujours et jusqu'à la fin de mes jours par les liens de la plus intime reconnaissance dont vous, ma très-révérende Mère, recevez la plus grande part. »

(*) Le couvent des Oiseaux.

ramener à la vraie foi d'autres protestants distingués. Nous ne citerons plus que le comte de Senft-Pilsach, ministre du roi de Saxe, la comtesse son épouse, et leur fille, amenés au catholicisme à la suite d'un sermon prêché par le P. de Mac-Carthy dans l'église des Missions-Étrangères.

Aussi avare de son temps que prodigue de ses soins et de ses fatigues, le P. Ronsin trouvait le moyen de faire à lui seul autant de travail que plusieurs ouvriers actifs. On le voyait partout : à la maison de la rue de Sèvres, à Saint-Thomas de Villeneuve, aux Oiseaux [1], à la Congrégation, dans les couvents et dans les églises les plus éloignées. Il paraissait avoir inventé l'art de doubler son temps et de rapprocher les distances. Ce ministère, si actif au dehors, ne l'empêchait pas de se montrer toujours exact observateur de la vie commune, lors même que, supérieur de la maison de Paris, de 1822 à 1825, il était accablé d'affaires. Sitôt que la cloche donnait le signal pour se rendre au réfectoire, il quittait le confessionnal, afin d'assister au repas de communauté. Dès qu'il était libre, il revenait en toute hâte auprès de ses nombreux pénitents, parmi lesquels se trou-

[1] Le P. Ronsin s'intéressa toujours d'une manière toute spéciale à cette communauté, dont les religieuses appartiennent à l'Institut de la Congrégation de Notre-Dame, fondé par le B. Pierre Fourier. Le Père entretint et affermit ces saintes filles dans l'esprit de leur état et dans l'attachement à leurs règles et constitutions. Il contribua, autant qu'il le put, au développement et à la prospérité de leur pensionnat, qui ne cesse de rendre de si éminents services aux familles chrétiennes ; et ces dames ont conservé pour l'homme de Dieu la plus religieuse vénération et la plus filiale reconnaissance.

vaient des jeunes gens et souvent des personnes distinguées ; ceux-ci, loin de se plaindre ou de s'offenser de cette conduite, en étaient fort édifiés.

Dans les premières années de son séjour à Toulouse, où il habita depuis 1833 jusqu'à 1846, époque de sa mort, le P. Ronsin prêchait des stations et des sermons détachés, ainsi qu'il l'avait fait à Paris : mais s'apercevant que sa mémoire le servait mal et que l'étude de ses sermons, très-correctement écrits, absorbait un temps qu'il pouvait employer plus utilement à la gloire de Dieu, il sollicita et obtint du R. P. provincial l'autorisation de ne plus monter en chaire. A peine consentait-il à faire une instruction dans les communautés. Il s'adonna exclusivement à la direction et à l'exercice du ministère de la confession.

Le P. Ronsin confessait régulièrement huit heures par jour. Le nombre des personnes qui lui avaient donné leur confiance dans la seule ville de Toulouse s'élevait au moins à 1,200. Les jours qui précédaient les grandes fêtes, il en préparait environ 400 à la sainte communion. Deux fois par semaine durant les après-midi, il allait exactement visiter et consoler ses malades. C'était un spectacle touchant et édifiant tout à la fois de voir, dans les dernières années de sa vie, le saint vieillard, ne marchant que très-difficilement et se traînant à peine, monter cependant jusqu'au troisième et au quatrième étage pour accomplir ce devoir de charité apostolique.

Il était vraiment un digne ministre du sacrement de la Pénitence. Avec peu de mots puisés dans la sainte Écriture, ou plutôt dans le Cœur de Jésus, il savait satisfaire les per-

sonnes qui recouraient à lui. Ce qu'il disait était si bien en harmonie avec les besoins de l'âme des personnes qu'il dirigeait, et d'ailleurs animé d'un sentiment si vrai d'amour de Dieu, qu'il produisait une impression profonde et durable. Loin de vouloir conduire toutes les âmes par la même route, il s'adaptait merveilleusement à la disposition de chacun. Sans perdre de vue le but qu'il ne se lassait jamais de poursuivre, avancer et faire avancer les autres dans la voie du dévouement entier, il savait attendre les moments de la grâce : cette patience et cette longanimité ne se rencontrent pas toujours dans les directeurs zélés, à moins qu'ils ne soient bien morts à eux-mêmes. Lorsqu'il s'agissait d'obligations graves, il ne transigeait jamais : il fallait ou se soumettre, ou renoncer à son approbation et à sa conduite. Dans la pratique des différentes vertus et dans la correction des défauts qui déparent une âme, sans la conduire à la mort spirituelle, sa méthode était d'inspirer en général le désir de plaire à Dieu, puis de laisser à l'impulsion de la grâce et au mouvement spontané de la volonté la détermination des pratiques et du degré de perfection propre à chacun. S'il avait à traiter avec des âmes ardentes et généreuses, il trouvait en lui-même de quoi les comprendre ; et il savait au besoin les animer, les humilier, et les tenir dans les bornes de la modération et de la prudence. Quant à celles où le désir du bien était entravé par une nature faible, ou une volonté pusillanime, il se gardait bien de les charger au-delà de leurs forces, ou de les pousser plus vite qu'elles ne pouvaient marcher. Il voyait d'un coup d'œil le degré de vertu dont elles étaient actuellement capables ; il s'en contentait, et voulait qu'en

attendant mieux elles fussent contentes. Il aurait pu souvent donner plus d'activité à leur vertu en les dirigeant davantage, et en leur donnant lui-même le mouvement ; il ne le faisait pas ou y mettait une grande réserve ; c'était sur le fond de l'âme elle-même qu'il cherchait à agir, pour lui donner, sous la direction de l'Esprit-Saint, plus de force et de spontanéité. Plutôt que de prendre l'initiative, il aurait attendu des années entières pour les amener à voler de leurs propres ailes, et à se livrer à Dieu entièrement et sans réserve.

On nous a communiqué quelques lettres spirituelles, écrites par le P. Ronsin à une personne religieuse, à la conversion et à la vocation de laquelle il avait eu une grande part. Nous les insérons ici sans suivre d'autre ordre que celui dans lequel elles ont été écrites ; elles pourront donner une idée de tout ce qu'il y avait de force et en même temps de douceur dans la direction du serviteur de Dieu.

29 mai 1813.

« L'Esprit-Saint vous parle, ma très-chère fille ; vous l'avez entendu. Que me reste-t-il à vous dire, sinon de mettre en pratique ses divines leçons ? Il vous conduira lui-même dans les saintes voies, dont il vous a fait connaître le bonheur et la sûreté. Marchez-y d'un pas ferme, sous son aimable direction. Oui, mortification continuelle en toutes choses : il faut ôter à la nature tous ses appuis, afin qu'elle tombe devant la grâce, sans espoir de se relever, et qu'elle la laisse entièrement maîtresse de son cœur. Oui, obéissance parfaite, et pour le fond et pour la forme ;

pour le fonds, sacrifice perpétuel et sans réserve de la volonté et du jugement; pour la forme, exécution si prompte et si généreuse qu'on ne s'aperçoive point de la contradiction intérieure, qu'on soit tenté de croire que vous suivez l'inclination naturelle. C'est beaucoup : mais est-ce trop? C'est tout : mais ne faut-il pas donner le tout pour le tout? Songez à ce que vous avez reçu, à ce que vous recevez chaque jour, à chaque moment; à ce qui vous est promis, et que vous recevrez infailliblement si vous êtes fidèle; et vous vous trouverez dans l'heureuse impossibilité de ne rien refuser; et la reconnaissance que vous devez à Dieu d'une part, de l'autre la charité bien ordonnée que vous vous devez à vous-même, vous feront dire avec courage, en tout et partout, ce *oui* de l'obéissance aveugle qui écorche l'amour-propre et assomme la nature. Au reste, ce que je vous dis ici, celui dont la parole est efficace vous l'a dit avant moi; et il me semble qu'en vous traçant ces règles sûres de la perfection religieuse, je ne fais que mettre une seconde couche sur le tableau que l'Esprit-Saint vous a montré dans votre retraite, en vous pressant d'en copier tous les traits. Oh! ma fille, ma fille! un cœur tout brûlant du pur amour de Dieu peut le dédommager d'un million de chrétiens imparfaits. Quel puissant motif de ne point vous épargner à son service, de le glorifier par le sacrifice de tout vous-même dans la simplicité de l'obéissance! Aspirer à ce bonheur, à ce haut degré de gloire, c'est une ambition légitime; il n'y a rien de trop relevé pour une âme dont l'origine est divine et la destinée immortelle; pour une âme dont le céleste Époux s'est montré si jaloux qu'il l'a tirée du plus profond de l'a-

bîme, pour la placer, je ne dis pas seulement sur son trône, mais dans son cœur. Après cela, que vous dépendiez de lui jusqu'à ne vouloir plus rien pour vous-même, attendant dans une paix profonde ce qu'il demandera de vous pour l'exécuter avec un entier dévouement, je n'en suis point étonné ; un rayon de foi suffit pour vous établir constamment dans cette disposition. »

6 juin 1813.

« Les crises, ma chère fille, amènent l'agonie, et l'agonie la mort. Oui, il faut mourir pour ressusciter et vivre d'une vie nouvelle, qui ne tienne plus rien de la vie du vieil Adam. Voilà tout le mystère de votre état, dont le bon Dieu vous a peut-être donné l'intelligence. Vous comprenez un peu, et vous comprendrez encore mieux par la suite, ce que c'est que se mortifier et se laisser mortifier en toutes choses par la pratique constante de l'obéissance parfaite. Vous avez bien raison, quand vous dites que le renoncement que l'on fait soi-même de sa volonté n'est rien en comparaison de cet autre renoncement qu'amènent les circonstances ménagées par un Dieu jaloux de ses droits, et qui saisit toutes les occasions de les exercer pleinement. Dans les voies de cet abandon qui opère la mort mystique, et qui conduit sûrement à la véritable vie, c'est-à-dire à l'union divine, il n'y a ni terme ni mesure. Comme cet abandon destructeur de la nature a le pur amour pour principe et pour fin, il en a toutes les dimensions ; il est immense pour le fond comme pour la forme. Il m'est quelquefois arrivé dans mes voyages, lorsque j'étais bien fatigué, de tenir longtemps en marchant les

yeux baissés, pour ne point voir la longueur du chemin que j'avais encore à parcourir. C'est ce qu'il vous faut faire, ma fille; baissez, ou même encore fermez les yeux; mais marchez toujours, et vous arriverez : où ? Ah ! si vous le saviez d'avance par une connaissance expérimentale, vous n'auriez plus de mérite. Vous me faites presque rire avec votre dépouillement extérieur que vous regardiez comme le terme du voyage. Figurez-vous un pèlerin qui ne voit rien au delà d'une haute montagne qui est sur la route, et qui s'imagine que c'est le bout du monde, ou plutôt qu'elle confine au ciel. Mais y est-il arrivé, il découvre devant lui une immense étendue de pays bornée par une autre montagne ; et c'est toujours à recommencer. Voilà votre image. Cependant notre pèlerin avance, et finit par trouver ce qu'il cherche. Tirez la conséquence : la différence qu'il y a entre vous et lui, c'est que celui que vous cherchez vous conduit lui-même, et se montrera à vous au moment que vous y penserez le moins. Vous distinguez entre l'obéissance et l'amour, j'y consens, pourvu que vous conveniez avec moi que l'obéissance telle que votre époux vous l'a fait concevoir, est le fruit le plus précieux de son amour, et que par conséquent elle le suppose. Oh ! ma fille, que la voie où vous marchez est sûre ! Ne l'abandonnez point ; ne faites point un seul pas à droite ni à gauche ; mais suivez toujours ce sentier étroit, où votre cœur sera bien au large. Adieu, ma fille.

« Priez par obéissance pour votre pauvre Père qui, comme vous voyez, sait user à propos du droit de commander. »

Post-scriptum. 7 juin.

« Je ne puis, ma chère fille, résister au désir de vous transcrire ici quelque chose de ce que je viens de relire dans les Dialogues spirituels du P. Surin, un des plus grands maîtres et des guides les plus expérimentés dans les voies sublimes de la vie parfaite. Il traite précisément de cette mort mystique dont je vous ai touché quelques mots :

« La mort mystique, dit-il, consiste dans l'extinction de la vie que nous avons pour le monde et pour nous-mêmes, en sorte que nous ne vivions plus que pour Dieu. Pour entreprendre la pratique de la mort mystique, il faut savoir que nous avons trois sortes de vie, moralement parlant, et suivant les inclinations et les affections de notre cœur. La première est la vie extérieure que nous avons dans les objets qui sont hors de nous, tels que les biens, les honneurs, les plaisirs, les amis, etc... La seconde est la vie intérieure que nous avons en nous-mêmes et dans la possession de nos biens propres et personnels, comme sont la santé, la bonne mine, l'esprit, les talents, la liberté de faire ce qui nous plaît, nos sentiments, nos goûts. (Passons sur ces deux sortes de vies et sur les deux espèces de mort qui y correspondent : il me semble que par la grâce de Dieu il n'en est plus guère question pour vous.) La troisième sorte de vie que nous appelons intime, est la satisfaction que nous prenons en nos plus profondes et plus secrètes affections, soit humaines, soit divines. Car on a une vie intime dans les goûts et les consolations célestes, dans ces douces conversations qui se passent avec

Notre-Seigneur au fond du cœur, dans les pratiques d'une dévotion sensible, dans les effets délicieux de la grâce. Souvent la vie qu'on prend en tout cela n'est pas entièrement pure. L'amour-propre s'y mêle. Il faut mourir à cela, se réduisant uniquement à la volonté de Dieu, aussi bien pour ces sortes de biens spirituels et divins, comme pour tous les autres, ne les voulant que pour Dieu, et les possédant sans attache ; vivant à Dieu seul dans la jouissance de ses dons les plus précieux. On peut parvenir à cet état avec le secours de la grâce ; et quand Dieu y appelle une âme, il la fait passer par de terribles épreuves. Elle a dit mille fois à Dieu qu'elle mettait entre ses mains tout son sort pour le temps et pour l'éternité : qu'elle était préparée à tout ce qu'il voudrait, à se voir privée de la plus grande et plus profonde douceur qu'elle pût expérimenter en cette vie. Il agrée son sacrifice, et il la met dans des sécheresses, dans des peines et dans des agonies qui opèrent en elle la mort mystique.

« C'est par là que Dieu conduit les âmes au plus sublime degré de la mort mystique, où l'on se trouve dénué de tous les goûts spirituels, de toutes ces belles idées de vertu, de tous ces désirs ardents, qui n'étaient pas exempts d'intérêt propre. Ensuite l'on en vient à un simple regard de Dieu ; on ne veut que lui, on ne veut rien que pour lui, et l'on ne veut jouir de lui que pour l'aimer davantage. Ne vivant plus du tout à soi-même, on mène une vie toute divine. Pour en venir là, passons courageusement par tous ces degrés de mort. Le chemin qui mène à la mort mystique est l'exercice de la mortification continuelle. Si on l'embrasse constamment et sans réserve,

on arrivera bientôt à l'heureux terme où l'on aspire, et l'on sera surpris de se voir au milieu des biens dont Dieu comble les saints. »

14 juillet 1813.

« La paix de Dieu soit toujours avec vous, ma très-chère fille. J'ai bien tardé à vous répondre ; mes grandes occupations et surtout une première communion de 140 enfants en ont été la cause.

« Mais croyez que vous n'en êtes pas moins présente à mon esprit et à mon cœur. Le bon Dieu nous a unis en lui par des liens indissolubles ; vos intérêts sont les miens ; et sans doute vous me mettez de moitié dans tout ce que vous faites de bien et ce que vous souffrez de mal pour son amour. Oh! que j'aime, ma chère fille, à vous voir marcher dans les voies sûres de la simplicité ! C'est bien là que vous trouverez, que vous goûterez Celui dont l'être est si simple, que tout ce qui ne l'est pas lui fait peur et le fait enfuir. Lisez, relisez, appropriez-vous cette belle effusion sur la simplicité que je crois vous avoir donnée, et qui commence par ces mots : O simplicité ! simplicité ! simplicité !

« Que de choses, ma fille, renfermées dans ce mot *simplicité !* C'est le vernis de toutes les vertus et le plus beau produit du divin amour. C'est la consommation des trois morts mystiques dont nous parlions dans notre dernière lettre.

« A une âme vraiment simple, tout le créé n'est rien ; Dieu seul possédé dans la nudité de la foi, lui est tout en toutes choses. Cette âme va pas à pas dans les voies de

Dieu ; mais tous ses pas sont des pas de géant. La simplicité, fruit de l'union divine, conduit enfin à l'unité, à cette bienheureuse transformation en Dieu, qui est la fin de toutes ses œuvres, et l'objet de tous les désirs de ses vrais enfants.

« Courage donc, ma fille, soyez simple, mais simple en tout et partout ; simple avec Dieu, simple avec les hommes, simple avec vous-même ; simple dans vos paroles, dans votre maintien, dans tout votre extérieur ; simple dans vos vues, dans vos désirs, dans vos affections, dans tout votre intérieur ; simple dans tout votre être et dans votre manière d'être.

« Courage, je le répète ; car il en faut pour en venir là ; on n'y arrive que par la destruction de tout soi-même, qu'en renversant à vive force tous les appuis humains, qu'en laissant tomber (comprenez bien ceci, c'est le plus difficile), qu'en laissant tomber tout ce qui alimente la vie des sens, de l'imagination, de l'esprit et du cœur. Qu'il en coûte pour laisser Dieu faire tout en nous, sans y mêler notre opération propre ! Remarquez bien, pour éviter l'illusion, que je dis notre opération propre, et non pas notre coopération qui est nécessaire, et dont l'esprit de Dieu est encore le principe. Le seul désir de devenir simple doit vous donner quelque intelligence de ces mystères, qui seront pour vous des vérités palpables, quand vous serez parfaitement simple, parce que c'est aux âmes simples que Dieu révèle tous ses secrets.

« Ne vous fâchez pas qu'on vous chasse de chez vous ; on vous tire d'une prison obscure pour vous introduire dans un magnifique palais. Vous êtes vraiment bien à

plaindre ! Quant aux épreuves humiliantes par lesquelles le bon Dieu vous fait passer, n'est-ce pas le meilleur moyen de vous faire abandonner le logis? Mais je vous entends : c'est ce que je voudrais, et je ne le puis. Eh bien, reconnaissez à ce signe l'opération crucifiante de cet Esprit saintement tyrannique, qui nous mène toujours à rebours de nos inclinations et de notre volonté ; et puisque vous êtes dans le fumier, engraissez-vous ; ou plutôt pourrissez et crevez, comme le grain de froment (c'est la comparaison de Jésus-Christ même), qui commence par cette triste métamorphose, pour germer, croître et produire des fruits abondants. Oh ! ma fille ! croyez bien fermement qu'il n'y a en vous que péché, malice et corruption ; et qu'il n'y aura jamais de bon que ce que Dieu y mettra par sa pure grâce et son infinie miséricorde. Si vous vous étonnez de vous voir si laide, si misérable, si méchante, vous n'êtes pas à l'alphabet de la science des saints. Adieu, ma fille ; priez pour votre très-indigne Père. »

27 décembre 1813.

« Eh bien, ma fille, dormez-vous encore? Le concert des anges, qui vous annoncent le lever du divin soleil de Justice, ne vous a-t-il pas tirée de votre sommeil ? Gloire à Dieu au plus haut des Cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! Oh ! le beau, l'admirable cantique ! Chantons-le avec ces Esprits bienheureux ; mais chantons-le plus du cœur que des lèvres ; mais chantons-le surtout par nos œuvres ; rendons à Dieu la gloire qui lui est due par un entier sacrifice de nous-mêmes ; et procurons-nous la paix qui nous est offerte, qui nous est ap-

portée du Ciel par une soumission parfaite à toutes ses volontés. Imitons le saint Enfant de Bethléem, qui vient nous comme Sauveur et comme modèle, et qui ne sera vraiment notre Sauveur qu'autant que nous le prendrons pour modèle. Il est né pour nous; il est venu dans nos cœurs pour les purifier, les sanctifier, les consacrer, les diviniser par l'infusion de son Esprit; pour y imprimer les traits de sa sainte Enfance; pour y graver en caractères ineffaçables les vertus dont il vient donner l'exemple au monde: la pauvreté, l'humilité, la douceur, la patience, l'amour de la Croix; pour leur communiquer les sentiments, les désirs, les inclinations, les mouvements de son Cœur adorable, tout brûlant d'amour pour son Père et pour nous; il y est venu pour les enrichir du trésor de ses grâces, pour les embraser du feu sacré qu'il apporte sur la terre, du feu divin de la charité; il y est venu, en un mot, pour les transformer, pour ne faire de nos cœurs et du sien qu'un seul et même cœur, animé du même esprit, vivant de la même vie, d'une vie intérieure et spirituelle, d'une vie toute céleste, d'une vie divine et immortelle. Voilà la fin de son Incarnation, de sa Nativité, de tous les mystères de sa vie mortelle, de tous les prodiges de son amour. C'est pour nous rendre semblables à lui, c'est pour opérer cette admirable transformation, aussi glorieuse à Dieu son Père et le nôtre qu'avantageuse pour nous, qu'il s'est fait homme, qu'il a souffert, qu'il est mort en croix. Ah! ne trompons pas ses desseins, secondons ses désirs; il est dans nos cœurs par sa grâce; faisons-le croître et grandir jusqu'à la plénitude de l'homme parfait, par le pratique de toutes les vertus qui peuvent

alimenter la vie divine qu'il a daigné nous communiquer, et surtout par un amour pur, constant, généreux et effectif.

« Vous êtes en bon chemin pour arriver là, puisque votre Époux vous conduit par les voies sûres de la foi vive et de l'abnégation de vous-même. Ce que je vous ai dit tant de fois, je ne me lasse point de vous le répéter : *Laissez-le faire;* tenez-vous bien paisible, bien petite, bien souple sous sa main divine, qui travaille à vous détruire pour vous donner un nouvel être ; qui vous anéantit, pour opérer en vous une seconde création, absolument nécessaire pour l'entier accomplissement des desseins que sa miséricorde a sur vous. Voilà pour vous mes souhaits de bonne année ; et s'ils sont exaucés, l'expérience vous apprendra que je ne pouvais pas vous choisir de meilleures étrennes. Faites les mêmes vœux pour moi, et accompagnez-les de ferventes prières ; vous acquitterez la dette que vous croyez avoir contractée envers moi ; quoique au fond vous ne me deviez rien, mais tout à l'unique auteur de tout bien, qui, sans aucun mérite de votre part, vous a discernée entre dix mille pour vous combler de ses grâces. »

La sûreté de la direction du P. Ronsin inspirait aux personnes qui étaient en rapport avec lui une confiance que ni le temps ni les distances n'étaient capables d'altérer. On rapporte qu'un père de famille chrétien entreprit un très-long voyage pour conduire à Toulouse son jeune fils, âgé de sept ans. Il voulait que la première confession de cet enfant fût faite au P. Ronsin, afin, disait-il, qu'il ne perdît jamais le souvenir des conseils du saint homme, directeur de toute sa famille.

Lorsque le cardinal de Rohan, archevêque de Besançon, dont le P. Ronsin avait autrefois dirigé la conscience, fut attaqué tout à coup de la maladie qui l'enleva en si peu de temps à l'Église et à la France, le plus ardent de ses vœux était de se voir assisté et consolé dans ce dernier combat par son ancien confesseur. La Providence voulut bien exaucer ce désir et procurer à l'un et à l'autre cette consolation : le Père arriva auprès de l'illustre malade quelques instants avant qu'il entrât en agonie, et ne le quitta que quand il eut cessé de vivre.

Au moment où, en 1830, le P. Ronsin fut obligé de s'éloigner de Paris, des amis dévoués cherchèrent à l'attirer en Bretagne, et demandèrent pour lui à Mgr de Poulpiquet, évêque de Quimper, l'autorisation de dire la messe dans l'intérieur du château où il était désiré : « Oui, répondit le prélat, cette autorisation et tous les pouvoirs que je puis donner sont acquis d'avance au vénérable P. Ronsin, et je regarderai sa présence dans mon diocèse comme une bénédiction. »

On a remarqué que depuis son séjour à Toulouse, les sacrements ont été plus assidûment fréquentés, et qu'à cet égard un changement notable s'était manifesté dans la ville, dans le diocèse et dans les diocèses voisins. Ces heureux résultats ont été attribués à l'esprit de mansuétude du P. Ronsin, à sa prudente discrétion, à la haute réputation de piété et de sagesse dont il jouissait auprès du clergé et des fidèles, et surtout à la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, qu'il s'efforça de propager partout et toujours avec une ardeur constante.

Il s'était affectionné à cette dévotion dès l'époque où il

avait commencé de se donner parfaitement à Dieu, et il était entré dans une confrérie du Sacré-Cœur, établie à Soissons, chez les religieuses Minimes. « Depuis lors, écrit-il lui-même, je ne pensai plus qu'à faire connaître, aimer et glorifier le Sacré-Cœur de Jésus par tous les moyens qui étaient en mon pouvoir. Mais ce zèle que Dieu m'inspirait dans son infinie bonté devint plus ardent et plus efficace par une consécration spéciale et par un vœu que je fis aux SS. Cœurs de Jésus et de Marie, lors de mon entrée chez les Pères de la Foi en 1803 [1]. »

[1] Une circonstance extraordinaire, pour ne pas dire miraculeuse, augmenta encore, s'il était possible, la dévotion du P. Ronsin envers ces sacrés Cœurs : le fait se passa pendant le troisième siége de Soissons, lors de l'invasion de 1814. Voici comment le Père le raconta lui-même dans une lettre, écrite le 4 mai de cette année, à madame Delacroix, religieuse du Sacré-Cœur :

« Il faut que je vous raconte un petit événement qui a eu lieu lors du troisième siége de notre ville. Une certaine nuit que nos amis du dehors s'amusèrent à faire pleuvoir sur nous une grêle d'obus, ces dames étaient enfermées avec madame L. dans sa chambre à coucher, où elles priaient avec encore plus de ferveur que de frayeur (et c'est beaucoup dire). Les gens de la maison étaient à la cave, où la bonne dame n'avait point voulu descendre, parce qu'elle s'était trouvée fort incommodée du séjour qu'elle y avait fait depuis quelques jours. Vers minuit (c'était la nuit du 24 au 25 mars) Remi, son cuisinier, entra dans sa chambre et l'engagea à en sortir pour passer à la cuisine. On se rendit à son avis. Dix minutes après, un obus enflammé perce le toit du grenier, le mur de la cheminée tombe, roule et éclate dans la chambre, avec un fracas qui ne se peut comparer qu'au dégât qu'il y causa. Meubles, lit, fauteuil, volets, chambranle de marbre, jusqu'à la plaque de la cheminée et aux chenets, tout vole en éclats, à la réserve de deux beaux tableaux suspendus à la cheminée, représentant les sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Je puis attester, pour l'avoir vu de mes deux yeux, ainsi que nombre d'autres personnes, entre autres monseigneur et M. le curé, que les deux tableaux demeurè-

Le P. Ronsin ne cessa, en effet, de répandre la dévotion au Sacré-Cœur. C'était comme son affaire principale, son œuvre de tous les jours, de tous les moments, la fin unique de ses pensées, de ses paroles, de ses prières, de ses mortifications et de ses travaux. A Périgueux, en 1828, pendant le carême qu'il y prêcha, il inspira à l'évêque de faire un vœu de consécration au Sacré-Cœur, d'établir la confrérie dans sa cathédrale et dans les principales villes de son diocèse.

A Metz, à Besançon, il usa de son influence sur les évêques dans le même but. Plus tard, il travailla avec ardeur pour hâter la consécration de la France à ce divin Cœur, et il obtint de beaucoup d'évêques qu'ils fissent au moins la consécration partielle de leurs diocèses. « Vraiment, disait-il, quand on a commencé cette noble et sainte entreprise, on ne peut plus s'arrêter : on se sent poussé, attiré, entraîné, enchaîné à l'œuvre : on éprouve l'effet de cette prière du cantique : *Attirez-moi après vous, et nous courrons à l'odeur de vos parfums.* Et quel parfum que

rent parfaitement intacts au milieu de ce monceau de débris : pas la moindre égratignure, la moindre tache ou noircissure, pas même de poussière, les verres entiers, tandis que toutes les vitres, je ne dis pas de la chambre, mais des appartements voisins, étaient en mille pièces. Maintenant, si vous vous rappelez que votre bonne marraine, par son zèle et ses largesses, a contribué plus que personne à la restauration du culte de ces sacrés Cœurs, qu'en conclurez-vous, sinon que ce culte est infiniment agréable à Dieu, puisqu'il l'a témoigné par un événement dont les circonstances, pour ne rien dire de trop, tiennent un peu du miracle? Publiez ceci à la gloire de l'adorable Cœur de Jésus et du tout aimable Cœur de son immaculée Mère, et conservez ma lettre pour perpétuer le souvenir de ce prodige. »

celui qu'exhalent le tout aimable Cœur de Jésus et le très-pur Cœur de Marie ! » Il ajoutait que, pour lui, il se reconnaissait redevable de *grâces sans nombre et sans mesure à cette touchante et salutaire dévotion.*

Pour frapper plus vivement les yeux de ceux qui s'approchaient de son confessionnal dans la chapelle de la résidence de Toulouse, il avait fait richement décorer l'autel du Sacré-Cœur, voisin du lieu où il confessait. Au-dessus de cet autel on voyait un beau tableau du Sacré-Cœur, offrande d'une personne en qui il avait développé sa dévotion chérie.

Le P. Ronsin était convaincu que cette dévotion était le remède efficace aux maux horribles qui travaillent la société ; qu'en particulier elle était et serait tôt ou tard le salut de la France ; et il fit adopter cet espoir à une multitude de personnes pieuses qu'il dirigeait. Aussi voulait-il qu'en toute circonstance on recourût au Cœur adorable de Notre-Seigneur.

Parmi les industries qu'il mit en œuvre pour ranimer la piété des fidèles envers ce Cœur sacré, nous devons signaler la publication d'un opuscule intitulé : *Instruction abrégée sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.* Cet opuscule, qui respire la plus tendre piété, parut d'abord avec l'approbation de Son Éminence le cardinal Talleyrand de Périgord, alors archevêque de Paris ; et il s'en est fait depuis une multitude d'éditions.

Le P. Ronsin touchait à sa dernière heure qu'il s'occupait encore des moyens de répandre cet ouvrage. A sa sollicitation et avec le concours de quelques âmes pieuses qu'il intéressa à cette bonne œuvre, on en tira une édition

à vingt mille exemplaires, afin de pouvoir les céder au plus bas prix, de sorte qu'il emporta dans la tombe la consolation d'avoir travaillé jusqu'à la fin de sa vie à propager son culte de prédilection.

Ajoutons encore que, pendant plus de sept à huit ans, il rédigea, fit imprimer et répandit dans toutes les parties de la France un nombre incalculable de formules de neuvaines, de quarantaines, avec indication de prières, de jeûnes, de communions, pour l'Église, pour la France, pour la Compagnie de Jésus, et le plus souvent pour demander à Dieu le bienfait de la liberté d'enseignement. « Pour moi, écrit la personne qui nous a transmis ces détails, je suis convaincu que si nous avons le bonheur de l'avoir obtenue, du moins en partie, nous le devons surtout aux prières de ce bon Père, et à celle dont il a suggéré la pensée. »

Cependant le vertueux vieillard se sentait miner insensiblement par une maladie de langueur. Il vit arriver avec calme le moment de la délivrance : « Depuis trois ans environ, écrivait-il le 20 septembre 1846, mon âge avancé, soixante-seize ans, le dépérissement sensible et progressif de mes forces jusqu'à l'épuisement total et une espèce d'anéantissement m'annoncent que la mort avance à grands pas. J'accueillis cette pensée sans trouble et même avec une joie intérieure fondée sur la confiance en la divine miséricorde. Déjà, l'année dernière, j'avais fait une retraite sur la préparation à la mort, et cette année-ci, sur l'amour de la croix et des souffrances, qui prépare efficacement à une mort précieuse devant le Seigneur, je fus frappé d'un passage des Psaumes de David qui se présenta à mon esprit, sans préméditation, et surtout de l'interprétation et

de l'application que je m'en fis à moi-même dans une union plus étoite au Cœur de Jésus. (Texte) *Unam petii à Domino ; hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ*[1]. (Paraphrase.) *Unam petii à Domino; hanc requiram, ut inhabitem in Corde Jesu pro me ex amore crucifixi, ut cum ipso vivam, cum ipso moriar, et tandem per ipsum, cum ipso vivere merear in sæcula sæculorum*[2]. Cette interprétation du verset du Psaume, toujours depuis présente à mon esprit, m'a singulièrement consolé. Elle a répandu dans mon âme une paix plus profonde, un plus vif désir et une plus ferme espérance du bonheur du ciel, qui va presque jusqu'à la sécurité... O tout aimable Cœur de Jésus ! vous avez été mon berceau au jour de ma naissance spirituelle, ma demeure habituelle jusqu'à ce jour. Puissiez-vous être, comme je l'espère de votre bonté miséricordieuse, mon tombeau à la mort et le lieu de mon repos dans le séjour de l'éternité bienheureuse. *Amen, amen, fiat, fiat.* »

Dieu voulut achever de purifier la vertu de son serviteur par une longue et cruelle agonie. Il supporta cette épreuve avec une sérénité angélique et en véritable amant de la croix. On peut dire de lui qu'il a aimé et servi jusqu'à la fin celui qu'il avait tant aimé et si généreusement servi pendant sa vie. Ne pouvant plus lui consacrer ses travaux

[1] J'ai demandé au Seigneur une seule chose ; je ne cesserai de la demander : celle d'habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie. (Ps. XXVI, 6.)

[2] J'ai demandé au Seigneur une seule chose ; je ne cesserai de la demander : celle d'habiter dans le Cœur de Jésus, crucifié par amour pour moi ; afin de vivre avec lui, de mourir avec lui et enfin de mériter de vivre par lui et avec lui dans les siècles des siècles.

(quoiqu'il ait encore entendu une ou deux confessions la veille ou le matin même du jour où il reçut les derniers sacrements), il n'a cessé de lui offrir ses souffrances avec une patience, une résignation, un calme, et même avec une joie vraiment céleste : « Oh ! qu'il est bon ! qu'il est doux ! disait-il, de pouvoir transformer ses petites peines en mérites et ses maux en biens, en les unissant, en les offrant au Sacré-Cœur de Jésus. » Quand ses douleurs devenaient plus vives et plus aiguës, on le vit plusieurs fois se courber par suite de la violence du mal, mais sans proférer la moindre parole de plainte, jeter les yeux sur un tableau de Notre-Seigneur montrant son Cœur, sourire doucement, puis prendre son bréviaire et en lire quelques lignes avec une ferveur admirable. Il a aussi exprimé souvent combien il était heureux de souffrir un peu pour le salut des âmes. Cette dernière pensée, celle du Sacré-Cœur et de la sainte communion qu'il avait le bonheur de recevoir tous les jours, ne l'ont guère quitté pendant sa maladie, même dans les moments où il paraissait comme en proie à une sorte de demi-délire : alors encore pour le ranimer, il suffisait de prononcer devant lui le nom du Sacré-Cœur de Jésus; et ses lèvres, presque glacées par la mort, ne cessaient de le redire. Durant quelques jours d'une fièvre ardente qui ont précédé et peut-être déterminé a maladie dont il est mort, il s'échappait parfois de sa chambre et cherchait à sortir de la maison, en disant qu'il voulait aller à Rome, qu'on ne pouvait lui en refuser la permission, afin de rappeler au Souverain Pontife que la dévotion au Sacré-Cœur sauverait le monde entier, si une nouvelle bulle, de nouvelles faveurs émanées du Saint-

Siége fixaient de nouveau et plus particulièrement l'attention des fidèles sur les trésors de grâces renfermés dans ce divin Cœur.

C'est dans ces sentiments de la plus tendre piété qu'il rendit son âme à Dieu, le 4 novembre 1846, la soixante-seizième année de son âge et la trente-deuxième depuis son entrée dans la Compagnie dont il était profès des quatre vœux depuis le 15 août 1824.

Voici en quels termes le *Réveil du Midi* annonçait à ses lecteurs la perte que venaient de faire la ville de Toulouse et la Compagnie de Jésus : « Le R. P. Ronsin a succombé avant-hier à une longue et douloureuse maladie. Sa belle âme s'est envolée vers les cieux après avoir fourni sur la terre une carrière pleine de mérites, de zèle et de dévouement à la foi. Malgré les horribles souffrances qu'il endurait, son courage ne l'a jamais abandonné, et jusqu'à son heure suprême, il n'a cessé d'offrir le saint sacrifice de la messe et de prier pour les ennemis de la religion. La droiture de son esprit et son érudition profonde lui avaient conquis une haute renommée, un rang élevé parmi les religieux de son Ordre, et une confiance sans bornes de la part de tout ce qu'il y avait de distingué parmi les fidèles, heureux d'aller puiser dans son expérience et dans son cœur des conseils de sagesse et de prudence. Les larmes de la foule qui a accompagné ce vénérable Père à sa dernière demeure ont prouvé que la perte que l'Église venait de faire était grande pour elle, et bien cruelle aussi pour le cœur de ses enfants. »

Pour achever de faire connaître le P. Ronsin, disons en finissant que la prudence surnaturelle et les saintes in-

dustries de son zèle n'expliqueraient pas complétement les succès de son ministère, si on n'y ajoutait l'efficacité qu'obtenaient à ses travaux apostoliques son esprit de mortification et son union avec Dieu.

Tant que sa santé le lui permit, il pratiqua habituellement des austérités telles que plus d'une fois on dut en modérer les pieux excès. Mais sa qualité de supérieur, lorsqu'il en remplissait les fonctions, lui laissant plus de liberté, il exerçait alors sur lui-même des rigueurs plus admirables qu'imitables. On nous a rapporté aussi qu'accablé par la fatigue, il était quelquefois tourmenté par le sommeil dans les longues séances qu'il faisait le soir au confessionnal. Un de ses pénitents, qui s'en aperçut, lui demanda un jour comment il pouvait triompher des importunités de cet ennemi ? Il ouvrit alors la main gauche, et montrant à son ami un petit crucifix, il lui dit : *Quand le sommeil vient à se faire sentir, je serre fortement ce crucifix, et le sommeil passe.*

Quant à son union avec Dieu, elle était intime et continuelle. Je ne sais s'il donnait aux exercices de piété beaucoup plus de temps que ses devoirs et ses règles ne l'exigeaient : ses occupations incessantes ne pouvaient guère le lui permettre. Mais plein du feu sacré qu'il entretenait et accroissait chaque jour dans la méditation, la récitation de l'office divin, la célébration des saints mystères, etc., il faisait de toutes ses actions autant d'exercices de piété ; et toujours sous l'impression de la crainte et de l'amour de Notre-Seigneur, il éprouvait la vérité de cette promesse : *Voluntatem timentium se faciet :* Il fera la volonté de ceux qui le craignent. (Ps. 144, 19).

Ces dons surnaturels auxquels nous attribuons avant tout les fruits de salut que le P. Ronsin produisait dans les âmes ne doivent pas faire supposer dans l'homme de Dieu l'absence des autres qualités que donne la nature, et que le travail et l'éducation perfectionnent. Son extérieur était agréable, et son esprit avait été cultivé par de fortes études. Il était bon littérateur ; et nous avons vu qu'il avait professé la rhétorique. Son caractère et sa constitution ne le rendaient pas propre aux grands effets de l'éloquence ; mais il parlait et écrivait avec une grande pureté de langage, et l'onction de sa parole tenait lieu dans ses discours des mouvements oratoires. Soumis en tout à la direction de la raison et de la grâce, libre de tout désir d'obtenir les applaudissements des hommes, il ne forçait point son talent : c'était assez pour lui de se dévouer avec toute l'énergie de son âme à la plus grande gloire de Dieu et du Sacré-Cœur de Jésus. C'est là le secret de ses succès. Il n'avait pas le don d'improviser ; mais on ne s'en apercevait pas, tant il était exact à préparer ce qu'il avait à dire.

Dans ses rapports extérieurs, on était frappé et charmé de sa modestie parfaite, exempte de tout embarras et de l'ombre même de l'affectation. Il était toujours maître de lui-même et de ses mouvements. La multitude, la continuité de ses occupations, ne lui ôtaient rien de sa liberté d'esprit, et n'altéraient point l'égalité de son caractère. Il était actif, jamais empressé. Il ne pouvait souvent donner que peu d'instants à ceux qui avaient à traiter avec lui ; ils ne s'aperçurent jamais que leurs visites le dérangeassent, et il les renvoyait toujours satisfaits, et avec la convic-

tion qu'il avait été bien aise de les voir. Il savait prendre avec chacun le ton et le langage qui leur allaient : les bonnes œuvres auxquelles il se livrait étaient de bien des genres différents : partout et toujours il était à la hauteur de ses devoirs ; partout et toujours au niveau des personnes qui s'entretenaient avec lui.

APPENDICE

Sur la Congrégation de la Sainte-Vierge, fondée à Paris par le P. Delpuits et dirigée plus tard par le P. Ronsin [1].

Le but unique de la Congrégation, était de former de sincères chrétiens parmi les classes instruites de la société.

Tandis qu'au dehors on ne parlait que des intrigues qui s'y complotaient, les réunions étaient exclusivement consacrées aux pratiques les plus simples de la piété chrétienne. On commençait par lire la vie des saints ; puis le directeur récitait les prières d'usage, et, après avoir donné quelques avis, annoncé l'approche de quelques fêtes, on fait part de nouvelles édifiantes, il célébrait les divins mystères, pendant lesquels un grand

[1] Ce travail nous a été adressé, il y a déjà quelque temps, par un ancien congréganiste du P. Ronsin. Pénétré du plus tendre attachement pour l'Association religieuse dont il était membre, et pour celui qui l'a dirigée avec tant de sagesse, il s'est fait un devoir de leur payer ce tribut de pieuse reconnaissance.

nombre s'approchait de la sainte table. La messe était suivie d'une instruction simple et solide, d'où toute allusion étrangère aux matières religieuses était toujours soigneusement bannie. Il se trouvait, il est vrai, dans les réunions plusieurs personnages politiques, quelques-uns très-haut placés ; mais il était entendu, et eux-mêmes le faisaient assez paraître, qu'ils n'étaient là que comme personnes privées et à titre de chrétiens. Des liaisons d'estime, de confiance et de haut patronage ont pu se former par suite de ces rapports tout de charité et religion ; c'était une conséquence accidentelle et inévitable de l'institution elle-même, comme elle l'est de toute autre institution où les autres associés se réunissent dans un but quelconque, mais l'objet réel et réellement poursuivi et obtenu était tout autre : c'était uniquement de s'encourager mutuellement sous la protection de Marie, et au moyen des sacrements, des instructions, et des bons exemples, à s'acquitter exactement des devoirs religieux.

Fidèle à poursuivre ce but et à s'y borner, le P. Ronsin tenait à conserver à l'Association le caractère laïque qu'elle avait eu depuis son origine. Encouragée et honorée par l'approbation et le patronage des Évêques et des membres les plus distingués du clergé de Paris et des départements, elle aurait vu la liste de ses membres (ordinairement de 400) s'accroître au delà de toute mesure, si toutes les demandes d'admission présentées par des ecclésiastiques pieux et zélés avaient été accueillies. Elle ne l'étaient que dans les cas extraordinaires, où les exceptions pouvaient contribuer à favoriser l'objet spécial de l'œuvre. Le directeur avait souvent à lutter contre des instances appuyées sur de hautes autorités et sur des titres recommandables. Il restait inflexible, se contentant d'employer les industries de sa charité à faire agréer ses refus.

La grande majorité des membres se composait de laïques engagés dans quelque profession honorable, ou qui s'y destinaient. De temps en temps néanmoins, quelque jeune homme indécis sur le choix d'un état de vie, ou encore au début de sa carrière, après s'être exercé dans l'Association à la pratique des devoirs religieux, venait à découvrir que Dieu demandait de lui quelque chose de plus que le dévouement du chrétien ordinaire. Dans ce cas il pouvait toujours se rendre, et rendre à l'Association elle-même et à son sage directeur, ce témoignage d'un grand poids pour assurer la paix et la solidité de sa résolution, qu'aucune influence étrangère à l'appel de la grâce n'avait provoqué ou déterminé son choix. Dans les exhortations publiques, comme dans les entretiens particuliers, tout se bornait à une chaleureuse invitation à la pratique ouverte et courageuse des devoirs du chrétien ; mais pas la moindre tendance à entraîner hors des voies communes de la société séculière. Si quelques associés se déterminèrent les uns à s'enrôler dans la milice du clergé, d'autres, en plus petit nombre, à se joindre à quelqu'un des ordres religieux qui s'établissaient en France, ils cessaient, de fréquenter les assemblées, sans renoncer à leur affiliation. Une fois l'année seulement, ceux qui se trouvaient au séminaire de Saint-Sulpice, soit à Paris, soit à Issy, étaient invités à une réunion ; et MM. les directeurs, toujours amis bienveillants de l'œuvre, se prêtaient volontiers à cette fête de famille. Elle avait lieu le dimanche où l'on célébrait à Paris la solennité du Sacré-Cœur de Jésus. Dans cette occasion, et c'était la seule, on dérogeait aux usages établis et à la simplicité un peu sévère des réunions. Une musique de bon goût et des chants pieux accompagnaient la célébration des saints mystères : les séminaristes étaient présents en habit de chœur, et quelques-uns assistaient le prêtre à l'autel.

La chapelle était tendue de riches draperies, et ornée avec

autant de magnificence que le local le permettait ; quiconque a compris le sentiment religieux, se fera aisément une idée de la joie douce et profonde que causait cette entrevue rapide et fugitive, entre des amis d'autant plus unis entre eux, que, souvent étrangers les uns aux autres sous tous les autres rapports, ils n'avaient pour lien d'union que celui de la charité : *Cor unum et anima una*, c'était la devise de leur Association.

Les membres laïques étaient heureux et fiers de revoir au milieu d'eux des frères qui n'étaient sortis de leurs rangs que pour se dévouer d'une manière plus parfaite à la mission sacrée que tous regardaient comme la leur, et plusieurs regrettaient de n'avoir pas été appelés à faire le même sacrifice. Les jeunes lévites ne rapportaient de ces réunions aucune pensée qui pût les troubler dans le silence et la solitude de leurs études et de leurs saints exercices : ils en revenaient au contraire plus pieux, plus forts, et remplis de la joie pure et vivifiante que leur inspirait le souvenir des grâces qu'ils avaient reçues dans ce sanctuaire, et sous la bénigne influence de la Vierge Mère.

Nous ne résistons pas au désir de mentionner ici brièvement un fait qui fut remarqué dans le temps, et qui méritait de l'être. Au printemps de 1819, pendant la neuvaine préparatoire à la fête de la Pentecôte, eut lieu la translation des reliques de saint Denis. Soustraites pendant la révolution au vandalisme impie de l'époque, elles étaient restées jusque-là déposées provisoirement dans l'abbaye voisine de la basilique. Il fut résolu de les replacer dans un lieu plus honorable et plus accessible à la piété des fidèles, et d'en prendre occasion pour faire une protestation publique contre les outrages commis envers l'apôtre et le saint protecteur de la France. Si le gouvernement d'alors, retenu par des considérations politiques, ne jugea pas à propos de donner à la solennité un concours

extérieur qui en eût fait un acte de réparation nationale, il la favorisa néanmoins, et donna des ordres pour qu'elle fût accompagnée d'une magnificence toute royale. Le cardinal de Périgord, archevêque de Paris, voulut de son côté que rien ne manquât de ce qui pouvait en rehausser l'éclat. Des cardinaux, des évêques, un clergé nombreux furent invités. Le discours fut prononcé par Mgr de Boulogne, évêque de Troyes.

Quelques semaines auparavant, le directeur de la Congrégation, en annonçant la cérémonie, avait exprimé aux associés le désir manifesté par Son Éminence, qu'ils s'y rendissent en grand nombre et disposés à recevoir la sainte communion. Ils répondirent à son appel; et au jour fixé,— quoique la cérémonie eût commencé tard, et se fût prolongée bien au-delà du milieu du jour,— on vit, au moment de la communion, 60 ou 80 hommes, se lever, s'avancer dans le sanctuaire, et s'agenouiller à la sainte table. (Ceux qui n'avaient pu prolonger aussi longtemps leur jeûne, avaient communié à d'autres messes.) Un spectacle si peu attendu attira tous les regards et causa une émotion visible dans toute l'assemblée.

L'objet immédiat et direct de l'institution était de procurer à ses membres, la plupart jeunes encore à l'époque de leur admission, les moyens de défendre leur foi, leurs mœurs et leur piété contre les dangers de leur âge et les entraînements des plaisirs et des mauvais exemples. — Les œuvres de zèle étaient bien la conséquence naturelle, et pour ainsi dire nécessaire, de l'esprit de foi de l'Association; mais elles n'étaient qu'une conséquence, et ne figuraient qu'en deuxième ligne dans le choix des pratiques mises en usage. Nous ne sommes pas assez renseignés sur les origines de l'œuvre, alors que le P. Delpuits en forma le noyau, pour affirmer que la pratique des bonnes œuvres eût déjà pris une forme régulière. Nous pensons qu'elle était dès lors en honneur, mais restreinte dans

les limites étroites où la difficulté des temps l'obligeait à se renfermer. Ce qui est certain, c'est que les bonnes œuvres se trouvaient complétement organisées et en plein exercice, à l'époque où l'abbé Legris-Duval était à la tête de la Congrégation. Ce sage et zélé directeur avait parfaitement compris quel devait être l'esprit de la société à laquelle il présidait, et avait été frappé de la distinction que nous avons indiquée entre ce qui était l'objet principal et direct, d'avec ce qui n'en devait être qu'un résultat et un accessoire. Il avait donc jugé qu'il devait y avoir deux sociétés distinctes, quoique intimement unies, l'une ayant pour but de former de bons et généreux chrétiens, et l'autre de les exercer au zèle pour le salut de leurs frères. En conséquence, il adjoignit à la *Congrégation de la très-sainte Vierge* la *Société des Bonnes-Œuvres.*

Un autre motif l'engagea à opérer cette séparation. Assurément le plus grand nombre des membres de la Congrégation prenaient part à quelqu'une des industries de charité adoptées par l'Association ; plusieurs cependant, à raison de leurs occupations et des circonstances où ils se trouvaient, ne pouvaient y coopérer d'une manière active. D'autres au contraire, chrétiens fervents, mais que des motifs du même genre empêchaient de s'unir à la Congrégation, étaient disposés à consacrer quelque portion de leur loisir à soulager les nécessités spirituelles ou corporelles de leur prochain.— Il est vrai de dire néanmoins que la Société des Bonnes-Œuvres se recrutait en très-grande majorité parmi les membres de la Congrégation et c'est pourquoi nous n'avons pas jugé étranger à notre sujet les détails que nous donnons ici.

Ces motifs et quelques autres d'un genre différent firent penser à l'abbé Legris-Duval, au moment où, avec l'autorisation de Mgr l'Archevêque, il remit la Congrégation entre les mains des PP. de la Compagnie de Jésus, que, pour le plus grand bien

des deux Associations, jusque-là dirigées par le même Père, chacune devait avoir un directeur spécial. Il crut que la Société des Bonnes-Œuvres s'occupant de devoirs extérieurs, qui la mettaient fréquemment en rapport avec l'autorité ecclésiastique, il convenait qu'elle fût administrée par un ecclésiastique séculier, nommé directement par l'ordinaire; en conséquence il continua de la diriger. — Mais comme un accord parfait, fruit de l'unité et de la pureté de leurs intentions, régnait entre les directeurs, ainsi qu'entre les Associations, tout marcha comme à l'ordinaire et avec la plus grande harmonie, jusqu'à la crise de 1830, qui mit un terme à l'existence de la Congrégation. Je ne sais ce qui advint alors à la Société des Bonnes-Œuvres, et si elle survécut à la Société mère, dont elle était sortie, et qui jusqu'alors l'avait alimentée. Quelques années auparavant, vers 1818 ou 1819, il avait surgi une autre Société, formée principalement, mais non exclusivement, des membres des deux autres, dont elle différait, non dans le but final, qui était toujours le triomphe de la foi dans les âmes, mais dans le but immédiat et les moyens employés. Son nom, la Société des Bonnes-Lettres, indique assez l'objet direct que les fondateurs avaient en vue. Les conditions d'admission étaient beaucoup plus larges que celles de la Congrégation. On n'exigeait pas que le récipiendaire pratiquât ses devoirs religieux, ni même qu'il eût la foi. Il suffisait qu'il parût sincère dans ses doutes et qu'il fût disposé à les éclaircir. On voulait par là fournir à un grand nombre de jeunes gens égarés dans les voies de l'irréligion par le malheur de leur éducation, ou d'une mauvaise influence, l'occasion de voir et d'examiner les preuves de la religion catholique. De cette Société est sortie, dit-on, quelques années plus tard, l'Association beaucoup plus connue et si respectable des conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Pour revenir à la Congrégation et à la Société des Bonnes-

Œuvres, la mort de l'abbé Legris-Duval en 1819 fut vivement sentie par les deux Sociétés qu'il avait dirigées avec tant de zèle et de succès. Ses obsèques, honorées du concours d'hommes appartenant à toutes les classes de la société, montrèrent au grand jour l'estime et la vénération dont avait été entouré ce prêtre, si humble, si pieux, si compatissant pour les misères de ses frères. Des hommes de la cour, des magistrats, des jeunes gens qu'il avait formés à la pratique de la piété et du zèle, étaient côte à côte avec les petits Savoyards dont il avait été le père. Le cortége des riches et des pauvres accompagna ses restes mortels depuis l'hôtel du duc de Doudeauville, où il occupait dans la maison du concierge une petite chambre, remarquable seulement par l'extrême simplicité de son ameublement, jusqu'à l'église des Carmes, où le gouvernement avait permis qu'ils fussent déposés. C'est dans cette église, qu'en 1814 il avait prêché l'anniversaire des journées des 2 et 3 septembre.

L'archevêque de Paris nomma pour le remplacer, comme directeur de la Société des Bonnes-Œuvres, M. l'abbé Desjardins, alors vicaire général, le même qui, étant curé des Missions-Étrangères, avait accueilli avec tant d'empressement et de charité la Congrégation de la Très-Sainte-Vierge. Les deux Sociétés continuèrent à être unies et à combiner leurs efforts pour la sanctification des associés et pour les œuvres de zèle. L'organisation et les règles données par l'abbé Legris-Duval y furent religieusement observées.

La Société embrassait dans Paris trois genres principaux de bonnes œuvres : celle des hôpitaux, celle des prisons et celle des petits Savoyards. Chacune d'elles avait son président particulier; il assignait à chaque associé le poste qu'il devait occuper, et veillait à l'observation des règlements. Il y avait de plus un président général; sa fonction était de pourvoir aux nécessités communes, d'exercer sur les trois branches une au-

torité toute fraternelle qui, sans entraver, soutenait et animait le zèle des présidents particuliers et de leurs collaborateurs. Ils ne se voyaient guère que dans les moments destinés aux exercices de la piété et du zèle, et néanmoins, grâce au lien de leur foi commune, ils formaient l'union la plus compacte et la plus intime, toute dirigée vers leur propre sanctification et la pratique de leurs œuvres. On ne pouvait se trouver au milieu d'eux sans penser au modèle tracé par saint François de Sales de l'homme du monde et du chrétien. — Tous les six mois ou tous les ans, on tenait une assemblée générale de toute la Société ; c'était dans le local même des réunions de la Congrégation. Le directeur y présidait. On faisait un rapport sur l'état général de la Société, des trois branches qui la composaient, et des résultats obtenus depuis la dernière assemblée.

L'œuvre des hôpitaux fut établie la première. Elle date des temps difficiles où, après le régime de la terreur, le P. Delpuits avait formé le petit noyau qui, germant dans l'ombre et le mystère, s'était successivement développé et avait fini par produire un grand arbre. Sous la direction de l'abbé Legris-Duval, cette œuvre prit plus d'extension et se livra plus ouvertement aux industries de son zèle pour le soulagement spirituel et temporel des pauvres malades dans les hôpitaux. Avec l'autorisation de l'administration, chaque associé se rendait à certains jours de la semaine, et aux heures convenues, dans les salles d'hommes qui lui avaient été désignées, et après avoir fait à haute voix une lecture pieuse ou une courte allocution, il parcourait les lits des malades, et suivant leur état et leurs besoins les encourageait à supporter leurs souffrances ou à se préparer à la mort.

L'œuvre dite des Petits-Savoyards, fondée avant la révolution par l'abbé de Pont-Briand, dut surtout à l'abbé D. B. A.

Salignac de Fénelon son développement et sa prospérité. Il mérita, par ses vertus et par sa charité aussi ardente que pure et désintéressée, d'être une des victimes de la terreur. (*Dictionnaire hist. de Feller*. Besançon, 1852.) Les Savoyards réclamèrent en vain leur Père et leur unique appui. Il fut traduit au tribunal révolutionnaire et condamné à mort le 7 juillet 1794, à l'âge de quatre-vingts ans. Placé sur la charrette qui devait le conduire à l'échafaud, il ne cessa d'exhorter, de consoler ses compagnons d'infortune jusqu'au lieu du supplice, où il prononça sur eux les paroles de l'absolution; et l'on remarqua que le bourreau lui-même, pénétré tout à coup d'un respect involontaire, s'inclina devant ce saint prêtre, comme s'il désirait être absous du crime dont il allait être l'instrument. L'éloge de ce respectable ecclésiastique est consigné dans les *Annales philosophiques, morales et littéraires*, t. VIII. Paris, 1800.

L'œuvre des Petits-Savoyards, dont le but est de s'occuper des besoins du corps et de l'âme des enfants amenés à Paris, surtout de la Savoie et de l'Auvergne, pour ramoner les cheminées, cessa d'exister, on le conçoit, à la mort de son vénérable directeur. Elle fut reprise à la Restauration et rétablie sur une très-large échelle par le digne abbé Legris-Duval, dont le caractère, la douceur et la piété rappelaient à ceux qui l'avaient connu l'abbé Salignac de Fénelon. Dans plusieurs quartiers de la capitale, on établit des catéchismes où les enfants se réunissaient tous les dimanches. La plupart ne savaient pas lire; il fallait leur enseigner de vive voix leurs prières et les principes de la doctrine chrétienne. On leur procurait les moyens de remplir leurs devoirs religieux. Pour les engager à être ponctuels, et aussi pour que la charité s'étendît à tous leurs besoins, après chaque réunion on leur distribuait des bons de pain. Vers la fin de l'année, on préparait à la première Com-

munion ceux qui ne l'avaient pas faite. Elle se faisait dans l'église des Missions-Étrangères qui, sous la direction de l'abbé de Fénelon, avait été le berceau de la sainte œuvre. Ce jour-là, on les retenait toute la journée. On les avait pourvus d'avance d'habits décents, et on prenait les mesures nécessaires pour que l'interruption de leurs travaux ne les privât pas de leur salaire et ne mécontentât pas les maîtres. Les associés qui avaient instruit et préparé ces pauvres enfants passaient la journée avec eux, et les conduisaient à l'office du matin et à celui du soir. A l'heure du dîner, ils les faisaient asseoir à une table qui devait paraître somptueuse aux jeunes convives, et ils s'estimaient heureux de les servir eux-mêmes. Parmi les zélés chrétiens qui se consacraient ainsi à l'instruction et au service des petits Savoyards, on voyait des hommes placés aux premiers rangs de la société, des magistrats, des administrateurs, qui ne croyaient déshonorer ni leurs personnes ni leurs hautes fonctions publiques en manifestant leur amour pour les pauvres et leur zèle pour la gloire de Dieu (1).

[1] Cette œuvre existe encore aujourd'hui, et continue à produire des fruits de salut, sous le nom d'*OEuvre des ramoneurs*. Le nom a changé, parce que maintenant tous les enfants sont Auvergnats. Depuis que M. Barran, ancien supérieur du séminaire des Missions-Étrangères, avait cessé de s'en occuper, elle languissait un peu, et le nombre des premières communions avait notablement diminué. Mais en 1851, quelques membres de la conférence de Saint-Vincent de Paul de Saint-Dominique des Carmes la reprirent et lui donnèrent une nouvelle vie. Voici quelques détails intéressants sur cette œuvre :

Vers le commencement du mois de novembre, tous les ramoneurs que l'on rencontre dans les rues, ou que l'on va chercher dans leurs logements, sont invités à venir aux catéchismes qui se font le soir, deux ou trois fois par semaine. Chaque membre de l'œuvre prend cinq ou six enfants, auxquels il apprend d'abord leurs prières, puis la lettre du catéchisme, la plupart ne sachant pas lire. Après une heure environ de ce catéchisme, un des membres résume ce qu'on

L'œuvre des prisons s'occupa d'abord de donner des consolations spirituelles et des secours aux prisonniers. L'état misérable des jeunes gens, et quelquefois des enfants renfermés et confondus pêle-mêle avec les malfaiteurs avancés en âge et consommés dans le crime, excita surtout sa sollicitude. Elle obtint d'abord pour les premiers qu'ils fussent séparés des autres. Mais, comme cette séparation ne pouvait jamais être complète ni suffisante dans les prisons communes, l'administration, témoin de l'amélioration déjà obtenue par la Société dans l'état moral des condamnés, se prêta à établir une maison spéciale pour les jeunes détenus ; elle porta même si loin sa confiance dans la prudence et le savoir-faire des associés, qu'elle consentit à laisser la garde aussi bien que la direction morale et religieuse aux Frères des écoles chrétiennes. Là, sous la conduite ferme et paternelle de leurs pieux institu-

leur a appris dans la soirée, leur donne quelques avis, et on les congédie, après leur avoir fait faire la prière du soir. Le dimanche, ils entendent la messe, qui est suivie d'une petite instruction. Les catéchismes se continuent ainsi pendant tout l'hiver. Pendant le carême, on les réunit plus souvent, et vers la fin du mois d'avril a lieu la retraite préparatoire à la première Communion. Les exercices de la retraite consistent dans une messe basse, suivie d'une instruction, et le soir, après une demi-heure de catéchisme, on leur fait une seconde instruction. Cette retraite dure huit jours. La veille de la première Communion on garde les enfants toute la journée. On les nettoie aussi bien que possible ; et le soir, quand ils ont reçu l'absolution, on remet à chacun d'eux un petit paquet, contenant un costume complet pour le lendemain. Ils trouvent dans ce paquet un pantalon, un gilet et une veste en velours bleu, une chemise, des bas, une cravate, un mouchoir, un ruban, une casquette et des souliers. Le jour de la première Communion, on les réunit de bonne heure pour les préparer plus immédiatement à cette grande action. A la messe, quelques renouvelants, les parents et les patrons des enfants, les bienfaiteurs invités à la cérémonie, et enfin les membres de l'œuvre, s'approchent de la sainte table avec les premiers com-

teurs, ces jeunes enfants, entraînés souvent dans le crime par la misère et les mauvais exemples, étaient ramenés à la vertu.

Le gouvernement applaudissait aux succès obtenus, et témoignait sa satisfaction aux associés, aux Frères et aux jeunes détenus en accordant de temps en temps, comme récompense d'une conduite plus régulière, une diminution dans la durée de la peine. Au sortir de l'asile que la charité avait substitué à leur prison, et dans lequel ils jouissaient de tous les avantages d'une éducation chrétienne et utile pour leur avenir, ils n'étaient pas abandonnés à eux-mêmes. La Société faisait en sorte qu'ils pussent reparaître au milieu de leurs concitoyens sans porter sur le front la marque d'ignominie que les condamnations judiciaires rendent souvent ineffaçable. En consé-

muniants. Après avoir entendu la messe d'action de grâces, ces derniers vont, avec tous les membres de l'œuvre, dîner chez un des confrères de Saint-Vincent de Paul; ils jouent ensuite jusqu'à l'office du soir, après lequel ils goûtent et retournent ensuite chez eux. La Confirmation a lieu le jour même de la première Communion ou le lendemain matin.

Voilà ce qui s'est fait jusqu'à ces derniers temps ; mais pour donner plus de stabilité à l'œuvre, on a jugé, depuis quelque temps, qu'il était nécessaire de se procurer une maison, pour loger les plus pauvres des enfants, une chapelle où ils pussent entendre la messe, et un jardin pour jouer pendant la journée du dimanche. On a donc acheté un terrain dans un faubourg de Paris, près de Vaugirard, et une partie de la maison est construite. Le sanctuaire seul est terminé ; mais on y dit la messe depuis le commencement de l'année 1859. Dès que les ressources le permettront, on complétera ce qui a été si heureusement commencé. Les encouragements n'ont pas manqué à cette œuvre. Notre saint Père le Pape a daigné la bénir, à deux reprises différentes, et l'enrichir d'indulgences. Le cardinal archevêque de Paris la protége d'une manière toute spéciale. Il a bien voulu bénir lui-même la maison, et il a chargé Mgr e Ségur de la direction spirituelle de l'œuvre.

quence, elle s'entremettait pour leur trouver des occupations qui éloignassent d'eux l'oisiveté et la misère, et les missent hors de la portée des influences qui leur avaient été funestes. C'est ainsi qu'un grand nombre de ces infortunés ont pu, après de tristes commencements, devenir des citoyens probes et des chrétiens exemplaires.

En dehors de ces trois branches de bonnes œuvres constituées et organisées pour opérer le bien en grand, on peut aisément supposer, et il est vrai de dire, que les membres des deux Sociétés avaient beaucoup d'autres occasions de se rendre utiles au prochain, et ne manquaient pas d'en profiter. Nous mentionnerons seulement l'œuvre consacrée *à la réhabilitation des mariages, à la légitimation des enfants naturels et au retrait de ces enfants déposés dans les hospices.* Cette œuvre, fondée par un magistrat démissionnaire en 1830, le vénérable M. Gossin, conseiller à la cour royale de Paris et l'un des membres les plus fervents de la Congrégation, et par un autre magistrat également démissionnaire, M. Alexandre Javon, juge au tribunal de la Seine, est connue sous le nom de Société de Saint-François Régis. Elle produisit des effets moraux si abondants que, dans la discussion de la loi des 10 et 18 décembre 1850, on avait eu la pensée de consacrer par un titre officiel et légal la mission qu'elle n'avait tenue jusqu'alors, et qu'elle ne tient encore aujourd'hui que de son dévouement. (*Rapport de M. Limairac sur cette loi.*)

XVI

LA SOCIÉTÉ DE LA FOI HORS DE FRANCE

DEPUIS 1800.

Peu de temps après la réunion des deux Sociétés de la Foi et du Sacré-Cœur de Jésus [1], le baron Duminik, ministre de l'électeur de Trèves, étant venu à Vienne, proposa d'établir une maison de l'ordre à Dillingen, dans l'évêché d'Augsbourg. La pensée de l'électeur en faisant cette fondation était d'opposer les Pères à certains professeurs de l'Université, dont la doctrine lui paraissait suspecte en quelques points. Le P. Lambert fut envoyé d'Hagenbrunn à Dillingen.

Dès son arrivée, il se fit admirer par ses prédications, et produisit dans cette ville et à Augsbourg de grands fruits de salut. D'autres Pères ne tardèrent pas à aller le joindre. Leur nombre s'augmenta rapidement par l'adjonction de plusieurs étudiants que les anciens jésuites d'Augsbourg

[1] *Vie du P. Varin*, p. 72 et suiv.

envoyèrent de leurs écoles, de sorte que cette maison, qu primitivement devait être un collége ou un séminaire, devint d'abord un noviciat, et finit par être une simple résidence, lorsque Paccanari appela à Rome tous les novices et tous les scolastiques d'Allemagne et d'Italie.

Le P. Backers, ancien jésuite et chargé d'une paroisse à Amsterdam, ayant appris l'existence des Pères de la Foi, écrivit à Hagenbrunn pour en obtenir quelques-uns, et pour établir un collége près de son presbytère. Paccanari lui envoya deux ou trois sujets pour commencer cet établissement ; mais il fut toujours peu considérable, et il n'existait plus six ans après. Le séjour des Pères à Amsterdam ne laissa pas d'être très-avantageux aux catholiques, et ramena dans le sein de l'Église un bon nombre de protestants.

Un mois après le départ du P. Varin pour Paris, au mois de mars 1800 [1], le P. Rozaven avait quitté Hagenbrunn [2], pour se rendre en Angleterre, avec le P. Charles de Broglie et quelques jeunes scolastiques. Le P. Rozaven reçut dans la Société, à Londres, plusieurs ecclésiastiques français, et y fonda un pensionnat qui se fit remarque par le nombre, la bonne tenue et le succès des élèves. Le gouvernement anglais, sans leur être favorable, ne leur fut pas hostile, et sembla fermer le yeux sur cet établissement, en considération surtout du prince Charles de Broglie qui passait pour en être le supérieur. Le P. Rozaven fut nommé par Paccanari commissaire général de tous

[1] *Vie du P. Varin*, p. 91.
[2] *Notice*, n° 8, page 127.

les Pères de la Foi repandus dans les pays soumis à l'Angleterre. Ce collége de Londres ne subsista pas longtemps. Les membres qui le composaient jugeant bien les intentions de Paccanari, qui se montrait peu disposé à opérer la réunion avec les jésuites, prirent les premiers leur parti [1] : ils écrivirent, au mois de mars 1804, au P. Gruber, Général des jésuites de Russie, pour demander d'être admis de la manière qu'il jugerait convenable. On leur répondit de se présenter au P. Strickland, ancien profès, et que ceux qui seraient reçus par lui pourraient se rendre en Russie. Ils prévinrent Paccanari de leur résolution, et à mesure qu'ils furent remplacés dans leur pensionnat, ils partirent successivement jusqu'au nombre de vingt-cinq, y compris les Pères de Hollande et d'Allemagne. Le P. de Broglie [2] est le seul qui, après le départ des autres, resta avec deux ou trois compagnons. Par de faux calculs, il avait mis les affaires du collége dans un si triste état, que le P. Rigoletti, envoyé pour y pourvoir, ne put les terminer qu'après trois ans, par la vente des bâtiments.

[1] *Vie du P. Varin*, p. 170.— *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Crétineau-Joly, 3e édit., t. v, p. 420.

[2] Le P. de Broglie resta à Londres après le départ du P. Rigoletti et y vécut comme prêtre séculier. Ses relations fréquentes avec les évêques non démissionnaires, et surtout avec quelques prêtres anticoncordataires, exaltés dans leurs opinions, l'entraînèrent dans le schisme de la petite église. Depuis 1814, il fit plusieurs fois le voyage de Paris ; mais il évita toute espèce de relation avec ses anciens confrères du Sacré-Cœur. Il persévéra longtemps dans son erreur ; enfin, en janvier 1842, il se soumit au Saint-Siége, et reçut du pape Grégoire XVI un bref de félicitation et d'encouragement. Cet événement combla de joie les anciens Pères du Sacré-Cœur, qui vivaient encore, et qui ne cessaient de prier le Seigneur de daigner lui ouvrir les yeux.

Tandis que la maison d'Hagenbrunn envoyait des ouvriers évangéliques dans les différentes parties de l'Europe, celle de Prague[1] tendait vers sa dissolution. L'archiduchesse Marie-Anne avait quitté cette ville, et était venue à Vienne au mois d'octobre 1799, pour se rapprocher du P. Paccanari et pour concerter avec lui le plan de la Congrégation de filles qui n'avait été qu'ébauché en Bohême. Dès lors, les Pères de Prague, privés de la présence et de l'appui de cette princesse, ne pouvant d'ailleurs se rendre utiles par aucun genre de ministère, furent rappelés successivement à Hagenbrunn; ils n'y jouirent pas d'un long repos. La guerre s'étant rallumée entre la France et l'Autriche vers la fin de 1800, les troupes de la république menacèrent une seconde fois la capitale de l'empire. Les Pères d'Hagenbrunn furent obligés de quitter cette maison où le gouvernement voulait établir un hôpital, et ils se retirèrent à Aspern en Moravie; mais ils n'y firent qu'un séjour provisoire. Quand on vit que les circonstances devenaient de plus en plus critiques en Autriche, et qu'un vaste champ s'ouvrait en France pour l'exercice du zèle, tous les Pères qui étaient Français furent envoyés dans leur patrie pour renforcer la colonie dont le P. Varin était le chef.

Le supérieur général qui dirigeait ainsi des ouvriers évangéliques de toutes parts, n'oubliait pas l'Italie où sa Société avait pris naissance.

Dès le mois de septembre 1799, Paccanari avait fait partir successivement un certain nombre de Pères, qui furent suivis par d'autres quelques mois après. Unis à ceux

[1] *Vie du P. Varin*, p. 71.

de leurs confrères restés en Italie, ils avaient pour mission, ceux surtout qui parlaient la langue allemande, d'entendre les confessions dans les hôpitaux militaires des armées autrichiennes répandues dans la Lombardie. Les hôpitaux de Milan, de Pavie, de Padoue, de Vicence et de Crémone furent le théâtre de leur zèle [1]. A Crémone, la Société trouva des bienfaiteurs et établit un noviciat de douze ou quinze jeunes gens italiens et allemands. Ces derniers avaient été envoyés de Leybach par le P. Antoine Kohlmann. En juillet 1800, ce noviciat fut transféré à Este, les Pères de la Foi ayant été obligés d'évacuer leurs établissements de Lombardie aux approches de l'armée française. Ils continuèrent cependant le service des hôpitaux, et l'exercèrent auprès des soldats de toute sorte de nation, de langue et de religion. Vingt-deux prêtres, et plus de vingt autres tant scolastiques que coadjuteurs, se dévouèrent au service spirituel et corporel des malades. Partout ils eurent à endurer des travaux et des souffrances incroyables, et d'immenses difficultés à surmonter pendant les deux ans qu'ils consacrèrent à ce pénible ministère.

La plupart d'entre eux furent gravement attaqués par la maladie : plusieurs même périrent victimes de leur zèle. Mais aussi Dieu récompensa leur dévouement par des fruits vraiment extraordinaires. Ils virent passer successivement par les hôpitaux la plus grande partie de l'armée impériale, et le très-grand nombre des soldats y reçurent les sacrements. Beaucoup de protestants furent ramenés dans le sein de l'Église.

[1] *Notice* n° 7, p. 105 et suiv.

Les mêmes prodiges de charité eurent lieu dans les hôpitaux d'Allemagne à la même époque, et jusque vers la fin de 1801. Les hôpitaux d'Ausgbourg, de Dillingen et d'autres villes d'Autriche furent le théâtre du zèle des Pères, et leur offrirent le champ d'une abondante moisson, où plusieurs d'entre eux cueillirent aussi la palme du martyre au service des malades.

Cependant Paccanari était retourné en Italie au commencement de l'année 1800. Le Nonce de Vienne, qui lui avait d'abord témoigné de la bienveillance, ne le voyant plus du même œil, s'était refusé à lui conférer l'ordre de la prêtrise : quelques démarches irrégulières avaient excité le mécontentement du prélat. Paccanari arriva dans les derniers jours d'avril à Padoue. Un ecclésiastique charitable, l'archiprêtre, comte de Saint-Boniface, y avait accueilli les Pères de la Foi au moment où, abandonnés par les jésuites de Parme, ils avaient quitté le duché. Bientôt Paccanari forma un second établissement à Padoue et l'archiduchesse Marie-Anne vint aussi s'y fixer.

Sur ces entrefaites, Pie VII, ayant été élu le 14 mars dans le conclave tenu à Venise, voulut passer quelques jours à Padoue, avant de se rendre à Rome. Il reçut en audience particulière l'archiduchesse, qui obtint la même faveur pour le supérieur des Pères de la Foi ; et peu de jours après tous les membres de la Société présents dans cette ville furent admis au baisement des pieds. C'est à Padoue qu'au mois de juin suivant Paccanari fut ordonné prêtre par l'évêque de Crémone en vertu des pouvoirs conférés par Pie VI à la Société de la Foi.

Jusqu'alors cette Société n'avait possédé aucun établis-

sement à Rome. L'accueil favorable que Paccanari avait reçu du Saint-Père lui fit concevoir l'espérance de former dans la capitale du monde chrétien une maison qui serait comme le centre de toutes les autres, et où lui-même fixerait sa demeure. La bienveillance du Pape et l'appui de l'archiduchesse ne lui laissaient aucun doute sur la réussite de ce projet. En effet l'archiduchesse étant allée à Rome au mois de juillet, ainsi que nous l'avons dit [1], avec douze ou quinze jeunes personnes qui s'étaient consacrées à Dieu dans sa nouvelle Société, acheta des théatins l'église, la maison et les jardins de Saint-Sylvestre in Monte Cavallo. Le local était vaste et pouvait loger commodément 60 à 70 personnes. Paccanari vint en prendre possession au mois de mars 1801. Lorsque les Pères y furent installés, Pie VII voulut visiter la maison, et la parcourut avec plusieurs cardinaux et autres prélats de sa cour. Ce fut un jour de grande joie pour le supérieur et pour ses compagnons qu'il avait appelés en grand nombre. Cette visite du Souverain Pontife, ainsi que la protection déclarée de la sœur de l'empereur, mit en réputation la nouvelle Société. On profita de ces heureuses circonstances pour établir plus d'ordre et de régularité dans les exercices de piété et dans les études. On organisa des cours de philosophie et de théologie pour les scolastiques. Les novices furent exclusivement appliqués au soin des choses spirituelles et à l'acquisition des vertus solides.

Les œuvres de zèle ne furent pas non plus négligées, et contribuèrent puissamment à concilier aux Pères l'estime

[1] *Vie du P. Varin*, p. 132.

et l'affection du peuple et des personnages les plus distingués. Dès que la maison de Saint-Sylvestre fut suffisamment préparée, on y donna des retraites aux hommes, aux jeunes gens et aux enfants qui se disposaient à la première Communion. On fit aussi à l'église des instructions catéchétiques ou conférences sur la religion ou sur l'Ecriture sainte. L'église était toujours remplie. On prêchait en outre des neuvaines pour préparer les fidèles aux grandes fêtes de l'année. On entendait les confessions dans l'église et souvent dans les hôpitaux. Les fêtes se célébraient avec pompe et on y accourait des différentes parties de la ville. Au dehors, des missions étaient données dans les bourgs, dans les villes voisines et jusque dans le Tyrol, toujours avec succès. Les Pères avaient aussi la direction des deux hospices d'orphelins de l'un et l'autre sexe.

Un an environ après l'ouverture de la maison de Saint-Sylvestre, Paccanari, voulant donner plus de vie aux études de philosophie et de théologie, réunit des différentes maisons d'Italie et d'Allemagne les jeunes religieux qui se faisaient remarquer par leurs talents, et désigna le P. Sinéo pour diriger leurs études. Des thèses de philosophie et de théologie furent défendues de la manière la plus brillante en 1803 et en 1804 devant un grand nombre de cardinaux, d'archevêques, d'évêques, de docteurs, de professeurs, soit romains, soit étrangers, et de tout ce que Rome renfermait de plus illustre. Le cardinal vicaire qui présidait la dernière séance fit publiquement l'éloge des défendants.

Le nombre des scolastiques rassemblés à Saint-Sylvestre et le succès de leurs études inspirèrent au P. Paccanari la pensée d'établir à Rome un pensionnat pour les enfants

des familles nobles. Aidé par l'archiduchesse Marie-Anne, qui secondait de tout son pouvoir les œuvres de la Société à Rome, il acheta le palais Salviati, vaste et magnifique édifice, situé près la basilique de Saint-Pierre. Ce pensionnat fut ouvert au commencement de 1804. La maison de Saint-Sylvestre comptait alors cent dix religieux. Cinquante d'entre eux allèrent habiter le nouveau pensionnat qui fut appelé collége Mariano, et dont le P. Sinéo fut nommé recteur. Un grand nombre d'élèves se présentèrent dès la première année, et les cours de philosophie et de théologie y furent transférés. Les novices continuèrent à habiter la maison de Saint-Sylvestre, et s'y formaient sous la conduite du P. Gury [1] à la pratique des vertus religieuses. La plupart de ces jeunes gens se soutinrent au milieu de la tempête qui submergea la Société de la Foi et entrèrent plus tard dans la Compagnie de Jésus.

Cependant la fondation du collége Mariano n'avait point interrompu le cours des missions, les visites d'hôpitaux qui avaient lieu comme précédemment à Rome et dans les autres villes de l'Italie. Ces différents ministères furent exercés jusqu'en 1807, toujours avec le même succès et le même dévouement de la part des Pères, dont plusieurs succombèrent encore victimes de leur zèle.

Paccanari, comme pour se consoler de ces pertes, forma un nouvel établissement en Suisse, à la demande de M. de Sepibus, grand bailli de la république du Valais [2]. En conséquence d'une délibération prise dans le conseil, le col-

[1] *Notice* n° 6.

[2] *Notice* n° 19. *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Crétineau-Joly, 3e édit., t. VI, p. 86.

lége de Sion fut offert à la Société, et au mois de novembre 1805 le P. Sinéo[1] alla en prendre possession accompagné de plusieurs de ses confrères, entre autres des PP. Drack et Staudinger; le P. Godinot[2] leur fut adjoint un peu plus tard. Ces Pères rendirent dans la suite de signalés services à la Compagnie de Jésus. Au milieu des populations pauvres et simples du Valais, ils travaillèrent avec un merveilleux succès au salut des âmes. Outre le bien opéré dans le collége qui fut fréquenté par de nombreux élèves accourus de tout le Valais et des cantons voisins, ils se montrèrent les apôtres du pays par les prédications, les missions, les retraites et par la pratique de toutes les œuvres de zèle.

Le collége de Sion fut le dernier établissement formé par Paccanari. La Société de la Foi, qui avait pris de si rapides accroissements après sa réunion avec les Pères du Sacré-Cœur[3], ne tarda pas à décliner. L'orgueil et le despotisme de son chef furent la principale cause de sa ruine. Elle semblait d'ailleurs perdre en partie la raison providentielle de son existence à mesure qu'approchait l'époque du rétablissement de la Compagnie de Jésus.

Déjà le 31 juillet 1804, Pie VII, à la demande de Ferdinand IV[4], avait publié un bref pour le rétablissement des jésuites dans le royaume de Naples. Un grand nombre de

[1] *Vie du P. Varin*, p. 67.

[2] *Notice* n° 19.

[3] *Vie du P. Varin*, p. 72. — *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Crétineau-Joly, 3e édit., t. v, p. 420.

[4] *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Crétineau-Joly, 3e édit., t. v, p. 423.

Paccanaristes quittèrent alors la Société de la Foi pour entrer dans la Compagnie à Naples.

La séparation des Pères de France [1], qui vers la même temps s'étaient, à l'exemple de ceux d'Angleterre, soustraits à l'obéissance du Général, avait porté à la Société de la Foi un coup non moins sensible. Paccanari en fut atterré.

Il se répandit en plaintes amères contre tous ceux qui, disait-il, se déclaraient ses ennemis, et exerçaient à son égard une espèce de persécution. Il ne pouvait ignorer cependant que les causes réelles de ces défections étaient d'un côté le refus opiniâtre de se prêter à la réunion de sa Société avec la Compagnie de Jésus, refus inexcusable surtout après le rétablissement de la Compagnie dans le royaume de Naples; et de l'autre sa conduite peu religieuse, disons mieux, peu chrétienne. Encore s'il eût su profiter, pour conjurer l'orage, de ces leçons et des avis qui lui furent donnés; mais il semblait au contraire prendre à tâche de hâter le moment où il allait fondre sur lui. Il ne rabattit rien de l'éclat et du faste qu'il était dans les fêtes de Saint-Sylvestre, et qui excitaient les murmures de toute la ville de Rome; rien de ce qu'avaient de trop mondain les récréations, les vacances, les jeux à la maison de campagne; rien enfin de sa vie dissipée, molle et sensuelle, de son ton de hauteur et du despotisme de son gouvernement. Fort de l'appui de l'archiduchesse Marie-Anne qui lui était entièrement dévouée, aveuglé par l'orgueil et l'ambition, il croyait n'avoir rien à craindre. Les personnages les plus respectables de Rome, prélats, évê-

[1] *Vie du P. Varin*, p. 169.

ques, cardinaux, ne voyaient qu'avec douleur une conduite si opposée aux principes de la vie religieuse, et même aux maximes de l'Évangile; ils avaient rompu avec lui. Si quelques-uns n'avaient pas cessé toute espèce de rapports, c'était uniquement par égard pour la princesse qu'il convenait de ménager. Cette improbation tacite des gens de bien ne lui avait pas ouvert les yeux. Il fallait, pour dompter cette âme altière et infatuée d'elle-même, des coups plus terribles. Ils ne se firent pas attendre.

Au mois d'août 1806, Paccanari apprit que le P. Sinéo et tous les Pères de la Suisse, imitant ceux d'Angleterre et de France, s'étaient séparés de lui. Peu de temps auparavant d'autres l'avaient quitté pour passer chez les jésuites de Naples. Bientôt le P. Daverio, supérieur de la maison de Spolette, lui écrivit qu'il abandonnait sa Société et justifiait sa conduite par les motifs les plus graves. Dans le même temps les Pères de Padoue et de Lombardie lui firent savoir qu'ils cessaient toute relation avec la Société dont il était le chef. Ceux d'Amsterdam agirent de même. A Rome, plusieurs des Pères de Saint-Sylvestre et du collége Mariano suivirent ces exemples. Mais ce qui acheva de le terrasser, c'est que quelques-uns d'entre eux crurent devoir déférer sa conduite au Souverain Pontife. Ces dénonciations, jointes aux rapports secrets qu'il avait reçus auparavant, déterminèrent Pie VII à faire sortir Paccanari de Rome au mois de juillet 1807, et à le reléguer à Spolette.

A la nouvelle de cet événement, tout fut en rumeur à Saint-Sylvestre et surtout au collége Mariano. Plusieurs professeurs de ce collége prirent le parti de se retirer

sans bruit ; d'autres entraînèrent avec eux plusieurs de leurs Frères, et partirent avec éclat. Pie VII cependant ne cessa de déclarer qu'il était loin de confondre les membres de la Congrégation avec son chef, que Paccanari seul était coupable, et qu'il n'avait qu'à se louer de la conduite et du bon esprit de tous les autres. Il poussa même la bienveillance jusqu'à leur envoyer des secours en argent dans des moments de détresse. Ceux qui demeurèrent, redoublèrent d'efforts pour se rendre dignes de la confiance et des bontés du Saint-Père. Dans le cours même de cette année 1807, ils travaillèrent avec zèle dans les hôpitaux militaires, et ramenèrent dans le sein de l'Église plus de trente hérétiques suisses et allemands, qui servaient dans l'armée pontificale. Des thèses sur toute la théologie furent soutenues pendant deux jours avec le même éclat qui avait environné celles dont nous avons parlé plus haut. Mais ces succès étaient comme les derniers signes de vie de la Société de la Foi. Rien ne pouvait désormais arrêter sa chute.

Dans l'hiver de 1807 à 1808, on procéda contre Paccanari selon les règles du droit canonique. Un évêque fut nommé pour entendre les témoins. Pendant cette instruction, le prévenu reçut l'ordre de se rendre de Spolette au couvent des Franciscains d'Assise. C'était là que la grâce l'attendait. Dans cette solitude, il s'appliqua à la prière et à la méditation des vérités éternelles. Rentrant sérieusement en lui-même, il fit à un des Pères du monastère une confession générale de toute sa vie, et témoigna un repentir sincère de ses fautes. Les religieux lui rendirent le témoignage qu'il les avait édifiés par sa modestie, sa résignation, son esprit de pénitence et d'humilité.

Après cinq mois de séjour chez les Franciscains, il fut conduit d'Assise dans les prisons du Saint-Office à Rome. Les témoins furent entendus de nouveau, et au mois d'août 1808 intervint un jugement qui condamnait l'accusé à dix ans d'emprisonnement. Cependant la sentence de condamnation rendit un hommage public à l'innocence et même aux vertus de tous ses compagnons, et on en donna sans difficulté l'attestation à ceux qui bientôt après quittèrent la ville de Rome.

L'année suivante, les Français, ayant enlevé de Rome le Souverain Pontife pour le conduire prisonnier à Savone, ouvrirent à Paccanari les portes de sa prison ; il répondit qu'étant privé de la liberté par ordre de l'autorité pontificale, il ne voulait la reprendre qu'en vertu de la même autorité, qu'il n'en reconnaissait point d'autre. On n'insista pas; mais peu de temps après on l'obligea de sortir de la prison du Saint-Office. Que devint-il alors? Où se retira-t-il? Quelle a été sa fin? On a répandu sur tous ces points des bruits si disparates et si contradictoires qu'il est impossible de rien affirmer de précis et de certain.

Suivant quelques-uns, il fut poignardé par un domestique et jeté dans le Tibre. D'autres ont dit que Paccanari passa en Suisse, y vécut et y mourut sous un nom emprunté. Heureux s'il a su profiter des humiliations que lui attira son orgueil, et s'il persévéra jusqu'à la fin dans les sentiments de pénitence qu'il avait manifestés pendant sa détention à Assise et à Rome!

Quant à l'archiduchesse Marie-Anne, l'empereur François II, qui ne voyait qu'avec peine la protection qu'elle accordait à Paccanari, lui avait envoyé l'ordre de retourner

à Vienne au moment de la disgrâce du supérieur de la Société de la Foi. La princesse ne crut pas devoir obtempérer aux ordres de son frère.

L'empereur, pour la contraindre à quitter Rome, défendit de lui faire passer les sommes dont elle disposait auparavant, et ne laissa que le strict nécessaire pour sa subsistance, et encore ne le recevait-elle qu'après bien des délais et de difficultés. Elle se détermina enfin à se rendre aux désirs de François II, et vers la fin de 1808 elle alla se fixer en Styrie où elle mourut deux ans après comme elle avait vécu, dans de grands sentiments de piété. Si l'on a peine à excuser sa persévérance à soutenir Paccanari jusqu'à la fin, on doit reconnaître aussi la soumission et le calme avec lesquels elle accepta la part d'humiliations qui lui revint de l'emprisonnement et de la condamnation de son protégé. On doit aussi rendre justice à la droiture de ses vues, à la pureté de ses intentions, à la générosité de son zèle. Elle était attachée moins à la personne de Paccanari qu'à la Société dont il était le chef, et qui, malgré les obstacles, ne cessait d'opérer le bien dans les âmes.

Avant de quitter Rome, l'archiduchesse obtint du Pape que ceux des Pères qui voudraient demeurer à Saint-Sylvestre pussent y vivre sous l'autorité d'un supérieur, sans toutefois porter l'habit religieux.

Ils continuèrent jusqu'en 1814 à exercer le saint ministère avec fruit, soit dans leur église, soit dans les prisons, les hôpitaux et les hospices; et la plupart d'entre eux, ainsi que beaucoup d'autres qui s'étaient dispersés après le jugement de Paccanari, entrèrent ensuite dans la Compagnie de Jésus.

Le collége Mariano et la maison de campagne furent vendus pour acquitter les dettes, et pour fournir aux frais de voyage de ceux qui retournèrent en Allemagne, en Suisse ou en France. Les maisons de Spolette, de Padoue et d'Este furent mises sur le même pied que celle de Saint-Sylvestre, et peu de temps après elles cessèrent d'exister. En 1814, Saint-Sylvestre fut cédé aux prêtres de la Mission qui abandonnèrent à la Compagnie de Jésus la noviciat de Saint-André du Quirinal.

Avant de terminer ce précis historique sur la Société de la Foi hors de France, il nous reste un mot à dire sur la destinée des Pères établis dans le Valais. Nous avons vu que, vers la fin de l'année 1806, ils s'étaient séparés de Paccanari. Le P. Sinéo, leur supérieur, écrivit en même temps à Pie VII pour l'informer de cette démarche, et pour le prier de le recevoir avec les siens sous la juridiction immédiate du Saint-Siége [1]. Le Saint-Père accueillit cette demande avec bienveillance, les encouragea à continuer l'œuvre qu'ils avaient commencée, et leur enjoignit d'élire canoniquement un supérieur en présence de l'évêque de Sion. Le choix tomba sur le P. Sinéo.

Ils sollicitèrent vainement et à diverses reprises leur admission dans la Compagnie de Jésus. Le P. Général répugnait à les recevoir collectivement; et d'une autre côté ils n'eussent pu se rendre individuellement en Russie qu'au détriment de la religion à laquelle ils rendaient de signalés services dans le Valais. Ils revinrent néanmoins si souvent à la charge que le P. Général Brzozowski finit par céder à

[1] *Notice* n° 19.

leurs instances. Cependant, comme la Compagnie n'était pas alors rétablie pour la Suisse, il les admit seulement pour le for intérieur, et à condition qu'il continueraient à demeurer dans le Valais. Cette faveur leur fut accordée au mois de juillet 1810. Ils éprouvèrent bien des traverses et eurent beaucoup à souffrir [1]. Ils furent même obligés de se disperser momentanément à l'époque où le Valais fut réuni à l'empire français : mais ils ne tardèrent pas à reprendre peu à peu leurs fonctions au milieu d'entraves, de tracasseries et de privations de tout genre. Enfin en 1814, la république du canton ayant été rétablie, ils recouvrèrent le libre exercice de leur ministère, et on leur confia de plus la direction du collége de Brigg. Ce collége et celui de Sion furent comme le berceau d'une province de la Compagnie de Jésus, celle de la haute Allemagne, dont faisaient aussi partie les colléges de Fribourg, d'Estavayer, de Schwitz et plus tard le séminaire de Lucerne. Ces diverses maisons subsistèrent et furent le plus ferme appui de la religion catholique en Suisse, jusqu'à la défaite du Sonderbund en novembre 1847.

[1] *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Crétineau-Joly, 3e édit., t. VI, p. 86.

XVII

LE P. DIDIER RICHARDOT

Didier Richardot naquit à Langres le 29 janvier 1769. Dès son plus jeune âge, ses inclinations le portèrent vers l'état ecclésiastique. Admis au séminaire Saint-Nicolas, à Paris, il y termina de bonne heure, et avec beaucoup de succès, ses études de théologie; et, après avoir suivi les cours de la Sorbonne, il fut reçu, selon l'expression alors usitée pour désigner les grades, *docteur en l'un et l'autre droit.*

Notre jeune docteur allait être promu au sous-diaconat, quand la révolution éclata. Libre encore, il aurait pu, ce semble, trouver dans le malheur des temps un prétexte pour se soustraire aux desseins de Dieu, et ne pas avancer plus loin dans la carrière ecclésiastique. Il ne manquait pas d'amis qui s'offraient à lui créer dans le monde un brillant avenir. Mais, docile à la voix qui l'appelait, rien ne put ébranler la résolution qu'il avait formée de se consacrer au service de Dieu et de son Église. Il voulait, cependant, éviter à tout prix l'imposition des mains schismatiques, dût-

il aller à l'extrémité du monde chercher le sacerdoce. Son père, homme honorable d'ailleurs, mais dont la foi avait été altérée par les idées nouvelles, essaya vainement de le détourner d'un état où il n'aurait, lui disait-il, à recueillir que la pauvreté et l'humiliation.

Soutenu par l'appui généreux de son frère, il quitta la France, et, quelques jours après, il était à Turin. Un prêtre respectable, dont les conseils l'avaient dirigé pendant son séjour à Paris, l'adressa au P. de Diesbach, qu'il vénérait lui-même comme son maître et son père, selon Dieu. Membre d'une ancienne et illustre famille bernoise, de colonel devenu jésuite, et d'ardent calviniste, controversiste distingué par ses victoires sur l'hérésie, Diesbach avait conquis le respect de la cour de Piémont, en même temps qu'il possédait un ascendant immense sur les populations des campagnes, au milieu desquelles il exerçait pendant l'hiver le ministère apostolique. C'était le Bridaine de la haute Italie. Le jeune Richardot, qui l'étudia à loisir pendant une année entière, conçut une estime profonde pour son nouveau directeur, puis pour la famille religieuse qui l'avait enfanté à l'Église[1].

[1] Nicolas-Joseph-Albert de Diesbach, né à Berne le 15 février 1732, d'une des familles les plus distinguées du canton, était d'abord entré au service, et devint capitaine dans le régiment d'infanterie dont le comte de Diesbach, son oncle, était colonel, et qui était au service du roi de Sardaigne. Ayant entendu un sermon de controverse dans une église de Turin, où il se trouvait par hasard, il en fut vivement frappé, s'entretint ensuite avec le prédicateur et finit par rentrer dans le sein de l'Église. Son changement déplut à ses chefs : on le renvoya du régiment, et l'on confisqua son patrimoine, en vertu de la tolérance que les protestants prêchent avec tant de chaleur, mais qu'ils oublient de pratiquer. Le roi de Sar-

De plus en plus décidé à devenir prêtre, il résolut de se lier, comme l'avait fait son pieux directeur, à la Compagnie de Jésus, qui ouvrait une carrière immense à ses désirs de procurer la gloire de Dieu.

Le courageux aspirant ne se laissa point effrayer par les six cents lieues qui le séparaient des nouveaux confrères que son cœur s'était choisis. A l'exemple de Stanislas Kostka, qui, deux siècles auparavant, avait franchi en sens contraire le même espace, sous l'impulsion du même désir, il partit pour la Russie, et, le 24 août 1792, il entra au noviciat de Polotzk, bénissant la divine Providence qui

daigne donna à M. de Diesbach une compagnie dans un de ses régiments italiens, et le jeune officier épousa la fille du consul d'Espagne à Nice. Il en eut une fille qui depuis embrassa la vie religieuse. Pour lui, ayant perdu sa femme, il quitta le service, entra chez les jésuites, en 1759, et reçut les ordres sacrés. Il se consacra aux missions, et rendit de grands services en Piémont et en Suisse ; il donnait des retraites et des instructions à Turin, allait à Fribourg, et visitait ses parents protestants, qui toutefois ne lui rendirent pas son bien ; seulement une de ses sœurs lui comptait chaque année la portion de revenu qui lui était échue. La suppression de la Compagnie affligea vivement le P. de Diesbach, et il forma le projet de la rétablir ; il se donna beaucoup de mouvement à ce sujet, de concert avec le P. Virgineo, jésuite piémontais, qui est mort à Vienne, lors de la première invasion des Français, victime de son zèle à assister les malades dans les hôpitaux. Le P. de Diesbach parcourut aussi, comme missionnaire, une partie de l'Allemagne et de la France, et mourut à Vienne, vers 1798. Il avait publié le *Chrétien catholique inviolablement attaché à sa religion. Le solitaire chrétien catholique*, ainsi que quelques autres livres de piété. L'un des plus connus est le *Chrétien catholique*, réimprimé en 1826 par la Société catholique des bons livres, et dans les *Démonstrations évangéliques*, publiées par M. l'abbé Migne. (*Tableau général des principales conversions qui ont eu lieu parmi les protestants*, 1827, p. 35.)

l'avait conduit, comme par la main, dans cette arche de salut et de piété.

Après avoir consacré les deux ans ordinaires aux exercices du noviciat, sous la conduite du P. Xavier Kareu, qui remplit depuis la charge de vicaire général perpétuel de la Compagnie, Richardot fut de nouveau appliqué, pendant quatre ans, à l'étude de la théologie, et enfin, promu au sacerdoce.

Pendant les vingt années qui suivirent, on le chargea d'instruire et de diriger, comme régent, préfet des études et supérieur, les jeunes Polonais et les Russes, qu'un gouvernement schismatique ne craignait pas, par une disposition toute providentielle, de confier à des défenseurs si dévoués de la foi catholique. L'université de Polotzk, les colléges de Saint-Pétersbourg, de Mohilow et d'Orcha, le virent successivement revêtu de ces laborieux emplois. Mais ne se sentant pas, et n'ayant que peu d'aptitude aux fonctions administratives, il y réussit médiocrement, et jamais il ne les accepta que par pure obéissance, selon la règle de conduite qu'il avait adoptée, et qu'il a constamment suivie : ne rien demander, ne rien refuser. « J'expose les choses aux supérieurs, disait-il, et j'attends, comme de la main de Dieu, leurs dispositions; je me suis bien trouvé de cette pratique. »

En supputant les emplois de sa vie, on trouve qu'il a rempli pendant treize années, et avec un succès peu ordinaire, l'office de prédicateur pour les Polonais, dont il parlait la langue aussi parfaitement que le français.

Durant ces longues années d'étude et de professorat, il avait recueilli une riche provision de science. Outre la con-

naissance du français, du polonais, de l'italien et des trois grandes langues anciennes, il avait acquis une habileté rare dans la géographie ; il pouvait parler pertinemment de presque toutes les villes du monde, citer leur population, les fleuves qui les arrosent, et donner sur tous ces points les détails les plus exacts et les plus intéressants.

Les études historiques avaient aussi, pour le P. Richardot, un attrait tout particulier ; les questions les plus difficiles de la chronologie ne parvenaient point à lasser sa patience, et s'il eût été placé dans une position favorable à la publicité, il aurait certainement rendu à la science de véritables services [1]. Mais sa modestie lui fit toujours re-

[1] Voici un des points sur lesquels les recherches du P. Richardot avaient abouti à des résultats dignes d'être signalés. Dans son histoire de l'*Empire d'Assyrie*, un des premiers il a formellement répudié comme fabuleuse la longue liste des rois de Ninive, qui faisait remonter cet empire à plus de douze cents ans avant Jésus-Christ, liste forgée probablement par Ctésias, copiée par Diodore de Sicile, après lui par Rollin et autres modernes. Le P. Richardot datait le commencement vraiment historique de cet empire de l'époque de Nabuchodonosor, dont il est parlé au livre de Judith. Il ne craignait pas d'assigner à ce prince un règne à part et antérieur à ceux de Pul et de Téglatphalasar. Il plaçait ce règne vers l'an 834 avant notre ère, par conséquent quatre-vingt-sept ans avant l'ère de Nabonassar, le premier des rois babyloniens mentionnés dans le célèbre canon de l'astronome Ptolémée. Ces monarques étaient puissants, à la vérité, mais toujours dépendants de Ninive, jusqu'à Nabopolassar, qui, l'an 625 avant Jésus-Christ, ayant vaincu Sardanapale, dit l'Efféminé (deuxième du nom d'après le P. Richardot), ruina Ninive et transporta à Babylone le siége de l'empire Le livre de *Judith* lui servait beaucoup à la determination de ces dates. Il plaçait le siége de Béthulie par Holopherne, général de Nabuchonosor, premier du nom, d'après ses calculs, la treizième année du règne de ce prince (*Judith*, II, 1), en 821 avant Jésus-Christ. Cette opinion, je le sais, diffère beaucoup de celle des autres chronolo-

douter les applaudissements ; et quand de flatteurs encouragements lui furent quelquefois ménagés, c'est comme à son insu, et malgré l'obscurité dans laquelle il aimait à s'envelopper.

Charmé de l'explication que le Père avait donnée d'une vieille inscription slave, le comte Nicolas Romanzoff, ministre d'État et grand chancelier d'Alexandre Ier [1], lui expédia, avec une lettre de remercîment, un gage précieux de son estime [2].

On sait combien est vive la tendresse des auteurs pour leurs ouvrages. Le détachement du P. Richardot l'avait rendu supérieur à cette faiblesse, et était peut-être plus remarquable que sa science même. En voici un trait raconté par un témoin oculaire. Le Père avait composé une histoire de Pologne, remarquable par des recherches et

gistes, et même de celle de M. de Saulcy. Fondé sur des raisons d'ailleurs très-fortes, M. de Saulcy place ce fait militaire vers l'an 634 avant Jésus-Christ, et prend le Nabuchodonosor de *Judith* pour Sardanapale l'Efféminé (voyez *Annales de philosophie chrétienne*, mai 1849, p. 384). Le P. Richardot développait son sentiment dans deux dissertations chronologiques, qu'il complétait par une dissertation géographique relative à la vraie situation de la ville de Béthulie.

[1] Ce célèbre personnage est très-connu par son affection pour les Français. Retiré des affaires en 1812, il consacrait à favoriser les sciences une partie de son immense fortune. Il a fait éditer de remarquables ouvrages d'archéologie. (V. *Biographie universelle*, I, 79; supplément, art. Nicolas Romanzoff, par M. Michaud jeune.)

[2] C'était une belle montre à répétition de Bréguet. Le P. Richardot, par amour de la pauvreté religieuse, s'était de bonne heure défait de ce meuble. L'honorable lettre, qu'il avait gardé plus longtemps comme document curieux, finit à son tour par blesser son humilité : on l'a vainement cherchée parmi ses papiers. Il l'avait détruite quelques jours avant sa mort.

des vues d'ensemble tout à fait neuves. Des savants polonais avaient jugé le travail du religieux étranger capable d'éclairer et d'honorer les annales de leur pays.

Cet ouvrage allait être mis au jour, quand des considérations indépendantes de son mérite en firent retarder l'impression. Pendant l'hiver, un jeune élève, retenu quelques heures dans la chambre du Père alors absent, aperçoit au fond d'une caisse ouverte ce manuscrit qu'il prend pour des papiers de rebut : il s'en sert pour entretenir le feu. Le P. Richardot, rentrant chez lui, s'étonne de voir sur le plancher ces lambeaux de pages dispersées. L'enfant raconte naïvement ce qu'il a fait. L'auteur, un instant ému, laisse échapper cette exclamation : « Ah ! malheureux enfant, qu'avez-vous fait ? Cet ouvrage m'avait coûté quinze années de travail ! » Puis, rentrant en lui-même et reprenant sa sérénité, il dit le mot de Job : *Dominus dedit, Dominus abstulit.* Et il ne parla plus de son livre perdu.

Mais c'est surtout par le dévouement sacerdotal que se fit remarquer le P. Richardot. Au commencement du siècle, il fut spécialement chargé durant trois ans, et en dehors de ses fonctions auprès des élèves du collége, d'exercer le ministère pastoral à l'église catholique de Saint-Pétersbourg, desservie par les Pères de la Compagnie de Jésus. Les Italiens, les Allemands et les Polonais avaient aussi un Père de leur nation pour remplir auprès d'eux les fonctions de curé, et l'on prêchait alternativement en toutes ces langues.

Dans cet exercice de zèle, le P. Richardot eut la consolation de connaître et d'encourager des compatriotes éminents restés fidèles à leur foi, au milieu de ces contrées

schismatiques où les avait poussés le malheur de l'exil ou la nécessité des affaires [1] ; et, en même temps, il fut assez heureux pour ramener à la pratique de la religion plus d'un infortuné que la tempête révolutionnaire avait chassé de son pays.

On n'apprendra pas sans étonnement que les musiciens français du théâtre impérial, pour ne pas contrarier un compatriote dont en France ils eussent peut-être méprisé les avis, se refusèrent plus d'une fois à prêter leur coopération et leurs voix à la représentation de pièces immorales ou anti-catholiques. Ce qui les gagna, ce fut la douceur du vertueux prêtre.

Dans d'autres occasions, il lui fallut déployer une énergie peu commune. Un jour, il est appelé à l'improviste au nom du préfet de police, et transporté jusqu'au fond d'un cachot, auprès d'un accusé italien qu'on lui avait ordonné d'interroger. La terrible porte refermée, il s'abaisse et voit avec horreur un malheureux étendu par terre, brisé par le knout; il avait été incarcéré sous la prévention de conspiration contre l'État. Le P. Richardot lui dit en l'abordant : « Mon cher ami, je ne peux vous être d'aucune

[1] Nous citerons, entre autres, le savant et pieux chevalier d'Augard, et le chevalier Robert-Joseph d'Everlange-Vitry. Celui-ci, reçu chevalier de l'Ordre de Malte en 1780, fut nommé officier au régiment royal suédois au service du roi Louis XVI. Il émigra en Russie en 1796, et remplit dans cet empire diverses fonctions importantes, dont il se démit à la mort de l'empereur Paul. Entré au noviciat de la Compagnie de Jésus à Dunebourg en 1804, il fut nommé recteur du collége d'Odessa, en même temps que le duc de Richelieu, son ami, était gouverneur de la Crimée. Le P. d'Everlange se signala pendant la peste d'Odessa en 1812, et mourut dans cette ville le 14 mai 1815, à l'âge de soixante et un ans.

utilité dans l'affaire pour laquelle vous êtes ici, mais je ne peux non plus, ni ne veux vous nuire : je viens à vous comme prêtre catholique, et vous offre mes services spirituels. » Ils furent acceptés avec joie et avec reconnaissance : il y avait si longtemps que l'infortuné n'avait pas entendu une parole amie ! Plus d'une heure s'écoula dans l'entretien le plus intime. A peine sorti, le Père est introduit de nouveau devant le préfet de police et plusieurs hauts personnages : on lui adresse différentes questions sur l'inculpé. « Je ne sais rien, absolument rien ; c'est comme prêtre que j'ai visité ce prisonnier. » Telle fut son unique réponse. Ce laconisme, soutenu par l'accent de la conscience, commanda le respect ; et on put joindre un exemple de plus aux nombreuses victoires remportées sur la force et la puissance par la vertu chrétienne faible et désarmée.

Tout le monde sait la joie qu'éprouvent des compatriotes qui, loin de leur pays, se retrouvent, se parlent et peuvent s'entr'aider. Le P. Richardot, qui avait déjà donné et ressenti ce plaisir, le goûta de nouveau et plus vivement encore dans une circonstance mémorable. Il habitait le collége de Polotzk lors de notre désastreuse expédition de 1812.

Élevés par le XVIIIe siècle, nos officiers n'avaient pas généralement la foi forte et vive des soldats d'une autre époque. Mais, dès leur première entrevue avec ce religieux, leur compatriote, ils comprirent sans peine qu'un prêtre, quand c'est le zèle qui l'a tiré de son pays, ne cesse pas de lui appartenir par le cœur. Le supérieur du P. Richardot s'était déchargé sur lui du soin de corres-

pondre avec les chefs des deux armées ennemies, qui furent quelque temps en présence aux environs de Polotzk. On put admirer alors un beau témoignage de confiance accordée à la vertu sacerdotale. Les avant-postes du général russe Wittgenstein eussent repoussé le Français, mais ils accueillirent avec honneur le prêtre, messager de la charité, bien qu'en quittant l'armée russe il allât, on ne l'ignorait pas, rendre à ses compatriotes tous les services qui étaient en son pouvoir.

Le Père logea successivement tous les officiers supérieurs de l'aile gauche française, mais plus longtemps le duc de Reggio, et puis le général Gouvion Saint-Cyr. Tandis que ses conversations pleines de réparties vives et lumineuses dissipaient les préjugés répandus contre la religion, ses bons offices la rendaient aimable. Ce fut dans un de ces entretiens, pleins de charme et d'abandon, que le général Gouvion avoua au Père qu'au milieu de toutes les phases de sa vie de soldat, et malgré les ravages que l'impiété avait faits dans son esprit, il n'avait jamais oublié le jour de sa première communion. « J'ai depuis longtemps secoué tous les préjugés, lui dit-il dans l'âpre franchise de son langage militaire ; il n'y a qu'une chose qui me tracasse encore par moments : les prêtres m'ont tellement fasciné, que je ne puis oublier le jour de ma première communion. »

La journée du 18 août 1813 valut à Saint-Cyr le bâton de maréchal : mais un incident imprévu avait failli l'ensevelir dans sa victoire[1]. Quand il sortit, bien avant dans la

[1] Ségur, *Hist. de Napoléon et de la grande armée*, l. 6, chap. 10, t. 1, p. 311, 10e édit.

nuit, du ravin où il s'était précipité, le P. Richardot fut le premier à lui faire donner les soins qu'exigeaient sa fatigue et son épuisement extrêmes. Enfin, pendant plus de quatre mois que cette partie de la *grande armée* séjourna à Polotzk et dans les environs, le prêtre charitable ne cessa de se multiplier pour adoucir à nos soldats les rigueurs de la vie militaire. Aussi, Saint-Cyr reconnaissant fit-il scrupuleusement respecter les propriétés des jésuites. « Je ne veux pas, disait-il à ses officiers en présence du Père, je ne veux pas que l'on touche à ma maison. » C'est ainsi qu'il appelait celle de ses hôtes ; et ses ordres furent exécutés. Le P. Richardot fut même assez heureux pour obtenir du maréchal un ordre du jour qui recommandait à son armée de respecter les propriétés et de se conduire honorablement. Il procura aussi des sauvegardes pour plusieurs familles distinguées du pays qu'il garantit par là des exigences si dures des ordonnateurs. Les infortunés trop nombreux pour qui il ne pouvait obtenir ces faveurs, ne laissèrent pas de ressentir les effets de son inépuisable charité. L'église du collége, transformée en hôpital, était remplie de rangées de matelas, où de grands seigneurs, d'illustres dames, accoutumés jusque-là aux délicatesses du luxe, s'estimaient heureux, dans ce bouleversement, de pouvoir être admis à partager l'humble couche des pauvres. En même temps qu'il pourvoyait avec une si active sollicitude aux besoins des corps, il ne négligea pas ceux de l'âme. On le voyait parcourir les ambulances militaires, les dépôts des malades et des blessés, leur administrer avez un zèle infatigable les secours de la eligion qui furent toujours acceptés avec empressement,

surtout par les simples soldats. Si le P. Richardot n'eut pas, comme plusieurs de ses confrères, le bonheur de mourir dans l'exercice de la charité[1], il souffrit beaucoup de l'excès du travail et des autres incommodités inséparables de ce genre de ministère[2]. Sa douleur fut grande, quand il vit repartir pour la France, réduite à de si faibles débris, cette armée qu'il avait vue si brillante, et que lui rendaient chère le patriotisme et l'attachement qui naît de la réciprocité des bons offices.

Peu d'années après, il reprit à son tour le chemin de sa patrie d'où il était absent depuis vingt-huit ans. Lorsque la Compagnie de Jésus, accueillie d'abord avec tant de faveur en Russie, eut fait assez de bien pour mériter la haine des schismatiques, et paraître redoutable aux sociétés secrètes et à la philosophie voltairienne qui ne manquaient pas d'adeptes dans les hautes classes ; ces deux ennemis, unissant leurs griefs et leurs efforts, travaillèrent activement à l'expulser. Ni ses missions civilisatrices sur les bords du Volga, ni ses héroïques travaux au Caucase et en Sibérie, ne purent lui faire pardonner la confiance que lui accordaient plusieurs grandes familles. Elle fut sacrifiée

[1] Le catalogue imprimé de la province de Russie signala les noms de quinze ou seize Pères morts au service des Français malades ou blessés, ou par suite de la dispersion des maisons. On peut citer, parmi ces martyrs de la charité, le P. Louis Flajolet, né à Béthune, diocèse d'Arras. Après avoir administré les derniers sacrements à cinquante malades français à Opotchka, chef-lieu de district dans le gouvernement de Pskow, il succomba lui-même à l'épidémie dont il fut atteint. (*Biographie des prêtres du diocèse de Cambrai, morts depuis* 1800, p. 335-36, Cambrai, 1847.)

[2] Un jour que le P. Richardot revenait d'un hôpital, le maréchal Saint-Cyr fit un pas en arrière en le voyant tout couvert de vermine.

par les conseillers d'Alexandre Ier, quoique ce prince ne fût pas personnellement hostile aux Pères, et qu'il leur ait donné, au moment de leur départ, des preuves touchantes de son attachement et de son estime.

Frappés par un arrêt de proscription, les jésuites s'éloignèrent, mais non sans consolation, à la vue des témoignages de regret que leur exprimèrent des membres éminents de l'administration russe[1]. Ils emportaient encore l'assurance de laisser après eux des germes de salut qui, depuis, se sont heureusement développés. Ce fut dans la chaleur de cette persécution, commencée en 1815 et arrivée à son dénoûment en 1820, que le P. Richardot regagna la France.

Successivement missionnaire dans les campagnes de la Picardie, provincial, supérieur du collége ou petit séminaire de Dôle et d'une maison de mission à Laval, il a laissé dans ces différents emplois des souvenirs qui ne sont pas effacés.

Les années de 1828 et 1830 vinrent soumettre à de nouvelles épreuves cette vie déjà tant éprouvée. Après sept mois d'incertitude passés en Suisse, il repartit en mars 1831 pour la Gallicie avec le dessein et l'espoir d'y terminer sa laborieuse carrière. Tarnopol, Strara-wies, Sandetz, virent l'infatigable vieillard, pendant dix-sept ans encore, prêchant, instruisant, édifiant par le spectacle de ses vertus. Puis, les événements accomplis à Vienne, en 1848, le ramenèrent en France.

[1] Voyez une belle lettre du marquis de Pallucci, gouverneur de Riga, au P. Coince, citée par M. Crétineau-Joly, *Hist. de la Comp. de Jésus*, t. VI, p. 36, 3e édit.

La résidence de Metz où le P. Richardot fut envoyé pour y remplir les fonctions de Père spirituel, et où il passa les six derniers mois de sa vie, se félicita du bonheur de le posséder et de participer à ses conversations vives et spirituelles, aimables et douces comme aux jours de sa jeunesse. Il donna l'exemple d'un travail assidu jusqu'à la fin, sans que l'occupation de son esprit nuisît, en aucune manière, à son union avec Dieu.

Durant l'espace de ces six mois, il analysa l'histoire du pays messin, qu'il possédait parfaitement, traduisit du polonais en français, et transcrivit de sa main octogénaire, mais ferme encore, plusieurs de ses conférences religieuses; et, au temps pascal, il avait soigneusement préparé à la réception des sacrements beaucoup d'habitants de la campagne qui affluent à Metz, à cette époque de l'année, mourant ainsi, en quelque sorte, les armes à la main. « Je suis, disait-il en souriant agréablement, je suis un homme d'un esprit médiocre ; mais, je dois l'avouer, j'ai été un cheval pour le travail. Si j'ai fait quelque chose, je l'ai acheté à la sueur de mon front ! » Chargé pendant son séjour à Metz de faire les exhortations à ses confrères, il les prépara toujours avec le soin le plus religieux et comme s'il se fût agi des plus brillantes prédications.

Il n'édifia pas moins par le touchant spectacle de ses vertus. On admirait sa piété aussi solide que tendre et affectueuse. Dans ses visites au Saint-Sacrement, alors qu'il se croyait seul, on l'entendait pousser de profonds soupirs devant Dieu. Un des Pères raconta l'avoir vu un jour à genoux, au milieu de sa chambre, préparant, dans cette attitude, un sermon qu'il allait prononcer. On a trouvé

plusieurs fois son oratoire baigné des larmes qu'il avait versées dans l'oraison, témoignage non équivoque de la ferveur de ses communications avec le Seigneur. Il honorait d'un culte tout particulier la très-sainte Vierge, sainte Thérèse et les saints anges gardiens ; il attribuait à ces bienheureux esprits la faveur d'avoir vu les élèves du collége de Dôle préservés, comme par miracle, de tout accident au milieu des ruines d'un édifice qui s'écroula tout à coup.

Depuis longtemps accoutumé à considérer dans tous les événements, dans tous les hommes, la bonté, la sagesse, la puissance, infinies, le P. Richardot les voyait plus spécialement représentées dans les dispositions du pouvoir. De là le respect dont il était pénétré pour tous les supérieurs, soit ecclésiastiques, soit religieux. Il ne les abordait et ne les entretenait qu'avec une espèce de vénération. Le pouvoir civil avait sa part dans ce respect qu'il professait pour toute espèce d'autorité.

Grand amateur de l'obéissance, il la pratiquait avec la plus scrupuleuse fidélité. Ainsi, arrivait-il toujours un des premiers aux exercices de la vie commune. On le voyait demander les moindres permissions avec la simplicité d'un novice. La veille même de sa mort, voulant, pour ainsi dire, mourir en donnant l'exemple de cette vertu, il crut devoir s'adresser au supérieur pour obtenir d'être dispensé de l'exhortation domestique que, du reste, il avait préparée comme à l'ordinaire.

Plein d'aménité, je dirais presque de respect, même pour les jeunes gens, il était chéri et vénéré de tous. Sa douceur et sa condescendance se manifestaient surtout à l'égard des Frères coadjuteurs ; et cette particularité est d'autant plus

digne de remarque, qu'il était d'un caractère naturellement vif et prompt. Pour donner aux Pères de la communauté une preuve de sa tendre affection, il offrait le saint sacrifice pour chacun d'eux, au jour de leur fête. Cet esprit de mansuétude et de charité, il le portait dans la solution des cas de conscience, dans le jugement qu'il émettait sur les œuvres et les travaux des autres. On citait, un jour, en sa présence, un auteur qui, parlant de la sainte Vierge, le faisait d'une manière un peu singulière. « Laissons-le, dit-il, *Omnis spiritus laudet Dominum*[1]. »

A la pratique de la charité et de la douceur, le P. Richardot joignait celle de l'humilité, leur compagne inséparable : « Je suis, disait-il, je suis vraiment un fardeau pour cette résidence de Metz, le dernier de tous, une souche inutile. » Quelqu'un s'entretenant en sa présence des événements dont il avait été témoin, et auxquels il avait pris une part active, et exprimant le désir de les voir racontés et transmis à la postérité, l'humble serviteur de Dieu parut profondément affligé de cette remarque, et témoigna une espèce d'indignation. Un jour que les Pères de la résidence allaient à la maison de campagne, et que lui seul restait en ville : « Il n'est pas nécessaire, dit-il, de rien préparer pour moi : un peu de pain et de fromage me suffira. »

Mais Dieu, qui regarde les humbles avec un œil de complaisance, ne devait pas tarder à couronner ces cinquante années d'un si laborieux sacerdoce.

Le 24 avril, fête de saint Fidèle, patron du P. de Grivel[2],

[1] Que tout esprit loue le Seigneur.
[2] *Vie du P. Varin*, p. 30.

autrefois son socius dans la charge de provincial, le P. Richardot voulut s'imposer un jeûne rigoureux. Depuis ce moment, sa santé parut éprouver une altération notable; il ne cessa cependant de suivre les exercices de la communauté qu'au commencement du mois de Marie. Le médecin appelé constata une faiblesse générale qui pouvait faire craindre une fin prochaine. On ne crut donc pas devoir différer de lui administrer les derniers sacrements. Le 4 mai, veille de sa mort, le supérieur de la maison qui était aussi son confesseur, lui annonça l'imminence du danger. Il répondit par un sourire et en récitant le beau chapitre de la première épître aux Corinthiens, sur les propriétés des corps glorieux. C'était le sujet de l'exhortation que, quelques jours auparavant, il avait adressée à ses Frères. Ensuite, il disposa toutes choses pour sa mort, avec cet ordre, cette tranquillité d'âme qu'il avait coutume d'apporter dans toutes ses actions.

Pendant qu'on lui administrait les derniers sacrements, il suivit avec ferveur toutes les prières de l'Église, et montra même à son confrère hésitant la manière précise de faire les dernières onctions. Interrogé par son confesseur, en présence du saint sacrement, s'il ressentait quelque inquiétude d'âme, il répondit aussitôt avec simplicité : « Non, rien que je sache. » Il demanda, néanmoins, pardon à ses Frères des torts dont il craignait de s'être rendu coupable à leur égard. Il reçut ensuite le saint Viatique avec la foi la plus vive et le plus tendre amour. Il passa le reste de la nuit dans la paix et dans de pieux entretiens avec Dieu. Le matin, au lieu de la sainte Messe qu'il ne pouvait célébrer, il demanda à faire la communion spirituelle

ou de désir. Pour l'aider à en produire les actes, un des Frères lui lut quelques passages du *Mois eucharistique* du P. Lercari; le mourant le suivait avec une attention si calme que, quand il entendait le Frère un peu troublé mal prononcer, il reprenait le mot d'une voix claire et le sourire sur les lèvres. Peu d'instants après, un de ses enfants spirituels vint lui annoncer qu'il allait offrir la sainte Messe pour lui. Le Père le remercia avec une salutation gracieuse et un mot de reconnaissance. Vers la fin du sacrifice, pendant qu'il s'unissait aux dernières prières de l'Église, récitées par ses Frères rangés autour de son lit, il expira sans effort et sans agonie. C'était le 5 mai 1849, vers sept heures. Il était âgé de plus de quatre-vingts ans, et il en avait passé près de cinquante-sept dans la Compagnie.

Quelques amis du dehors, qui vinrent visiter ses restes mortels, furent si charmés de la sérénité dont son âme laissait l'expression sur son visage inanimé, qu'ils demandèrent à l'embrasser, et sortirent en se disant les uns aux autres : « Il est bien doux de mourir ainsi ! » Le clergé messin, quoiqu'il ait eu peu d'occasions de l'apprécier, honora d'un nombreux concours les obsèques de ce vénérable vieillard.

XVIII

LE P. JULIEN DRUILHET

Le P. Julien Druilhet naquit à Orléans le 8 janvier 1768, et parcourut avec distinction la carrière des études dans sa ville natale d'abord, et ensuite à Paris. Il était déjà diacre et sous-principal du collége d'Orléans quand éclata, au milieu de la tourmente révolutionnaire, la persécution religieuse qui en fut la conséquence. Il n'hésita pas un seul instant à refuser le serment à la constitution civile du clergé. Sa première pensée avait été de quitter la France et de pourvoir à sa sûreté par l'émigration. Il fit en effet quelques démarches pour passer à l'étranger; mais elles ne furent pas couronnées du succès. Il va nous raconter lui-même une tentative de ce genre, dans laquelle les soins de la Providence à son égard se manifestèrent d'une manière bien frappante :

« Un de mes amis et moi nous avions loué un cabriolet qui devait nous transporter à quelques lieues de Chartres où

nous nous trouvions alors ; mais la veille du jour de notre départ, nous apprîmes que dix ecclésiastiques avaient pris une voiture et s'étaient engagés dans la route que nous devions suivre. Craignant d'éveiller les soupçons, nous nous décidâmes à partir à pied. Après plusieurs heures de marche sous une chaleur étouffante, il fallut faire halte pour prendre quelque nourriture. Nous nous decidâmes à entrer dans une auberge. Lamaîtresse d'hôtel, femme aux formes athlétiques, se nommait la femme Chouette. Elle nous sert un déjeuner dans une petite salle qui n'était séparée de la pièce principale que par une cloison vitrée. Quoique nous eussions bien désiré être un peu plus à l'abri de tous les regards, nous nous mîmes en devoir de déjeuner. Bientôt arrive une troupe de bandits ; ils prennent place dans la grande salle, et les verres se vident promptement. Nous ne tardâmes pas à attirer l'attention de toute la horde : les mots de *calotins*, prononcés tout bas, puis assez ouvertement, retentirent à nos oreilles. Il fallait payer d'audace. Nous nous levons, puis entrant dans la salle : « Citoyen commandant, dit mon compagnon à celui qui paraissait être le chef de la bande, sais-tu lire ? Eh bien, voilà nos passe-ports. Vois-tu ? *Maître de dessin !* » Et il se met avec un charbon à crayonner une figure sur la muraille. Mon passe-port portait *homme de lettres.* « Sais-tu, dis-je en le lui montrant, ce que c'est qu'un homme de lettres ? » — « Oui, oui ; un homme qui fait des lettres. » Nos gens étaient ébranlés ; il fallait un coup décisif. Nous remplissons nos verres : « Mes amis, vive la liberté ! » Nous pûmes nous retirer tranquilles dans notre coin. Mais, nouvel incident. Dans cette expédition, mon ami avait perdu la queue

postiche que nous portions pour n'être pas reconnus. Sans se déconcerter, il se lève et va chercher l'objet en question. Il le rencontre heureusement tout d'abord, mais il continue à chercher pour ne pas éveiller de soupçons. Alors tous nos gens se lèvent, et se mettent à chercher avec lui. Le vin que nous leur avions servi les rendait presque aimables et complaisants. Après avoir ainsi cherché quelque temps sans savoir quoi, mon compagnon se relève tenant en main son mouchoir et remercie l'assemblée. Nos gens se retirèrent enfin, à l'exception d'un individu au visage sinistre. Avant que nous eussions pu sortir, une nouvelle bande arrive. Ils n'étaient pas plutôt assis que l'individu qui était resté commence à nous désigner à l'assemblée : « Ce sont des calotins ; à bas les calotins ! » Ils se lèvent tous en criant. Je me souviendrai toujours d'un individu qui tenait un rasoir à la main, criant : « A bas les calotins ! » — Nous étions perdus ; mais la femme Chouette, se précipitant à la porte de notre réduit, saisit les deux plus avancés, et se servant d'eux pour repousser les autres, elle s'écrie : « Eh bien, si ce sont des calotins, qu'est-ce que cela vous fait ? Qui m'a donné de la canaille comme ça qui vient faire tapage chez moi ? » Et les œuvres secondant les paroles, l'auberge fut bientôt vide. Dans la bagarre elle nous avait indiqué une porte par laquelle nous devions nous évader ; mais n'ayant pas bien compris son signe, nous ouvrîmes une autre porte qui donnait dans un appartement plongé dans une complète obscurité. Nous entendîmes des gémissements... C'étaient trois prêtres qui, partis la veille dans la voiture, avaient été arrêtés et étaient parvenus à se sauver du massacre. L'un d'eux était blessé. Nous nous con-

solions ensemble et nous nous communiquions nos craintes, lorsque la femme Chouette entra. Etonnée de nous voir mon compagnon et moi, elle nous dit : « Je ne vous croyais point là. Mais tant mieux, si vous vous étiez sauvés par l'autre porte, vous n'auriez point échappé aux brigands qui rôdent partout. Demeurez tranquilles en attendant le soir. » Le soir elle nous apporta un bon souper ; puis elle nous dit : « J'en suis bien fâchée, mais je ne puis vous garder plus longtemps : mon mari est à la tête de la bande qui a arrêté la voiture. Il va rentrer, et vous ne pourriez lui échapper. » Elle nous congédia en nous donnant des provisions. Nous marchâmes quelque temps loin des routes fréquentées, décidés à nous rendre à la frontière. Bientôt la fatigue et la crainte de ne pouvoir échapper nous décidèrent à revenir sur nos pas. — Un de nos compagnons nous offrit pour quelques jours un asile chez son père, dans un village non loin de Chartres. Nous avancions par un temps sombre en suivant la grande route, quand nous entendîmes un bruit d'armes ; bientôt nous aperçûmes quelques reflets de lumière sur les armes. Il n'y avait pas de temps à perdre : au lieu de nous sauver, nous nous couchâmes dans les fossés, espérant échapper à la faveur des ténèbres. Deux voyageurs approchaient : c'étaient deux gendarmes à cheval. Il ne paraît pas qu'ils nous eussent aperçus. Mais quand ils furent près de nous, les chevaux s'arrêtèrent et se mirent à flairer. L'un des gendarmes de dire alors : « Tiens, je parie qu'il y a des calotins cachés par ici. » Son camarade mieux intentionné de lui répondre : « Et quand il y en aurait, que nous importe ? » Il pique des deux, s'éloigne et entraîne son compagnon. Quelques

années après je passai dans le village où habitait la femme Chouette. Je voulais la remercier ; mais quand je demandai ce qu'elle était devenue, on ne me comprenait pas et on ne connaissait pas même ce nom. Je parvins enfin à savoir qu'elle avait quitté son auberge ; Dieu l'avait bénie ; elle avait acquis une certaine fortune, et vivait heureuse à quelques lieues de là. »

Décidé enfin à ne pas sortir de France, le P. Druilhet se cacha alors comme il put; et, en attendant des jours meilleurs, ce jeune homme, que la nature et la grâce avaient orné à l'envi, se fit pendant une année entière le disciple d'un tourneur. Le péril et la terreur augmentant avec la fureur des méchants, il fut forcé de chercher une retraite plus obscure encore. Il la trouva à Orléans avec quatre de ses confrères dans la maison de madame Gendrier, respectable veuve déjà avancée en âge, qui les cacha pendant les plus mauvais jours. Le P. Druilhet aimait à raconter un trait du dévouement et du courage calme de cette femme généreuse.

Les ecclésiastiques, cachés pendant le jour, sortaient le soir de leur retraite pour venir partager le souper de la pieuse veuve, et l'on s'empressait de lire alors le journal pour apprendre quelques nouvelles. Le jour où fut promulgué le décret portant peine de mort contre quiconque cacherait un ecclésiastique réfractaire, nos reclus se rendirent au souper et demandèrent le journal comme de coutume : « Non, mes enfants, dit madame Gendrier (son âge lui permettait de leur donner ce titre) ; non, commençons par souper, nous lirons ensuite ; et c'est moi aujourd'hui qui me réserve de faire la lecture. » Nos jeunes ecclésias-

tiques soupçonnèrent quelque chose d'extraordinaire. Le souper terminé : « Maintenant, mes enfants, dit madame Gendrier, je vais vous lire le journal; mais promettez-moi de me laisser aller jusqu'au bout sans m'interrompre. » Elle prend alors un ton solennel et commence la lecture du décret fatal. En entendant les mots de peine de mort, nos ecclésiastiques se récrient et protestent qu'ils ne consentiront pas à rester chez elle et à l'exposer à une peine aussi grave. « Doucement, mes enfants, dit madame Gendrier, vous oubliez que vous m'avez promis de ne pas m'interrompre. » Elle continua ensuite sa lecture; puis elle ajouta avec une grâce et une simplicité admirables : « Maintenant, mes enfants, que je vous ai fait connaître la situation, vous êtes parfaitement libres de vous retirer; je ne vous retiendrai pas malgré vous, ma porte est ouverte; mais je n'y gagnerai rien, ni vous non plus. Il faut bien que vous soyez cachés quelque part; quant à moi, vouée à la cause de la religion, je suis résolue à sacrifier tout pour elle. J'ai de la fortune; Dieu m'a donné un cœur chrétien, et je vous déclare que, vous sortis, cinq autres entreront à votre place. Tenez, mes enfants, croyez-moi; vous me convenez, je vous conviens : donnez-moi la préférence. » Pleins d'admiration et touchés jusqu'aux larmes, ils se décidèrent à demeurer.

« Ce fut dans ces circonstances, ajoutait le P. Druilhet, qu'il m'arriva de manger de la salade qui avait crû sur ma tête. » Et voici de quelle manière :

Une fois la résolution prise de ne point quitter cet asile, il fallut aviser au moyen de cacher si bien les prisonniers volontaires qu'ils pussent échapper aux recherches les plus

minutieuses d'une visite domiciliaire. Il y avait dans la maison de madame Gendrier une cave assez vaste communiquant avec un puits. Nos ecclésiastiques cherchèrent un refuge dans cette cave. Ils la partagèrent avec des tapisseries en trois compartiments, dont un leur servait de chapelle, l'autre de salle de travail et de salle à manger, et le troisième de chambre à coucher. Ils descendirent avec eux de la bougie pour s'y éclairer et un seau de chaux vive en cas de mort. On ferma sur eux la porte qui était de niveau avec le sol ; on la recouvrit de terre, et, pour éloigner tout soupçon, on y planta de la salade. Tous les jours un seau descendait la nourriture par le puits qui communiquait avec la cave, et l'autre seau rapportait les restes du repas. Ils demeurèrent cachés dans ce réduit jusqu'au moment où la persécution se ralentit. Pendant ce temps, la salade avait crû, et lorsqu'ils sortirent, madame Gendrier leur fit servir un plat de cette salade. On remarqua non sans étonnement que plusieurs de ces reclus, atteints de rhumatismes avant leur entrée dans la cave, en sortirent bien portants, quoique l'humidité y fût telle que les tapisseries appliquées le long des murs tombaient en lambeaux.

Le P. Druilhet aimait encore à raconter ce trait de rare intrépidité d'une jeune dame d'Orléans, nommée madame Johannet. Son mari avait été arrêté et jeté en prison ; on sait qu'à cette époque de sang, la prison servait de vestibule à l'échafaud. Le P. Druilhet, de son côté, devait quitter l'asile où il se tenait caché, parce qu'il avait été dénoncé dans un moment où il était sous le poids de trois arrêts de mort, comme royaliste, comme ecclésiastique et comme fonctionnaire public non assermenté. Cette géné-

reuse femme eut le courage de venir le chercher pour favoriser son déguisement, de traverser avec lui les rues de la ville et de le cacher dans sa maison.

Voici encore un trait où se manifeste d'une manière touchante la protection de Dieu sur son serviteur, et la présence d'esprit non moins que l'admirable constance d'une petite fille de quatre à cinq ans. C'était au plus fort de la révolution et à l'époque des fêtes de Pâques. Le P. Druilhet était caché dans la maison d'un vigneron, à une lieue d'Orléans. Se sentant pris par le froid, il voulut faire un peu de feu. La fumée trahit le reclus. Bientôt accourent les satellites : « Vous cachez ici des prêtres, disent-ils ; l'abbé Druilhet est ici. Hâtez-vous de nous donner les clefs, ou nous enfonçons toutes les portes. » La femme du vigneron éperdue, et sans trop savoir ce qu'elle faisait, sort comme pour chercher les clefs et ne revient pas. Il ne reste que la petite fille. « N'aie pas peur, mon enfant ; nous ne te ferons pas de mal ; nous te donnerons même des dragées, si tu nous dis que l'abbé Druilhet est ici. — Non, il n'y est pas, » répond l'enfant. On lui fait mille caresses, mille promesses. Sans hésiter le moins du monde, l'enfant continue de répondre : « Non, non, il n'y est pas. » Des promesses on passe aux menaces. Un des sbires saisit l'enfant, la met sous son bras, fait semblant de vouloir la frapper : « Petite coquine, si tu ne veux pas nous dire que l'abbé Druilhet est ici, je vais te fouetter jusqu'au sang. — Eh bien, réplique l'enfant avec vivacité et sans se laisser intimider, fouettez-moi si vous voulez et tant que vous voudrez ; moi, je vous dis qu'il n'y est pas. » Or, le P. Druilhet entendait tout ; il n'était séparé des satellites que par

une porte, et l'enfant lui portait à manger tous les jours.

Malgré le péril de mort qu'il courait à chaque instant, le P. Druilhet ne craignit pas de recevoir le sacerdoce à cette désastreuse époque. Il fut ordonné prêtre à Paris par Mgr de Maillé, évêque de Saint-Papoul, dans la maison d'un boucher, où il habita depuis lors, changeant au besoin d'habit, pour pouvoir remplir sans danger les fonctions sacerdotales.

Lorsque la paix fut rendue à l'Église par le concordat conclu entre Pie VII et le premier consul Napoléon Bonaparte, le P. Druilhet se chargea de l'éducation du jeune d'Ailly de Roanne, et passa avec son élève quelques années à Lyon. Il se livrait en même temps à des études sérieuses, et exerçait assidûment le saint ministère. Pendant son séjour à Lyon, il se mit en relation avec les personnes les plus distinguées par leur piété et par leur naissance, et surtout avec les Pères de la Foi qui habitaient cette ville. Souvent aussi il allait au séminaire de Lyon, et il était fort lié avec M. Royer, directeur de cette maison. On a su par ce dernier que M. d'Ailly le père, la veille de sa mort, avait fait promettre au P. Druilhet, son ami, de ne pas abandonner son fils et de lui servir de mentor et de père. C'est pour remplir cette mission qu'il se disposait à conduire le jeune d'Ailly dans quelqu'un des colléges du Midi, dirigé par les Pères de la Foi, lorsqu'ils furent supprimés; mais ayant appris que celui de Montdidier subsistait toujours sous la conduite du P. Sellier[1], il s'y transporta, accompagné de son élève.

[1] *Vie du P. Sellier*, p. 76.

Tandis que le P. Druilhet habitait cette maison, il eut le bonheur, avec le P. Leblanc, M. l'abbé Perrault, et MM. Ducoing et Franchet, de pouvoir procurer des secours aux cardinaux noirs [1] et à Pie VII lui-même, alors prisonnier à Savone. Il travailla aussi à répandre les brefs de ce saint Pontife, et notamment le bref dirigé contre le cardinal Maury qui, nommé à l'archevêché de Paris par l'empereur, se portait, malgré la défense des saints canons, pour administrateur de cette église. Cette circonstance valut au P. Druilhet les honneurs de la persécution, et il n'échappa que par une espèce de miracle aux recherches de la police. En effet, au mois de décembre 1810, MM. Perrault et Ducoing avaient remis à M. d'Astros, vicaire général de Paris, le bref du pape qui l'établissait administrateur pendant la vacance du siége. Le gouvernement, dont cette mesure contrariait les projets, ayant su quels étaient les agents du pape dans cette affaire, les fit arrêter et conduire à Vincennes avec M. d'Astros, depuis évêque de Bayonne, archevêque de Toulouse et cardinal. Dans les papiers de M. Perrault se trouva le nom de M. Dollet [2]. Sur-le-champ la police se mit à sa poursuite : on fit les perquisitions les plus rigoureuses surtout à Paris, à Orléans, à Lyon, à Montdidier.

Cependant M. Dollet, ne se doutant pas de ce qui se passait, se tenait fort tranquille dans cette dernière ville; mais ayant appris que ses deux amis avaient été incarcérés,

[1] *Notice* n° 1, p. 10.

[2] C'était le nom que prenait le P. Druilhet, parce qu'un passe-port qui lui avait été délivré portait le nom de *Dollet* au lieu de celui de *Druilhet*.

le désir de savoir par lui-même de leurs nouvelles le détermina à faire le voyage de Paris. Le lendemain même de son départ, au moment où l'on s'y attendait le moins, tout à coup le collége de Montdidier est investi par une troupe de gendarmes venus pour s'emparer de la personne de M. Dollet. On répond qu'il n'est pas dans la maison, et qu'il est parti pour la capitale. D'un autre côté, M. Dollet, ignorant qu'à Paris surtout la police était en mouvement pour s'emparer de sa personne, arrive plein de sécurité à la barrière. On lui demande son passe-port; on le lit; on le lui rend, et on le laisse passer sans difficulté. C'est que le passe-port, au lieu d'avoir été demandé au nom de M. Dollet, avait été demandé au nom du P. Sellier. Notre voyageur, dont rien jusqu'alors n'avait éveillé les soupçons, se transporte chez M. de Champagny, parent de M. d'Ailly, pour avoir des renseignements sur ses amis prisonniers. « Mais que venez-vous faire ici? s'écrie avec vivacité M. de Champagny, étonné d'une pareille visite dans un pareil moment. Ne savez-vous pas que la police vous cherche de tous côtés pour vous arrêter? Hâtez-vous de quitter Paris sans délai. » Pendant ce temps, une lettre écrite de Montdidier à Paris annonce positivement que M. Dollet est à Paris, et qu'on a lieu de croire qu'après y être resté peu de jours seulement, il retournera à Montdidier par la diligence de Paris à Amiens. La lettre avait deviné juste. C'était en effet le projet de M. Dollet. Heureusement pour lui, par une disposition toute particulière de la Providence, toutes les places étaient prises dans cette voiture. Impatient de sortir d'une ville où il courait tant de dangers, il se jette dans la diligence de Paris à Saint-

Just ; et tandis que les gendarmes se livraient aux plus rigoureuses recherches dans la voiture dite l'*Amienoise*, il poursuivait tranquillement sa route vers Saint-Just. Avant que d'arriver dans ce bourg, M. Dollet désira rendre une visite à M. Trouvelot[1], ancien Père de la Foi, et alors curé du Plessis, à une lieue de Saint-Just. De là, il écrit au P. Sellier de l'envoyer chercher à Saint-Just tel jour et à telle heure. La lettre fut ouverte à la poste, puis remise à son adresse. Pour cette fois, la police se tenait assurée de ne pas manquer son coup. Ne voulant cependant négliger aucune précaution, elle fit prévenir sur-le-champ les gendarmes de Saint-Just, et mit sur pied ceux de Montdidier. Pour plus de sûreté encore, elle fit prendre l'habit bourgeois à ces derniers, et donna ordre à deux d'entre eux de se transporter jusqu'à Saint-Just en suivant la voiture de loin, sans que rien pût faire soupçonner l'objet de leur mission, tandis que les autres resteraient échelonnés sur la route. Ainsi surveillée et dirigée par le jeune Legrand, élève du collége de Montdidier, et par M. Viefville, ami du P. Sellier, la voiture arriva à Saint-Just à l'auberge indiquée, mais un peu avant l'heure convenue : M. Dollet ne s'y trouvait pas encore. Legrand en fut ravi ; car, pendant le voyage, il avait cru s'apercevoir que les deux hommes qui avaient constamment suivi la voiture et d'autres qu'il avait rencontrés étaient des gendarmes travestis. Il passa donc outre, et alla jusqu'au Plessis, où il trouva M. Dollet prêt à se rendre à Saint-Just. « Gardez-vous-en

[1] Mort, il y a quelques années, à Compiègne, après s'être démis de la cure de Saint-Jacques dans cette ville.

bien, lui dit Legrand ; nous sommes à peu près certains que les gendarmes de Saint-Just et ceux de Montdidier sont répandus sur différents points pour vous arrêter, et même deux d'entre eux sont venus jusqu'à Saint-Just, où ils vous attendent. » Les deux gendarmes déguisés étaient en effet restés dans cette bourgade, soit parce qu'on ne leur avait pas donné l'ordre d'aller plus loin, soit plutôt parce que, ne doutant nullement que M. Dollet ne revînt bientôt dans la voiture, il leur semblait inutile d'aller plus loin ; d'ailleurs, en s'arrêtant à Saint-Just, ils excitaient moins de soupçons. Quoi qu'il en soit, M. Dollet profita de sa liberté pour se soustraire à leurs recherches ; et, de l'avis de M. Trouvelot, il alla se cacher chez d'anciennes religieuses qui dirigeaient un pensionnat à Ravenel, village du diocèse de Beauvais situé à quatre lieues de Montdidier.

Quant au jeune Legrand et à son compagnon, ils revinrent à Saint-Just ; et les gendarmes, qui se tenaient assurés que M. Dollet était dans la voiture, ne s'approchèrent même pas pour le reconnaître ; ils se contentèrent de suivre et de surveiller de loin. Arrivés à l'entrée de Montdidier, ils ouvrent la portière en disant : « Monsieur Dollet, descendez de voiture. — Mais M. Dollet n'est pas ici. — Vous en imposez, nous savons qu'il y est. — Il n'y est pas, cela est certain ; regardez : je m'appelle Viefville. — Et moi, je me nomme Legrand ; vous le voyez, nous ne sommes que deux. — Encore une fois, vous nous trompez : un de vous deux s'appelle Dollet. — C'est vous-mêmes qui vous trompez ; et si vous ne nous connaissez pas, conduisez-nous partout où vous voudrez à Montdidier, on vous dira qui nous sommes. » On les conduisit en effet dans plu-

sieurs maisons où leur identité fut constatée, et les gendarmes reconnurent à leur grand désappointement que M. Dollet leur avait échappé.

Celui-ci demeura caché à Ravenel pendant un temps assez considérable. Le P. Leblanc [1], poursuivi aussi pour la cause de l'Église, vint le joindre dans sa retraite et la partagea avec lui durant près de deux ans. Le P. Druilhet employa ce temps de loisir à faire l'extrait des passages les plus remarquables des sermons du P. Lejeune, après en avoir corrigé le style. Plus tard il fit imprimer en quatre volumes, sous le titre de *Pensées du P. Lejeune*, ce travail qui fut très-bien accueilli du public religieux.

Dans cette espèce de captivité, Dieu ménagea au P. Druilhet, pour quelque temps du moins, un délassement analogue à celui que saint Jean l'évangeliste trouvait dans la compagnie de sa colombe. Il s'était procuré un petit moineau qu'il avait nourri de ses mains. Il l'avait apprivoisé et vivait de pair et compagnon avec lui. Après les heures qu'il donnait à la prière et au travail, il aimait à jouer avec son petit compagnon ailé. Ils s'entendaient si bien ensemble! Le P. Druilhet lui faisait mille caresses, lui parlait amicalement, et l'oiseau répondait à ses avances par son regard intelligent, son piaillement sympathique et force gentillesses. Si le Père se mettait à table, le volatile se plaçait à côté de lui, réclamait sa portion, et ordinairement elle ne se faisait pas attendre. Aussi se contentait-il de peu! quelques miettes de pain, et une goutte d'eau prise au verre de son hôte suffisaient à son régal. Puis la récréation se prenait en commun et les deux

[1] *Notice* n° 1.

interlocuteurs s'en tiraient à merveille. Le Père se mettait-il à écrire, l'oiseau était là comme son génie inspirateur et semblait lui dicter ce qu'il avait à dire ; du moins avait-il le mérite de l'égayer, de le distraire et de lui alléger le travail de la composition. Or, un jour il advint que le Père eut une lettre fort sérieuse à confier au papier. Son petit ami vole sur la table, selon son habitude et lui demande un petit signe d'amitié, un regard au moins. Le Père ne prend pas garde à l'importun et continue d'écrire. Le moineau alors de le becqueter ; le P. Druilhet le repousse et continue sa tâche. Au bout de quelque temps, ayant besoin de réfléchir, il dépose la plume, se frotte le front et recueille ses pensées ; le drôle saisit le moment avec à-propos ; il prend au bec la plume de l'écrivain et déployant ses ailes il la porte sur l'unique armoire qui meublait l'appartement. Là il la dépose en vainqueur et se met à voltiger, à piailler comme pour narguer le Père, ayant l'air de lui dire : « Écris maintenant !... » Le P. Druilhet qui ne lui croyait pas tant d'esprit, du moins tant de malice, se lève, s'approche de son compagnon, fait la paix avec lui et pour un temps oublie la grave affaire qui l'avait cloué à son bureau.

Au retour du printemps, le P. Druilhet donna la clef des champs à son compagnon de captivité. Pendant quelque temps, l'oiseau revint fidèlement rendre visite à son hôte. Mais un jour on ne le revit plus. L'absence se prolongea et dura trois semaines environ, après lesquelles la petite bête reparut amaigrie, dépouillée d'une partie de ses plumes. Dans cet intervalle elle était devenue mère. Sa visite et son air suppliant semblaient solliciter la nourriture pour ses petits. Elle ne lui fut pas refusée. Pendant cinq à six se-

maines on la vit venir chaque jour demander la becquée, qui lui était toujours accordée de grand cœur. Enfin un beau jour, ce ne fut plus seulement le père et la mère, mais la couvée tout entière qui vint voltiger autour de la fenêtre alors fermée du P. Druilhet. On lui ouvrit : tout ce petit monde agitant ses ailes, piaillant, faisant mille gentillesses, mille tours de passe-passe, resta quelque temps dans la chambre, comme pour dire un dernier adieu et donner un témoignage de sa reconnaissance au bon Père. Après quoi on ne les revit plus.

Tandis que le P. Druilhet vivait ainsi dans la solitude, le gouvernement continuait de mettre tout en œuvre pour se saisir de sa personne : on dit, et le P. Druilhet lui-même ne croyait pas ce bruit dénué de fondement, que la police avait dépensé plus de 20,000 fr. pour parvenir à ce but. Dans plusieurs autres occasions, le Père fut sur le point de tomber entre les mains des satellites chargés de l'arrêter ; mais il fut assez heureux pour se dérober aux recherches dont il était l'objet. S'il eût été mis en prison, il y aurait probablement trouvé la mort. Sa santé faible et délicate n'aurait pas résisté aux incommodités d'une détention prolongée. Dieu, qui le destinait à être un des membres les plus distingués de la Compagnie de Jésus renaissante, veilla sur lui et le protégea d'une manière tout à fait extraordinaire.

Au sortir de sa retraite de Ravenel, le P. Druilhet se rendit incognito à Lyon, et y demeura caché jusqu'à la restauration. Alors enfin il recouvra toute sa liberté. Mais, désirant se consacrer entièrement à Dieu par les pratiques de la vie religieuse, il sollicita et obtint son admission dans la Compagnie de Jésus. Ayant terminé son noviciat, il

exerça à Paris le ministère de la prédication, et de la confession jusqu'en 1819, époque où il fut envoyé à Saint-Acheul par le P. Simpson, provincial, pour y remplir les fonctions de ministre.

En 1820, après l'horrible attentat du 13 février qui plongea la France dans le deuil, le comité d'administration générale de l'Association paternelle des chevaliers de Saint-Louis désigna le P. Druilhet pour prononcer, le 20 mars, l'oraison funèbre de l'infortuné duc de Berry. La messe solenelle fut célébrée par Mgr de Bombelles, évêque d'Amiens, pour le repos de l'âme du prince : ensuite l'assemblée, composée du comité d'administration générale et des commissaires honoraires, s'étant réunie dans le lieu ordinaire des séances de l'Association, le P. Druilhet donna lecture du discours qu'il avait composé pour cette douloureuse cérémonie, et qui, conformément aux ordres du gouvernement, n'avait pu être prononcé à l'église. Les assistants furent vivement émus de ce discours dont le comité ordonna l'impression.

Au mois de septembre 1821, le P. Loriquet remit entre les mains du P. Druilhet le gouvernement de la maison de Saint-Acheul.

Cet établissement trouva dans son nouveau recteur un supérieur habile, actif, laborieux, expérimenté, et en même temps d'une douceur et d'une charité qui le firent aimer des maîtres et des élèves. Sous un supérieur doué d'aussi éminentes qualités, le petit séminaire de Saint-Acheul ne cessa de prospérer de plus en plus et de voir augmenter le nombre de ses élèves. C'est à cette prospérité toujours croissante, malgré des persécutions non in-

terrompues, que le P. Druillet faisait allusion à la fin d'un discours prononcé à la distribution des prix de l'année scolaire 1822, devant l'immense assemblée accourue pour prendre part à la fête :

« Ah! messieurs, s'écria l'orateur, il nous est permis de le dire, et je ne crains pas que nos intentions soient malignement interprétées dans une réunion où je ne vois que des chrétiens, des protecteurs ou des amis : s'il est vrai que quelque considération se soit attachée à un établissement qui depuis son origine s'honore de votre bienveillance ; si nos soins, notre amour pour ces chers enfants confiés à notre cœur, ont été suivis de succès avoués en secret par ceux même qui semblent les contester, nous ne pouvons nous y méprendre : nous ne les devons ni à la perfection de l'enseignement, ni à l'excellence de la méthode, ni à l'éclat des talents; mais nous oserons le dire, c'est que le Seigneur nous a inspiré le dessein de travailler pour sa gloire : la vue de l'impiété planant sur la terre a brisé notre cœur de douleur ; nous avons juré d'arracher à ces funestes influences cette précieuse jeunesse, espoir de la patrie alarmée. La modicité de nos moyens eût dû nous effrayer peut-être ; mais nous avons compté sur Dieu ; et le faible grain de sénevé est devenu un grand arbre, où les oiseaux du ciel ont trouvé du repos, de l'ombrage, et sans doute aussi quelques fruits. » A ces mots, des applaudissements universels éclatèrent de toutes parts et forcèrent l'orateur de s'interrompre.

Le 13 février 1824, le P. Druilhet quitta Saint-Acheul, après avoir fait ses adieux aux élèves d'abord, puis aux maîtres, et partit pour Paris. Il allait y remplir la place de

socius du P. Nicolas Godinot[1], qui venait de succéder au P. Richardot, en qualité de provincial de France. Il fut remplacé à Saint-Acheul par son prédécesseur, le P. Loriquet.

Pendant l'hiver de 1824 à 1825, le P. Druilhet accompagna à Rome le R. P. provincial qui avait été appelé dans cette ville pour les affaires de la province de France. C'est là que le 2 février 1825, le P. Druilhet fit la profession des quatre vœux entre les mains du P. Louis Fortis, alors Général de la Compagnie.

Après avoir rempli durant six ans les importantes fonctions de socius, le P. Druilhet fut chargé lui-même, au mois de janvier 1830, du gouvernement de la province.

Il semble que Dieu l'eût préparé et façonné à l'avance pour tenir tête à l'orage qui éclata en France, sur la Compagnie, au mois de juillet de cette année, lorsque ses maisons furent pillées, ses membres dispersés, et la plupart forcés de chercher un asile sur la terre étrangère. Le P. Druillet fit face à tout avec un calme, une présence d'esprit, imperturbables, évitant en habile pilote, avec un art que tous admiraient, les périls d'une si furieuse tempête. En un mot, par son activité, son zèle et sa prudence il soutint et sauva la province presque entièrement anéantie.

Un incident remarquable signala le provincialat du P. Druilhet, au mois de juin 1832 : nous devons le raconter avec quelque détail, car il prouva une fois de plus que ces jésuites qu'on se plaisait à mêler à toutes les intrigues

[1] *Notice* n° 19.

et à représenter comme des artisans de troubles et des moteurs de conspirations, étaient les hommes les plus inoffensifs.

Le P. Druilhet traversait la ville de Bordeaux en se rendant, à l'occasion de ses visites provinciales, du collége du Passage près Saint-Sébastien à Chambéri. Il voyageait seul, contre sa coutume.

Le 26 juin, vers neuf heures du soir, il allait quitter cette ville; déjà il se préparait à monter en voiture, quand tout à coup le commissaire central de police du département de la Gironde se présenta avec une autre employé. Il lui signifie qu'il l'arrête comme suspect, et lui demande à visiter tous ses papiers. En même temps il fait décharger tout ce qui appartenait au P. Druilhet, auquel il intime l'ordre de le suivre. Pour s'expliquer cette mesure, il faut se rappeler qu'à cette époque le midi et l'ouest de la France étaient en proie aux sourdes agitations des partis politiques. Les fréquents voyages du P. Druilhet en Italie, en Suisse, en Espagne, où étudiaient une certain nombre de jésuites français, avaient éveillé les soupçons des hommes du pouvoir : ils s'étaient figuré qu'il servait les intérêts de l'un des partis, qu'il se chargeait même de correspondances compromettantes : aussi prirent-ils si bien leurs précautions, qu'il ne pouvait leur échapper et que les lettres dont on le supposait porteur devaient infailliblement tomber entre leurs mains.

On conduit donc à la mairie le prisonnier et les objets saisis avec lui. On lui demande son nom qu'il déclare sans difficulté. « N'êtes-vous pas jésuite? lui dit-on. — Sans aucun doute. — Le provincial des jésuites probablement?

— Assurément. — Très-bien : voilà ce qu'on appelle parler catégoriquement. Il nous en coûte, croyez-le bien, de remplir auprès de vous une commission désagréable et de vous causer de la contrariété. — La contrariété sera pour vous, messieurs, je le crains. »

Alors commence une perquisition minutieuse. On fouille le Père de la tête aux pieds ; on ouvre son portefeuille, on examine tous les papiers. Or, dans ces derniers se trouvait non-seulement toute la correspondance datant de quatre mois avec l'Italie, la Suisse, l'Espagne, le Portugal et la France, mais encore des notes sur les diverses maisons visitées, des renseignements de toute espèce, les informations, les derniers vœux, les instructions, les catalogues annuels ; en un mot, tout ce qu'un provincial peut porter avec lui dans ses courses. Ajoutez à cela des pièces de vers d'élèves, des travaux littéraires et scientifiques, de petites chansons et un paquet de lettres dont les écoliers du Passage avaient chargé le Père pour leurs familles. Tout fut examiné avec attention ; seulement, par un sentiment de délicatesse, on respecta quelques lettres particulières et intimes. Pendant tout le temps que dura cette opération, le P. Druilhet eut à supporter bien des questions indiscrètes, bien des chicanes de détails, bien des plaisanteries : on prenait des notes ; et puis, de temps à autre il fallait se résoudre à entendre une sortie contre la Compagnie et contre la conduite de ses membres, qui étaient, disait-on, des fanatiques, des fourbes, des intrigants qui captent les testaments, qui séduisent le jeune âge. Une chose inquiétait surtout le P. Druilhet, c'était la crainte que le catalogue des membres de la province ne servît à créer des embarras à ses Frères. Le

voyant tombé entre les mains du commissaire, il invoqua intérieurement le secours de Marie. Grâce à une merveilleuse protection, celui-ci se contenta d'en parcourir les pages une à une, sans en communiquer le contenu à ceux qui l'accompagnaient, comme il avait fait pour les objets précédents.

Jusque-là le Père ignorait encore le but de ces recherches et le résultat qu'elles pourraient avoir : cependant il mit sa confiance en Dieu, et sans rien perdre de sa présence d'esprit, il sut demeurer constamment dans les bornes de la prudence et de la vérité. A toutes les questions il répondit clairement, avec calme, quelquefois avec tant d'esprit, de tact et même de gaieté qu'il parvint à inspirer de la bienveillance aux commissaires, et les força à lui faire moins mauvais visage. Il leur adressa aussi quelques paroles pleines de dignité et d'à-propos qui semblèrent produire sur eux une vive impression. L'un des ces hommes, aveuglé par je ne sais quel délire, disait : « J'ai un fils, mais si jamais il me demande à être placé au collége du Passage ; plutôt que de l'y envoyer, j'aimerais mieux le tuer des mes propres mains. — Et cependant, reprit le P. Druilhet, près de nous il conserverait la foi et les mœurs ; loin de nous n'auriez-vous pas à craindre qu'il ne perdît l'un et l'autre? » A ces mots, l'employé fixa attentivement son interlocuteur sans oser rien répliquer. Le Père n'insista pas davantage, mais il fit adroitement tomber la conversation sur les travaux et la conduite des membres de la Compagnie qui, disait-il, procédaient toujours avec droiture et franchise, ajoutant que, jusqu'à ce jour, ils s'étaient efforcés de mériter l'estime de leurs concitoyens et qu'ils tenaient à la conserver ; qu'après

tout, ils se croyaient bien le droit de faire une guerre à outrance à l'impiété, première cause de tous les maux de la patrie. Pendant ces entretiens, les commissaires continuaient leurs recherches et notaient leurs observations ; ils ne laissaient pas néanmoins de prêter une oreille attentive, tantôt approuvant, tantôt combattant les assertions du Père, mais ne paraissant nullement blessés de la liberté de son langage. L'occasion s'en étant présentée, il ajouta qu'il se réjouissait du fond du cœur d'avoir été arrêté au moment où il s'y attendait le moins, parce que, comme ils avaient sous la main tous les secrets d'une Compagnie sur le compte de laquelle on avait formé tant de soupçons, qu'on avait chargée de tant de calomnies, ils pouvaient s'assurer par leurs propres yeux combien étaient injustes les accusations dont elle était l'objet, qu'ils connaîtraient ainsi le but où elle tendait et les moyens qu'elle mettait en œuvre.

Le R. P. provincial eut deux interrogatoires à subir de la part des commissaires. Le premier dura de dix heures à minuit. On lui permit alors de se retirer pour prendre un peu de repos. Confié au geôlier de la prison qui lui offrit une partie de sa chambre, il fut traité par cet homme avec assez d'égards ; mais il essaya en vain pendant assez longtemps de se livrer au sommeil. On le comprend aisément ; outre le bruit occasionné par les tournées nocturnes de son compagnon de chambre, mille pensées, mille inquiétudes préoccupaient le P. Druilhet. « *A telle et telle question que répondre ? Cet écrit ne compromettrait-il pas ses Frères ? Qu'allait-il résulter de tout cela ?* »

En proie à ces angoisses, il fut tout à coup frappé comme d'un trait de lumière au souvenir de ces paroles de Notre-

Seigneur : « *Lorsqu'on vous conduira devant les rois et les gouverneurs, ne vous mettez point en peine de ce que vous devrez répondre, ni de la manière dont il faudra parler.* » Cette pensée ramena le calme dans son âme : il s'endormit profondément.

Le second interrogatoire eut lieu de six heures à neuf heures et demie. Alors seulement on déclara au P. provincial qu'il était libre, que rien de tout ce qui avait été saisi sur lui n'était de nature à le compromettre ; qu'il avait été soupçonné de délits graves, à tort heureusement : car il aurait dû nécessairement se rencontrer dans ses papiers des documents de nature à confirmer les soupçons, s'ils eussent été fondés. Après lui avoir fait de sincères excuses pour la contrariété qu'il avait dû éprouver, on l'assura qu'il pouvait, dès qu'il le jugerait bon, continuer son voyage. « Quoi ! tout de suite ? s'écrie le P. Druilhet, plein de joie. — A l'instant, si vous le voulez. » — Et au moment même on lui remet repliées toutes les lettres saisies dans ses malles ; il n'y manquait pas le moindre feuillet. — Quelques heures après, le commissaire vint le revoir à l'hôtel, il lui rapportait un passe-port en règle, et il profita de cette circonstance pour lui demander de nouveau pardon dans les termes de la plus exquise politesse.

Comme le Père s'informait du motif de son arrestation, le commissaire répondit qu'il ne pouvait s'expliquer sur ce sujet : « Au reste, ajouta-t-il, croyez-moi, lorsque vous voyagez, vous et vos Pères, ne vous chargez point de lettres. Quant à vos fréquents déplacements, à vos prédications, à vos confessions, faites là-dessus ce que vous voudrez ; mais point de politique, autrement nous vous ferons

bonne guerre. — J'accepte la condition, » reprit le P. provincial en lui tendant la main. Ils échangèrent encore quelques mots de politesse et d'estime, puis ils se séparèrent.

Le Père partit en toute hâte pour Lyon, afin de calmer promptement l'inquiétude causée par le bruit de son arrestation.

Au mois d'octobre 1833, le P. Druilhet quitta la charge de provincial, pour en recevoir une autre qui ne demandait pas moins de tact et de prudence. Les supérieurs le désignèrent, ainsi que le P. Deplace [1], pour concourir à l'éducation du duc de Bordeaux; mission honorable sans doute, mais mission délicate s'il en fut jamais, surtout dans les circonstances où elle était imposée à la Compagnie de Jésus; car il ne fallut rien moins qu'un ordre du Souverain Pontife pour décider les supérieurs à l'accepter, et, comme le dit alors le R. P. Général, ce qu'on aurait refusé à Charles X sur le trône, il n'était pas possible de le refuser à Charles X en exil.

Nous n'avons pas à raconter ici tous les obstacles que rencontrèrent les deux Pères dans les préjugés si généralement répandus à cette époque. L'intrigue s'agita de toutes parts, à Prague comme à Paris. A peine étaient-ils appelés, qu'on travaillait à les faire congédier. Par les conversations, par les salons, par la presse, par les émissaires envoyés de Paris, on agit sur les princes avec une insistance qui ressemblait à une violence morale. La restaura-

[1] *Notice* n° 22. — *Hist. de la Comp. de Jésus*, par Crétineau-Joly, 3e édit., t. VI, p. 344 et suivantes.

tion de la monarchie légitime devenait impossible, si les deux jésuites n'étaient écartés. Ils n'étaient bons qu'à dépopulariser le duc de Bordeaux, ou à lui inspirer des idées rétrogrades. Enfin, on se donna tant de mouvement qu'on parvint à obtenir de Charles X leur éloignement. Ce prince, qui les avait appelés, ne partageait pas, il est vrai, ces préjugés ni ces craintes; il ne consentit qu'avec douleur et malgré lui à leur départ. Mais les Pères n'avaient pas tardé à comprendre qu'il aurait la main forcée et finirait par céder. « Sire, lui avait dit le P. Deplace lorsqu'il l'aborda pour la première fois, nous sommes venus, parce que vous l'avez voulu; nous nous en irons quand vous le voudrez. »

Le P. Druilhet avait reçu de Dieu, pour cette mission importante, un ensemble de qualités précieuses, qu'on aurait difficilement trouvées dans tout autre à un égal degré : un esprit très-cultivé, une conversation séduisante, des manières distinguées, une connaissance parfaite du monde et de ses usages. Ces avantages extérieurs, joints à une éminente vertu, lui concilièrent en peu de temps la vénération de la famille royale. Charles X se montra pour lui plein d'égards et des plus aimables prévenances. Lorsque les Pères, arrivés à Prague, furent présentés au monarque, il était dans son jardin. Il alla à leur rencontre, et sans leur laisser le temps de parler : *Eh bien, mes Pères*, leur dit-il, *savez-vous quel jour c'est aujourd'hui?* Ils n'y avaient pas réfléchi, et ne surent trop que répondre. *Mais*, ajouta-t-il, *c'est le* 16 *juin* (date des ordonnances qui, en 1828, avaient détruit en France les colléges de la Compagnie), et il leur exprima le regret d'avoir signé

ces fatales ordonnances. De leur côté, le duc et la duchesse d'Angoulême prirent plus d'une fois le P. Druilhet pour le dépositaire des secrets de leur conscience. « Mon Père, lui dit un jour le duc à cette occasion, je vous donne cette marque de la confiance que j'ai en vous. Si je pouvais trouver quelques moyens plus efficaces de vous montrer combien je vous estime, vous et les vôtres, je n'hésiterais pas à l'employer. » Quant au jeune prince, il aimait le Père d'un amour tout filial, et il lui en donna, ainsi qu'à son Frère, des preuves touchantes dont nous parlerons plus loin [1].

Il avait été décidé que le P. Druilhet ne demeurerait pas au château, et qu'il aurait pour fonction d'aider le P. Deplace de ses conseils. Il alla donc demander l'hospitalité aux PP. capucins de Prague, et se logea dans leur couvent avec un Frère coadjuteur, qui accompagnait les deux Pères. Il habitait dans cette maison une cellule étroite et obscure, se conformant en tout à la manière de vivre et aux pratiques de ces religieux. Les courtisans eux-mêmes ne purent s'empêcher d'admirer cette vie de retraite et de pauvreté : on entendit l'un d'eux, qui ne passait pas pour être l'ami de la Compagnie, dire hautement : « Assurément, on n'accusera pas ces hommes d'ambition ; du pain noir, une chaise de bois et une cellule leur suffisent. »

Cependant le zèle du P. Druilhet ne demeura pas inactif dans cette solitude. Le Père gardien, religieux d'une conduite exemplaire et d'une grande régularité, se lia avec le P. Druilhet d'une étroite amitié. Il le pria même

[1] *Notice* n° 22.

d'exposer à ses confrères les usages et les règles de la Compagnie. Le Père s'y prêta de bonne grâce et avec simplicité ; ces conférences familières ne furent pas sans fruit, surtout auprès des novices, qui en recueillirent les plus salutaires impressions, et de précieuses habitudes de silence, de modestie, d'humilité. Son zèle obtint encore des résultats plus heureux auprès des ursulines de Prague et auprès de leurs élèves. Ces bonnes religieuses avaient vu arriver les Pères avec d'autant plus de consolation et de joie, que depuis trois ans elles avaient perdu le dernier des anciens jésuites, qui n'avaient pas cessé de les diriger depuis la suppression de la Compagnie. Le P. Druilhet entendait aussi la confession d'un certain nombre de Français qui habitaient la ville de Prague. On remarquait entre autres un courtisan qui avait vécu depuis quarante ans éloigné de toute pratique religieuse.

Touché de voir avec quelle résignation la famille royale exilée supportait ses revers, il comprit que la religion n'est pas un vain mot. Il entra en conférence avec le P. Druilhet, lui découvrit le fond de son âme, et demanda à être instruit des principes de la foi, qu'il avait entièrement oubliés. Deux mois furent consacrés à cette étude, et, admis à la Table sainte, il avoua avec larmes qu'il avait enfin trouvé la paix et le bonheur.

Les deux Pères avaient aussi conçu le dessein d'établir, pour toutes les personnes de la cour, des instructions réglées, et de former une bibliothèque de bons livres, où elles pourraient, aussi bien que les autres Français qui habitaient la ville de Prague, trouver un aliment à la piété, un utile et honnête délassement. Déjà même un bon nom-

bre de livres étaient arrivés de France ; mais le départ des deux Pères vint renverser ce projet.

Le P. Druilhet quitta Prague le 3 novembre, en même temps que le P. Deplace et le baron de Damas ; et au mois de janvier 1834, il fut envoyé dans la maison de Lyon qu'il gouverna pendant six ans, environné de la confiance et de l'estime universelles. De là, il passa à Toulouse, où il ne fut pas moins aimé et respecté, et où il mourut le 30 août 1845, recteur du noviciat et supérieur de la résidence. Il était âgé de soixante-dix-sept ans, et en avait passé trente et un dans la Compagnie.

Les maisons de Lyon et de Toulouse lui ont d'immenses obligations. On peut dire qu'il en est en quelque sorte le fondateur.

Nous n'entrerons pas dans plus de détails sur tout ce que le zèle de la gloire de Dieu fit entreprendre au P. Druilhet, soit pour l'édification, soit pour la consolation de ses Frères et des fidèles. Il nous suffira d'indiquer en finissant quel fut son caractère propre et comme le genre de sa vertu. Esprit élevé, toujours semblable à lui-même, égal et imperturbable au milieu des tempêtes, il s'appuyait uniquement sur Dieu, et ne se dirigeait que d'après les principes de la foi. Dans ses rapports avec le prochain, son visage prenait une expression de bienveillance et d'affabilité qui, au premier entretien, ou même au seul aspect, ravissait et lui gagnait les hommes les plus indifférents. En quelque endroit qu'il s'arrêtât, ne fût-ce qu'en passant, on s'attachait à lui comme naturellement ; et il se servait de cet empire sur les cœurs pour les porter à Dieu. Il serait difficile de dire combien d'âmes il a ramenées par

ses prédications, par sa direction au tribunal de la pénitence, ou même dans ses relations particulières. Il n'est pas jusqu'aux voyages qui ne fussent pour lui une occasion d'exercer le zèle. Là, comme ailleurs, le charme de sa parole, le ton de sa voix, la politesse et la distinction de ses manières, l'aménité de son caractère, cette aménité que le saint abbé Legris-Duval appelait avec tant de délicatesse *la charité des salons*, lui donnaient bientôt un ascendant dont il usait pour rendre la conversation intéressante, et tout à la fois profitable au salut du prochain. C'est ainsi que, plus d'une fois, il eut la consolation d'opérer de remarquables conversions. Aussi, son arrivée dans les principales villes était attendue comme une fête : partout il rencontrait ou des élèves qui l'avaient connu dans les colléges de la Compagnie, ou des congréganistes qui l'avaient entendu dans leurs pieuses réunions, ou des hommes qui lui étaient unis par les liens de l'amitié ou par ceux d'une bienveillance mutuelle.

Un de ses confrères nous a transmis un trait entre mille autres, qui témoigne du charme et de l'influence qu'il exerçait par sa conversation :

« En 1830, dit-il, je me trouvais à une table d'hôte à Clermont en Auvergne. Un des convives nous racontait que la veille il était arrivé dans une diligence où la conversation avait roulé sur les jésuites dont on parlait beaucoup à cette époque. C'était à qui en dirait le plus de mal ; deux ou trois voyageurs, mettant bout à bout les extravagances qu'ils avaient lues dans les journaux alors à la mode, déchiraient à belles dents les pauvres Pères. Dans la voiture se trouvait un voyageur qui les avait laissés parler tout à leur

aise. Mais reprenant ensuite leurs griefs, il les avait réfutés de la manière la plus péremptoire. Ce voyageur avait l'air si bien élevé, si instruit, si aimable, qu'il n'avait pas tardé à convaincre, à gagner tous ses compagnons de voyage. Sur le point d'arriver à Clermont, il porta la conviction à son plus haut degré en leur disant avec un naïve franchise : « Non, messieurs, ne croyez pas tout le mal qu'on dit des jésuites ; je les connais ; ils sont comme moi, et pour vous parler sans détour, je suis jésuite moi-même. » A l'air et au ton de celui qui nous racontait la chose, il était aisé de comprendre qu'il était pleinement converti sur le compte des jésuites... Or ce jésuite était le P. Druilhet. »

Les personnes qui ont eu le bonheur de vivre avec lui peuvent dire sa modestie, sa douceur, son affabilité, sa tendre et expansive charité à l'égard de tous, l'agrément qu'il savait répandre sur les récréations communes, et jusqu'à quel degré il s'était fait chérir de ses confrères.

Son style était empreint de ce cachet de religieuse aménité. Le R. P. Général de la Compagnie de Jésus, avec lequel sa qualité de supérieur le mettait en fréquentes relations épistolaires, ne se lassait pas d'admirer combien ses lettres étaient solides et aimables tout à la fois ! Les expressions gracieuses, disait-il, coulent de source sous sa plume comme de ses lèvres, de sorte que les formules banales et insignifiantes qui terminent ordinairement les lettres, prennent chez lui un tour particulier, qui exprime encore quelque chose d'aimable.

Les lettres que l'on va lire donneront une idée de la suavité et de l'onction de sa correspondance spirituelle, et des consolations qu'elle devait apporter aux âmes souf-

frantes. Elles ont été adressées à une dame pieuse dont le P. Druilhet avait dirigé la conscience :

Lyon, 14 mai.

« J'aurais dû vous écrire depuis longtemps, ma bien bonne dame, et commencer par vous faire de justes remercîments pour votre bonté généreuse envers notre maison de Lyon, qui vous doit maintenant, comme à une de ses bienfaitrices, une partie de son existence. Je l'aurais dû, et chaque jour me reprochait tout bas de manquer à ce devoir; mais vraiment, je ne le pouvais pas, tant depuis plus d'un mois, les embarras se succèdent les uns aux autres.... »

Ici le Père rend compte d'une commission qui lui avait été confiée; puis il continue :

« Vous voyez, ma bonne dame, que je m'occupe de remplir la deuxième de vos conditions, et je m'y porte de cœur, puisque c'est pour une bonne œuvre, et pour vous faire plaisir.... Quant à la première, celle de prier pour vous, elle était remplie déjà avant votre demande. Eh! comment croiriez-vous que devant Dieu, au saint autel, j'eusse pu rester si longtemps sans lui présenter votre cœur, et le supplier de vous bénir? Je l'ai fait et souvent, ma bonne dame, depuis notre dernière entrevue.

« Avec quel intérêt moi-même, ma bonne fille, j'ai lu ces pages que vous appelez un fatras, et qui pour moi sont l'expression d'une confiance toute filiale, à laquelle j'attache et j'attacherai toujours le plus grand prix; je vous ai plaint, ma pauvre fille, et j'ai partagé toutes vos

angoisses, en passant avec vous par cette longue vicissitude de troubles, d'agitations, d'ennuis, de souffrances qui depuis si longtemps semblent se disputer votre existence. Oh ! que votre cœur a bien éprouvé cette belle pensée de saint Augustin : *Fecisti nos ad te, Deus, et irrequietum est cor nostrum donec requiescat in te !..* Qu'il s'y repose donc enfin, dans le cœur de Dieu, ce pauvre cœur battu de tant d'orages ! Ah ! venez, venez, bonne fille, venez le reposer à Lyon, auprès de votre bonne mère ***, qui vous aime toujours avec la même tendresse, et qui serait si heureuse de vous posséder quelque temps dans la douce solitude qu'elle appelle la *ferme !* Venez, nous causerons du bon Dieu, du bonheur d'être à lui, des orages du monde, et même de la douceur de les contempler de loin, quand on y a une fois échappé. Mais, hélas ! votre lettre me donne peu d'espérance. Pauvre santé si frêle ! soignez-la bien du moins, et si elle devient jamais assez forte pour s'exposer aux ardeurs du soleil du Midi, songez que vous y avez, en Dieu, de bons et de solides amis.

« Pardon, ma bonne fille, je vois que j'ai pris un papier bien peu convenable pour vous écrire ; d'abord je ne m'en étais pas aperçu : il est trop tard maintenant pour recommencer ; ce petit bout informe de lettre partira donc et vous portera avec lui les souhaits les plus vrais de l'amitié chrétienne, pour que toujours vous conserviez ce calme d'une âme pure, bien pleinement, bien sincèrement revenue à son Dieu. Puissiez-vous y trouver cette douceur paisible et résignée, seul charme de la vie, quand il est bien uni à l'amour de celui qui nous

a aimés jusqu'à se livrer pour nous à la mort ! Oh ! de quelles autres douceurs elle est le gage, bien incomparablement plus grandes, puisque dans la belle patrie du ciel elles n'auront ni terme ni limites ! Mais il faut travailler auparavant, il faut souffrir ! Souffrons donc, bonne fille, et travaillons avec courage ; aidons-nous mutuellement de toute la ferveur de nos prières ; comptez sur les miennes comme je compte sur les vôtres, et croyez que dans les SS. CC. de J. et de M., je vous suis et vous serai toujours bien intimement et bien respectueusement attaché. »

Lyon, 1er juillet 1834.

« J'ai été grandement touché de votre lettre, ma bien bonne dame, et à cause de la confiance qui l'a dictée et pour la peinture que vous m'y faites des longues agitations qui ont continué de bouleverser votre cœur ; je sens qu'il faudrait plus que des lettres, il faudrait se voir, causer sous les yeux de notre bon Maître, sonder ces plaies qui heureusement me paraissent plus qu'à demi cicatrisées, et qui vous ont fait tant souffrir. Courage, en attendant, ma bonne et chère fille, courage ! soyons forte; tout en fuyant le danger, tenons-nous en garde, moins encore contre l'ennemi du dehors, que contre celui du dedans; je veux dire notre propre cœur si délicat, si sensible, si porté à des expansions dont nous connaissons depuis longtemps le danger ; il se raffermira, croyez-le bien, sous la main du Seigneur, qui le met de temps en temps sur l'enclume. Le marteau est dans la main d'un Père, et il

ne frappera qu'autant qu'il sera nécessaire, pour bien vous retremper dans l'esprit de foi et de confiance en lui, dont vous avez toujours éprouvé l'impérieux besoin. Que craignez-vous, ma fille? Dieu ne veille-t-il pas sur vous, et le passé ne vous répond-il pas de l'avenir?

« Ne craignez rien pour les communications que vous m'avez faites.

« Je suis bien reconnaissant des 1,000 fr. dont vous m'annoncez l'envoi, et que sans doute vous avez adressés ou vous adresserez au P. Jennesseaux, rue Monsieur, n° 9, quartier des Invalides, à Paris. Aussitôt que je saurai qu'il les aura remis, je vous en enverrai le récépissé, avec l'obligation de remboursement.

« J'ai vu, je l'avoue, avec un grand plaisir, cette multiplicité de bonnes œuvres, de courses, de fatigues, d'aumônes, etc., qui semblent pleuvoir sur vous de toutes parts; je sais que vous pouvez y suffire, et il serait trop heureux que la surcharge de l'esprit, chez vous, pût absorber, distraire du moins la trop grande sensibilité du cœur. Ah! que souvent je vous ai remise, et que je vous remets souvent encore entre les mains de Dieu, pour qu'il possède enfin tout entier ce cœur si bien fait pour lui! je le demande, j'espère l'obtenir. Vous, bonne fille, priez pour moi et comptez sur respect, attachement, reconnaissance en N. S. de votre dévoué serviteur. »

Lyon, 22 août 1835.

« Il est bien inutile, je pense, ma bien bonne dame, de vous dire tout le plaisir que m'a fait votre petite lettre.

Il y a si longtemps que je n'avais rien reçu de vous. Cependant, combien de fois vous avez été présente à ma pensée ! Combien de fois j'ai prié Dieu pour vous ! Je lui ai demandé qu'il modérât cette vivacité de cœur et de tête, dont votre petite lettre porte encore une légère empreinte ! Il me paraît impossible que nous n'obtenions pas cette grâce, chaque année ajoutant un degré d'expérience de plus à celle que nous avions déjà acquise, et nous montrant le bonheur là où il est dans sa source, c'est-à-dire dans l'acquiescement plein à la très-sainte volonté de Dieu.

« Elle s'est tellement manifestée sur vous, ma bien bonne dame, que vous n'avez plus la possibilité de vous y méprendre. Voyez, quand vous vous êtes laissé emporter à la sensibilité de votre cœur ou aux prestiges de votre imagination, voyez que d'orages se sont élevés autour de vous !

« Lorsqu'au contraire, mettant à l'une et à l'autre le frein salutaire de la foi, vous vous êtes jetée entre les bras du Seigneur, que vous lui avez dit avec la simplicité d'un enfant soumis : « O mon Père ! cette potion est bien amère, « mais puisque telle est votre volonté, je la boirai avec « soumission et courage. » Dites, s'il n'est pas vrai que, dans cette résignation de cœur, vous avez trouvé le calme et la paix ? Vous la retrouverez toujours, ma bonne fille, quand vous la chercherez dans cet asile. Oh ! que la sainte volonté de Dieu est un baume puissant et doux, bien propre à guérir les blessures les plus envenimées !

« Vous aurez su peut-être que j'avais fait à Paris, il

y a deux mois, un voyage de quelques semaines. Quelle consolation si le bon Dieu vous y eût amenée dans le même temps ! C'est ainsi que je vous ai trouvée plusieurs fois dans mes courses à Paris, à Amiens, à Rome, ou du moins au retour de Rome... Qui sait si Dieu ne nous réserve pas encore quelque consolation du même genre ? Il est si bon ! certainement il le fera, s'il y trouve sa gloire et notre utilité. Allons, bonne fille, confiance en Notre-Seigneur, amour pour son divin Cœur et celui de sa Très-Sainte Mère. C'est demain la fête de ce dernier ; beau jour pour tout le Sacré-Cœur, pour vous aussi qui avez le bonheur d'en être l'enfant. Très-certainement, au saint autel je vous présenterai d'une façon toute particulière. Donnez-y-moi aussi un souvenir.

« Je ne sais si, il y a dix-huit mois, je vous ai remerciée, comme je le devais, de l'avance que vous eûtes la bonté de me faire pour l'achat de notre nouvelle maison ; nous l'occupons maintenant, et chaque semaine il s'y dit une messe pour les bienfaiteurs, j'ai du plaisir à vous voir sur la liste.

« J'en aurai bien plus encore à vous en voir un jour dans le ciel recevoir la récompense jointe à celle de tant d'autres bonnes œuvres qui se sont échappées de vos mains et qui se retrouveront un jour. Demandez, bonne et chère fille, que je le voie de mes yeux : car alors je participerai moi-même à la récompense. Que Dieu nous en fasse à tous deux la grâce !

« D'ici là, et toujours, tout vôtre en N. S. »

Toutes les vertus de ce vénérable Père furent couron-

nées par la constance héroïque et l'éminente piété qu'il fit éclater au milieu des douleurs de sa dernière maladie.

On a dit du P. Druilhet, comme du juste de l'Ecriture, que, *chéri de Dieu et des hommes* (1), *sa mémoire serait éternelle, et qu'il n'avait pas à redouter les attaques de la calomnie* (2).

[1] *Dilectus Deo et hominibus.* (Eccli. IV, 51.)

[2] *In memoria æterna erit justus; ab auditione mala non timebit.* (Ps. CXI, 7.)

XIX

LE P. NICOLAS GODINOT

Nicolas Godinot, né à Rheims, d'une famille honorable, le 5 février 1761, fit ses premières études à l'université de cette ville, avec le plus grand succès; mais il se distingua plus encore par sa piété franche, sa rare modestie et une admirable pureté de mœurs.

Sorti de la classe de rhétorique où il remporta tous les premiers prix, il alla étudier à Paris la philosophie et la théologie dans le séminaire connu sous le nom de communauté de Laon; et après avoir parcouru de la manière la plus brillante cette double carrière, il fut décoré du titre de docteur en théologie, dans la célèbre école de Sorbonne. Le jeune docteur allait être promu à la chaire d'Ecriture sainte, lorsque la révolution française éclata tout à coup. Forcé de s'exiler comme tant d'autres, l'abbé Godinot se retira en Belgique chez le curé d'un village entre Namur et Wavre. Il n'y resta pas oisif; il annonçait souvent la parole de Dieu au peuple avec tant de fruit et une telle

édification, qu'on le regardait communément comme un saint.

En 1794, les armées françaises se répandirent en Belgique. Pour se soustraire au danger dont le menaçait cette invasion, Godinot prit une seconde fois la fuite. Il passa le Rhin, et se fixa avec quelques-uns de ses parents dans un vieux château abandonné, appelé Keiserberg, où il eut à souffrir toutes les rigueurs de la pauvreté. Chaque jour il se rendait à l'église la plus voisine pour y offrir le saint sacrifice. Les jours de fêtes et les dimanches, après avoir assisté à tous les offices, il réunissait les Français qui partageaient son exil, et les encourageait, par une instruction pleine de feu, à la patience dans l'adversité. Le reste de son temps était partagé entre la prière, la lecture et l'étude. Il ne laissait pas néanmoins de remplir tous les devoirs de bienséance que la politesse lui imposait, accueillant avec aménité ceux qui l'approchaient, et plein de douceur et de condescendance envers tous, il ne se montrait sévère qu'envers lui-même.

La pacifique colonie ne put séjourner longtemps dans cet asile. Les soldats français ayant franchi le Rhin, nos exilés furent contraints de se retirer à Dormund, en Westphalie, où d'autres familles émigrées les avaient déjà précédés. Godinot en devint le directeur, le consolateur et le père, non moins que le modèle : et la vénération que l'exemple de ses vertus leur inspirait, contribua efficacement au salut de ces âmes confiées à ses soins.

Il connut à Dormund l'existence de la Société de la Foi, et résolut d'embrasser ce nouvel Institut. Il s'y enrôla à Dilingen, en Bavière. Appelé bientôt après à Rome où

était le siége de la Société naissante, il y demeura deux ans. Quelques-uns de ses confrères, envoyés de Rome à Padoue, s'étaient établis dans cette ville; et deux d'entre eux, s'avançant plus loin, avaient pénétré dans le Valais. Les premiers magistrats de la république demandèrent six de leurs compagnons pour former la jeunesse à la vertu et aux lettres [1]. Ils arrivèrent à Sion, au mois de novembre 1805, et ouvrirent les classes dès le mois de janvier. Le P. Godinot fut envoyé dans ce collége pour enseigner la philosophie. Il y remplit l'office de prédicateur et de préfet des études; il fit entendre sa voix dans les chaires de Sion, de Sierres et d'autres bourgades, au milieu d'un concours immense, et avec des fruits merveilleux de conversion.

Cependant les bruits fâcheux qui circulaient sur le compte de la maison-mère de Rome, et surtout sur Paccanari, supérieur de toute la Société de la Foi, parvinrent jusqu'à Sion. Nous avons raconté ailleurs [2] comment les Pères du collége se séparèrent de l'obédience de Paccanari en 1806, avec l'approbation du Souverain Pontife Pie VII, et comment enfin, en 1810, ils obtinrent, à force d'instances, de se réunir avec les jésuites de Russie. Ce fut le jour même de Saint-Ignace que se conclut cette réunion tant désirée, par l'admission de tous les Pères au noviciat.

Le P. Godinot et ses compagnons se félicitaient de leur bonheur, et remplissaient avec ardeur et avec joie leurs nouvelles obligations, lorsque l'empereur Napoléon s'em-

[1] *Notice* n° 16, p. 92.
[2] *Notice* n° 16, p. 94 et 98.

para du Valais et le soumit à la domination française. Dans cette conjoncture, on ne crut pas le P. Godinot assez en sûreté à Sion. Il y avait lieu de craindre qu'on ne voulût s'assurer de sa personne, et que, vu sa qualité de Français, il ne fût renvoyé dans son pays natal. Les supérieurs jugèrent donc à propos de le soustraire à ce danger et de l'envoyer à Fribourg.

Il y fut accueilli successivement par deux familles respectables; et après avoir profité quelque temps de leur généreuse hospitalité, il résolut de se fixer au collége, où il demanda d'être admis en qualité de pensionnaire. Cette démarche était conduite par la Providence; c'est lui en effet qui, un peu plus tard, devait ménager la restitution de ce collége à la Compagnie et l'y introduire de nouveau. Les circonstances, du reste, étaient très-favorables : le prédicateur de l'Église venait de se retirer; on était embarrassé pour lui trouver un successeur. D'un autre côté, le P. Godinot s'était fait avantageusement connaître par quelques sermons prêchés dans la chapelle d'un couvent de religieuses de la ville. L'économe du collége lui répondit qu'il ne pouvait admettre de pensionnaire dans la maison, mais que, vu son titre de prédicateur, on le recevrait volontiers. Le P. Godinot accepta sans hésiter, et prit son logement au collége. Pendant deux ans environ, il remplit la fonction de prédicateur, et s'en acquitta avec fruit et à la satisfaction générale. Non content des sermons qu'il adressait au peuple, il donna des retraites aux jeunes gens, et par le moyen des exercices spirituels, il remena à Dieu un grand nombre d'entre eux et en détermina un nombre plus grand encore à embrasser avec ferveur les pratiques de la

piété chrétienne. Dans l'intérieur de la maison, ses discours, ses entretiens familiers, et surtout l'exemple de ses vertus, étaient pour tous un sujet d'édification, et contribuèrent à faire naître le désir de voir la Compagnie reprendre la direction du collége.

Dès que le P. Godinot crut pouvoir sans inconvénient reparaître dans le Valais, il regarda sa mission comme terminée à Fribourg, et il retourna auprès de ses confrères de Sion. Six ans s'étaient à peine écoulés depuis sa première probation, que le P. Brzozowski l'admettait à la profession solennelle des quatre vœux. Cette faveur qui, selon les constitutions de la Compagnie de Jésus, ne s'accorde ordinairement qu'après dix ans accomplis de religion, montre assez quelle haute estime le R. P. Général avait conçue dès lors pour le mérite du P. Godinot.

Nommé supérieur de Sion peu de temps après sa profession, le P. Godinot fut chargé presque aussitôt d'une mission fort importante. Il s'agissait de remettre la Compagnie en possession du collége de Fribourg. Ce collége était cher aux enfants de saint Ignace. Il avait été fondé par le vénérable P. Canisius, dont on y conservait les restes précieux, objet de la vénération publique. Le P. Godinot fut investi de pleins pouvoirs pour négocier cette grave affaire, et il la termina heureusement en 1818. Dès qu'elle fut conclue, laissant son compagnon à Fribourg, il regagna le Valais pour y prendre le gouvernement des trois colléges de Brigg, de Sion et de Fribourg. Il succédait dans cette fonction au P. Sinéo della Torre, appelé à Rome pour y exercer la charge de provincial d'Italie.

Cependant, le nombre des membres de la Compagnie

croissait d'année en année. Plusieurs Belges, qui, pour se soustraire à la persécution dans leur patrie, venaient chercher un asile en Suisse, augmentèrent encore la famille religieuse de ces contrées. Ces motifs déterminèrent le R. P. Général, Louis Fortis, à réunir en 1821, dans une vice-province, la Suisse, les missions de Hollande, de Belgique et de Germanie ; et le P. Godinot en fut nommé vice-provincial.

Dans cette nouvelle charge, il travailla de toutes ses forces à faire régner parmi les religieux confiés à sa sollicitude, le véritable esprit de la Compagnie, à resserrer de plus en plus entre eux les liens de la charité, et à leur inspirer ce zèle généreux qui ne se laisse point arrêter par les difficultés et les obstacles. Son premier soin fut d'établir dans le noviciat une discipline exacte, et la régularité constante que demande l'Institut ; d'organiser les études des scolastiques, et de leur procurer, ainsi qu'aux novices, par l'acquisition d'une maison de campagne, les délassements qu'exige leur position. Le petit nombre des sujets n'avait pas permis jusqu'alors de se livrer aux exercices de la troisième année de probation, si recommandée par saint Ignace ; le P. Godinot en fit revivre l'usage en 1822.

Après avoir ainsi réglé toutes choses en Suisse pour le bien général de la province qu'il gouvernait, il entreprit la visite des différentes maisons de Belgique, de Hollande et de Germanie. Cette visite produisit les plus heureux résultats ; elle ranima dans tous les religieux l'esprit de leur vocation. De sages ordonnances remirent partout en vigueur, autant que les circonstances le permettaient, les

règles et les usages de la Compagnie. Dans ces courses, le P. Godinot eut pour compagnon et pour appréciateur de ses vertus le P. Jean Roothaan, plus tard Général de la Compagnie de Jésus, et mort le 8 mai 1853.

Le P. Godinot était depuis trois ans vice-provincial de Suisse, lorsque le choix du P. Général, Louis Fortis, l'appela le 20 février 1824 à succéder au P. Richardot[1] dans le gouvernement de la province de France.

Sans oublier la Suisse, berceau de sa vie religieuse, vers lequel il aimait à tourner de temps en temps ses regards, et qu'il aidait encore par ses conseils et ses encouragements, le nouveau provincial de France s'appliqua tout entier à remplir la charge qui venait de lui être imposée. La Suisse avait admiré en lui le zèle et la sollicitude d'un supérieur accompli. Ce zèle et cette sollicitude ne brillèrent pas moins en France, au milieu des difficultés sans nombre qu'il eut à surmonter. Il continua et perfectionna l'œuvre si heureusement commencée par les P. de Clorivière, Simpson et Richardot, ses prédécesseurs.

Aussitôt après sa nomination, il s'empressa de réclamer les prières de ceux dont il était établi le supérieur, de leur exprimer le vif et tendre intérêt qu'il portait à tous, et de leur recommander, spécialement la pratique de l'obéissance et de la charité. L'obéissance, la charité, la pauvreté, la modestie, l'application à bien remplir son emploi, furent les vertus qu'il ne cessa d'inculquer pendant tout le temps qu'il exerça la charge de provincial ; et il est vrai de dire que sa vie entière en offrait le parfait modèle.

[1] *Notice* n° 17.

La circulaire qu'il publia au mois de mars 1829 sur la charité à exercer envers les hôtes témoigne de tout le prix qu'il attachait à cette vertu ; et dans une autre adressée aux recteurs en 1827, il entre sur les soins à prendre par les supérieurs pour conserver la santé de leurs inférieurs, dans des détails qui paraîtraient minutieux et excessifs, si on ne savait les motifs de paternelle charité qui dictaient ces prescriptions.

Pendant le cours de son provincialat en France, il entreprit deux fois le voyage de Rome ; la première fois, pendant l'hiver de 1824 à 1825, pour rendre compte au R. P. Général de l'état de la province ; la seconde fois, en 1829, pour assister à la 21e congrégation générale qui élut le R. P. J. Roothaan. Au retour de ces deux voyages, il publia deux encycliques qui sont des monuments de son attachement à l'Institut et de son ardent désir de voir tous les membres de la Compagnie pénétrés de l'esprit de leur vocation.

Lorsque, en 1824, le P. Godinot prit en main le gouvernement de la province de France, la Compagnie était en butte aux plus violentes attaques du libéralisme anti-chrétien qui débordait alors de toutes parts. Les calomnies les plus grossières et les plus absurdes se débitaient chaque jour avec une effronterie et une audace que l'on conçoit à peine. C'était une espèce de feu roulant de presque tous les organes de la publicité.

Le P. Godinot saisit cette occasion pour insister plus fortement encore sur la pratique des vertus et de la perfection religieuses. Le 5 octobre 1826, il trace ainsi aux enfants de saint Ignace leur règle de conduite : « Vous connaissez, leur écrivait-il, les circonstances actuelles, et

combien il importe que nous ne méritions pas de reproches de la part de Dieu, que nous n'en méritions pas non plus de la part des hommes. Pressé par ces motifs et par beaucoup d'autres, je recommande plus fortement que jamais :

« 1° Que tous, prêtres, régents, surveillants, Frères, s'efforcent sérieusement d'être à Dieu pleinement, qu'ils pratiquent les vertus solides d'obéissance, de charité, d'humilité, de pureté d'intention, de gravité et de modestie religieuse. Que tous, dans les œuvres de zèle, dans la prédication, les instructions, les catéchismes, les rapports avec qui que ce soit, les conversations, gardent les règles de la prudence, de la discrétion, et tout ce que commande l'esprit religieux;

« 2° Que ceux qui sont employés auprès de la jeunesse veillent singulièrement sur eux-mêmes; que, sans affections particulières et sans acception de personnes, ils s'appliquent à gagner les cœurs, et cependant à faire garder une exacte régularité;

« 3° Que les professeurs aient leurs règles bien présentes et les lisent souvent; qu'ils s'abstiennent avec les élèves de tout ce qui pourrait les blesser : dérisions, mots piquants, manières brusques; qu'ils cherchent à entretenir l'émulation entre eux tous, à les encourager tous, même les plus faibles;

« 4° Que les surveillants sachent se faire estimer, aimer, sans rien perdre de leur autorité; et que tout, dans leurs manières, montre des maîtres qui n'ont en vue que le bien des élèves et l'observation exacte des règles, sans rien donner à la précipitation, à l'impétuosité, à l'inégalité, à la

mauvaise humeur, non plus qu'à la faiblesse, à la mollesse, ou à une pernicieuse indulgence. »

Le P. Godinot, en même temps qu'il veillait à entretenir l'esprit religieux dans ses inférieurs, ne négligeait pas les recommandations propres à favoriser le progrès dans les études : exercices au réfectoire, cas de conscience, uniformité dans le mode d'enseignement, compositions latines et françaises, en prose et en vers, surveillance à exercer par le préfet sur la bonne tenue et la préparation des classes, sur les professeurs, pour l'emploi de leur temps ; sa sollicitude s'étendait sur tous les points qui étaient de nature à faire fleurir les lettres dans les colléges de la Compagnie.

Dans le courant de l'année 1825, la discussion sur le système philosophique de l'abbé de la Mennais s'envenimant de plus en plus, était venue compliquer encore les embarras du supérieur de la province. Ce système avait de nombreux partisans ; il en comptait même dans la Compagnie, où l'on discutait le pour et le contre avec la vivacité qui s'attache à ces sortes de disputes. Une pareille situation offrait des dangers. Dès 1821, le P. Richardot avait pris des mesures pour les conjurer. Il avait interdit les controverses publiques sur ces matières. Ces sages précautions n'ayant pu mettre un terme à l'attaque ni à la défense, le P. Général Louis Fortis, d'accord avec ses assistants, et s'appuyant sur plusieurs règles de Saint-Ignace, ainsi que sur le décret XLIe de la cinquième congrégation générale, fit la défense d'enseigner ou de combattre les doctrines nouvelles. « Il est bien entendu, ajoutait le P. Fortis dans son encyclique du 4 octobre 1823, qu'il n'entre nullement

dans notre intention de censurer et de condamner aucune de ces propositions, ou autres semblables, ou de vouloir que ceux qui les soutiennent perdent aux yeux des Nôtres quelque chose de leur réputation de piété et d'attachement à la religion. Mais nous jugeons qu'il ne convient pas d'enseigner dans nos écoles ces propositions, avant qu'elles aient été approuvées par celui à l'autorité duquel nous faisons profession de rendre une entière soumission d'esprit.

« Nous ne nous donnons pas pour les disciples de Descartes ou d'aucun autre philosophe. Nous ne défendons le système d'aucun d'eux en particulier ; mais nous suivons les principes qui sont communs à toutes les écoles, et qui étaient soutenus communément, avant que Descartes vînt au monde. Nous reconnaissons cependant deux docteurs auxquels nos écoles se font gloire d'être attachées : saint Thomas, dont l'autorité est si grande parmi les docteurs chrétiens, et saint Augustin, philosophe aussi subtil que profond théologien. »

Cette réserve si énergiquement recommandée ne convenait pas à l'abbé de la Mennais. Il voulait pouvoir s'autoriser de l'approbation des supérieurs de l'Institut, qu'il regardait comme un triomphe pour son système. Nous avons vu[1] que, pour l'obtenir, il n'hésita pas à se rendre à Rome en 1824 et qu'il eut alors avec le P. Rozaven plusieurs conférences qui demeurèrent sans résultat.

A quelques mois de distance, apprenant que ses théories étaient pour plusieurs jésuites un objet de critique, il écri-

[1] *Notice* n° 8, p. 111.

vit le 23 octobre 1825 au P. Godinot : « Il a, dit-il, acquis la certitude que son système est censuré par la Compagnie, que cette censure se prodigue à beaucoup de personnes, et qu'il en résulte, à raison de la très-juste estime dont jouit l'Institut, un préjugé fâcheux contre sa doctrine. » La lettre conclut en demandant copie de cette censure ou de ce jugement, quel qu'il soit.

Dans sa réponse, en date du 5 novembre, le P. Godinot, après avoir payé un juste tribut d'éloges et de reconnaissance à l'apologiste qui avait défendu d'une manière si brillante la religion et la Compagnie de Jésus, lui exprima des incertitudes sur les théories renfermées dans le second volume de l'*Essai sur l'indifférence* et finit par lui affirmer que sa doctrine n'avait été ni censurée ni suspectée par le Général de l'Ordre. Peu satisfait de cette réponse, l'abbé de la Mennais, que des flatteurs poussaient à abuser de sa force, exigea que la lettre du Général lui fût livrée. « On ne défend pas, ajoutait-il, de soutenir des propositions supposées indifférentes, et ainsi qui défend accuse. »

La position était délicate pour le P. Godinot. Il répondit le 8 décembre :

« Monsieur l'abbé, je ne puis m'empêcher de commencer par l'expression du regret que j'éprouve que notre correspondance porte sur un objet aussi peu agréable que celui qui nous occupe. Je suis vivement affecté que nos lettres soient très-probablement pour l'un comme pour l'autre une occasion de peine.

» N'y aurait-il donc pas de moyen de se communiquer sa pensée sans que le cœur en souffre ?

« J'ai bien compris votre demande, monsieur, dans votre lettre précédente ; mais, je vous l'avoue, la demande de communiquer la correspondance de mon supérieur m'a étrangement surpris, et j'ai cru que mon silence vous suffirait pour comprendre ma réponse.

« Vous insistez, et vous désirez que je m'explique. Il faut donc que je vous dise que je ne puis en aucune manière vous rien communiquer de ce que le P. Général croirait devoir nous écrire. N'a-t-il pas d'ailleurs quelque droit d'espérer qu'on ne le soupçonnera pas de manquer dans sa correspondance, quelle qu'en soit la matière, à ce que lui prescrivent la justice, la prudence et la charité ? Vous invoquez le principe *qui défend accuse.* Il est possible qu'en certains cas ce principe soit vrai ; mais il est certain que ce n'est pas ainsi que la Compagnie entend user du droit qu'elle a de défendre ; il est même notoire qu'elle a très-souvent défendu de soutenir des opinions sans les accuser le moins du monde. La nécessité et le prix de l'uniformité lui suffisent pour proposer des défenses.

« Me permettez-vous, monsieur l'abbé, de hasarder encore un mot ? Où en sommes-nous et quelle est notre position respective ? La bonne intelligence qui a régné entre nous viendrait-elle donc à s'altérer ? Nous avons des opinions différentes sur des questions laissées à la liberté : usons de cette liberté les uns et les autres, mais avec simplicité, sans amertume et même sans vivacité. Dans un temps où la cause commune doit nous réunir et nous réunit certainement de cœur, je veux de mon côté éviter, et travailler efficacement à ce que tous ceux sur lesquels je puis influer évitent tout ce qui peut tendre à donner le spec-

tacle, dont les ennemis de la religion ne manqueraient pas de se prévaloir, d'une division qui nuirait aux deux partis devant Dieu et devant les hommes. Et je vous prie de ne pas regarder comme compliment l'assurance formelle des sentiments les plus intimes de vénération, d'estime et de profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. »

Devant cette lettre, dont la fermeté n'exclut ni la gratitude ni l'affection, l'abbé de la Mennais aurait dû ne pas pousser plus loin ses exigences ; mais, comme il n'arrive que trop souvent, des amis enthousiastes ou intéressés lui persuadèrent que ce n'était pas à lui à reculer en face d'une neutralité cachant des desseins hostiles. Il s'adressa encore une fois au P. Godinot ; le provincial ne jugea pas à propos de répondre à sa dernière lettre.

Cependant les attaques violentes et journalières auxquelles la Compagnie ne cessait d'être en butte, finirent par porter leur fruit. Le roi Charles X céda de guerre lasse aux obsessions dont il était environné [1]. Le 16 juin 1828, parut au *Moniteur* un rapport au roi suivi de deux ordonnances concernant les petits séminaires. L'une d'entre elles soumettait au régime de l'Université, à dater du premier octobre suivant, les huit petits séminaires d'Aix, de Billom, de Bordeaux, de Dôle, de Forcalquier, de Montmorillon, de Saint-Acheul, de Sainte-Anne-d'Auray, que dirigeait la Compagnie de Jésus en France. Il était en même temps déclaré qu'à dater de cette époque, *nul ne pourrait être ou demeurer chargé soit de la direction, soit de l'enseigne-*

[1] *Hist. de la Compagnie de Jésus*, par Crétineau-Joly, 3e édit., t. VI, chap. IV.

ment dans une des maisons dépendantes de l'Université, ou dans une des écoles secondaires ecclésiastiques, s'il n'affirmait par écrit qu'il n'appartenait à aucune congrégation religieuse non légalement établie en France.

C'était, par le fait, exclure la Compagnie de l'enseignement et fermer à ses membres l'entrée de toute maison d'éducation. Ce coup au reste était prévu depuis assez longtemps. Les bons catholiques en furent affligés, mais non surpris. Le P. Godinot le ressentit plus vivement que tout autre ; mais sans rien perdre de son calme et de son abandon à la volonté de Dieu, qui ne cesse pas d'être père, lors même qu'il frappe, il prit toutes les mesures qui étaient en son pouvoir pour atténuer les funestes effets de cette catastrophe, et pour la rendre profitable à ceux qu'elle atteignait. Voici ce qu'il écrivait aux recteurs des colléges le 7 août 1828 : « Après votre distribution des prix, qui doit être faite sans éclat et sans discours qui tende à faire des allusions ou à exciter des regrets, vous donnerez à tous les huit jours de vacances pleins que permet l'Institut ; puis, tous feront la retraite annuelle avec le plus de recueillement et de ferveur qu'ils pourront.

« Encouragez tous les nôtres à profiter de ces pénibles épreuves que le Seigneur nous envoie, pour se retremper dans l'esprit de générosité, de confiance et de foi, et s'avancer dans les vertus intérieures et l'esprit de notre saint fondateur. »

Ayant ainsi rappelé à ceux dont il était le chef les principes de solide spiritualité qui devaient les diriger, le P. Godinot songea à sauver, s'il était possible, quelques débris d'un si grand naufrage. Un collége fut fondé en

conséquence sur la frontière d'Espagne, au Passage, près Saint-Sébastien, pour remplacer du moins en partie ceux qui venaient d'être fermés. Les petits séminaires de Saint-Acheul et de Dôle furent transformés en scolasticats pour l'étude de la théologie. Un juvénat de rhétorique fut placé dans la maison de campagne de Saint-Joseph-du-Tolonet, près Aix en Provence. Les autres établissements d'instruction ou devinrent de simples résidences, ou passèrent sous la direction immédiate de l'autorité diocésaine. Plusieurs évêques demandèrent et obtinrent des résidences pour leurs diocèses. Les jeunes religieux furent appliqués aux études pour se préparer à répondre aux vues de Dieu, quand des jours plus heureux viendraient à luire. Quant aux prêtres, ils se livrèrent la plupart à l'exercice du ministère; et malgré cette violente bourrasque, le bien, qui était devenu impossible par le moyen de l'enseignement classique, continua de se faire d'une autre manière par la prédication, les retraites et la direction.

La Providence ménagea au P. Godinot une autre consolation, en rouvrant à la Compagnie les portes du Portugal. Dans les premiers mois de l'année 1829, six Pères français et deux coadjuteurs, sous la direction du P. Delvaux, partaient pour Lisbonne à la demande du roi don Miguel. Mais cette mission, dont les débuts furent si brillants, ne subsista que quelques années. Bientôt traversée par l'invasion de don Pedro, elle fut anéantie en 1834, et les Pères furent forcés de quitter le Portugal [1].

[1] *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par Crétineau-Joly, 3e édit. t. VI, p. 260-270.

Le P. Godinot gouvernait depuis six ans la province de France. Au mois de janvier 1830, il remit les fonctions de provincial entre les mains du P. Druilhet, son socius, et retourna en Suisse, où il fut accueilli avec autant de joie par ses anciens enfants qu'il laissait de regrets parmi ceux qui le perdaient.

Quoique déjà fort affaibli par les années et par les travaux, il dirigea pendant six ans la maison d'Estavayer-le-Lac. Durant cet intervalle, les supérieurs lui confièrent à plusieurs reprises l'importante fonction d'instructeur des Pères du troisième an de probation. Tous ceux qui ont passé avec lui cette année de recueillement et de retraite peuvent dire avec quelle assiduité il s'appliqua à les former aux vertus solides, et à leur inculquer le véritable esprit de leur vocation. Il n'en est aucun qui ne s'estime heureux d'avoir pu entendre les leçons, et être le témoin des exemples d'un maître si habile et si vertueux.

De la maison d'Estavayer, le P. Godinot passa au collége de Fribourg, où pendant plus de quatre ans encore il fut le conseiller, l'ami, la ressource des jeunes scolastiques et des Pères eux-mêmes, qui recouraient à lui avec une confiance toute filiale. Malgré le poids des années et la diminution progressive de ses forces, il conservait toute sa vigueur d'esprit, cette énergie de volonté et cette lucidité de vues et de pensées qui lui étaient comme naturelles : personne ne pouvait s'entretenir quelques instants avec lui ou entendre ses exhortations sans se sentir fortifié et consolé.

Mais le temps approchait où Dieu allait récompenser une vie si laborieuse et si bien remplie. Une hydropisie, dont les progrès avaient d'abord été lents et comme insensibles,

se manifesta enfin par des signes extérieurs non équivoques. Dès qu'il en fut instruit, il demanda qu'on lui lût dans la vie du P. Canisius le récit de ses derniers moments, afin de se proposer pour modèle les exemples de ce saint religieux, mort de la même maladie. Du reste, les médecins appelés en consultation ne pouvaient assez admirer la gaieté et la clarté avec laquelle il exposait son état physique. Interrogé s'il désirait qu'on le transportât à l'infirmerie, il ne voulut pas prononcer lui-même : il s'en rapporta à la décision du supérieur; et dès qu'il connut son intention, il se leva aussitôt pour s'y conformer.

Durant le cours de cette maladie, qui l'acheminait vers le terme, ses vertus brillèrent d'un nouvel éclat, mais surtout son humilité, sa patience et sa parfaite conformité à la volonté divine. « Quand je serai mort, disait-il au P. ministre qui l'assistait, je vous en prie, qu'on ne dise pas de moi le bien que je n'ai pas fait; le mal, autant qu'on voudra; ce ne sera que la pure vérité. Les jugements de Dieu sont bien différents de ceux des hommes; il n'est pas permis de mentir ; le mensonge est toujours un péché ; que personne donc ne mente à mon occasion ; si quelqu'un s'imaginait que j'ai fait quelque bien, *fodiat parietem* [1]. Dieu juge bien autrement. » Puis il poussa un gémissement. « Hélas ! dit-il, que je suis lâche, que je suis faible ! Si je ne le sentais si bien, je serais violemment tenté d'orgueil ; » et il proféra ces paroles avec un ton de voix si pénétré et un accent de conviction si profonde, que celui qui l'entendait en fut vivement ému.

[1] Qu'il perce la muraille.

Il accueillait avec reconnaisance ceux qui le visitaient : il se recommandait instamment à leurs prières, parce que, disait-il, l'âme était encore bien plus malade que le corps; et il promettait à son tour de prier pour eux.

Dieu, qui voulait achever de purifier son serviteur, permit qu'il fût tout à coup assailli par une violente tentation de désespoir ; il paraissait avoir perdu entièrement l'espérance et cette douce confiance qu'il savait si bien inspirer aux autres. Il voulait même s'abstenir de recevoir la sainte communion ; mais le P. ministre lui ayant fait observer que ses craintes n'étaient pas un motif pour s'éloigner de la table sainte, il obéit sur-le-champ.

Déjà depuis plusieurs années il se préparait à la mort : c'était l'objet de ses méditations de chaque jour. Dès qu'il vit son mal s'aggraver, il redoubla de vigilance et de ferveur: ce qui fit dire à une personne qui l'avait visité : « Le P. Godinot, non-seulement se prépare à mourir dans la grâce de Dieu, mais il regarde la mort en face ; il veut offrir le sacrifice tout entier; et il a le sentiment intime de ce qu'il offre. »

Cependant la crainte de la mort s'évanouit. Peu à peu il en vint même bientôt jusqu'à la désirer. Quant à la patience, elle fut toujours inébranlable, et toutes ses paroles respiraient je ne sais quoi de pacifique et de suave. Au moment où il reçut le saint Viatique, il adressa cette allocution à tous ses Frères agenouillés autour de son lit : « Maintenant que je touche à ma dernière heure, je comprends ce que c'est que la piété, la vertu, la religion. Permettez-moi, mes révérends Pères et très-chers Frères, de vous ouvrir mon cœur. J'ai toujours vécu content dans ma vocation ; dès les

premiers moments de mon entrée en religion, j'en ai senti tout le prix. Je remercie la Société tout entière et cette Province en particulier de la bonté, de la patience et de l'amour avec lesquels elle m'a traité malgré mon indignité. Je supplie tous mes Frères, et surtout les supérieurs, de me pardonner les chagrins que je leur ai causés, et le mauvais exemple que j'ai pu leur donner. Dans cette dernière maladie surtout, j'aurais dû les édifier bien davantage par ma charité et par ma patience. Je désire qu'on récite pour moi à haute voix les litanies et les prières des agonisants. Priez, mes révérends Pères et très-chers Frères, pour que mon âme, la plus misérable de toutes, puisse arriver jusqu'à Dieu, et qu'un jour nous nous trouvions réunis au ciel. » Il reçut l'Extrême-Onction le 24 mai, en pleine connaissance, quoiqu'il en ait donné peu de marques depuis ce moment. Enfin, après avoir lutté pendant près de trois jours avec la mort, il rendit son âme à Dieu le 26 mai 1841, vers les onze heures du matin.

Les principales vertus qu'on admira dans le P. Godinot furent une solide piété envers Dieu et une confiance à toute épreuve, qui, malgré son caractère naturellement timide, le rendaient supérieur à tous les obstacles. Cet esprit de piété, il le puisait dans une étroite union avec Dieu et un grand amour pour la prière. De là cette dévotion tendre dont il était animé envers le Sacré-Cœur de Jésus et envers la très-sainte Vierge.

La vie de notre divin Sauveur était le sujet ordinaire de ses méditations. C'est sur cet adorable modèle qu'il avait sans cesse les yeux attachés; il le proposait à l'amour et l'imitation de ceux qu'il dirigeait. Sa dévotion

envers la sainte Vierge se manifestait dans tous ses entretiens, soit avec ses Frères, soit avec les étrangers : c'était comme sa dévotion chérie.

Il lisait assidûment quelques livres de choix qu'il conseillait aussi aux autres, tels que l'*Imitation, le Combat spirituel,* et en général les ouvrages propres à inspirer la confiance et l'amour envers Dieu plutôt que la crainte; il aimait à faire envisager Dieu comme souverainement aimable et comme père, afin d'attacher davantage les âmes à son service. *Je me déclare hautement*, disait-il, *l'apôtre de la confiance.* On a remarqué que, dans la première visite qu'il fit, comme provincial, au noviciat de Montrouge, il parla plusieurs fois de la joie spirituelle ; et en présence des Pères du troisième an, dont il devint plus tard l'instructeur, il traita souvent le même sujet.

De cet esprit de piété procédait aussi l'amour qu'il portait à la Compagnie de Jésus. Ceux qui l'ont connu se rappellent avec quel soin il étudiait dans le *Ménologe* du P. Patrignani la vie des religieux de son Ordre qui se sont distingués par leurs vertus, avec quel bonheur il apprenait les nouvelles consolantes que l'on recevait des différentes provinces, des missions, des colléges, des résidences. C'est dans le même esprit qu'il s'appliquait à honorer le vénérable P. Canisius, fondateur de la Compagnie en Suisse, et du collége de Fribourg en particulier, et qu'il ne cessait de lui recommander l'état de sa Province. Les quatre dernières années de sa vie, il célébra tous les jours la sainte messe dans la chambre convertie en chapelle où est mort le vénérable serviteur de Dieu et où repose son corps. A l'esprit de piété,

le P. Godinot joignait la pratique des plus solides vertus. Il portait à un haut degré la mortification et le détachement des choses de la terre. Les plus grandes privations ne lui coûtaient rien, et il savait se passer facilement des choses même nécessaires dont sa charité ne pouvait souffrir que les autres fussent privés. Dans le cours de ses visites provinciales, traversant un jour sa ville natale, il se refusa l'innocente satisfaction de voir ses parents; son compagnon, malgré ses instances, ne put le déterminer à faire cette démarche : « Allez les voir, si vous le désirez, dit-il, j'y consens; mais pour moi, je ne mettrai pas le pied hors de la voiture. »

L'homme mortifié possède son âme entre ses mains. Le P. Godinot puisait dans l'esprit de mortification cette paix imperturbable, cette douceur qui semblait former le fond de son caractère, cette grâce, cette aménité qui rend la vertu aimable, et enchaîne les cœurs à leur insu et comme malgré eux. Jusque dans l'âge le plus avancé il savait s'accommoder au caractère et à l'âge des personnes avec lesquelles il avait à traiter, saisir l'à-propos des circonstances, et redevenir jeune avec les jeunes gens pour les attirer à Dieu.

Lorsqu'il était supérieur, il se regardait comme redevable à tous de tous ses instants. Entrait-on dans sa chambre pour lui parler, il interrompait son bréviaire ou toute autre occupation pour écouter avec bonté ceux qui avaient recours à lui, sans paraître jamais ennuyé ou fatigué des longues et inutiles explications de certains esprits minutieux à l'excès.

Un Père se présentant un jour à sa chambre et le croyant

occupé : « Je vous dérange peut-être, mon révérend Père, » lui dit-il. — « Un supérieur dans la Compagnie est fait pour être dérangé, » lui répondit le P. Godinot.

Cette grâce et cette aménité, il les portait dans l'exercice même de l'autorité. Un religieux qui partait pour les missions lui demanda la permission de faire à pied le voyage de France en Portugal. Le P. Godinot écoutait et semblait réfléchir. Le Père insista : « Appelés à continuer l'œuvre des saints, ne nous serait-il pas permis de marcher sur leurs traces ? — Ah ! mon Père, reprit le P. Godinot avec un sourire gracieux, nous ne sommes pas des saints : c'est pour cela que je ne puis vous le permettre. »

Sa vue seule et le calme qui se peignait dans tout son extérieur faisaient une salutaire impression sur les séculiers. On rapporte qu'invité un jour à Estavayer chez le président ou juge, il s'y rendit avec un ou deux des Pères. Selon sa coutume en pareille circonstance, le P. Godinot parla peu, et se fit remarquer par sa modestie. Parmi les convives se trouvait un homme dont les convictions religieuses étaient fort équivoques, et qui était assez en retard pour l'accomplissement des devoirs essentiels. Il fut tellement édifié de la conduite du saint vieillard et de la sagesse de quelques-unes de ses paroles qu'il vint ensuite s'entretenir avec lui, se confessa et reprit la pratique des devoirs religieux.

On raconte encore qu'un homme du monde le voyant pour la première fois, fut si frappé de son extérieur modeste qu'il laissa échapper cette exclamation : *Voilà un vrai jésuite !*

Le P. Godinot exigeait de ses inférieurs une exacte

obéissance ; mais il la pratiquait lui-même avec la plus scrupuleuse fidélité, persuadé que cette vertu renferme toute la substance de la vie religieuse, fait tout le bonheur de l'homme religieux sur la terre et son principal mérite pour le ciel. Le trait suivant montrera jusqu'à quel degré il portait la simplicité et la perfection de cette vertu. Étant supérieur de la maison d'Estavayer, il avait été accusé auprès du P. provincial de compromettre sa santé par un assujettissement trop sévère à la discipline et à l'ordre de la communauté. Le P. provincial lui écrivit et en même temps au P. ministre pour les informer l'un et l'autre que désormais le P. Godinot devrait s'en rapporter à la prudence charitable de son ministre pour tout ce qui concernait le soin de sa santé et les besoins matériels. Le ministre prescrivit que dorénavant le signal du lever ne serait donné au supérieur qu'à cinq heures. Cette heure qui lui était enlevée, il la consacrait ordinairement à sa correspondance, entre la méditation et la sainte messe. Il se soumit néanmoins avec la docilité d'un enfant, et le lendemain il se leva à l'heure convenue. Mais le P. ministre ne lui ayant pas dit qu'il devait continuer à en agir ainsi, il lui survint de l'inquiétude sur la conduite qu'il devait tenir le jour suivant. Vers neuf heures du soir, au moment où le P. ministre faisait la visite de la maison, il fut étrangement surpris de rencontrer le bon vieillard qui, sans chaussures pour ne pas troubler le silence, venait lui demander à quelle heure il devait se lever le lendemain.

Son obéissance se manifestait encore par la plus scrupuleuse fidélité à observer les moindres règles. Il évitait

tout retard à se rendre aux exercices de communauté, et il se faisait un devoir, même étant provincial, d'assister exactement aux récréations. Il recommandait d'y parler d'un ton modéré, de s'abstenir de tout ce qui ressent la discussion, d'en passer le temps d'une manière religieuse, et pour contribuer à les rendre utiles et édifiantes, autant qu'il était en lui, il tenait toujours prêtes quelques histoires empruntées ordinairement au *Ménologe* du P. Patrignani.

La pauvreté n'était pas moins chère au P. Godinot que l'obéissance. Il veillait avec soin pour ne rien permettre qui fût de nature à en altérer la pureté. Mais il la pratiquait lui-même avec une rare perfection. Dans ses vêtements, dans l'ameublement de sa chambre, tout respirait la pauvreté. On n'y voyait que le strict nécessaire. Tout supérieur qu'il était, il priait de temps en temps le ministre de la maison d'Estavayer de faire la visite de sa chambre, afin d'en faire disparaître ce qui n'y serait pas nécessaire. Il s'élevait alors une espèce de lutte entre le recteur et le ministre; celui-ci voulant laisser à l'usage du recteur certains meubles, certains habillements, ou autres objets dont il lui semblait toujours qu'il aurait pu et dû se passer.

Disons en finissant un mot de ses talents pour la prédication. Doué d'une grande finesse d'esprit et d'une rare pénétration, il avait perfectionné par de solides études et par les connaissances acquises les dons qu'il avait reçus de la nature pour ce genre de ministère : mais il savait si bien les cacher sous le voile de l'humilité qu'on ne les apercevait guère que lorsqu'il devait parler en public. On rapporte que, dans une mission donnée à Sion, le prédicateur

ayant été pris d'une extinction de voix au milieu de son sermon, le P. Godinot monta en chaire et poursuivit le plan du missionnaire comme si c'eût été le sien propre.

Dans les missions, dans les exercices spirituels qu'il eut occasion de donner à la jeunesse ou aux communautés religieuses, il remuait fortement l'âme de ses auditeurs, surtout lorsqu'il s'élevait contre le péché ou contre des abus : sortant alors de son calme ordinaire, il s'enflammait ou plutôt il tonnait pour effrayer les pécheurs obstinés; puis, quand ils venaient le trouver, il les accueillait avec une admirable douceur, et s'estimait heureux de ramener au bercail la brebis égarée.

On a remarqué que sa bienheureuse mort arriva pendant le mois de Marie, comme si Dieu eût voulu récompenser sa tendre dévotion à la Mère de Dieu. Cette circonstance fut pour lui un sujet de consolation à ses derniers moments, et tempéra la crainte dont il était pénétré à la vue des jugements de Dieu.

XX

LE P. LOUIS LELEU

Louis Leleu naquit, le 17 décembre 1773, à Chépy, bourgade de Picardie. Ses parents, sans être favorisés des dons de la fortune, jouissaient de cette honnête aisance qui met à l'abri du besoin et préserve des dangers attachés à la possession des richesses. Il commença de bonne heure le cours ordinaire des études, et ses goûts pieux le portèrent vers la carrière ecclésiastique. On lui donnait déjà le titre d'abbé lorsque la révolution éclata. Louis, appelé sous les drapeaux, fut forcé d'interrompre ses études; et pour mettre en sûreté sa vocation et sa vie menacées, il se retira dans une ferme appartenant au duc de Penthièvre et située aux environs de la ville d'Eu, sur les confins de la Normandie. Il y demeura caché pendant plusieurs années, déguisé en villageois.

Quand l'effervescence révolutionnaire fut apaisée, Louis sortit de cette retraite avec la pensée de se consacrer à Dieu dans un ordre religieux. Il n'en existait plus en

France. Ils avaient été détruits par la révolution, et n'étaient pas encore sortis de leurs ruines. Cependant les Pères de la Foi, récemment arrivés d'Allemagne [1], se recrutaient dans le but de fournir à la Compagnie de Jésus des éléments tout préparés, lorsque le Souverain Pontife jugerait le moment venu de la rétablir. Louis sollicita et obtint son admission dans la Société nouvelle. C'était en 1803. Les supérieurs le placèrent dans une succursale de la maison qu'ils avaient formée à Amiens, au faubourg Noyon, et il y resta jusqu'en 1806, époque où ce pensionnat fut transféré à Montdidier [2]. C'est dans ce dernier établissement surtout qu'on vit se développer chez le P. Leleu cette piété tendre et affectueuse qui, avec une simplicité vraiment admirable, a fait le caractère distinctif de sa vertu. Il reçut dès lors un don tout particulier pour toucher les cœurs par des paroles puisées, non dans une rhétorique profane, mais dans l'onction secrète que le Saint-Esprit semblait lui communiquer. C'était lui qui, tous les matins, faisait la méditation avec les élèves. Il était parvenu à les intéresser au point que les plus jeunes mêmes s'empressaient de sortir du lit avant l'heure du réveil pour assister à ce pieux exercice; et on voyait, non-seulement par leur attitude pendant la méditation, mais encore par l'air de piété avec lequel ils en sortaient, l'impression profonde dont ils étaient pénétrés. Cette impression, ils la portaient à la chapelle, à l'étude et partout, et l'on peut dire que le P. Leleu, par ses méditations et par ses entretiens avec les enfants pen-

[1] *Vie du P. Varin*, p. 91 et suivantes.
[2] *Vie du P. Louis Sellier, de la Compagnie de Jésus*, p. 60.

dant les récréations, au milieu des groupes qui l'environnaient, a contribué pour sa bonne part, avec les PP. Sellier et Louis Debussi[1], à répandre dans la maison de Montdidier cet esprit de foi et de ferveur qui l'a distinguée entre les autres établissements dirigés par les Pères de la Foi.

Le P. Leleu était si onctueux dans sa naïve simplicité et si attachant en même temps, qu'un de ses confrères, très-avancé lui-même dans la vie spirituelle, croyait gagner beaucoup en écoutant les saintes affections que le P. Leleu laissait échapper dans les méditations qu'il faisait à haute voix. Aussi usait-il d'un innocent stratagème pour avoir l'avantage de profiter, disait-il, de la méditation des élèves : il devançait l'heure de la réunion, et, grâce à l'obscurité de la nuit, il se cachait dans un coin où il était invisible aux regards du P. Leleu ; il aurait craint que sa présence, s'il eût été découvert, n'empêchât l'homme de Dieu de s'abandonner en liberté aux mouvements de l'Esprit-Saint.

Le collége de Montdidier exista plus longtemps qu'aucun autre collége des Pères de la Foi. Il ne fut supprimé qu'en 1812[2]. Le P. Leleu, qui avait été ordonné prêtre à Noyon, le 11 juin 1808, par Mgr de Mandolx, évêque d'Amiens, fut, au sortir de Montdidier, envoyé en qualité de desservant dans la paroisse de Talmas, qui avait une population de 15 à 1,600 habitants. L'église et le presbytère n'existaient plus. L'une et l'autre avaient été consumés dans un incendie qui avait ravagé une partie du village. Un pieux célibataire du pays partagea avec lui sa pauvre de-

[1] *Vie du P. Louis Sellier*, p. 63 et 85 — *Notice*, n° 21.
[2] *Vie du P. Louis Sellier*, p. 85.

meure, car l'habitation n'était qu'une chaumière, et la chambre à coucher avait quelque rapport avec la grotte de Bethléem. Le sol inégal et plein de cavités faisait trébucher, quand on y entrait pendant les ténèbres. La cuisine de ce bon villageois n'était pas recherchée, il s'en fallait ; elle aurait eu de quoi rebuter tout autre que le P. Leleu. Ce fut cependant dans cette habitation qu'il passa environ deux années; et il la choisit de préférence, d'abord parce qu'elle était voisine de l'endroit où, depuis l'incendie de l'église, on célébrait l'office divin, et ensuite, parce qu'il y trouvait de quoi satisfaire son attrait pour la sainte pauvreté et les incommodités de la vie. Or, quelle était cette église improvisée? C'était la maison d'école du lieu. On peut s'imaginer tout ce que le pasteur et les fidèles avaient à souffrir dans un local aussi resserré. Il pouvait à peine contenir la dixième partie de la population, en y comprenant même le grenier qui servait de tribune. Les premiers arrivés se serraient, s'entassaient les uns contre les autres, et ceux qui arrivaient plus tard restaient aux alentours; bienheureux ceux qui pouvaient se placer en face d'une fenêtre pour entendre et voir le saint prêtre ; et l'ascendant que le P. Leleu avait acquis était tel qu'on bravait l'intempérie des saisons pour se rendre à l'église, y assister à l'office et entendre ses instructions. Ses paroles étaient recueillies comme des oracles et elles produisaient des prodiges de conversion. Avant son arrivée, la paroisse passait pour une des plus dissolues. Il n'y a pas lieu d'en être surpris : depuis vingt ans environ l'église avait été la proie des flammes, et ce pauvre peuple était privé presque entièrement du pain de la parole de Dieu. En quelques mois,

le changement fut général. Les lieux de divertissements, qui étaient comme le rendez-vous commun des habitants, puisqu'on ne l'avait plus à l'église, furent en grande partie abandonnés. Les pratiques de piété, dont on n'avait presque aucune idée, remplacèrent les jeux et les divertissements dangereux. La communion fréquente, qui parut un phénomène dans les commencements, acheva de faire de cette paroisse une paroisse modèle. La ferveur dans les personnes du sexe alla jusqu'à la pratique des saintes austérités qui ne sont connues que dans les cloîtres, et un bon nombre d'entre elles renoncèrent au monde pour se consacrer à Dieu dans les communautés d'Amiens.

Cependant la Compagnie de Jésus, rétablie partiellement déjà dans certaines contrées par le pape Pie VII, le fut dans tout l'univers catholique le 7 août 1814. Le P. Leleu, en entrant chez les Pères de la Foi, avait promis de se présenter à la Société dès qu'elle serait reconstituée. Il s'arracha donc aux affections et aux regrets de ses bons paroissiens pour suivre la voix du ciel, et pour travailler avec les autres membres de la Société de la Foi à la fondation du petit séminaire de Saint-Acheul. Mais ce ne fut pas sans un douloureux serrement de cœur qu'il se sépara de cette multitude d'enfants spirituels qu'il avait engendrés à Jésus-Christ. Depuis ce moment, la vue de sa paroisse abandonnée, les instances réitérées des habitants qui le redemandaient, peut-être aussi quelques légères contrariétés qu'il put éprouver dans l'exercice de ses fonctions à Saint-Acheul, où il remplissait les charges de surveillant d'étude et de professeur d'une classe élémentaire, toutes ces causes réunies agirent sur son cœur, le firent chanceler. Comme les

habitants de Talmas venaient sans cesse se lamenter à Saint-Acheul, et que chaque visite était pour le P. Leleu un nouveau déchirement, on se crut obligé, pour sa propre tranquillité, de le rendre à peu près invisible et de défendre de l'appeler au parloir. Cet interdit ne fit qu'aggraver la douleur du pauvre Père. On peut soupçonner aussi qu'il fut instruit qu'une députation nombreuse s'était rendue à l'évêché pour solliciter son retour à Talmas. Cédant à tant d'assauts, il demanda à retourner auprès de son troupeau. La prudence des supérieurs ne crut pas devoir s'opposer au désir manifesté par le prélat et par le P. Leleu lui-même. On lui accorda l'autorisation de reprendre au moins pour un temps le gouvernement de sa paroisse, à la condition que, si les circonstances venaient à changer, il serait de nouveau admis dans la Compagnie. On le vit quitter Saint-Acheul avec d'autant plus de regret, qu'à un esprit vraiment intérieur il joignait beaucoup de prudence et un rare talent dans la conduite spirituelle des enfants confiés à ses soins. Au reste, il eut bientôt lieu de se repentir d'une démarche trop peu réfléchie. Ses travaux, autrefois si heureux, furent frappés d'une complète stérilité. Ceux même qui l'avaient rappelé avec tant d'instances, cessèrent d'écouter sa voix et de respecter son caractère. Un an était à peine écoulé que la désaffection en était venue jusqu'au mépris. Une maladie longue et dangereuse qu'il fit l'année suivante acheva de lui ouvrir les yeux, et le ramena dans la Compagnie, où depuis il fit tant de choses pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il avoua depuis qu'après son retour à Talmas, je ne sais quel sentiment de tristesse l'avait privé de cette dilatation de cœur et de ces tendres

émotions de piété qu'il communiquait autrefois si aisément à tout son peuple.

Le P. Leleu retourna à Saint-Acheul en 1818 pour y continuer son noviciat, car il n'était que novice au moment de sa sortie. Il fut ensuite envoyé en Bretagne, au petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray, où il se lia par les premiers vœux de religion en 1819. Il remplit dans cette maison les mêmes fonctions qu'à Montdidier, et il y fut chargé de la direction spirituelle des élèves. Là, comme à Montdidier et à Saint-Acheul, sa belle simplicité, son égalité d'humeur, l'air de calme et de sérénité répandu dans tout son extérieur, l'onction de ses paroles, son abnégation, son esprit d'humilité, sa mortification, produisirent de salutaires effets, et laissèrent des souvenirs que le temps n'a pas effacés dans le cœur des congréganistes.

Mais le zèle du saint homme était à l'étroit dans l'enceinte du collége. Il voulut que les personnes du dehors pussent en recueillir les fruits. On sait que de toutes parts, et surtout des différentes contrées de la Bretagne, d'innombrables pèlerins affluent chaque année à Sainte-Anne, pour offrir leurs vœux et leurs prières à la mère de la très-sainte Vierge. Le P. Leleu gémissait de ne pouvoir entendre leurs confessions. La langue du pays lui opposait un obstacle qui eût été insurmontable pour bien d'autres. Il avait alors environ cinquante ans. Il conçut néanmoins et exécuta, par un vrai prodige de travail et de constance, le dessein d'apprendre cet idiome difficile. Il en étudia les principes à fond, et quant à la pratique, il acquit, ce qu'il ambitionnait uniquement, le talent de se faire comprendre des Bretons, de les intéresser et de leur toucher le cœur,

au point de les faire souvent fondre en larmes. Il fut jusqu'en 1828 confesseur des pélerins.

Le petit séminaire de Sainte-Anne ayant été enlevé à la Compagnie de Jésus par les ordonnances du 16 juin, le P. Leleu fut forcé de quitter cette maison. Les supérieurs établirent alors une résidence ou maison de missionnaires dans la ville de Vannes. Il y fut attaché et on lui assigna un confessionnal dans la cathédrale. C'est là que, pendant bien des années, il entendit sans relâche les nombreux pénitents, les hommes surtout et les pauvres, qui venaient l'y trouver. Son assiduité au saint tribunal était telle qu'on aurait pu, disait-on alors, lui adresser toutes ses lettres : *à M. Leleu, au confessionnal, à Saint-Pierre.* On a évalué à quatorze cents le nombre des personnes qui lui avaient donné leur confiance.

Dans l'exercice de son ministère, il ne négligeait aucun des moyens qui pouvaient contribuer au salut de ses frères. Il employait ses loisirs à composer de petits écrits qu'il faisait imprimer et qu'il distribuait ensuite dans le but de rappeler les âmes à leurs devoirs, ou de les porter à la pratique de la perfection chrétienne. On a pu voir à la cathédrale de Vannes, aux pieds d'une statue de Notre-Dame-des-sept-douleurs, une prière écrite de sa main, et qu'il avait attachée au mur, pour exciter la piété des fidèles. D'autres fois il usait d'innocents subterfuges pour parvenir à ses fins. Un artisan de Vannes vivait éloigné des sacrements. Le P. Leleu le savait. Il le rencontra un jour désœuvré. « Venez chez moi, à telle heure, » lui dit-il. L'ouvrier, pensant qu'il voulait lui donner du travail, fut fidèle au rendez vous. Le Père l'attendait. « Mettez-

vous à genoux ici, » dit-il à cet homme, dès qu'il fut entré dans sa chambre. Celui-ci, frappé de cette injonction imprévue, comprit ce qu'on demandait de lui : il n'eut pas la force de résister, et il fut ainsi ramené à la pratique de ses devoirs.

Voyant un ancien militaire qui venait quelquefois entendre la messe, et qu'il savait néanmoins négliger l'observation du devoir pascal, il avait soin, en sortant de l'église, de presser le pas pour lui présenter de l'eau bénite. Cette industrieuse prévenance gagna le cœur du soldat, et étant tombé malade, il fit appeler le Père pour le réconcilier avec Dieu.

On a admiré également le zèle avec lequel, secondé par une vertueuse demoiselle, il s'employa à arracher au désordre des pécheresses publiques.

Pendant les douze dernières années de sa vie, le P. Leleu, plus familiarisé avec la langue bretonne, fut appelé à la parler en public dans les missions du diocèse. Il prit part à presque toutes celles qui furent données alors. Tous les matins il faisait, en breton, un entretien d'une heure, en forme de méditation : le reste de la journée, il ne quittait presque pas le confessionnal.

Il ne fut pas facile de le décider à se produire en chaire. On eût besoin d'user d'une sorte de contrainte. Un Père, qui allait un jour donner une retraite dans une communauté religieuse, pria le P. Leleu de l'accompagner pour l'aider dans ce travail. Il refusa d'abord : il ne savait pas prêcher, disait-il, ni dire un mot, si ce n'est au confessionnal. L'obéissance lui ayant enjoint de faire la méditation aux religieuses, il obtint un succès prodigieux. Les

religieuses, touchées des paroles du saint homme, ne pouvaient retenir leurs larmes. Ce fut là comme le début de son apostolat. Sa manière de dire, son ton, ses pensées, formaient un genre inimitable qui ne convenait qu'à lui : mais il lui convenait si bien qu'on ne se lassait pas de l'entendre et de l'admirer, et qu'il opérait dans les âmes des fruits merveilleux de conversion. C'était comme une conversation, un dialogue, qu'il établissait entre lui et Notre-Seigneur ou les saints. Il commençait ordinairement ainsi : *Eh bien, mon bon ange, qu'est-ce que je vais dire à ces enfants de Dieu?* Et après un moment de silence, il reprenait : *Eh bien, mon bon ange m'a chargé de vous dire* telle chose. Il répétait alors, comme les ayant appris de son bon ange, les avis spirituels qu'il voulait donner aux bons villageois. Ainsi faisait-il revenir trois ou quatre fois les mêmes vérités, qu'il mettait dans la bouche de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, du patron de l'église, des saints anges, des saints ; et de la sorte, les instructions les plus frappantes et les plus pratiques se gravaient profondément dans l'esprit des peuples [1].

[1] Voici un entretien et des conseils recueillis par une personne qui avait assisté à une instruction prêchée par le P. Leleu aux demoiselles de la Congrégation de Vannes. Ils donneront une idée du genre adopté par le saint homme dans ces sortes d'instructions :

« Savez-vous, mes chères enfants, comment vous pourriez bien aimer Notre-Seigneur ? — Je ne le sais pas, mon Père, me répond chacune de vous, mais je vous prie de vouloir me l'apprendre. — Mon bon ange, aidez-moi à apprendre à ces enfants comment il faut aimer mon Dieu !

« Eh bien, mon enfant, il s'agit de travailler toute la journée ; car parmi vous il y a beaucoup d'ouvrières. Eh bien, vous offrirez

Quelquefois il avait entre les mains, en montant en chaire, une feuille d'arbre ou une fleur. Il prenait de là occasion d'expliquer les merveilles de la création ; et il le faisait avec un intérêt qui captivait l'attention et laissait dans l'esprit des traces ineffaçables.

Au milieu de ce langage simple et familier, le P. Leleu s'élevait quelquefois jusqu'à la hauteur de l'éloquence. Des pensées neuves, des espèces d'illuminations soudaines, des mouvements inspirés, des paroles brûlantes, pénétraient les cœurs, et faisaient répandre des torrents

à Notre-Seigneur tous les points d'aiguille que vous ferez, comme autant d'actes d'amour. Ah ! .... vous en faites beaucoup dans un jour, quel beau travail ! puisque vous le faites par amour, n'est-ce pas ?.... — Cela n'est pas bien difficile, mon Père, mais le tout est d'y penser, car on n'a pas toujours cette pensée-là présente. — Eh bien, mon enfant, vous l'offrirez une bonne fois pour toutes, et vous direz à votre bon ange que vous le chargez, tous les jours, quand même vous n'y penseriez pas, de renouveler pour vous, cette offrande-là au bon Dieu. Voilà pour les couturières. — Maintenant pour les repasseuses : votre fer est placé au feu, le voilà tout embrasé. Ah ! quelle belle fournaise que le Cœur de Jésus pour moi ! .... ah ! que je serais heureuse de pouvoir l'aimer comme il m'aime ! Mon bon ange, je voudrais que mon cœur fût tout de feu pour mon Dieu !

« Et puis, voilà que dans un instant la cendre se forme sur le charbon : image de la tiédeur de mon cœur pour vous, ô mon Dieu ! .... Puis, tout d'un coup vous soufflez, et aussitôt le feu se rallume : ah ! mon Dieu, quand le souffle de votre grâce se répand dans mon cœur, il est tout animé pour vous !... Non, mes enfants, nous ne pourrons, tant que nous serons sur la terre, comprendre, comme il faut, l'amour du Cœur de Jésus pour nous : nous ne le saurons bien que dans le ciel. Quand nous le recevons par la communion, nous avons l'amour parfait dans notre cœur, car nous possédons au dedans de notre poitrine le Fils unique de Dieu : la sainte Trinité repose en nous. Nous sommes donc bien agréables à Dieu, puisque nous sommes revêtus de tous les mérites de son di-

de larmes. Bien des prêtres l'ont éprouvé et l'ont attesté. Son organe était fort et plein. Il avait dans certains moments des éclats de voix qui portaient la terreur au fond des âmes.

On rapporte que, prêchant un soir dans une île du Morbihan, il sut profiter merveilleusement pour le bien de ses auditeurs d'une circonstance assez désagréable d'ailleurs. Un chien s'était introduit dans l'église, et y causait un véritable tumulte, à raison de l'usage où sont les Bretons de s'asseoir par terre dans le lieu saint. Quand le chien eut été chassé et le calme rétabli : « Mes frères,

vin Fils ; la sainte Vierge est bien contente quand elle peut dans notre cœur adorer son divin Fils. Elle nous sait gré de lui donner l'hospitalité que bien des âmes lui refusent. Je suppose que vous soyez en voyage, au milieu de la nuit, et que, surpris par la pluie, ne sachant où aller, vous frappiez à la porte d'une personne ; si cette personne vous recevait bien, vous donnait un bon lit pour vous délasser ; quand vous arriveriez chez vous, vous en parleriez à votre mère, elle serait aussi bien reconnaissante envers cette bonne personne qui vous a donné l'hospitalité. Eh bien, mes chères enfants, c'est la même chose quand nous recevons avec amour Notre-Seigneur dans la sainte communion ; la sainte Vierge nous en sait gré.

« Il faut travailler pour remporter des victoires sur nous-mêmes : cela est très-agréable au bon Dieu. On aime bien à dormir, n'est-ce pas, mes enfants? Et quand votre mère, ou quelque autre personne, vient vous réveiller le matin, oh ! vous resteriez encore sur votre oreiller. Savez-vous bien ce qu'il faut faire alors? Il faut sortir promptement de votre lit en faisant le signe de la croix. La belle victoire !

« Quelqu'un va vous dire une parole qui ne vous plait pas, vous aimeriez à marquer votre mécontentement ; mais, mon Dieu, vous souffriez avec patience, dans votre passion, toute espèce d'injures, vous étiez l'innocence même ; et moi, je suis coupable, si ce n'est pas cette fois-ci, c'est pour les autres : pardon, mon Dieu. Gloire soit au Père, au Fils et au saint Esprit !

« Vous travaillez près d'une croisée ; vous aimeriez bien à regar-

dit le P. Leleu, le chien est bien fidèle à l'homme ; et cependant pour la moindre raison, on ne se fait pas faute de le frapper sans pitié... Et nous, ô mon Dieu ! nous qui vous manquons sans cesse de fidélité, nous ne recevons de vous que des bienfaits et des bénédictions. » De là le pieux missionnaire conclut à la gravité de l'offense de Dieu, insista fortement sur l'injure que le péché fait à la majesté divine ; et il le fit d'une manière si touchante que, d'après le témoignage du recteur, il arracha des larmes à tous les assistants et détermina une foule de conversions. Aussi les pasteurs qui venaient solliciter pour leurs paroisses le bienfait d'une mission ne manquaient jamais de réclamer le concours du P. Leleu. Il inspirait une telle vénération que, si ses infirmités ou quelque circonstance

der qui va, qui vient : cela n'est pas défendu ; mais que de regards j'ai souvent jetés, ô mon Dieu ! sur des objets défendus ! Pardon, mon Dieu ; et puis l'on s'occupe de son ouvrage.

« Quand vous êtes bien fatiguée, mon enfant, et que vous ne vous sentez pas portée à aller à l'église, il faut dire à votre corps : Ah ! mon pauvre corps, tu ne veux donc pas conduire mon âme à l'église ? Allons, mon corps, secoue ta paresse, et conduis-moi aux pieds de Notre-Seigneur. Quand on quitte l'église, il faut dire : Mon bon ange, aimez bien le bon Dieu pour moi, jusqu'à ce que je revienne ici une autre fois. Dites souvent au bon Dieu : Mon Dieu, je voudrais bien vous aimer comme la sainte Vierge vous aime, comme mon ange vous aime, comme sainte Gertrude et tant de saintes vous ont aimé quand elles étaient sur la terre ; et le bon Dieu recevra votre désir.

« Allez souvent en esprit dans tous les endroits de la ville où repose Notre-Seigneur, envoyez-y votre bon ange pour vous. Loué soit Jésus-Christ au très-saint sacrement de nos autels. Ainsi soit-il.

« Quand vous passez dans les rues et que vous entendez quelqu'un blasphémer, dites dans le fond de votre cœur : *Gloria Patri*, etc. Pardon, mon Dieu, pour ce pécheur qui vous outrage ; pardon aussi, ô mon Dieu ! pour tous les péchés de ma vie. »

imprévue ne lui permettaient pas d'accompagner les missionnaires : « Qu'il paraisse du moins, s'écriaient-ils avec tristesse ; il ne travaillera pas, mais sa présence toute seule nous vaudra autant que dix sermons. »

Durant les quatre dernières années de sa vie, le bon Père, accablé sous le poids de l'âge et des travaux, fut souvent attaqué de maladies assez graves. Il en triompha cependant grâce au calme et à la tranquillité de son âme et à la religieuse docilité avec laquelle il se soumettait aux prescriptions des médecins. L'unique chose qui aurait pu altérer sa sérénité, c'était la pensée que la charité des supérieurs lui interdirait ses chères missions. Ces œuvres de zèle étaient en effet la plus douce de ses consolations, et quand il recevait l'ordre de prendre part à quelque mission, il laissait éclater sa joie à la pensée de tout le bien qu'il entrevoyait. On jugea donc qu'il ne fallait pas lui imposer un sacrifice aussi pénible.

Au mois de juillet 1849, l'état de sa santé s'étant un peu amélioré, on crut pouvoir accorder à ses désirs une nouvelle mission au bourg de Pluneret, dans le voisinage de Sainte-Anne. Arrivé à Pluneret, il éprouva un vif pressentiment de sa fin prochaine, et l'impression en fut plus profonde encore, quand, en célébrant la sainte messe, il tomba un jour sur ce texte de saint Paul : *Je me sens près de ma fin et le temps de ma mort approche.* Il se fit aussitôt à lui-même l'application de ces paroles, et ne put s'empêcher de s'en ouvrir aux autres missionnaires, ajoutant toutefois qu'il n'avait pas osé prendre pour lui le reste du texte : *J'ai combattu le bon combat ; j'ai conservé la foi ; il ne me reste plus qu'à attendre la couronne de justice que le*

juste juge me réserve [1]. Qui mieux que lui pouvait cependant se rendre avec vérité ce consolant témoignage ? Mais son humilité lui dérobait la connaissance de ses mérites.

Tout affaibli qu'il était par le travail de cette mission, il voulut encore suivre ses confrères dans une autre qu'ils allaient donner à Camors. Ce fut là le terme de la vie apostolique de l'homme de Dieu : ses forces secondant mal son zèle, il se vit obligé de se borner à un petit nombre de pénitents. Ses nuits étaient mauvaises, son sommeil agité, son épuisement extrême. « Je vais mourir, » disait souvent le saint homme; et il le disait avec ce calme que donne la pureté de conscience et qui ne l'abandonna pas un seul instant.

Depuis longtemps il demandait à Dieu de terminer sa carrière dans une mission, à l'autel, en chaire ou au confessional, et de *mourir*, ainsi qu'il s'exprimait, *les armes à la main ;* et cela au milieu des gens de le campagne, parce que, disait-il, les frais de ses funérailles seraient moins considérables que si, mourant dans la ville, il recevait les honneurs ordinaires de la sépulture. Tant était grand son amour pour la pauvreté religieuse ! La divine Providence n'exauça qu'en partie ses désirs : elle ne voulut pas priver ses Frères du spectacle touchant de ses derniers moments ; mais frappé à mort dans l'exercice même du zèle, il consomma son sacrifice au sein de la communauté qu'il édifia ainsi jusqu'à la fin par l'exemple de ses admirables vertus.

L'avant-dernier jour de la mission qui tombait un samedi 21 juillet, il éprouva une faiblesse qui obligea de le transporter du saint tribunal au lit : il y passa le dimanche. Le

[1] II Tim., IV, 6 et 7.

lendemain, comme il se trouvait un peu mieux, il désira qu'on le reconduisît à Vannes, pour n'être point à charge au recteur. En descendant de voiture, il se mit au lit et demanda les derniers sacrements. D'après le conseil du médecin, on différa jusqu'au lendemain 24. Inutile de dire avec quels sentiments de foi et de pieuse simplicité il reçut la visite de son Sauveur, avec quelles expressions d'humilité il demanda à ses Frères le pardon de ses fautes. Le mal sembla perdre alors de son intensité, jusqu'au 30 juillet, veille de la fête de saint Ignace, que tout espoir de guérison s'évanouit.

Pendant tout le cours de sa maladie, la patience du saint religieux ne se démentit pas un seul instant. Il la puisait dans sa foi vive et dans la contemplation de notre divin modèle expirant sur la croix. Les douleurs violentes qu'il ressentait dans les moments de crise n'altéraient en rien l'aménité de son caractère. La crise passée, il disait quelques mots, le sourire sur les lèvres, ou laissait échapper quelques traits de cette aimable piété qu'on ne se lassait pas d'admirer. Ses yeux étaient habituellement attachés sur un crucifix suspendu au rideau de son lit, et en le contemplant, il priait doucement, et soupirait affectueusement. Après avoir ainsi tenu son regard fixé sur Notre-Seigneur, il se tournait toujours vers la muraille; on eût dit qu'il voyait quelqu'un avec lequel il s'entretenait.

Quelques jours avant sa mort, baisant amoureusement son crucifix, il disait: *Mon Dieu, mes péchés vous ont coûté bien cher;* et s'adressant à la sainte Vierge: *Vierge sainte,* ajoutait-il, *venez me chercher.*

Dans un des moments où il paraissait souffrir plus qu'à

l'ordinaire, le P. recteur lui rappela ce texte : *In patientia vestra possidebitis animas vestras;* Vous posséderez votre âme en patience. *Le bon Dieu veut vous purifier de plus en plus, et vous faire achever ici votre purgatoire — Oh!* répondit le P. Leleu, *j'irai en purgatoire pour expier mes petites misères, ou plutôt mes grandes misères — Du moins,* reprit le P. recteur, *vous n'y serez pas longtemps. Vous avez le scapulaire de la sainte Vierge. — Oui*, dit le malade, *et mon chapelet. J'espère bien,* continua-t-il, *que saint Dominique dont on célèbre la fête samedi, me délivrera, et la fête de N. D. des Neiges, qui tombera dimanche, me blanchira.*

Le 31 juillet, après avoir reçu pour la seconde fois la visite du vénérable évêque de Vannes[1] dont il était le confesseur, le P. Leleu eut, vers neuf heures et demie du soir, une crise violente à laquelle on crut qu'il ne survivrait pas. Elle dura près de deux heures. On récita autour de son lit les prières de agonisants auxquelles il s'unit en silence. Tous ses confrères étaient présents et compatissaient à ses souffrances. Jusque dans son délire, les pensées qui l'occupaient étaient des pensées de zèle; il parlait des missions, du salut des pécheurs : « Je pourrais bien, disait-il, aller prêcher, absoudre ces gens-là. » Il demandait la permission de se lever pour aller en mission, et il se mettait en devoir de prendre ses habits. « Mais, mon Père, lui disait-on pour le calmer, vous n'avez pas encore la permis-

[1] Mgr de la Motte de Broons et de Vauvert, mort le 5 mai 1860. Ce pieux prélat exprima dans son testament la volonté d'être enterré dans le cimetière de la ville et à l'endroit le plus rapproché possible du monument élevé en l'honneur de son ancien confesseur.

son du R. P. recteur. » A l'instant l'obéissance, dont il avait contracté l'habitude, lui fermait la bouche, et il rentrait dans son lit.

Cependant ce terrible accès céda au moment où l'on s'y attendait le moins. On vit alors ce vénérable vieillard sortir du lit ses mains amaigries, les joindre ensemble, et la joie peinte sur le visage, fixer les yeux vers un objet qu'il semblait voir. Etait-ce pour remercier Dieu de l'avoir délivré des douleurs qu'il venait d'endurer, ou bien se passait-il en lui quelque chose de surnaturel? On l'ignore.

Lorsque la crise fut apaisée, et qu'il eut recouvré l'usage de ses sens, il parla aux Pères réunis autour de lui comme un homme qui reviendrait de l'éternité. « Ah! qu'il fera beau voir le jugement dernier, quand Jésus-Christ viendra dans la gloire de son Père, accompagné de la multitude des anges, tous d'une beauté plus ravissante que celle des étoiles! Qu'il sera beau de voir tout l'univers soumis à Jésus-Christ, d'assister à son triomphe, d'entendre les paroles qu'il adressera aux justes : *Venez, les bénis de mon Père*, etc. »

Après avoir ainsi parlé, regardant avec un sourire gracieux ceux qui l'environnaient, il les pria d'aller prendre du repos, les assurant qu'il ne mourrait que le lendemain matin.

En effet, le lendemain 1er août, à cinq heures et demie du matin, il demanda qu'on le mît sur son fauteuil. On se rendit à ses désirs; il paraissait assez fort, et on espérait qu'il passerait la journée.

Il resta quelque temps dans cette position et il voulut ensuite de se mettre à genoux. On refusa d'abord; mais

il fit tant d'instances qu'on crut devoir céder, ne fût-ce que pour un instant. A peine était-il à genoux, la partie supérieure du corps penchée sur le lit, les mains jointes, et la tête inclinée, que sanglotant et versant d'abondantes larmes, il répéta avec un sentiment profond d'humilité ces paroles de l'Église : *Parce, Domine; Parce, Domine;* Pardon, Seigneur; Pardon, Seigneur. Bientôt les larmes cessèrent de couler : on n'entendit plus aucune parole.

Les Pères, craignant que le froid ne le saisît dans cette posture, essayèrent de le remettre au lit. Ils s'aperçurent alors qu'il venait d'expirer. Il était mort comme il avait vécu, en adoration, en demandant pardon pour lui et pour les pécheurs.

Quelques heures après la mort du vertueux prêtre, son corps, revêtu des ornements sacerdotaux, fut exposé sur une espèce d'estrade, pour satisfaire la pieuse curiosité des habitants de Vannes. Le concours fut général. Il continua jusqu'à neuf heures du soir, et il recommença le lendemain jusqu'à l'heure du service funèbre. Les uns baisaient les pieds du défunt, les autres le brancard où il reposait. D'autres faisaient toucher au saint corps des rosaires, des médailles, des scapulaires par milliers. On eut beaucoup de peine à empêcher qu'on ne mît ses vêtements en pièces. Une ouvrière de la ville, qui avait en sa possession un morceau d'un ses gilets, fut obligée de consentir à le couper pour en distribuer les parcelles.

On raconte que le jour même de l'enterrement du saint homme, les habitants de l'Ile-aux-Moines, ayant à leur tête le vicaire de la paroisse, vinrent en grand nombre au col-

lége, pour voir encore une fois le visage de leur père : mais le cercueil était déjà fermé quand ils arrivèrent. Affligés de ce contre-temps, plusieurs d'entre eux voulurent au moins témoigner leur respect en faisant le tour du cercueil et en le baisant avec affection. Ce sont ces mêmes habitants de l'Ile-aux-Moines qui, dans une autre circonstance, laissèrent échapper un souhait qui marque la vénération dont ils étaient pénétrés pour leur apôtre. Quelques temps avant sa mort, comme il était tombé malade dans l'île, ces gens simples disaient avec naïveté : « Pourvu qu'il meure dans notre île. »

Ses obsèques furent célébrées avec la plus grande solennité. On y comptait deux cents ecclésiatiques. Le clergé des deux paroisses, toute la communauté, même les novices en surplis et le séminaire, le chapitre, et à sa tête l'évêque diocésain, voulurent honorer le service de leur présence. La cathédrale était déjà remplie à l'arrivée du convoi, et les rues que parcourait le cortége étaient encombrées d'une foule de peuple, accourue de la ville et des environs, pleurant celui qu'elle appelait son père et manifestant sa douleur avec cette piété naïve et affectueuse ordinaire aux populations de la Bretagne. Le curé de la cathédrale célébra la messe ; l'absoute et les autres cérémonies furent présidées par l'un des vicaires généraux.

Ces honneurs toutefois parurent insuffisants à la reconnaissance des habitants de Vannes. Dès le jour même de l'enterrement, on se concerta pour que le Père fût exhumé, et qu'on lui élevât un monument au moyen d'une souscription, où l'obole du pauvre devait se mêler à l'offrande du riche. On forma à cet effet une commis-

sion composée d'ecclésiastiques et de laïques pris dans toutes les classes de la société (1). L'administration civile elle-même voulut s'associer aux regrets et à la reconnaissance du peuple ; et en vertu d'une délibération du conseil municipal approuvée par le préfet, le terrein sur lequel devait être construit le monument fut cédé gratuitement. Le saint Père, comme on l'appelle, y est représenté à genoux, priant dans l'attitude qu'on lui avait vu si

[1] Nous nous faisons un devoir de reproduire ici les principaux passages de la circulaire que la commission adressa aux différentes paroisses du diocèse, pour faire connaître l'objet de la souscription :

« Nous venons de perdre le R. P. Leleu, missionnaire du diocèse. Nous n'entreprenons pas de vous dire quelle a été parmi nous la vie de cet homme de Dieu. Il exerçait, depuis trente ans, le saint ministère dans le diocèse ; dans un grand nombre de nos paroisses il a confessé et prêché, plus encore par ses exemples que par ses paroles. Tout le monde sait donc qu'ainsi que le divin Maître, il a passé sur la terre en y faisant le bien.

« Les Morbihannais éprouvaient pour lui, dès son vivant, une sorte de vénération et l'ont fait éclater le jour de ses obsèques. Une foule immense l'a accompagné à la cathédrale et jusqu'au cimetière. Beaucoup de nos compatriotes ont pensé avec nous que cette marque d'amour et de vénération ne suffisait pas pour nous acquitter envers le P. Leleu. Ils ont cru — et l'initiative appartient aux classes ouvrières, pour lesquelles le P. Leleu avait un attachement particulier — ils ont cru qu'il était du devoir des Morbihannais d'ériger un monument sur le tombeau du saint missionnaire. Chacun comprend que, le caractère distinctif du P. Leleu ayant été une grande simplicité, une humilité extrême, le monument élevé en son honneur doit être en harmonie avec sa vie et n'avoir rien de somptueux. Une commission qui se compose d'hommes de toutes les classes de la société, a prié trois de ses membres, connus par leur capacité artistique et leurs sentiments religieux, de proposer un plan d'après cette donnée. Des souscriptions vont s'ouvrir à Vannes. Nous avons pensé que nos compatriotes des différentes parties du diocèse seraient désireux de prendre part à cette bonne œuvre, etc. »

souvent prendre dans toutes les églises de la ville. Sur chacune des quatre faces du monument, on lit ces inscriptions latines, françaises et bretonnes :

HIC JACET
R. P. LUDOVICUS LELEU E SOCIETATE JESU,
NATUS IN PICARDIA 17 DECEMBRIS 1773,
DEFUNCTUS VENETIIS ARMORICORUM 1 AUGUSTI 1849,
STUDIO VENETENSIUM CIVIUM HOC MONUMENTO DONATUS
28 FEBRUARII 1850.

AMEN É REPOSE
EN ENTRU LOUEIS EL LEU A COMPAGNONÈAH JESUS,
GANNET É PICARDI ER 17ét DÉ HAG EN AVEND ÉR BLÆ 1773,
HA MARHUET É BOBL A ESCOPTI GUÉNED EN DÈS SAÜÈT ER BÉ MÈN
EN 28ét A HUÉHAVRER 1850.

CE FUT UN HOMME SIMPLE ET DROIT
ET
CRAIGNANT DIEU
(JOB II).

LAN OÉ A VANDELÈAH
A LEALDÆT
HAG A ZOUGEANCE DOUÉ
(JOB II).

Il n'y a pas de jour où maintenant encore de nombreux pèlerins ne visitent ce tombeau pour recommander leurs besoins au saint homme, ou pour le remercier des grâces

attribuées à son intercession. Des couronnes d'immortelles, des *ex voto* y sont fréquemment déposés, et on emporte même par dévotion des parcelles de la terre qui le recouvre.

Un respectable curé de Vannes disait, il n'y a pas longtemps, que très-souvent il recevait la demande de messes d'actions de grâces pour une faveur obtenue par suite d'un pèlerinage au tombeau du P. Leleu. Il citait entre autres une famille des environs d'Hennebon, qui, étant venue solliciter la guérison, désespérée d'ailleurs, d'une personne bien chère, avait trouvé à son retour que la faveur avait été accordée. Elle écrivit aussitôt pour faire dire une messe d'actions de grâces à la paroisse sur laquelle le cimetière est situé.

Une mère de famille avait un enfant attaqué de la fièvre. Sa confiance dans le P. Leleu lui suggéra la pensée de faire une neuvaine sur sa tombe. Le neuvième jour, l'enfant se trouvait beaucoup plus mal. La fièvre était si violente, que la mère n'attendait plus que le dernier moment de son fils; mais, après le neuvième jour, la fièvre le quitta, et depuis lors la maladie n'a pas reparu.

Les sept ou huit cents francs qu'on retire chaque année du tronc placé près de la tombe du P. Leleu, sont dus principalement à la reconnaissance pour des grâces ainsi obtenues. Combien n'en obtient-on pas, puisque la générosité des pauvres paysans bretons ne peut guère se manifester que par des pièces de monnaie de peu de valeur !

Quant à la chambre où le serviteur de Dieu a rendu le dernier soupir, les dispositions adoptées pour la construc-

tion du collége Saint-François-Xavier n'ont pas permis de la conserver intacte. Elle fait aujourd'hui partie d'une des salles d'étude de l'établissement ; mais, afin de perpétuer le souvenir du vénérable Père, on a placé entre les deux fenêtres qui éclairaient cette chambre une inscription ainsi conçue : *Hic requievit in pace Christi Deo et hominibus dilectus cujus memoria in benedictione R. P. Ludov. Leleu Soc. Jesu. Vixit annos* LXXVI[1]. Cette inscription est gravée sur cuivre. Elle est surmontée d'un socle qui porte la représentation du monument érigé dans le cimetière de la ville.

Ces détails peuvent donner une idée de la vénération dont est environnée la mémoire du P. Leleu à Vannes et dans tous ses environs. On ne l'appelle pas autrement que *le saint, le bienheureux Leleu ;* et ce sentiment était partagé, même de son vivant, par les hommes de toutes les opinions. Un témoin oculaire a raconté qu'ayant eu occasion de recevoir chez lui un républicain exalté, la conversation s'engagea sur les jésuites : « Je ne sais pas ce qu'on veut à ces pauvres jésuites, dit le démocrate ; je n'en connais qu'un seul ; c'est un saint. Je me jetterais à ses pieds pour les lui baiser. » Il parlait du P. Leleu.

Avant de terminer cette notice, offrons au pieux lecteur de nouvelles preuves d'une vérité qui ressort de tout ce que nous avons raconté jusqu'ici, c'est que le P. Leleu savait allier merveilleusement une vie tout intérieure et

[1] Ici s'est reposé dans la paix de Jésus-Christ le R. P. Louis Leleu, de la Compagnie de Jésus : chéri de Dieu et des hommes, sa mémoire est en bénédiction. Il a vécu soixante-seize ans.

cachée en Dieu avec le zèle le plus actif pour le salut des âmes, et la pratique des plus admirables vertus. « Sans la vie intérieure, a-t-il écrit quelque part, ceux qui travaillent pour les autres obéissent souvent à l'impression de la nature; leurs actions de zèle sont entachées de bien des recherches d'amour-propre, et de là que de dangers! Jamais ils ne seront bien purifiés de leurs défauts. Ce n'est pas assez de faire les choses que l'on doit faire, il faut s'étudier à les faire selon la volonté de Dieu; car pour que nos actions soient parfaites, elles doivent être en tout conformes à la volonté de Dieu.

« Et où apprend-on cela ? Dans l'intérieur; et voilà ce qui mène à la vie d'union avec Dieu.

« Pour être utiles au prochain, sans être nuisibles à nous-mêmes, il faut le recueillement, l'oraison, l'humilité, la familiarité avec Dieu dans l'intérieur. Alors il y aura plus de perfection pour nous, plus de profit pour le prochain, plus de gloire pour Dieu. Si nous ne veillons pas sur notre intérieur, il se glisse dans notre âme bien des fautes que nous ne verrons qu'à l'heure de la mort.

« Le démon et la nature ont beaucoup de part dans nos empressements et nos occupations extérieures; et de là, assez souvent, au moins des péchés véniels qui causent la diminution des lumières, des inspirations divines, des consolations spirituelles, des secours de la grâce, et qu'arrive-t-il? On est faible pour résister au mal. Voilà ce qui arrive quand on ne veille pas sur l'intérieur.

« Si votre âme est absente de chez elle, les dons du Saint-Esprit et les grâces sacramentelles demeurent sans fruit. Ah! qu'il est dangereux de négliger l'intérieur et

d'ignorer ce qui s'y passe! On se laisse enchanter par ce qu'il y a d'éclatant dans les emplois extérieurs, et la nature y a beaucoup de part. Le cardinal du Perron témoigna à la mort le repentir de s'être plus occupé à cultiver son esprit par les sciences que son âme par la vie intérieure.

« Bien des saints et des saintes, entre autres saint Paul, ermite, et saint Antoine, sont devenus de grands saints, sans avoir fait de grandes choses : leur mérite était dans la vie intérieure, dans la vie cachée. Prions Dieu de nous y attirer, de nous y perfectionner pour notre propre bonheur et pour sa gloire.

« Le Saint-Esprit ne manque pas de nous éclairer : 1° si nous suivons bien les lumières connues, nos devoirs, etc.; 2° si nous nous corrigeons de nos péchés, de nos imperfections ; 3° si nous empêchons nos sens de s'égarer et de nous souiller par leurs déréglements ; 4° si nous sortons peu de notre intérieur et si nous y rentrons promptement ; 5° si nous faisons voir à notre supérieur ou à notre confesseur ce qui se passe dans notre âme : voilà le chemin qui conduit aux lumières du Saint-Esprit. »

Dans un autre écrit, qui traite également de la *vie intérieure*, il s'exprime ainsi :

« Union de la volonté à celle de Dieu ; attrait pour les choses divines. Pour cela, il faut :

« 1° Un entendement dégagé de soins superflus, de pensées inutiles, et qui veille sans cesse à la garde du cœur, de ce cœur qui a des désirs infinis et qui est sans cesse en mouvement pour se contenter hors de Dieu, si nous n'y prenons garde ;

« 2° Une volonté affranchie des passions, des affections

qui portent l'âme aux choses extérieures, et inclinée au recueillement pour jouir de la très-sainte et honorable société des trois personnes divines qui font avec délices leur demeure dans le cœur de l'homme en état de grâce.

3° Un cœur vide des choses propres à troubler par des affections ou des aversions naturelles, et enfin des sens soumis à l'empire de l'esprit. Alors l'âme peut jouir d'une paix profonde. Voilà comme on devient intérieur. On rapporte à Dieu tout ce qu'on fait, et on ne fait rien sans le consulter, et que pour lui plaire. Sans ce fondement, les grâces ne tiennent pas. Elles ne sont que comme des caractères formés sur le sable, et qui disparaissent au premier vent. Dieu veut faire sa demeure dans la paix de l'esprit, et dans la retraite d'une âme qui n'est point sujette au libertinage des sens, ni troublée par des embarras inutiles.

« Nuit de l'âme. Privation de toute satisfaction des sens, comme s'il n'y avait que Dieu et elle au monde, et qu'il fût nuit pour le reste. O heureux état ! ô paradis commencé ! Les attaches aux créatures, les satisfactions qu'on y recherche et qu'on croit y retrouver, causent en nous de bien funestes effets. Ces attaches souillent l'âme, l'aveuglent, l'affaiblissent, l'éloignent de Dieu, l'entraînent dans bien des fautes, la privent de bien des grâces, de bien des degrés d'amour que Dieu aurait de plus pour elle, et qu'elle aurait de plus pour Dieu. Ces attaches attirent sur l'âme les châtiments de Dieu, nourrissent ses passions, ses déréglements, la tiennent dans ses défauts, ses imperfections, et l'exposent à des chutes funestes, dont elle ne s'aperçoit malheureusement que bien tard. »

On nous pardonnera la longueur de ces extraits. Ils font

connaître mieux que toutes nos paroles l'esprit qui animait le saint homme ; et ce qu'il conseillait aux autres, il le pratiquait le premier. Sa vue seule inspirait le respect pour la présence de Dieu. On admirait dans tout son extérieur je ne sais quoi de calme, de serein, j'ai presque dit de céleste, qui rayonnait sur sa figure, et qui le faisait regarder comme un homme de Dieu et vénérer comme un saint.

Il était tellement uni à Dieu qu'il ne pouvait presque supporter une autre conversation. Toutes les fois qu'en sa présence on s'entretenait de choses profanes, il paraissait froid et indifférent, et gardait ordinairement le silence ; mais le discours tombait-il sur quelque sujet spirituel, il se mêlait alors avec plaisir à la conversation, et il le faisait de manière à dilater les cœurs et à les porter à l'amour de Dieu. Faire aimer Dieu était pour lui un besoin de tous les instants; et il l'a tant aimé lui-même que les Pères de la maison disaient en présence de son cadavre : « Si Dieu en jugeant le P. Leleu voulait le condamner, sur quoi pourrait porter sa condamnation ? Il a été son plus grand ami. On ne l'a jamais rien vu faire de mal : il n'a fait que de bien : *Pertransiit benefaciendo*[1]. »

[1] Voici quelques oraisons jaculatoires familières au saint homme, elles feront connaître de quel amour de Dieu son cœur était dévoré : « Ah ! Jésus, si je pouvais me donner à moi-même ce que je désire, que je me donnerais un grand amour pour vous ! — Que tous les saints désirs des bienheureux soient comme autant de bouches qui prient pour moi, ô mon Dieu ! et qui demandent pour moi votre saint amour ! — Mon Dieu, je vous offre l'amour du Cœur de Jésus pour ceux qui ne vous aiment pas. — Mon Jésus, je vous offre les bonnes communions de votre sainte Mère, pour vous dédommager

L'esprit de foi dont il était rempli lui faisait envisager sans cesse la puissance, la grandeur de Dieu dans les créatures, sa bonté, sa justice, toutes ses perfections. C'est dans cet esprit qu'il avait contracté l'habitude de voir Jésus-Christ dans la personne du prochain, comme dans son image. De là le soin de ne jamais parler en mal de qui que ce soit : de là ces attentions pleines de prévenance et de délicatesse avec lesquelles il s'efforçait de rendre à tous les services qui étaient en son pouvoir.

On comprendra facilement après cela avec quelle facilité le P. Leleu savait profiter de tout pour parler de Dieu, pour s'élever vers lui et pour en rappeler le souvenir aux autres. Aussi, quand les novices le voyaient s'approcher d'eux pendant les récréations, ils l'entouraient avec empressement. Il entrait en matière sur-le-champ en les interrogeant sur un sujet pieux. « Il assaisonnait toutes ses paroles de gestes très-expressifs, dit l'un de ces jeunes gens ; il mêlait aux choses les plus relevées de la spiritualité des réflexions très-piquantes ; et le ton qu'il donnait à ses expressions permettait de l'écouter avec plaisir et intérêt. Jamais la récréation des novices n'était plus animée, ni plus joyeuse,

de toutes celles qui ne sont pas faites avec assez de ferveur. — Ou aimer, ou mourir. — O Sauveur de nos âmes ! faites que je chante éternellement : Vive Jésus que j'aime ! Vive Jésus, mon amour ! J'aime Jésus qui vit pendant les siècles des siècles ! — O Dieu de bonté ! faites qu'avant de mourir, je fasse quelque chose digne de vous ! — Oh ! Jésus, mon Dieu et mon tout ! faites que tout le reste ne me soit rien ! — Oh ! mon Dieu, je veux mourir pour vous plaire ; du moins plutôt mourir mille fois que de vous déplaire jamais. — Esprit-Saint, sanctifiez-moi. Esprit de lumière, éclairez-moi. Esprit d'amour, donnez-moi votre saint amour. »

ni en même temps plus édifiante que dans les courtes apparitions du P. Leleu. »

Mgr Vérolles, vicaire apostolique de la Mantchourie, était venu rendre visite aux Pères de la maison de Vannes. A peine fut-il sorti que le P. Leleu s'adressant à deux de ses Frères qu'il rencontra : « Savez-vous bien, leur dit-il, à quoi je pensais pendant la visite de ce vénérable prélat ? » Sur la réponse négative des novices. « Eh bien, je me demandais ce qu'aurait dit le saint évêque, si quelques minutes après son arrivée, tous les Pères l'abandonnant successivement l'eussent laissé seul dans la salle. » — « Mais, mon Père, s'écrièrent les novices, il nous eût pris et à bon droit pour des hommes mal élevés. » — « Je suis de votre avis, ajouta l'homme de Dieu : cependant combien de chrétiens en agissent de la sorte avec Notre-Seigneur ! Dès qu'ils l'ont reçu dans la sainte communion, ils le laissent seul au milieu de leur cœur sans penser plus à lui que s'il n'était pas venu les visiter. »

Un jeune homme l'aidait à monter l'escalier : « Mon ami, lui dit le P. Leleu, tâchons de bien monter au ciel. Vous voyez ; j'ai un bâton pour m'appuyer, parce que je suis vieux. Mais tous nous avons besoin d'un bâton, pour monter au ciel. Ce bâton, cet appui, c'est Notre-Seigneur : ne l'abandonnons pas. »

Un novice lui mettait son petit manteau : « Que la sainte Vierge vous couvre de son manteau royal, » lui dit le P. Leleu en signe de reconnaissance.

Une autre fois, on ouvrait une porte devant lui. « Que le Seigneur, dit-il, vous ouvre la porte du ciel. »

Quand on lui portait sa lampe nettoyée : « Que Dieu, disait-il, répande sur vous l'onction de sa grâce. »

Un jour on lui fit attendre assez longtemps une chose dont il avait besoin. Comme on lui témoignait la peine que causait ce retard : « Je n'ai rien à dire, répondit-il ; nous avons fait attendre bien plus longtemps le bon Dieu. »

Comme on lui remettait un saint du mois dont la sentence portait que la science et la charité pouvaient beaucoup servir à la gloire de Dieu : « La science, dit le P. Leleu, ce n'est pas mon affaire. Je tâcherai alors d'avoir un peu plus de charité. » — « Voici une croix sans crucifix, disait-il à un représentant du Morbihan partant pour Paris. Tâchez de vous y crucifier à la place de Notre-Seigneur, si sa gloire le demande. »

Des réflexions qui, dans la bouche d'un autre, auraient pu quelquefois paraître étranges, il les faisait avec une simplicité et un naturel qui n'inspiraient que l'admiration. Ainsi quand il récitait l'*Angelus*, il aimait que le mot *Jesus* à la fin de la première partie de l'*Ave, Maria* fût bien entendu. Un jour qu'il donnait le salut du Saint-Sacrement, il s'aperçut que l'empressement à reprendre *Sancta Maria*, ne permettait pas d'entendre prononcer le nom du divin Sauveur : « Mes Frères, dit le P. Leleu après le salut, la sainte Vierge n'est pas contente de notre *Angelus*, parce que rien ne lui est aussi agréable que le mot *Jesus*, et vous empêchez Marie de l'entendre. »

« Savez-vous, mes Frères, disait-il une autre fois, quel est le moyen de ne jamais être puni de nos péchés ? C'est d'en demander pardon à Dieu, aussitôt la faute commise.

Notre-Seigneur a un livre, *liber scriptus proferetur*. Sur ce livre il marque tous nos défauts ; si on lui demande pardon sur-le-champ, surtout si on lui promet sincèrement de ne plus l'offenser désormais, il n'a pas le temps d'inscrire nos fautes. »

« Quand je rencontre les petits enfants avec leurs bonnes, disait-il encore, je parle aux petits sur la manière de prier Dieu, et les bonnes qui m'écoutent profitent aussi bien que les enfants. »

Interrogé par quelques-uns de ses jeunes confrères sur la pensée qui le jour de l'Annonciation l'avait frappé pendant son oraison : « Il m'a semblé, leur répondit-il, entendre mon bon ange qui m'avertissait que désormais il n'osait plus se charger de tous les *Angelus* que je récite pour les porter à Dieu et pour les faire inscrire sur le livre de vie. » — « Pourquoi donc, mon Père ? » demandèrent-ils impatients d'en savoir la raison. « C'est, continua le P. Leleu, que, semblable à un honnête homme qui craindrait de blesser la délicatesse en se chargeant de pièces de fausse monnaie, notre bon ange ne veut pas se charger de nos prières mal faites, qui ne ressemblent que trop à ces pièces de mauvais aloi. »

« J'ai parlé hier aux religieuses, disait-il le jour de l'Ascension, et je leur ai fait remarquer que si on reçoit avec dévotion la bénédiction du prêtre à la messe, on participe à la bénédiction que Notre-Seigneur donna à ses apôtres en montant au ciel. »

Le jour de l'Assomption il disait que le moyen de mourir avec joie et avec gloire, c'est de tâcher de mourir petit à petit pendant la vie, d'abord par la modestie des yeux,

ensuite par la tempérance, après par la discrétion et la douceur dans les paroles, et ainsi du reste.

Comme toutes les âmes intérieures, le P. Leleu avait une dévotion particulière pour la sainte humanité du Sauveur, pour sa passion dont le souvenir lui faisait souvent répandre des larmes. Dans une de ses maladies, en mars 1847, on lui lisait un livre intitulé l'*Adorable Jésus*, livre charmant pour une piété aussi tendre que la sienne. « Je devais lire très-lentement, raconte le lecteur lui-même ; il me faisait arrêter très-souvent : ses yeux étaient mouillés de larmes. *Est-ce que vous n'êtes pas touché, mon cher Frère ?* disait-il. *Relisez.* Je relisais, et ses larmes coulaient plus abondantes. *Ah! voyez donc,* ajoutait-il, *comme Notre-Seigneur est bon ! Et nous ne l'aimons pas !* Et sa voix était entrecoupée de sanglots. »

Un jour de vendredi saint, on frappait à coups redoublés dans l'église, tandis qu'il était au confessionnal. « N'entendez-vous pas comme ils frappent ? dit le P. Leleu à la personne dont il recevait la confession. Il me semble entendre les coups des marteaux qui ont enfoncé les clous par lesquels Notre-Seigneur fut attaché à la croix. » Après ces paroles, le Père se tut. La personne attendit quelque temps, hésitant si elle devait rester ou se retirer. Elle se hasarda enfin à tourner les yeux vers lui. Elle le vit alors, la tête penchée, les bras croisés sur la poitrine : il poussait de profonds soupirs. Lorsqu'il fut revenu à lui : « Oh ! combien je souffre, dit-il ; terminez votre confession. » Et après avoir dit quelques mots à la personne, il la congédia.

La Sainte-Trinité était aussi pour lui l'objet d'un culte

particulier [1]. « Je prenais grand plaisir, écrit un de ses confrères, à lui entendre réciter le *Gloria Patri.* » « On n'a pas assez de dévotion au Saint-Esprit, disait-il quelquefois : il est l'époux, le sanctificateur de nos âmes. On oublie généralement trop de s'adresser à lui. Notre esprit est borné et imparfait. Il faut qu'il s'adjoigne un autre esprit, celui de Dieu même, qui supplée à toutes nos misères. »

Toutes les pratiques autorisées par l'Église, telles que l'eau bénite, le signe de la croix, lui étaient chères et précieuses. Il conseillait de s'arrêter un peu, avant de faire le signe de la croix, et de prononcer intérieurement ces paroles : *J'ai été baptisé* au nom du Père, etc. « Cette pratique m'est utile, disait-il, parce qu'elle m'excite à bien

[1] Voici un petit écrit qu'avait inspiré à l'homme de Dieu sa dévotion envers l'admirable Trinité, et qu'en 1844 il fit imprimer, avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique :

« Honneur et gloire a la sainte Trinité.

« Dieu le Père, la première personne divine, contemplant son être et ses perfections, et se connaissant parfaitement, produit en soi, de toute éternité, une image totalement égale et semblable à lui-même, et sans être séparée de lui.

« Cette image n'est pas accidentelle et passagère comme celles que nous formons dans notre esprit, et comme celle qui paraît à nos yeux quand nous nous regardons dans une glace, et qui se dissipent bientôt ; mais cette image, que Dieu se forme de lui-même, est une image permanente, substantielle, et de la même substance que le Père qui la produit ; et c'est là le Fils, la seconde personne divine, image vivante, consubstantielle du Père, égale à lui en toutes choses.

« Le Père contemplant son image vivante, c'est-à-dire son Fils, et voyant qu'il possède substantiellement toutes ses perfections, il l'aime d'un amour infini, et il y trouve son bonheur.

« Et le Fils réciproquement considérant en son Père, comme dans

faire le signe de la croix, et qu'elle me rappelle le baptême auquel nous devrions penser plus souvent. »

Le P. Leleu visitait assidûment le très-saint sacrement, souvent même la nuit. Il avait désiré et obtenu la chambre la plus voisine de la chapelle, et il s'était imposé une multitude d'exercices pieux envers cet adorable mystère. C'est là que, autant qu'il le pouvait, il récitait son office, et presque toujours à genoux. Tous les soirs, avant de s'endormir, il faisait en esprit un pèlerinage dans chacun des lieux de la ville où reposait le saint sacrement, et il le saluait par ces paroles : *Vive Jésus à Saint-Pierre, Vive Jésus à Saint-Paterne!* parcourant ainsi, par la pensée, tous les lieux où la sainte Eucharistie était conservée.

On dit encore qu'en se rendant à la cathédrale pour l'exercice de son ministère, il faisait un assez long circuit,

son principe, la même nature, les mêmes trésors, les mêmes perfections qu'il reçoit de lui ; il l'aime également d'un amour infini, et il y trouve également son bonheur.

« Et cet amour qui procède du Père et du Fils, et qui n'est qu'un seul et même amour, c'est le Saint-Esprit, la troisième personne divine, Esprit de sainteté, Esprit de vérité, Esprit de lumière, Esprit d'amour et tout amour, et qui trouve également son bonheur à être le parfait amour du Père pour le Fils, et du Fils pour le Père.

« O bienheureuse Trinité ! ô très-sainte société du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! trois personnes parfaitement heureuses dans votre saint amour, un seul Dieu présent partout, et qui, nous ayant créés par amour, avez un ardent désir de faire votre demeure dans notre cœur, pour commencer notre bonheur sur la terre, en attendant que vous puissiez nous voir heureux avec vous dans le Ciel ; ô très-sainte Trinité ! Ah ! quand je me souviens de vous, j'y trouve de la joie ; mais je serai rassasié quand je vous verrai dans votre gloire. Je ne mérite pas ce bonheur, mon Dieu ; mais je l'espère à cause de vos promesses et des mérites de Jésus-Christ. Ainsi soit-il. »

afin d'avoir occasion de saluer, au moins en passant et d'un signe de tête, les différents sanctuaires qu'il rencontrait sur sa route. *Notre-Seigneur est là*, disait-il, lorsqu'on semblait s'étonner, *et puis encore là.* On raconte qu'un jour le fervent religieux arrivait dans une paroisse pour donner la mission. Sa monture n'était rien moins qu'élégante; mais, en revanche, elle était fort paisible. La saison et l'état des chemins ne permettaient pas l'usage d'une voiture. A quelque distance en avant du village, se trouvaient les ruines d'une vieille église, depuis longtemps abandonnée. Le P. Leleu descend péniblement, et se dirige vers ces ruines. Il s'agenouille, et baise pieusement quelques pierres qui restaient encore d'un pilier du sanctuaire : *Notre-Seigneur a été offert ici*, disait-il aux paysans surpris qui l'accompagnaient, *ces pierres l'ont abrité. Elles sont dignes de notre respect, puisque la présence de ce grand roi les a en quelque sorte consacrées.* Ce fait fut promptement connu, et il contribua à préparer le succès de la mission qui fut complet.

On comprendra aisément, après un pareil trait, que son recueillement profond et sa tenue extérieure dans le lieu saint annonçaient la foi vive et l'esprit de piété dont il était pénétré. Au salut il semblait toujours vouloir contempler Notre-Seigneur. Il suivait des yeux, avec une simplicité touchante, la main du prêtre qui le replaçait dans le tabernacle ; et s'il ne le pouvait voir, il avançait son siége, et penchait la tête comme pour le considérer jusqu'à la fin. Son attitude ressemblait à celle d'un enfant qui s'entretient avec son père.

Mais c'était surtout quand il se croyait seul à la chapelle

qu'il donnait un libre cours aux élans de sa ferveur. Un témoin oculaire raconte qu'un soir, après le salut, le fervent religieux étant resté dans le lieu saint pendant la première table et croyant n'avoir d'autre témoin que Dieu, se jeta le visage contre terre, et y resta jusqu'au moment où la cloche qui annonçait la seconde table se fit entendre.

Il répétait souvent que Notre-Seigneur se plaît à nous voir approcher de la sainte communion, parce que dans le tabernacle il est comme dans une espèce de prison, et en communiant nous l'en délivrons. « On doit, ajoutait-il, veiller sur soi pour éviter les distractions, quand il se donne à nous. Se distraire alors, ce serait ressembler à un homme qui regarderait par la fenêtre au moment où il recevrait la visite d'une personne qui aurait droit à ses respects. »

Cette dévotion envers la sainte Eucharistie se manifestait surtout quand il s'agissait du saint sacrifice de la messe. On en peut juger par la manière touchante et pénétrée dont il en parlait, par les larmes qu'il répandait surtout dans les derniers mois de sa vie et pendant le carême de 1849. Il lui arrivait même parfois d'avoir la voix entrecoupée, par suite de l'émotion qui s'emparait de lui. « Mon office, écrit un de ses Frères, m'a permis, plus qu'à tout autre, d'en faire la remarque. Lorsque j'étais seul à lui servir la messe, il ne prenait plus soin de cacher ses consolations ; et ses larmes coulaient avec plus d'abondance. Je le voyais souvent contempler la sainte Hostie, se pencher sur elle avec une sorte de tendresse affectueuse, et des pleurs sillonnaient son visage. Lorsque la messe était terminée, je ne manquais jamais de le faire causer un

peu, pour recueillir quelque étincelle du feu qui l'embrasait alors. Ses paroles toutes brûlantes, et cependant toujours si pleines de simplicité, me touchaient jusqu'aux larmes ; c'est ainsi qu'il me dit un jour en pleurant : « Lorsqu'au canon, je mets les mains au-dessus du calice, je me représente Notre-Seigneur au jardin des Olives, demandant à son Père de décharger sur lui seul tout le poids de sa justice. Quel lourd fardeau, ô mon Dieu! me dis-je alors à moi-même, j'ai chargé sur vos épaules ! car mes péchés sont bien nombreux. »

C'était avec une consolation toute particulière qu'il célébrait la sainte messe, pendant laquelle il devait consommer la grande hostie que l'on expose dans l'ostensoir.

Ces sentiments de dévotion, il s'efforçait de les faire passer dans le cœur des autres. Il indiquait aux Pères novices avec lesquels il était en rapport mille petites industries pour s'entretenir dans la piété pendant la célébration des saints mystères.

« On doit éviter, disait-il, de jeter la sainte hostie sur le corporal : la sainte Vierge déposait doucement Notre-Seigneur dans son berceau. On ne doit pas non plus placer brusquement la pale pour recouvrir le sang précieux : la sainte Vierge le recouvrait avec respect de sa couverture. On ne doit pas tourner le feuillet en faisant la génuflexion, après la consécration : cela n'est pas respectueux ; il faut tâcher de se mettre dans les dispositions où était la sainte Vierge quand elle adora Notre-Seigneur après sa naissance. »

« Savez-vous, disait-il encore, pourquoi le prêtre fait comme un signe d'invitation au *Dominus vobiscum?* Si

c'est avant la consécration, c'est pour demander vos cœurs, afin de les offrir à Dieu sur la patène; si c'est après, c'est pour vous les rendre consacrés à Dieu. »

Il aimait à offrir au Père Éternel les hommages que lui rend son Fils Jésus-Christ Notre-Seigneur, et il s'efforçait d'inculquer cette pratique aux autres : « Mon Dieu, disait-il, je ne sais point vous aimer; mais votre divin Fils le sait bien, et cette pensée me console. » Une autre fois, il disait : « Je dis souvent au bon Dieu : Mon Dieu, je ne sais pas ce que je deviendrai après ma mort; mais ce que je sais, c'est que je serai toujours satisfait, parce que Notre-Seigneur vous aimera bien pendant toute l'éternité. »

Après Notre-Seigneur, le plus cher objet de sa dévotion était l'auguste Marie. Il l'appelait ordinairement Notre Dame, et n'en parlait qu'avec le plus grand respect. Étant un jour en récréation avec les novices, il se mit à raconter les douleurs de Marie, lorsqu'elle perdit Notre-Seigneur à Jérusalem. Il le fit avec un sentiment si vif et une onction si pénétrante, que ses larmes coulèrent en abondance. Il ne passait jamais devant une statue de la sainte Vierge sans la saluer de la manière la plus gracieuse, même quand il allait à l'autel. Lorsqu'il récitait le chapelet avec un compagnon, il demandait qu'on le récitât très-posément. Chaque parole du *Pater* et de l'*Ave* était accentuée, et semblait être comme une prière à elle seule.

Le P. Leleu honorait aussi les saints anges d'un culte tout particulier. En arrivant dans les bourgs où il allait donner une mission, son premier soin était d'intéresser les anges, protecteurs du lieu, à la conversion des habitants;

et quand *il avait fait ses semailles* (pour me servir de son expression), il préposait des anges à la garde du bourg, et leur en remettait le soin jusqu'à ce qu'il revînt.

« Lorsqu'on voit une nombreuse assemblée, disait-il, on pense à ceux qui la composent et qu'on voit; et l'on ne pense pas aux princes de la cour céleste qui se trouvent en grand nombre dans cette assemblée. »

Il ne se rencontrait jamais avec ses jeunes confrères sans leur recommander la piété envers les saints anges. Il avait coutume de substituer à sa place ces bienheureux esprits pour honorer le saint sacrement. Le soir, en quittant la chapelle, il les invitait à le remplacer. Il faisait la même chose quand il visitait une église; il chargeait toujours alors un ange de le remplacer jusqu'à son retour; et il conseillait aux autres ces pratiques de dévotion. Il conseillait aussi, pour bien assister à la sainte messe, de déposer ou de faire déposer sur la patène par leur bon ange, au moment de l'offertoire, leur cœur, fût-il tout malade et tout froid, et de demander qu'il fût changé à la consécration : se figurer alors que, vraiment, il est changé, en remercier le Seigneur, et bien écouter ce qu'il exige de nous.

Il avait encore adopté l'usage de se découvrir devant les personnes qu'il rencontrait, et de saluer leur ange gardien ; souvent, même, il s'inclinait et semblait prier en vous abordant. Si on lui en témoignait son étonnement : « Je salue votre bon ange, disait-il ; saluez le mien, et chargez-le d'offrir mon cœur à Notre-Seigneur. »

Ce salut adressé à l'ange gardien des personnes qu'il rencontrait, fut le principe de la conversion d'un habitant

de Vannes. Le fait est assez remarquable pour trouver ici sa place. Cet homme vivait à peu près étranger à la vie chrétienne, et il était très adonné à l'ivrognerie. Sa maison était un objet de scandale pour ses voisins. Sa femme et ses sept ou huit enfants gémissaient de son inconduite, et déploraient leur malheur et le sien. Il tomba malade, et comme le mal s'aggravait, on lui suggéra la pensée de faire appeler un prêtre. *J'ai bien vécu sans eux,* répondit-il brusquement, *je mourrai bien sans eux.* Cependant la maladie ne laissant plus d'espoir de guérison, on le voyait avec douleur persévérer dans son impénitence. On se hasarde à lui parler de nouveau d'un prêtre. Rien ne peut vaincre son obstination ; et on finit par l'abandonner à son endurcissement. Cependant, après quelques moments de réflexion, il change tout à coup de sentiment et de langage, et dit à sa femme : *Je verrai volontiers un vénérable prêtre que je rencontre souvent dans la ville : il me salue en disant quelques paroles que je ne comprends pas ; allez le chercher.* Ce vénérable prêtre était le P. Leleu ; ces paroles que le moribond ne comprenait pas étaient le salut à l'ange gardien. Le Père se hâte de se rendre auprès du malade, le confesse, et d'un pécheur impénitent il fait un prédestiné ; car, peu de jours après, il mourait dans de grands sentiments de piété.

Voici un autre trait où le P. Leleu se peint tout entier, et qui prouve quel profit il savait tirer de sa dévotion aux saints anges, pour ramener au devoir ceux qui s'en écartaient.

Dans le temps qu'il était professeur au petit séminaire de Montmorillon, il dut adresser des reproches à un élève

dont la conduite était répréhensible. Comme l'élève, malgré les réprimandes de son professeur, continuait à abuser de sa patience, le P. Leleu le menaça de le mettre à la porte de la classe. « Vous mériteriez, lui dit-il avec calme, que je vous chasse de la classe; mais cela m'affligerait trop; il y aurait un ange de moins au milieu de nous ; car votre ange gardien vous accompagnerait au dehors. » Toute la classe fut frappée de cette réflexion, à laquelle personne ne s'attendait, et le jeune étourdi rentra dans l'ordre.

La dévotion du P. Leleu s'étendait à tous les saints dont le nom est mentionné au martyrologe. Quand il en entendait la lecture, on le voyait à chaque nom incliner la tête comme on le fait au *Gloria Patri*, afin d'honorer ces heureux amis de Dieu. Il en avait aussi choisi quelques-uns qu'il invoquait à chaque marche, lorsqu'il montait les escaliers.

Cet esprit d'une piété tendre s'unissait merveilleusement dans le P. Leleu avec la pratique des plus solides vertus. C'était une de ses maximes qu'on devait joindre les efforts constants de la volonté qui caractérisent la vraie vertu au sentiment de la dévotion, et éviter, par conséquent, deux écueils qui se rencontrent dans la vie spirituelle : négliger la réforme de soi-même, et n'avoir en vue que les consolations de la piété ; négliger le soin de bien remplir ses exercices de piété, et se priver par là des faveurs du Ciel qui y sont attachées. Aussi, lorsqu'on se recommandait aux prières du saint homme : « Volontiers, disait-il, mais à la condition que vous-même prierez bien pour vous. »

Ce qu'il conseillait aux autres, il le pratiquait le premier.

Son humilité consentait avec peine à être servie, même par les Frères coadjuteurs. Il allait lui-même chercher son bois au bûcher ; et si quelqu'un, le voyant se traîner péniblement dans les escaliers, offrait de le décharger de son fardeau, il remerciait et disait agréablement ; « Cela me réchauffe deux fois. »

Rencontrant un de ses Frères qui balayait un corridor, il dit, en montrant son cœur : « Il y a là bien plus de poussière. »

On lui demandait un jour s'il n'avait pas craint de mourir dans une maladie grave dont il venait d'être attaqué. Il répondit qu'il sentait que son heure n'était pas arrivée, et il ajouta, en versant des larmes : « Je lisais ce matin, dans l'Évangile, un trait qui me concerne, c'est celui où le Père de famille demande un délai d'un an pour l'arbre stérile. Hélas ! je suis cet arbre : je n'ai encore rien fait de bien ; et le bon Dieu me laisse vivre pour voir si je ne finirai pas par produire quelque fruit. »

Pendant sa dernière maladie, il exprima à un Père la crainte que saint Ignace ne l'accueillît pas bien au sortir de ce monde, parce que, disait-il, *il avait mal servi la Compagnie.*

Ce sentiment d'humilité lui inspirait aussi la plus vive reconnaissance pour les moindres services dont il se jugeait indigne. Il avait toujours sur les lèvres, dans ces sortes d'occasions, quelque parole aimable et pieuse.

Semblable au divin Maître qu'il avait pris pour modèle, à l'humilité le P. Leleu joignait la douceur, mais

une douceur vraiment incomparable, que rien n'était capable d'altérer, et dont le spectacle a suffi pour laisser des impressions que le temps n'a pu effacer, et qui ont porté leurs fruits. Un des anciens élèves de Saint-Acheul disait après quarante ans écoulés que le Père qu'il n'oubliera jamais, et dont la pensée lui faisait encore le plus de bien, c'était le P. Leleu qui avait été son professeur et son confesseur. Sa bonté, ses attentions paternelles, sa sévérité même qu'il ne manifestait que quand il y était forcé, n'avaient jamais cessé depuis lors d'être présentes à sa mémoire.

Il passait un jour par une des rues de Vannes, et y fut attaqué par un chien qui vint se jeter sur lui en aboyant, et qui alla jusqu'à lui saisir la soutane avec les dents. Le P. Leleu, sans rien perdre de son calme, s'adressa au chien et se contenta de dire avec douceur autant du geste que de la voix : « Allons, allons, petit chien : vous êtes bien méchant ; calmez-vous donc. Allons, allons, taisez-vous ; » et il continua sa marche.

Le propriétaire du chien, qui se trouvait à sa porte, frappé de la douceur du Père, demanda quel était donc ce prêtre? On lui nomma le P. Leleu. « Eh bien, dit-il alors, si jamais je vais à confesse, je n'en veux pas d'autre que lui. » A quelque temps de là, il fut attaqué d'une maladie grave et il fit appeler le P. Leleu. Celui ci se hâta de se rendre à son invitation. « Me reconnaissez-vous, mon Père ? dit alors le malade. — Non, mon ami, répondit le P. Leleu. Je ne me rappelle pas vous avoir jamais vu. — Eh bien, moi, je vous ai souvent vu quand vous passiez devant ma maison : je vous connais. Je suis la per-

sonne dont le chien vous mordit la soutane à telle époque et dans telle rue. Je fus si étonné de la douceur avec laquelle vous le traitâtes en cette occasion que j'ai promis que, si je me confessais, ce ne serait jamais qu'à vous. Veuillez donc m'entendre, mon Père, et me préparer à paraître devant Dieu. Je suis un grand pécheur. »

La pauvreté n'était pas moins chère au P. Leleu que l'humilité et la douceur. Il l'aimait comme sa mère, et il saisissait avec empressement toutes les occasions de la pratiquer. Il occupait la chambre la plus pauvre. Tout ce qu'il y avait de plus pauvre dans la maison, en fait de meubles ou de livres, il faisait en sorte de se le faire donner, et tout dans sa personne commedans sa chambre respirait la plus exacte pauvreté. Ses habits avaient quelque raccommodage fait de sa main. Grand nombre de petits meubles à son usage étaient son ouvrage, aussi bien que les chaussons qu'il portait. Les chiffons de papier laissés par les autres, il les recueillait, et il s'en servait pour ses manuscrits, dût-il employer deux feuilles pour en faire une en les collant dos à dos. Son encrier était un fond de bouteille renversé : il disait, pour donner le change sur le motif qui le dirigeait, que les autres encriers lui salissaient les doigts.

Un soir qu'il était à la porte d'un Père attendant le moment d'entrer pour se confesser, un novice, qui avait remarqué de la lumière dans sa chambre, vint un peu par malice, comme il l'avoua lui-même, mais plus encore pour chercher un sujet d'édification, l'avertir qu'il avait oublié d'éteindre sa lampe. Aussitôt le saint homme se lève ; et après avoir remercié le jeune religieux, se hâte

d'aller réparer son oubli, puis revient se mettre à genoux à la même place,

Une autre fois un de ses confrères entrant dans sa chambre sans frapper à la porte par mégarde, trouva le P. Leleu sans soutane, occupé à faire son lit. Surpris ainsi à l'improviste, le saint vieillard à qui cette circonstance paraissait causer une grande confusion, dit au témoin : « C'est que, voyez-vous, j'avais une soutane propre, et j'ai cru devoir la quitter ; car on gâte ses habits en faisant son lit. » Voilà jusqu'où l'homme de Dieu portait les saintes petitesses de la pauvreté évangélique!

Le P. Leleu pratiquait aussi à un haut degré la mortification chrétienne. Son lit était une simple paillasse. Il se levait régulièrement à trois heures du matin. Dans ses dernières années, si on ne lui servait pas de viande hachée aux repas, il se contentait de potage et d'un peu de dessert.

Voici quelques-unes de ses pensées sur cette vertu si importante dans la vie spirituelle : « Mortification intérieure. Triompher de ses passions ; faire chaque jour le procès à ses vices ; exercer une rigoureuse censure contre soi-même ; livrer de continuels combats à l'homme extérieur ; gourmander sans cesse sa volonté ; se dépouiller de son propre jugement ; vaincre sa colère ; réprimer son impatience ; commander à sa bouche, à ses yeux, à sa langue, à tous ses sens : voilà la vraie mortification. »

« Il y a, écrit-il encore, trois manières de s'attacher aux créatures :

« 1° Par la pensée, le souvenir, l'idée qu'on s'en forme volontairement.

« 2° Par l'affection et les passions qu'elles excitent en nous, et auxquelles l'âme se laisse prendre.

« 3° Par leur usage dont nous ne pouvons pas toujours nous passer, par nos occupations, nos fonctions auprès d'elles, soit temporelles, soit spirituelles.

« Quelle mortification et quelle attention exige de nous cette vigilance ! car, au milieu de toutes ces occasions, il faut se considérer comme dans une nuit profonde où l'on ne voit rien : autrement nos mauvais penchants d'un côté, et la malice du démon de l'autre, nous exposent à de continuels dangers.

« *Nuit*, c'est-à-dire mortification active des sens intérieurs, de l'imagination, ce fonds de toute la corruption de la nature et l'aliment du péché. Pour détruire tout ce qu'il y a là de mauvais, il faut employer le fer et le feu. Sans cela, on vivra toujours dans l'esclavage des sens et des passions. Ensuite il faut passer aux sens extérieurs; et commencer par les yeux et la langue : car c'est de là que les objets passent dans l'imagination ; et si elle les reçoit, les images s'en impriment dans l'âme, et les passions sont mises en mouvement, surtout celles qui troublent le plus, désirs, craintes, joie, tristesse, amour, haine, affections, aversions.

« Mémoire. Elle est avec l'imagination l'origine de tous les déréglements de l'âme. Elle conserve les semences des passions et des péchés; elle entretient les obstacles à la grâce. Ainsi quand il se présente quelque pensée qui ne signifie rien pour Dieu, détournez-la doucement par une simple conversion vers Dieu dans le ciel ou dans votre intérieur, ou bien vers Jésus-Christ sur le Calvaire, ou au saint sa-

crement, et laissez passer ces choses inutiles, sans y faire attention; laissez-les tomber comme vous laisseriez tomber une paille de votre main sans regarder où elle va; et de cette manière votre mémoire demeurant vide, il lui sera plus facile de se remplir de Dieu. »

Il saisissait toutes les occasions de rappeler les avantages de cette vertu, et les récompenses que Dieu y attache, et il le faisait avec ce ton de conviction qui persuade. Ainsi répétait-il souvent qu'on doit pratiquer avec soin la modestie des yeux, si on veut avoir part au bonheur ineffable que les saints éprouvent au Ciel dans la contemplation de la beauté divine; qu'on doit pratiquer la mortification de l'âme et de l'odorat, si l'on veut avoir une plus grande part aux jouissances que font éprouver aux saints la bonne odeur des plaies de Jésus-Christ et la douce harmonie des concerts des bienheureux, etc. Chacun recevra dans ces différentes sensations une délectation plus ou moins grande, à proportion qu'il aura mortifié davantage sur la terre les sens qui y correspondent. A propos de la mortification du goût : « Je ne comprends pas, disait-il, qu'on cherche avec tant d'empressement une satisfaction si misérable en comparaison de celle dont on se prive en se procurant la première : celle-ci durera un instant; elle vous donnera une goutte de sang de plus. Ayez le courage de vous en priver, en union de celui qui a versé tout son sang pour vous; et voilà qui durera toute l'éternité. »

Jusque dans l'âge le plus avancé, le P. Leleu conserva à l'égard de la pudeur une réserve qui prouve jusqu'à quel point il poussait la délicatesse en cette matière.

Un jour qu'après lui avoir servi la messe, le servant était

sorti de la sacristie pendant quelques instants, il le trouva en rentrant occupé à rattacher sa chaussure. Pour le faire avec plus de facilité, il avait relevé un peu trop peut-être le bas de sa soutane, sans qu'il eût cependant rien d'immodeste dans son attitude. La présence du servant lui fit croire qu'il pouvait, par ce défaut de précaution, avoir blessé les règles d'une sévère modestie. Aussitôt son front se couvrit d'une pudique rougeur, et il se hâta de réparer ce qu'il regardait comme une espèce de scandale.

La ponctualité de son obéissance ne laissait rien à désirer. On l'a vu ne pas craindre de monter les escaliers deux et trois fois pour aller demander une permission. Il n'aurait jamais dit une parole inutile dans les moments où le silence était de règle. Jamais il ne se serait permis d'aller en récréation avec les novices sans en avoir obtenu la permission du P. ministre. En arrivant, il disait : « J'ai permission du P. ministre de vous dire un mot. » Mais s'il n'avait pas cette permission, aucune sollicitation n'était capable de lui faire faire un pas dans le lieu de la récréation.

Il arrivait toujours un des premiers aux exercices de la communauté ; si par hasard, et malgré ses précautions, il se trouvait en retard, son empressement à avertir le supérieur manifestait son désir d'être toujours dans la plus exacte régularité.

Le même esprit le dirigeait dans ses rapports avec les supérieurs. L'air de satisfaction qui éclatait dans son extérieur, quand il était en leur présence, témoignait le contentement qu'il éprouvait intérieurement. S'ils racontaient quelque trait, on le voyait comme suspendu à leur bouche,

prêtant une oreille attentive à toutes leurs paroles, semblable à un enfant qui ne voudrait rien perdre de ce qui sortirait de la bouche de son père.

Après avoir lu ces édifiants détails sur la vie du P. Leleu, on ne sera pas surpris que Dieu ait récompensé une vertu si pure par ces grâces extraordinaires, j'ai presque dit miraculeuses, dont il a favorisé les saints. En voici quelques exemples qui nous ont été racontés, et que nous mentionnons ici en finissant.

Le P. Leleu avait été appelé à Auray pour assister un malade à ses derniers moments. Vers le milieu de la route, il fait arrêter la voiture, descend, se met à genoux et prie avec une grande ferveur : « O mon Dieu ! dit-il, mon Jésus, faites-lui miséricorde, faites-lui miséricorde ! » Puis étant remonté en voiture, il ajouta : « C'est fini, il est mort. » Quand on fut arrivé, on reconnut que la personne était morte à l'heure précise où le P. Leleu avait prié dans la route.

Une autre fois, après avoir rempli le même ministère, il revenait à Vannes, conduit par un des amis du malade. Pendant le trajet, le Père engagea son compagnon à faire arrêter la voiture et à réciter un *De Profundis* pour l'âme du moribond qu'ils venaient de quitter. L'ami du malade regarda l'heure à sa montre, et s'assura ainsi que cette recommandation lui avait été faite précisément à l'heure où ce dernier rendait son âme à Dieu.

Le P. Leleu alla voir un jour un pauvre ouvrier malade qui avait la plus entière confiance dans la vertu de l'homme de Dieu. « Où avez-vous mal ? lui demanda le Père. — Au bras, répondit l'ouvrier. — A ce bras, mon brave

homme? » lui dit le Père en lui touchant le bras malade. Et au même instant toute douleur cessa.

Un autre ouvrier, congréganiste et chrétien fervent, se laissa tomber du haut d'un toit et se cassa le poignet. Il fut obligé, en conséquence, d'interrompre son travail pendant un temps considérable, parce que la fracture ne put se remettre que très-difficilement. Chaque fois que notre ouvrier rencontrait le P. Leleu, il le priait de bénir son poignet. L'homme de Dieu s'y refusait toujours par un sentiment d'humilité. Enfin, vaincu par les instances de cet homme, il consentit à faire le signe de la croix sur le poignet, et le blessé fut guéri.

Une jeune fille, d'une constitution très-faible, était malade depuis sept mois, ne pouvant prendre d'autre nourriture que des sirops et à très-petites doses. L'oppression qu'éprouvait l'enfant était si forte, que les voisins eux-mêmes l'entendaient crier à la hauteur de plusieurs étages. Durant cet espace de temps, plusieurs fois on la crut morte. Cependant le père de l'enfant tomba malade, et fut visité par le P. Leleu. Dans une de ses visites, le saint homme fut témoin d'une crise d'oppression plus violente qu'à l'ordinaire : « Éloignez cette enfant, dit-il à l'aïeule qui la tenait dans ses bras ; sa vue aggrave l'état de son père et augmente ses souffrances. — Volontiers, répondit l'aïeule ; mais, avant que je me retire, veuillez, mon Père, lui donner votre bénédiction. » Le P. Leleu la bénit, et l'oppression disparut sans retour. Le médecin qui soignait la petite malade, surpris d'une guérison aussi subite, n'hésita pas à reconnaître l'intervention divine.

On rapporte encore que le P. Leleu étant allé voir une

malade, celle-ci demandait un verre d'eau aux personnes qui la soignaient. Comme on crut devoir le lui refuser, le P. Leleu l'exhorta à se soumettre. La malade insistait néanmoins : « Pour l'amour du bon Dieu, disait-elle, donnez-moi un verre d'eau. » Le P. Leleu dit alors que, pour l'amour du bon Dieu, on ne pouvait rien lui refuser, et qu'il fallait le lui donner. Quand la malade eut le verre d'eau en main ; « A présent, mon Père, dit-elle, pour l'amour du bon Dieu, bénissez mon verre d'eau. — Mon enfant, lui répondit le Père, cela n'est pas nécessaire. — Mais, mon Père, vous venez de dire que, pour l'amour du bon Dieu, on ne peut rien refuser. — C'est vrai, » répliqua-t-il, et il le bénit. Quand la malade l'eut pris, son mal avait disparu ; elle était entièrement guérie.

XXI

LE P. LOUIS DEBUSSI

La vie du P. Louis Debussi n'entre pas dans le cadre que nous nous sommes tracé; mais, puisque nous avons prononcé son nom dans la notice sur le P. Leblanc[1], nous ne pouvons résister au désir de rappeler le souvenir d'un homme aussi distingué, ravi trop tôt à l'Église et à la Compagnie de Jésus. Nous devons ce tribut de pieuse reconnaissance à la mémoire du bien qu'il a fait au collége de Montdidier, et surtout au petit séminaire de Saint-Acheul, dont il a été un des principaux ornements et une des pierres fondamentales.

Pierre-Louis-Edouard Debussi naquit en 1789 à Rouvrel, près d'Amiens, d'une famille honnête et chrétienne. Ses religieux parents lui inspirèrent dès l'enfance l'amour et la pratique de la vertu. Il étudia près d'eux les principes de la langue latine, et eut pour premier maître le P Richard,

[1] *Notice*, n° 1, page 9.

ancien jésuite, puis chanoine de Paris et prédicateur du roi, caché alors chez M. Debussi, pour échapper à la persécution révolutionnaire. Louis n'avait alors que six ans; mais déjà on voyait se développer en lui le germe des plus heureuses dispositions.

A l'âgé de dix ans, il fut placé, à Amiens, dans une de ces écoles appelées *centrales*, et y fit sa première communion sous la conduite d'une prêtre plein du zèle, attaché à l'une des paroisses de la ville. L'étude et les exercices de la religion étaient très-négligés dans ces sortes d'établissements, créés par la révolution. Les classes n'étaient pas interrompues même les jours de dimanche. Non-seulement, notre pieux jeune homme conserva les sentiments qu'il avait puisés dans la maison paternelle; il eut encore la consolation de contribuer à faire réformer cet abus; et ce furent là comme les prémices des fruits que le Seigneur devait, dans une carrière, hélas! trop courte, accorder à son zèle pour le salut du prochain.

Quand il eut terminé son cours d'études, ses parents l'envoyèrent à Paris pour se perfectionner dans la littérature. Il y déploya des talents rares qui, soutenus par une application vive et constante, lui méritèrent de brillants succès au concours général des colléges de la capitale.

Son cœur sensible s'était ouvert de bonne heure aux impressions de la piété; mais son goût, ou plutôt sa passion pour la lecture, faillit lui devenir funeste. Des livres infectés de jansénisme, qui lui tombèrent entre les mains, le firent pencher vers cette hérésie, et lui inspirèrent une foule des préjugés contre une Société à laquelle il devait appartenir un jour. Heureusement son esprit, aussi juste

que pénétrant, ne tarda pas à découvrir l'erreur cachée sous un masque trompeur. Il la détesta dès qu'il la connut; et dans la suite, on l'entendit souvent bénir le Seigneur de lui avoir ouvert les yeux, raconter même en chaire les écarts qu'il se reprochait, et s'appliquer, avec autant d'humilté que de reconnaissance, ces paroles de l'Apôtre: *Qui prius blasphemus fui... sed misericordiam Dei consecutus sum* (I Tim., I, 13). Il aimait surtout à faire cet aveu touchant, en parlant de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, dont on sait que le jansénisme a autant d'horreur que l'impiété elle-même. On le trouve consigné dans un de ses sermons sur l'amour du Cœur de Jésus pour les hommes.

Depuis l'âge de douze ans, il s'était toujours senti beaucoup d'attrait pour l'état ecclésiastique; et cet attrait, loin de s'affaiblir au milieu des séductions de la capitale, n'avait fait que s'accroître et se fortifier. Pour répondre à la grâce de sa vocation, il alla commencer son cours de philosophie au séminaire de Saint-Sulpice, et en même temps il donnait des leçons dans un établissement particulier.

Ce fut encore à peu près vers cette époque, c'est-à-dire pendant le cours des années 1807 ou 1808, que, de concert avec un ami studieux et instruit, il forma le projet de rendre au collége de Sainte-Barbe son ancienne splendeur, et de se dévouer à l'éducation de la jeunesse. Mais Dieu, qui voulait posséder seul cette âme d'élite, l'amena à ses desseins en le faisant passer par le creuset des tribulations.

Au mois d'octobre 1807, il avait amené avec lui, à Paris, le dernier de ses frères qu'il affectionnait tendre-

ment. Après huit mois de séjour dans la capitale, cet enfant, qui donnait les plus belles espérances, fut attaqué tout-à-coup d'une fièvre violente, qui l'enleva en quelques jours presque entre les bras de son frère. Le mal avait fait des progrès si rapides, qu'il n'avait pas même laissé le temps d'administrer au jeune malade les derniers secours de la religion. Cette perte, d'autant plus douloureuse qu'elle était plus inattendue, et dans laquelle il croyait voir une punition de ses propres fautes, lui fit la plus vive impression; elle lui rendit le séjour de Paris insupportable; et comme d'ailleurs il avait besoin de rétablir sa santé, altérée par une application excessive au travail, il se rapprocha de sa famille au mois de mai 1808. Malgré les soins qui lui furent prodigués dans la maison paternelle, il ne se remit qu'avec peine, et conserva surtout un fonds de tristesse et de mélancolie que rien ne pouvait dissiper.

Son frère Maxime [1], élève de seconde au collége de Montdidier, lui conseilla de s'adresser au P. Sellier, alors curé de Plainval, dans le diocèse de Beauvais, l'assurant que, s'il se mettait sous sa conduite, il recouvrerait infailliblement le calme et la paix. Louis ne s'y détermina qu'après bien des hésitations dont il ne pouvait se rendre compte à lui même. L'ennemi du salut qui prévoyait quels seraient les salutaires effets de cette résolution, suscita mille obstacles pour la traverser. Les combats qu'il eut à soutenir contre son propre cœur allèrent si loin que, s'étant enfin mis en route pour venir trouver son vertueux directeur, il retourna sur ses pas après avoir fait plus de la moitié du chemin. Il

[1] *Notice* n° 24.

avoua même que le jour où il prit généreusement son parti, s'étant égaré dans la route, il se réjouissait de ce que le moment de son arrivée se trouvait au moins retardé par cet accident.

Le premier conseil qu'on lui donna fut de faire sur-le-champ une retraite. Il la commença dès le lendemain, mais prévenu contre son directeur par suite de ses anciens préjugés, et bien résolu de tenir ferme contre les invitations qui pourraient lui être faites de se fixer, comme son frère, au collége de Montdidier. L'homme de Dieu s'en aperçut: il laissa agir la grâce; et le Seigneur brisa toutes ces résistances. L'impression fut profonde et durable, si l'on en juge par les effets. Ce fut là pour l'abbé Debussi le commencement d'une vie nouvelle et l'époque de ce qu'il appelait sa conversion (la fin du mois d'août 1808). Il comprit alors que Dieu l'appelait à le servir hors du monde, et demandait de lui le sacrifice entier de sa personne dans la Compagnie de Jésus. Il se mit sous la conduite du P. Sellier qui, malgré son éloignement, conservait la direction générale du collége de Montdidier; et il fut convenu entre eux qu'au mois d'octobre suivant l'abbé Debussi irait professer les humanités dans cet établissement.

Il y passa environ trois années, et l'on peut dire que, dans cette maison où fleurissaient également la piété et les sciences, il eut (avec le P. Sellier [1], revenu enfin au mois de mars 1809, et avec le P. Leleu [2], qui n'avait point quitté le collége) la plus grande part au bien qui se faisait. Nous

[1] *Vie du P. L. Sellier*, chap. IX, p. 76.
[2] *Notice* n° 20.

n'entrerons ici dans aucun détail ; ce que nous aurions à dire se représentera en partie quand nous parlerons de son séjour dans la maison de Saint-Acheul où une carrière plus vaste s'ouvrit à son zèle.

Au mois de décembre 1812, le gouvernement impérial ordonna la suppression du collége de Montdidier, parce que son directeur, alarmé de l'esprit qui animait l'Université, avait refusé de recevoir le diplôme qui l'agrégeait à ce corps. M. Debussi et ses collègues, à l'exception des PP. Sellier et Leleu, qui furent placés chacun dans une paroisse, se rendirent au séminaire d'Amiens pour s'y appliquer à l'étude de la théologie, en attendant des jours plus heureux. Louis y fut comme le directeur de la petite colonie transplantée. Il se distingua dans cette sainte maison par la régularité édifiante de sa conduite, par son exactitude aux moindres règles et par une constante fidélité à tous ses devoirs.

Sa piété tendre et affectueuse, ses manières insinuantes, sa gaieté douce et modeste, son zèle actif et industrieux, ne tardèrent pas à lui gagner tous les cœurs. Il n'usa de son influence que pour inspirer aux jeunes séminaristes diverses pratiques propres à nourrir l'esprit sacerdotal, entre autres le saint exercice de l'oraison ; et sa présence au milieu de cette fervente jeunesse a laissé des traces qui ont subsisté longtemps. C'est le témoignage que lui rendit en plusieurs circonstances M. Dewailly, supérieur de séminaire, et depuis supérieur général de la Congrégation de la Mission.

Après un an de séjour au séminaire, il fut appelé, par le vœu des vicaires généraux, au gouvernement de la maî-

trise des enfants de chœur du chapitre de la cathédrale, et y demeura aussi un an environ, jusqu'à l'établissement du petit séminaire de Saint-Acheul, c'est-à-dire jusque vers la fin d'octobre 1814.

Dans la retraite qui précéda l'ouverture des classes, il eut le bonheur si ardemment désiré d'être admis, par le R. P. de Clorivière, au noviciat de la Compagnie de Jésus. Voici comme il rend compte lui-même dans ses papiers de ce qui se passa alors entre le R. Père et lui : « Lundi 17 octo-
« bre. Il m'a fait venir, et après deux ou trois questions
« pleines de bonté et de la plus discrète réserve, il m'a fait
« la grâce inestimable de m'admettre dans la Compagnie,
« en m'embrassant paternellement, et, comme il me le dit,
« *in osculo sancto.* Je ne sentis pas, dans ce moment au
« moins, sensiblement tout mon bonheur. Que votre sainte
« Mère, ô mon Jésus! mon capitaine et mon roi, que mon
« saint ange, mon saint Père Ignace, et tous mes bienheu-
« reux Frères vous en remercient dans le ciel. »

Le P. Debussi était diacre lors de son entrée à Saint-Acheul [1]. La pénurie de sujets ne permettant pas d'appliquer les novices uniquement aux exercices du noviciat, on le chargea d'enseigner les humanités, et il remplit en même temps les fonctions de préfet des classes. Il déploya dans cette charge importante ce tact et cette habileté qui ne lui firent jamais défaut. Parmi plusieurs leçons utiles qu'il eut occasion de donner aux élèves, nous citerons l'adresse avec laquelle il sut rappeler à certains d'entre eux qu'il y a une autre noblesse que celle de la naissance, et que la fierté,

[1] *Vie du P. L. Sellier*, chap. XIII, p. 103.

loin d'élever l'homme, le rabaisse au-dessous de celui qu'il prétend humilier.

Un élève noble, mais de petite noblesse, ayant eu une légère altercation avec un élève ecclésiastique, se fâcha presque subitement selon sa coutume, et pour dernier compliment, il lui dit d'un ton fier et hautain ; *Tu n'es qu'un roturier ; sache que moi je suis noble.* Quelques élèves à qui la chose parut plaisante la racontèrent en riant à d'autres en présence du P. Debussi qui se trouvait à la récréation. Le Père crut devoir profiter de la circonstance pour humilier l'orgueil bien connu du jeune homme, avertir par là ses parents, et faire respecter le caractère et l'habit ecclésiastique. Il se fit apporter le soir à la salle d'étude l'*Histoire de Fénelon*[1], par le cardinal de Beausset, et lut aux élèves le trait où le jeune duc de Bourgogne, dans un accès d'humeur, lui avait dit : *Je sais, monsieur, qui vous êtes et qui je suis.* Ensuite il se mit à rapprocher les deux événements avec une justesse et en même temps une malice extrêmes. Presque personne cependant, hormis les témoins de la querelle, ne devinait précisément où il en voulait venir; après avoir couvert de ridicule la morgue et l'insolence du noble coupable, il finit pour le nommer publiquement et lui infliger une pénitence des plus humiliantes.

A la fin de l'année 1814, ou au commencement de l'année suivante, les supérieurs crurent que le moment était venu de l'admettre au sacerdoce : il fut ordonné à Soissons le 18 février 1815.

« Prêtre, et prêtre de la Compagnie de Jésus, écrit-il

[1] *Hist. de Fénelon*, p. le cardinal de Beausset, t. I, p. 131. Éd. in-12.

« dans le journal de sa retraite, et le premier ordonné de-
« puis son rétablissement ! *Benedicite omnia opera Do-*
« *mini Domino, laudate et superexaltate eum in sæcula.*
« *Quis sicut Dominus Deus?... De stercore erigens pau-*
« *perem, ut collocet eum cum principibus, cum principi-*
« *bus populi sui !* Mon Dieu, dit-il ailleurs, parlez ; il me
« semble que je suis prêt à tout. Eh ! pourrais-je vous re-
« fuser quelque chose, moi qui suis votre prêtre, un autre
« vous-même ? En lisant l'admirable chapitre XVIIe de
« saint Jean, j'ai été bien touché de ces mots : *Pro eis ego*
« *sanctifico meipsum*, et j'ai senti un vif désir de travail-
« ler au salut des enfants. Mais, ô mon Dieu ! ajoute-t-il
« sur-le-champ avec une profonde humilité, que je me
« garde bien de compter sur ces sensations du moment !
« tout en écrivant ce que j'éprouvais pendant cette lecture,
« il me semble que ce feu est déjà éteint. Au surplus
« soyons à Dieu et aux âmes pour lui, et ne nous embar-
« rassons pas de ce que nous sentons ou ne sentons pas. Le
« prêtre debout à l'autel, s'écrie-t-il dans un autre endroit,
« tête à tête avec la Sainte Trinité, un Dieu homme entre
« les mains, tandis que les saints anges sont abîmés dans
« le respect et une sainte frayeur ! *Agnosce, ô sacerdos !*
« *dignitatem tuam! Ludovice, amas me? Tu scis, Domine,*
« *quia amo te. Pasce agnos meos.... Pater sancte, serva*
« *eos in nomine tuo quos dedisti mihi.... Quos dedisti*
« *mihi, custodivi, et nemo ex eis periit.* Quelle nécessité
« d'être élevé en vertu, pour discerner les esprits, pour
« suivre la marche de la grâce, pour s'élever avec elle
« dans une âme ! »

D'après ces sentiments, on peut juger avec quelle vi-

vacité de foi et d'amour notre fervent religieux célébra, pour la première fois, les saints mystères. Ce fut le premier vendredi de mars. Il adressa aux élèves un petit discours plein d'onction et de feu dans lequel il exaltait les miséricordes du Seigneur à son égard. Tous les assistants furent attendris, et on vit des larmes couler, lorsque, profitant de la solennité du premier vendredi du mois, consacré au Cœur de Jésus, il fit l'humble aveu de l'éloignement qu'il avait éprouvé autrefois pour cette aimable et touchante dévotion, et l'abjuration des erreurs du jansénisme dans lesquelles il avait eu le malheur, disait-il, de se laisser entraîner.

Quelques mois après sa promotion au sacerdoce, il passa de la chaire d'humanités à celle de rhétorique qu'il occupa six ans. On vit alors briller en lui avec un nouvel éclat des qualités qu'il est rare de trouver réunies dans le même homme à un degré aussi éminent : un jugement sain, une mémoire heureuse, parfaitement meublée et qui le servait à souhait, un goût exquis formé par la lecture assidue des anciens, de Cicéron surtout, qu'il recommandait sans cesse aux jeunes gens, un tact fin et délicat pour saisir les beautés et les défauts des ouvrages d'esprit et pour les faire sentir à ses élèves, un talent remarquable pour la traduction, enfin une connaissance approfondie de la langue latine et de la langue française, qu'il écrivait l'une et l'autre avec une pureté et une élégance peu communes.

Ces qualités, justement appréciées par tous les élèves qui ont eu le bonheur d'entendre ses leçons, auraient peut-être fait du P. Debussi un professeur d'éloquence digne émule des Jouvency et des Porée, s'il lui eût été donné de

prolonger son utile carrière ; aussi n'y avait-il pas un seul de ses collègues qui ne fût disposé à souscrire à son jugement dans les discussions littéraires, et à s'en rapporter aveuglément à sa décision [1].

Sa réputation n'était pas concentrée dans le cercle étroit où il avait cru devoir se renfermer : on savait l'apprécier au dehors et jusque dans la capitale. A peine était-il entré au petit séminaire de Saint-Acheul que le chancelier de France, M. d'Ambrai, lui écrivit pour le prier de présider à l'éducation de ses enfants. Dans une autre circonstance où les persécutions suscitées au petit seminaire inspiraient des craintes pour son existence, les directeurs de l'institution Sainte-Barbe s'empressèrent de lui donner le témoignage le plus flatteur de leur estime : il le prièrent avec instances de choisir leur établissement préférablement à tout autre, ajoutant qu'ils ne lui proposaient aucune chaire en particulier, parce qu'ils ne pouvaient lui offrir rien qui ne fût au-dessous de son mérite ; mais, qu'on lui laissait le choix, et qu'on se ferait un devoir de souscrire à ses désirs. Les personnes qui ont vu les réponses adressées au chancelier et aux directeurs de Sainte-Barbe, y ont reconnu tout à la fois ce tact délicat qui sait saisir toutes les con-

[1] On a publié en 1827 un *Plan de lectures classiques,* laissé manuscrit par le P. Debussi ; il l'avait composé pour diriger dans leurs lectures les élèves du petit séminaire de Saint-Acheul. « On y trouve, dit l'éditeur, quelque chose de ce ton simple et paternel qui distingue les écrits de Fénelon et de Rollin. L'auteur s'adresse à un jeune homme qu'il suppose avoir été son élève, et être ensuite venu au collége. Il le prend dès son entrée dans cette nouvelle carrière, et, le suivant pas à pas jusqu'au terme, il lui offre pour chaque année un choix de lectures historiques, littéraires et religieuses, analogues aux progrès qu'il fait dans ses études. »

venances, et une fermeté inébranlable à suivre la voie que son dévouement pour la religion lui avait tracée.

Pour achever l'éloge du P. Debussi comme littérateur, il suffira d'ajouter que toutes ces qualités étaient rehaussées par une modestie ravissante et faite pour charmer ceux qui, connaissant son mérite, ne pouvaient se lasser d'admirer tant de talents et tant d'oubli de soi-même. Ainsi tandis qu'il attirait toutes les regards, il s'étonnait qu'on pût même penser à lui.

Que dirons-nous de ses travaux, de ses vertus comme ministre de Jésus-Christ, comme prêtre de la Compagnie de Jésus ? Nous pouvons avancer, sans crainte d'être taxé d'exagération, que si la religion a toujours été en honneur à Saint-Acheul, on le doit en grande partie à ses soins et à son zèle. Il excellait dans l'art d'inspirer la piété et de la faire goûter aux jeunes gens, soit par ses entretiens et sa direction, soit par quelques mots édifiants jetés à propos dans la conversation ou pendant la classe, soit enfin par ses instructions et ses exhortations, Ecoutons là-dessus un de ses élèves : « Je lui parlais, dit-il, un jour du désir que j'avais d'entrer dans la Congrégation. Après m'avoir promis avec une bonté toute paternelle qu'il penserait à moi, il ajouta : *Sait-il bien pourquoi on l'aime tant ce cher enfant ?* M'ayant laissé chercher quelque temps la réponse : *Ah !* me dit-il, *c'est que Notre-Seigneur l'a beaucoup aimé. Voilà pourquoi nous lui voulons nous-mêmes tant de bien !* »

C'est par la prière qu'il attirait sur ses paroles les bénédictions du Ciel, et il a avoué dans l'intimité de la confiance que, quand il avait quelques avis particuliers à donner, il ne le faisait qu'après y avoir mûrement pensé devant Dieu,

souvent même qu'après avoir offert le saint sacrifice à cette intention.

Il prêchait avec autant de facilité que d'onction ; dans ses dernières années, un canevas très-court et quelques instants de préparation lui suffisaient. On retrouvait dans ses sermons, et en général dans tout ce qui sortait de sa plume, un si fréquent et si heureux emploi de l'Ecriture sainte, qu'elle semblait devenue comme sa langue naturelle, et, sous ce rapport, personne n'a peut-être plus approché du style de saint Bernard. C'est ce qui lui donnait cette éloquence du cœur douce et pénétrante, pleine à la fois de force et de suavité, à laquelle il était comme impossible de résister.

On est généralement persuadé que le P. Debussi reçut de Dieu des lumières particulières sur la connaissance et l'amour de Notre-Seigneur. Dans la dernière année de sa vie, il n'en pouvait parler que ses yeux ne se remplissent de larmes. Voici ce qu'on lit dans le journal de sa retraite de 1818 : « Dans la méditation du royaume de Notre-Sei-« gneur, grande joie de lui appartenir, de porter son nom: « *Adveniat regnum tuum.* J'ai vu de nouveau que la dé-« votion à Notre-Seigneur est l'essence de la religion, et « que Notre-Seigneur ne peut mieux être connu et com-« me approfondi que par la dévotion et l'étude de son di-« vin Cœur. »

Cette dévotion au Cœur sacré de Jésus était sa dévotion favorite, celle à laquelle il rapportait toutes les autres; semblable à un feu qu'on entretient avec soin, elle allait toujours croissant. Pour la satisfaire, il savait mettre à profit les moindres occasions. Pendant la classe, aux heures où

l'on avait coutume de faire une aspiration au Sacré-Cœur, il avait toujours une bonne pensée à suggérer aux élèves, et souvent il commençait ainsi : *Allons, mes enfants, reposons-nous un moment dans le sacré Cœur de Jésus.* Depuis le moment où il commença à connaître cette aimable dévotion jusqu'à la fin de sa vie, il travailla constamment à l'étendre, soit en formant des associations en l'honneur des trente-trois années du Sauveur, soit en excitant les élèves à s'approcher des sacrements les premiers vendredis de chaque mois ; soit enfin par ses prédications fréquentes sur un objet si cher à son cœur. Aussi un curé respectable de la ville[1] avait-il satisfait au plus ardent de ses désirs, en l'invitant à parler les premiers vendredis de chaque mois sur le Sacré-Cœur de Jésus. Il le fit tant que ses forces le lui permirent, et sans jamais se répéter.

Mais ce qui prouve encore mieux combien il désirait voir cette dévotion se propager, et quels trésors de miséricorde il y avait découverts, c'est un ouvrage qu'il composa dans la dernière année de sa vie; son but est de montrer que la France ne trouvera le salut et le repos que dans Notre-Seigneur, et surtout dans la dévotion à son Cœur. Malheureusement la mort ne lui a pas laissé le temps de mettre la dernière main à cet ouvrage qu'il avait intitulé *L'unique Sauveur de la France.* Nous devons encore signaler un opuscule inspiré par la même pensée d'amour pour Notre-Seigneur : ce sont les *Nouvelles visites au saint Sacrement* composées pour l'usage des élèves du petit séminaire, et lues manuscrites dans la visite qui suivait le

[1] M. Bicheron, alors curé de Saint-Remi.

repas. Elles commencent au premier janvier et se terminent vers la fête de la Pentecôte. La délabrement de sa santé ne lui a pas permis de les continuer au delà. Ces feuilles remplies de foi et d'amour, écrites avec une simplicité et une onction ravissantes, ont été recueillies et imprimées peu de temps après sa mort.

A l'amour de Jésus le P. Debussi joignit la plus tendr dévotion pour la très-sainte Vierge. Jamais ces deux dév tions ne furent séparées dans son cœur.

Non content de rendre à Marie des hommages ordinaires, il s'étudiait à l'imiter dans toutes ses actions, et surtout dans les rapports intimes qu'elle avait eus avec son divin Fils. Ainsi, à Noël il demeurait en esprit dans l'étable de Bethléem, il suivait Marie dans sa fuite en Egypte, à Nazareth, à Jérusalem ; pendant la semaine sainte, il se tenait près d'elle sur le chemin du Calvaire, au pied de la croix, au sépulcre, tâchant d'entrer dans les sentiments de cette mère de douleur ; à l'autel, quand il faisait la génuflexion, avant de prendre la sainte hostie dans ses mains, il s'unissait au respect avec lequel Marie traitait Jésus enfant. Dans le même esprit d'imitation de Marie, on le voyait souvent balayer la chapelle de la congrégation, balayer la classe elle-même, essuyer les bancs et les tables avec une dévotion qui lui faisait refuser tout secours.

Le P. Debussi avait présidé à l'établissement de la Congrégation de la sainte Vierge ; et durant les sept années qu'il la dirigea, il ne cessa de donner des preuves d'un zèle sans bornes pour l'accroissement de la dévotion envers la Mère de Dieu : il ne négligea aucune des pieuses industries que ce zèle lui suggérait, pour entretenir la ferveur parmi

ses chers congréganistes, c'est ainsi qu'il les appelait. Croyait-il entrevoir quelque relâchement dans cette petite famille, il s'en affligeait au point de compromettre sa santé; il fallait alors faire diversion à ces tristes pensées par des motifs de confiance et de consolation. On doit à son dévouement pour la gloire de la Mère de Dieu et pour le bien des âmes un *Nouveau mois de Marie* dans lequel, unissant la pensée du P. Lalomia à celle du P. Muzarelli, il a rattaché à chacun des mystères de la sainte Vierge une des principales vérités du salut, *persuadé*, dit-il lui-même dans sa préface, *que les cœurs étant bien disposés durant ce mois par leur dévotion envers la Mère de Dieu, par leurs prières et autres bonnes œuvres, c'était le moment favorable pour leur rappeler ces grandes vérités.* Ce mois de Marie, écrit avec simplicité, onction et intérêt, n'a paru qu'après la mort de son auteur et par les soins du P. Maxime Debussi, son frère.

C'est un des premiers ouvrages de ce genre qui ait été publié. Il a été accueilli avec une faveur extraordinaire. On en a donné un grand nombre d'éditions, et il se réimprime encore tous les jours.

Ces travaux continuels étaient au-dessus de ses forces, qu'il ne consultait pas toujours assez. Sa santé, d'ailleurs très-délicate, s'altéra insensiblement; mais il ne ressentit qu'au mois de mai 1821 les premières atteintes de la maladie qui le conduisit au tombeau. Elle commença par une légère douleur d'estomac. Comme le mal ne cédait point aux remèdes, les supérieurs jugèrent à propos de l'envoyer à Paris pour consulter et dès lors il interrompit son cours de rhétorique pour ne plus le reprendre.

Durant ce séjour dans la capitale, le P. Debussi écrivit plusieurs fois à l'un des Pères de Saint-Acheul avec lequel il était lié d'une étroite et sainte amitié, et qui le remplaçait dans la direction de la Congrégation. Nous citerons quelques fragments de ces lettres : ils confirmeront ce que nous avons dit plus haut de sa tendre piété, de son affection pour la maison de Saint-Acheul, et en particulier pour ses chers congréganistes.

« 18 juin 1821 .... Je reviens d'un petit salut bien touchant en l'honneur de saint François Régis. C'est le bon P. Billy qui officiait, et qui nous a fait baiser à tous la relique doublement vénérable qui vient du P. Cayron. J'ai bien recommandé à ce bon saint tout ce qui m'est cher. Ma prière dans ces rencontres, c'est de passer en revue et de nommer à celui que j'invoque tout ce que je porte dans mon cœur, la sainte Église de Dieu, la Compagnie, ma famille, ma classe, mes enfants, tout le pensionnat, sans oublier mes grands amis qui me valent tout un monde. Oh ! combien de noms me sont revenus à l'esprit parmi ces chers enfants, et que j'ai bien prié saint Régis pour eux ! Ce n'est guères que dans ces rencontres-là que je sais encore un peu ce que c'est que prière, et que, plein de confiance en la bonté de Dieu qui oublie pour un bon moment des années de langueur, je lui dis avec David : *Benedictus Deus qui non amovit misericordiam suam et orationem meam a me*[1]. En baisant la relique, je me souvins de moi ; mais je ne demandai qu'une chose, la sainte

[1] Qu'il soit béni le Dieu qui ne m'a pas refusé sa miséricorde et qui a entendu la voix de ma prière. (Ps. LXV, 20.)

volonté de Dieu sur moi. Le fond de mon âme est dans cette disposition, et je demande au Seigneur de l'y conserver. »

« 21 juin. Je commence par la chère Congrégation, et je vous remercie avec attendrissement de vos soins pour cette sainte famille. Comme je ne sais pas encore si mon séjour ici ne me mènera pas bien plus loin que je ne pense, et que l'époque de mon retour, qui peut être la semaine prochaine, peut être aussi et plus probablement dans quinze jours, dans un mois, voire dans six semaines, l'affaire des réceptions m'occupait avant que je reçusse votre lettre. Notre préfet vous mettra en deux mots au fait de toute la marche à suivre. Pour le mérite des candidats, vos connaissances personnelles sur ce point et les suffrages des conseillers vous en informeront.... »

« Je suis bien sensible à la charitable curiosité de nos chers enfants pour savoir des nouvelles de ma santé; et l'empressement particulier de mon Gustave de L.*** me donne une nouvelle preuve de son bon cœur. De mon côté une partie de mes longues journées se passe au milieu d'eux, et leur souvenir m'est si présent qu'au *memento* de la messe, il noyerait presque dans ma mémoire l'intention principale qui m'est recommandée. J'ai eu de belles occasions de prier pour eux (car dans la paix et le repos où je suis, je rapprends un peu à prier). Sans parler de nouveau de saint François Régis, j'ai passé le jeudi du saint sacrement au noviciat; et là devant Notre-Seigneur, exposé toute la journée, uni avec la sainte Église catholique (la pauvre France toujours exceptée), j'ai rempli les commissions dont je m'étais chargé, et j'ai fait ma revue accoutumée aux pieds de notre bon Sauveur, de sa sainte Mère et

de saint Stanislas. Il m'en coûte certainement pour vivre loin de Saint-Acheul, surtout arraché violemment vers la fin de l'année à mes occupations et affections toutes vives, toutes en activité ; et mon cœur se reporte surtout vers ceux que le Seigneur m'avait spécialement donnés pour enfants ; mais je me console d'abord par cette pensée qu'ils n'ont nul besoin de moi, qui ai pu au contraire leur faire bien du mal, et qu'ils ont tout en Notre-Seigneur, et en sa sainte Mère. Ensuite je vois plus loin, et, devenu l'heureux témoin de la joie qui épanouit tous les fronts à Montrouge, confident du bonheur que tous les nôtres y éprouvent, et même commençant à le goûter comme eux, je voudrais quelquefois que les ordres des supérieurs ne m'eussent pas déjà fixé à Saint-Acheul pour l'année prochaine, et je disais hier de tout mon cœur au P. M.*** le *Bonum est nos hic esse* [1]. J'ai presque été jusqu'à demander au Seigneur que l'état souffrant de ma santé continuât quelque temps, de manière qu'on me jugeât incapable de reprendre le travail l'année prochaine, et que je fusse mis de côté dans les combinaisons des supérieurs pour la composition de nos maisons. Mais il paraît que Dieu ne le veut pas encore ; car je me sens beaucoup mieux, et l'eau de rhubarbe, qui a remplacé pour moi le vin vieux de Saint-Acheul, semble destinée à me faire grand bien, si j'en juge par ses premiers effets.

« Nous célébrons aujourd'hui la Saint-Louis de Gonzague ; et peut-être la célébrerai-je une seconde fois avec vous. J'avais promis au P. Gury, ou plutôt je m'étais pro-

[1] Il nous est bon d'être ici. (Matth., XVII, 4.)

mis de retourner aujourd'hui au noviciat, après que le médecin serait venu, et je voulais y entendre prêcher à quatre heures notre Frère Théodore Bellefroid ;... mais il paraît que le P. Jennesseaux ne veut pas qu'on quitte aujourd'hui la maison professe, où nous avons aussi sermon par le P. Gloriot. Que de choses j'ai déjà dites à notre aimable saint Louis de Gonzague, et quelle litanie de noms bien chers j'espère encore lui décliner ce soir au salut dans notre pieuse chapelle! »

Le P. Debussi s'était flatté de pouvoir retourner à Saint-Acheul assez à temps pour célébrer du moins la fête de l'Assomption au milieu de ses chers congréganistes : l'état toujours chancelant de sa santé ne le lui permit pas. Lorsqu'il eut perdu l'espoir de réaliser ce projet, il écrivit le 17 août à celui de ses confrères auquel étaient adressées les lettres précédentes :

« Je vous prie de dire à la dernière assemblée de la congrégation combien il m'est douloureux de ne lui faire mes adieux avant la séparation de la famille que dans une triste lettre. Je me suis trompé dans ma dernière en vous annonçant l'envoi principal des petits livres destinés pour elle ; il avait déjà été fait lors du départ du cher Dumont [1], et je ne suis pas étonné qu'il vous ait fallu suppléer à l'insuffisance de mes achats. L'état pénible où je suis depuis longtemps avait troublé mes pauvres calculs, qui sont déjà par eux-mêmes fort sujets à caution. Plusieurs congréganistes, plusieurs de mes enfants me demandaient la permission de m'écrire pendant les vacances ; moi-même j'enga-

[1] M. l'abbé Dumont, aujourd'hui doyen d'Albert.

geais quelques-uns à le faire ; je l'exigeais presque de quelques autres, dans la persuasion que Dieu donne grâce à ses ministres pour le bien de leurs enfants ; et si j'ai désiré vivement revoir Saint-Acheul avant la dispersion d'Israël, c'était en grande partie pour concerter ces petits arrangements particuliers. Dites un mot, selon que vous le jugerez bon. Je crois que dans un quinzaine on peut en toute sûreté m'adresser les lettres à Saint-Acheul, en les affranchissant bien entendu, pour ne pas faire gémir la sainte pauvreté. Quoique j'aime beaucoup toute espèce de correspondance avec nos chers enfants, je ne tiens à celle-ci qu'autant que ceux qui m'écriront auront pour raison de le faire le besoin, ou du moins le bien de leur âme. »

Après une absence de trois mois environ, le P. Debussi revint à Saint-Acheul un peu mieux portant, mais sans être parfaitement rétabli ; et il se traîna de la sorte jusqu'à la fin de l'année 1821 que son mal prit des caractères plus alarmants.

Depuis quelque temps il avait eu des pressentiments de sa fin prochaine. « La mort, écrivait-il dans sa retraite de « 1821, la mort est l'écho de la vie. Si je veux mourir en « bon religieux, il faut vivre tel : il est temps de s'y mettre. « Qui est-ce qui a plus que moi des assurances de mort pro- « chaine ? Cette année, préparation du mois à la bonne « mort. » Et à dater de cette époque, lorsqu'il faisait une fois le mois pour ses congréganistes l'exercice pour la préparation à la mort, il leur suggérait des réflexions qui indiquaient assez la persuasion intime où il était que le terme de sa vie n'était pas éloigné.

Le 31 décembre, dans les souhaits autorisés par l'usage,

il reçut comme devant être les derniers les vœux qu'on lui adressait ; en effet, dès ce moment ses forces allèrent toujours en diminuant, et l'on perdit presque tout espoir de le conserver. Des prières, des neuvaines furent faites de tous côtés pour obtenir sa guérison. Lui-même s'unit avec simplicité à une neuvaine qui lui fut proposée par un des Pères en l'honneur d'une fervente religieuse, morte depuis peu en odeur de sainteté. La vivacité de la foi du malade pouvait obtenir sa guérison ; tous l'espéraient ; il l'espéra lui-même sans toutefois la désirer. Mais on est fondé à croire, d'après une ouverture faite par lui à son confesseur, que, dans la nuit qui termina cette neuvaine, il eut une espèce de songe mystérieux par où il comprit que la santé lui serait rendue, si sa puissante protectrice voulait insister, mais que jamais il ne serait mieux préparé à la mort. Il n'hésita pas ; il accepta la mort, et la vit s'approcher avec une édifiante résignation, ou plutôt avec une joie qu'il ne pouvait dissimuler.

Les élèves, particulièrement les congréganistes et ceux dont il avait dirigé la conscience, se disputèrent le bonheur de le garder tour à tour et de passer les nuits auprès de lui. Les places étaient retenues longtemps d'avance. La plupart voulaient recevoir sa bénédiction, et l'on remarqua que cette bénédiction produisit de salutaires effets. Plusieurs, même parmi les plus indifférents et les plus froids, changèrent entièrement de conduite et purent être cités comme des modèles de piété.

Le 27 janvier, sa faiblesse parut si grande qu'on ne crut pas devoir différer davantage à lui administrer le saint Viatique. Il le reçut en présence de toute la communauté dans

de vifs sentiments de foi et d'amour. Des larmes de dévotion coulèrent en abondance de ses yeux, et firent couler celles de tous les assistants. Quand le P. Sellier qui l'administrait lui demanda, selon le Rituel, s'il pardonnait de bon cœur à ceux de qui il pourrait avoir lieu de se plaindre ; « Oui, répondit-il, oui, de tout mon cœur ; mais c'est « à moi, ajouta-t-il d'une voix émue et entrecoupée de sou- « pirs, c'est à moi à le demander ce pardon. Je demande « pardon à tous nos Pères et Frères du scandale que je leur « ai donné par mon mauvais caractère et ma vie peu religieuse. » Le lendemain matin, il reçut l'Extrême-Onction, et sa foi semblait redoubler à mesure que l'huile sainte coulait sur chacun de ses membres. Depuis ce moment, il ne s'occupa plus que des choses du ciel.

Il est difficile de rien imaginer d'aussi édifiant et d'aussi touchant que les derniers jours de ce vertueux prêtre. Toutes ses actions, toutes ses paroles, portaient cette empreinte de foi, de piété, d'amour de Dieu, qui avait été l'âme de toute sa vie. Mais le sentiment qui parut dominer tous les autres, ce fut une tendre confiance en la miséricorde de Dieu, et une sainte impatience de se voir réuni à l'objet de son amour. « J'ai connu, disait-il à un des Pères, j'ai « connu un janséniste qui, au moment de la mort, répétait « sans cesse : *In justificationibus tuis meditabor*[1]. Pour « moi, ces paroles sont ma divise : *In misericordia tua* « *supersperavi*[2]. » Un des motifs qui contribuaient le plus à nourrir sa confiance, c'était, comme il le disait lui-même,

[1] Je méditerai vos justices. (Ps. CXVIII, 16.)
[2] J'ai espéré en votre miséricorde.

d'avoir durant tant d'années travaillé à inspirer aux élèves une grande dévotion pour les saints.

« Comment pourrait-il arriver, continuait-il avec sim-« plicité, que ces saints dont je me suis efforcé de propager « le culte, ne me reçussent point dans le ciel ? Ils me rece-« vront, et me conduiront eux-mêmes à la très-sainte « Vierge dont j'ai dirigé les enfants ; et cette mère de bonté, « sans avoir égard à mes faiblesses, me présentera au Cœur « de son divin Fils dans lequel je me reposerai éternelle-« ment. »

Il mettait encore au nombre des grâces les plus signalées qu'il eût reçues de Dieu, celle de mourir dans le sein de la Compagnie de Jésus : faveur qu'il avait souvent demandée, et qu'il regardait comme une marque assurée de prédestination : « Qu'il m'est doux, disait-il dans un autre « instant, de mourir pour mon Dieu, à l'âge où mon Dieu « est mort pour moi ! »

Voyant un jour assis auprès de lui un des Pères, avec qui il était étroitement lié, la figure triste et un peu abattue : « Qu'avez-vous donc, mon Père, lui dit-il avec douceur ? « vous me paraissez bien fatigué ? » Celui-ci dissimula d'abord : mais enfin, n'y pouvant pas tenir : « Croyez-vous, « lui dit-il, que je n'éprouve pas de peine de vous voir dans « l'état où vous êtes actuellement ? — Comment, mon « Père, reprit le malade avec effusion, vous vous affligez « de ce qui fait mon bonheur : je vous proteste que j'en-« visage ce dernier moment avec une grande résigna-« tion ; ce n'est pas assez, je dirai même avec délices. Oh ! « que c'est une sainte pratique que cette préparation à la « bonne mort, qui a lieu tous les mois dans la congréga-

« tion ! » Puis il ajouta avec un vif sentiment de foi : *Oportet corruptibile hoc induere incorruptionem, et mortale hoc induere immortalitatem : tunc fiet sermo qui scriptus est : Absorpta est mors in victoria, etc.* [1]

Il tenait le même langage aux élèves qui venaient le visiter. L'un d'eux lui ayant dit que le printemps qui approchait pourrait peut-être lui rendre la santé : « Bientôt, « répondit le malade, j'espère être là-haut en possession « d'un autre printemps, d'un printemps éternel. » Un autre étant venu lui demander des avis particuliers et sa dernière bénédiction : « J'espère bien, lui dit le P. Debussi, « aller au ciel par la miséricorde divine et l'intercession « de la sainte Vierge. Quel bonheur pourtant, lorsque je « verrai Jésus et Marie face à face ! » En disant ces paroles, il avait les yeux et les mains élevés au ciel.

Dans l'intervalle qui s'écoula depuis la réception des derniers sacrements jusqu'à sa mort, il demanda qu'on lui répétât plusieurs fois les prières des agonisants, qu'il avait si souvent admirées et récitées avec tant de consolation ; et quand le prêtre était arrivé à ces paroles : *Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo* [2], il ne pouvait contenir ses pieux transports.

Le P. Debussi espérait mourir le 2 février, fête de la Purification de la sainte Vierge, jour où devait finir la retraite annuelle des élèves ; mais Dieu sembla ne le conser-

[1] Il faut que ce corps corruptible soit revêtu d'incorruptibilité, et que ce corps mortel soit revêtu d'immortalité. Alors s'accomplira cette parole de l'Écriture : La mort a été absorbée dans la victoire. (I Cor., xv, 53, 54.)

[2] Partez de ce monde, âme chrétienne. (*Commendatio animæ.*)

ver encore huit jours contre toute espérance que pour renouveler dans tous les cœurs l'impression des grandes vérités de la retraite. « Je m'épuise en soupirs, disait-il à un des « Pères, le matin du jour de cette fête, je m'épuise en « soupirs. »

« Sera-ce pour aujourd'hui ? » dit-il encore au médecin de la maison ; et conservant, jusque dans ces moments si terribles pour le pécheur, toute la sérénité de son âme et la gaîté douce qui lui était naturelle : « Eh bien, docteur, est-« ce aujourd'hui que vous me donnez mon passe-port pour « l'éternité ? »

Il ne cessait de répéter quelques textes qui marquaient la sainte impatience de ses désirs : *Exspecto donec veniat immutatio mea* [1]. *Exspectans exspectavi Dominum* [2]. Chaque soir quand il demandait : « Est-ce pour cette nuit ? » et qu'on lui répondait qu'il n'en était pas encore là, il s'écriait en soupirant : *Heu, mihi ! quia incolatus meus prolongatus est* [3]. Enfin quand on lui eut annoncé que le terme approchait, il répéta ces paroles dont s'était autrefois servi saint Louis de Gonzague en pareille circonstance : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus. Stantes erant pedes nostri in atriis tuis, Jerusalem* [4].

Le 8 février, veille de sa mort, un congréganiste s'étant

[1] J'attends que l'heure de mon changement arrive. (Job., XIV, 14.)
[2] J'attends avec impatience le moment du Seigneur. (Ps. XXXIX, 1.)
[3] Malheur à moi : car mon exil a été prolongé. (Ps. CXIX, 6.)
[4] Je me suis réjoui dans cette parole qui m'a été dite : Nous irons dans la maison du Seigneur. Nos pieds se sont arrêtés dans tes parvis, ô Jérusalem ! (Ps. CXXI, 1, 2.)

approché de son lit pour se recommander à ses prières : « Mon enfant, dit le malade, je n'ai pas la force de vous « parler ; je n'en puis plus. » — « Pardon, mon Père, « reprit le congréganiste, je reviendrai, quand vous souffri- « rez moins. Je voulais vous donner mes commissions pour « le ciel. » — « Ah ! si c'est cela, répondit le Père, par- « lez, je vous promets de les faire. » Il lui donna ensuite la bénédiction de la part de Jésus et de Marie par ces mots : *Nos cum prole pia benedicat Virgo Maria* [1].

Le même jour au soir, on s'aperçut qu'il baissait sensiblement : il sembla même avoir perdu toute connaissance, depuis dix heures de la nuit jusqu'au lendemain.

Enfin, le 9, un peu avant huit heures du matin, il s'endormit dans la paix du Seigneur, à l'âge de trente-trois ans, au moment où une communauté religieuse finissait une neuvaine commencée à son intention. C'était, selon ses désirs, un samedi, jour de l'octave de la Purification de la sainte Vierge.

Le bruit de sa mort fut bientôt répandu dans toute la maison. A peine la classe fut-elle terminée, que les élèves se précipitèrent dans la chambre où il avait rendu le dernier soupir. Telle était la vénération qu'inspirait sa vertu, que s'étant emparés de sa soutane, ils la mirent en pièces pour s'en partager les morceaux. On revêtit le corps du défunt des habits sacerdotaux, et on le déposa dans une sorte de chapelle ardente drapée en blanc ; quatre clercs et quatre congréganistes récitèrent sans interrup-

[1] Que la Vierge Marie nous bénisse, et avec elle son miséricordieux Fils. (Eccl.)

tion l'Office des Morts en se relevant successivement jusqu'au lendemain cinq heures du soir. Sa figure ne paraissait nullement altérée ; elle conservait encore cet air de douceur, de calme et de sérénité qui l'avait rendu si aimable ; il ressemblait à un homme endormi ou abîmé dans une profonde contemplation ; et, chose digne de remarque, trente-six heures après sa mort, ses membres étaient encore si flexibles, qu'un de ceux qui le mirent dans le cercueil lui fit faire facilement le signe de la croix.

Pour modérer l'empressement des élèves qui se seraient portés en foule dans la chambre où il était exposé, il fut réglé qu'on s'y rendrait par ordre de classe dans le cours de l'après-dîner.

On se ferait difficilement une idée de l'impression vive que cette mort produisit parmi eux. Le P. Debussi était chéri de tous comme un père à cause de sa douceur et de sa bonté ; l'estime qu'on avait pour ses vertus et ses talents augmentait encore les regrets. Il s'en trouva plusieurs qu'il fallait arracher d'auprès de lui. Ils y allaient prier à toutes les heures libres ; quelques-uns même y retournaient trois ou quatre fois pendant une même récréation.

Les traits les plus remarquables de sa vie et de sa mort faisaient l'objet de toutes les conversations : son éloge était dans toutes les bouches.

Peu de jours avant sa mort, un élève l'avait prié de lui obtenir, quand il serait au ciel, deux grâces spéciales : l'une de bien connaître sa vocation ; l'autre d'avoir une grande dévotion à la sainte Vierge. Ce fut au pied même de son cerceuil qu'il fut exaucé : là il vit se dissiper les derniers

nuages qui lui cachaient encore sa vocation à la Compagnie de Jésus ; depuis ce moment aussi, il commença à éprouver pour la sainte Vierge une dévotion sensible qui ne le quitta plus.

Les funérailles du P. Debussi furent célébrées avec solennité. MM. les vicaires généraux, accompagnés d'un grand nombre d'ecclésiastiques, et les habitants les plus recommandables de la ville se firent un devoir de les honorer de leur présence et témoignèrent toute la part qu'ils prenaient à la douleur des maîtres et des élèves. Il fut inhumé dans le cimetière de Saint-Acheul, à côté du P. Simpson, où son corps attend le jour de la résurrection générale pour partager le bonheur et la gloire d'une âme dont il a partagé ici-bas les travaux et les souffrances.

Sa mémoire ne s'est point éteinte ni obscurcie avec le temps ; et tous ceux qui ont habité Saint-Acheul conservent de lui un souvenir d'autant plus précieux qu'ils ne peuvent douter, ni de la pureté de sa vie, ni de la sainteté de sa mort, ni de la plénitude de son bonheur.

« Puis-je ne pas me rappeler le bon P. Debussi, que le Seigneur nous a enlevé le 9 février dernier ! écrivait le P. Sellier dans sa retraite du mois de décembre 1822. Hélas ! quel trésor nous avons perdu, en perdant cette âme si belle, si simple, ce religieux si instruit, si détaché de lui-même, si modeste avec tant de talents, si dévot à la très-sainte Vierge (je puis bien croire que c'est cette tendre Mère, qui l'a appelé à elle, puisqu'il est mort le jour octaval de sa sainte Purification) ! Je lui ai rendu quelques services ; le bon Dieu s'est servi de moi pour le faire entrer dans la Société, et depuis, à l'exception des temps qu'il est resté au sémi-

naire ou à la maîtrise, j'ai toujours vécu avec lui ; j'ai eu le bonheur de l'assister dans ses derniers moments. J'aime à croire qu'il est entré dans la gloire, et qu'il a quelque crédit auprès de la très-sainte Vierge ; il aura sans doute prié pour moi. »

Des hommes même du monde se crurent obligés de rendre hommage à sa mémoire. On en jugera par le trait suivant. Quelque temps après sa mort, l'élève dont nous avons parlé plus haut, traversant le cimetière de Saint-Acheul, rencontra deux étrangers qui lui demandèrent si c'était dans ce lieu que le P. Debussi avait été inhumé. L'élève répondit affirmativement, et ajouta que, s'ils voulaient le suivre, il leur montrerait la place où il reposait. Ces étrangers lui dirent alors que c'était uniquement pour visiter son tombeau qu'ils étaient venus de Paris. Là-dessus ils entreprirent l'éloge du défunt, parlèrent avec admiration des qualités qu'ils lui avaient connues pendant le cours de ses études, et terminèrent leur panégyrique en déplorant la perte que la littérature française faisait dans sa personne. C'étaient deux de ses anciens condisciples : ils parlaient en hommes de lettres.

Nous dirons, nous, que la perte eût été bien plus fâcheuse pour la Compagnie de Jésus et pour la religion elle-même, si nous ne savions qu'un saint n'est jamais perdu pour ceux à qui il est enlevé, puisqu'il leur laisse toujours le secours de ses prières et l'exemple de ses vertus.

XXII

LE P. ÉTIENNE DEPLACE

Né le 19 janvier 1785 à Roanne, dans le diocèse de Lyon, le P. Étienne Deplace passa ses premières années dans la maison paternelle, à l'abri des dangers du monde et des séductions de l'impiété qui faisait alors de si tristes ravages. Ses parents veillaient avec une pieuse sollicitude sur leur jeune famille et inspirèrent par-dessus tout à leurs enfants l'amour du travail et l'horreur du désœuvrement. Tous, jusqu'aux plus jeunes, étaient constamment appliqués soit à l'étude, soit à quelque occupation utile. Étienne Deplace apprit ainsi de bonne heure à connaître la valeur du temps, et contracta pour tout le reste de sa vie l'habitude de n'en laisser perdre aucun instant. Dès lors il sut si bien unir la piété au travail, que souvent il épanchait son cœur devant Dieu dans les sentiments du plus ardent amour. Loin des regards des hommes, on le voyait abîmé en Dieu dans un recueillement profond, et plus d'une fois on le trouva comme ravi en extase.

A cette époque malheureuse, les maisons d'éducation

n'offraient que de bien faibles garanties aux parents jaloux d'élever chrétiennement leurs enfants. Pour soustraire le jeune Étienne à la contagion du mauvais exemple, on préféra le conserver sous le toit paternel, où il étudia les premiers éléments de la langue latine.

Cependant un collége venait d'être fondé à Roanne par les Pères de la Foi. Les familles chrétiennes n'hésitèrent pas à se prononcer en faveur de ces pieux instituteurs : elles s'empressèrent de confier leurs enfants à des hommes qui se dévouaient avec un zèle si pur à l'œuvre laborieuse de l'éducation de la jeunesse. Étienne fut donc envoyé dans le nouveau collége, et y suivit successivement le cours supérieur de grammaire et celui des humanités. Grâce à la pénétration de son esprit et à ses rares talents, il occupa bientôt le premier rang dans ses classes, et y obtint les plus brillants succès : d'un autre côté, la ferveur de sa piété croissant de plus en plus, il conçut le désir de se consacrer à Dieu dans la Société des maîtres qui avaient présidé à ses études, et il fut appliqué durant quelque temps à l'enseignement de la grammaire.

Lorsque la Société de la Foi fut dissoute et ses membres dispersés, le P. Deplace alla dans le petit séminaire de l'Argentière continuer l'enseignement de la grammaire pendant deux ans environ, puis celui des humanités, et ne quitta cette carrière que pour se livrer à l'étude de la théologie, au séminaire de Lyon, où il reçut l'ordination sacerdotale le 14 juin 1812. Les supérieurs ecclésiastiques le chargèrent alors de remplir les fonctions de vicaire à Belley, ensuite celles de chapelain à l'hospice de Trévoux, enfin celles de vicaire à Mornant.

La Compagnie de Jésus ayant été rétablie, il y entra le 4 novembre 1815 et fut envoyé au collége de Montmorillon. C'est là qu'il fit son noviciat. La pénurie des sujets ne permettant pas dans ces circonstances difficiles d'appliquer les novices uniquement au soin de leur intérieur, il remplit en même temps divers emplois dans la maison. Il put néanmoins donner un peu plus tard une année aux exercices du noviciat et même une autre à la troisième probation. Les treize années qui suivirent furent consacrées dans différents colléges, soit à l'enseignement de la rhétorique, soit aux fonctions importantes de préfet des classes et des études. Il les remplit à la satisfaction générale, et l'on remarqua qu'il avait surtout un talent particulier pour inspirer aux jeunes gens l'amour de l'étude.

En 1828, quand la Compagnie de Jésus, succombant sous les efforts réunis du faux libéralisme et de l'impiété, fut obligée de fermer les petits séminaires qu'elle dirigeait en France, les supérieurs confièrent au P. Deplace la mission de former en Savoie un collége destiné à remplacer ceux qui venaient d'être supprimés. Ce projet ayant échoué, il tourna ses vues vers l'Espagne et alla même jusqu'à Madrid pour obtenir du roi Ferdinand VII l'autorisation dont il avait besoin. Ses démarches furent couronnées d'un plein succès, et un collége fut fondé sur la frontière d'Espagne, au Passage, près Saint-Sébastien. Ce collége subsista jusqu'au mois de juillet 1834. Quand il eut heureusement terminé cette importante affaire, ses supérieurs jugèrent qu'il était temps de l'appliquer uniquement à l'exercice du saint ministère, à la prédication surtout, pour laquelle il avait un goût prononcé et un remarquable talent. Il ne démentit

point leurs espérances : tant que ses forces le lui permirent, pendant près de vingt ans, on le vit paraître successivement dans les chaires les plus célèbres de la capitale et de la province ; il eut la consolation de ramener à Dieu un grand nombre d'âmes et jouit d'une réputation justement méritée.

Parmi les nombreuses stations qu'a prêchées le P. Deplace, on a conservé un souvenir plus particulier de celle qu'il donna à Lyon dans la paroisse de Saint-Louis. Appelé par son frère, M. Apollon Deplace, qui en était curé, il attira un concours si nombreux que bientôt l'église fut trop étroite pour contenir les auditeurs. Ecclésiastiques et laïques se pressaient autour de sa chaire. C'est cette station qui détermina l'établissement de la Compagnie à Lyon. Les préjugés s'affaiblirent ; les fidèles s'adressèrent aux prêtres, les prêtres au premier pasteur, Mgr de Pins, archevêque d'Amasie, administrateur du diocèse, afin d'obtenir une résidence pour la ville de Lyon. Cette prière trouva de l'écho dans le cœur du prélat dont l'affection pour les Pères était bien connue. On les appela et la résidence fut fondée.

Le P. Deplace n'interrompit le cours de ses prédications que pour aller, au mois d'avril 1833, partager avec le P. Druilhet la mission délicate et honorable de se dévouer à l'éducation du duc de Bordeaux [1].

Ainsi que nous l'avons déjà dit, dès l'arrivée des Pères, on était convenu que le P. Deplace, s'aidant des conseils du P. Druilhet, serait chargé de l'éducation religieuse

[1] *Notice* n° 16. — *Hist. de la Comp. de Jésus*, par Crétineau-Joly, 3e édit., t. VI, p. 344 et suiv.

et littéraire du prince, et demeurerait au palais, tandis que son compagnon habiterait une maison de la ville dans le voisinage, en attendant qu'on lui trouvât un emploi et un titre.

Ce séjour à la cour, où le retenait la nature de ses fonctions, fut pour le P. Deplace une épreuve pénible ; il eut bien des amertumes à dévorer de la part d'une partie des courtisans qui ne pouvaient lui pardonner sa qualité de jésuite ; mais il puisa sa force et sa consolation dans la pensée du bon plaisir de Dieu, manifesté par la voix de l'obéissance, et dans la bienveillance que les princes ne cessèrent de lui témoigner.

Le travail était aussi pour le P. Deplace une utile et agréable diversion. Tout entier à son emploi, il donnait chaque jour la matinée à son élève, et trois fois la semaine une partie de l'après-midi. Le reste du temps, il le consacrait aux exercices de piété, à l'étude, à la promenade. Il se promenait seul, n'emportant avec lui que ses tablettes, et assis au pied d'un arbre solitaire, il écrivait les pensées qui lui venaient à l'esprit. On ne vit pas sans étonnement que le P. Deplace, ayant éprouvé souvent des douleurs de tête et de poitrine causées par l'âcreté du sang, ne ressentit néanmoins aucune fatigue d'une application aussi assidue. Sa santé même se fortifia. Mais la plus douce compensation que lui ménagea la Providence au milieu des déboires de sa position, ce furent les succès qu'il obtint auprès de son royal élève.

Ce n'est pas que le début n'ait été assez orageux. Outre les obstacles qu'il rencontrait dans le caractère ardent et impétueux du jeune prince, on était parvenu à lui inspi-

rer mille préventions contre ses nouveaux maîtres. Le P. Deplace triompha de toutes ces difficultés à force de zèle, de patience et de tact, et sut lui inspirer, au bout de quelques jours, une confiance et une affection sans bornes. Aussi la séparation fut-elle on ne saurait plus touchante.

Dès que le prince eut appris qu'il était question du départ des Pères, ses larmes coulèrent en abondance : « Combien ce départ m'afflige ! s'écriait-il de temps en temps ; je voudrais que mon aïeul me fît roi pendant un quart d'heure seulement. — Et pourquoi ? — Je ne ferais qu'une seule ordonnance : qu'ils restent. » Le 30 octobre, le roi, ayant déclaré que la mission des Pères était terminée, et que le lendemain leurs successeurs entreraient en fonctions, le duc de Bordeaux rencontra le P. Druilhet : « Tout est donc perdu, lui dit-il, et je ne puis ajouter fors l'honneur. »

Il voulut leur remettre une déclaration écrite tout entière de sa main et scellée de ses armes : il y attestait que tout le temps que les Pères étaient demeurés auprès de lui, ils n'avaient cessé de prouver leur attachement et leur zèle pour sa personne, qu'il les voyait partir avec douleur, qu'ils ne l'auraient jamais quitté s'il lui avait été permis d'avoir une volonté à cet égard, qu'il leur avait donné toute sa confiance et qu'il regrettait vivement les services qu'ils auraient pu lui rendre encore. Cette déclaration est datée du 31 octobre. Le même jour, veille de la Toussaint, le jeune prince n'assista pas au dîner. Il s'était jeté sur son lit, suffoqué par la douleur. La nuit se passa dans les larmes.

Le lendemain matin, vers trois heures, le baron de Damas, son gouverneur, qui devait partir en même temps que les PP. Deplace et Druilhet, l'entendant soupirer et pleurer amèrement, s'approcha de son lit : « Ah ! baron, lui dit-il, ne m'abandonnez pas, consolez-moi ; que j'éprouve de peine ! Faut-il donc que je vous perde et ces Pères, mes meilleurs amis ! Je serai donc privé des mes vrais amis ! Il passa deux heures à pleurer, ne cessant de répéter les noms des deux Pères. Le baron, de son côté, employait pour consoler son élève tous les motifs que lui suggéraient la religion et le tendre attachement qu'il lui portait. Fortifié enfin, l'enfant se leva, fit sa prière avec encore plus de ferveur que de coutume, et pendant la messe, il reçut le pain des Anges avec une piété angélique.

Le baron communia avec lui à la même messe, voulant, disait-il, avant que de livrer son élève à d'autres mains, le remettre entre les mains de son Dieu. Après la messe, le prince prenant à part le baron de Damas : « Que je me trouve bien de cette messe ! dit-il. — Je n'en suis pas surpris, monseigneur : vous avez reçu celui qui est la force même et le vrai consolateur. — Oui, sans doute, reprit le prince, mais avez-vous remarqué l'évangile ? Oh ! les belles paroles : Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés ! et celles-ci : Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. Avez-vous bien compris, mon cher baron ? »

Le lendemain, 2 novembre, les deux Pères saluèrent pour la dernière fois les princes. Tous leur donnèrent les marques les plus touchantes d'attachement, de satisfaction, de regret et de reconnaissance. Le roi Charles X voulut y

joindre une attestation écrite et signée de sa main : elle était ainsi conçue :

« MM. Druilhet et Deplace, par la manière dont ils se sont conduits tout le temps qu'ils ont passé auprès de ma personne, m'ont donné le plus haute idée de leur mérite.

« Si, par des motifs qui tiennent en partie au malheur des temps, j'ai jugé nécessaire de retirer à M. Deplace l'éducation de mon petit-fils, je me plais à lui en exprimer mes regrets et à reconnaître tous les services qu'il a rendus au prince. Je serai toujours heureux de trouver l'occasion de lui donner, ainsi qu'à M. Druilhet, de nouveaux témoignages de ma bienveillance.

« CHARLES.

« Prague, 2 novembre 1833. »

Enfin, le 3 novembre, les PP. Druilhet et Deplace quittèrent Prague pour rentrer en France dans la compagnie du baron de Damas. Ils n'avaient séjourné que cinq mois auprès du prince ; mais dans ce court espace de temps, ils eurent la consolation de faire prendre une direction nouvelle aux études de leur élève, de travailler efficacement à la réforme de son caractère, et de jeter dans son cœur de précieuses semences. Ils purent donc, en lui disant adieu, bénir le Seigneur du succès de leur mission.

A son retour de Prague, le P. Deplace fut envoyé dans la résidence de Toulouse, puis dans celle d'Aix en Provence, et continua à remplir avec son zèle ordinaire les fonctions de prédicateur et de confesseur.

Enfin en 1839, les supérieurs le mirent à la tête de la résidence de Lyon qu'il gouverna pendant trois ans, sans

que ces nouvelles obligations fussent pour lui un motif d'interrompre les travaux auxquels il se livrait pour le salut des âmes.

Mais tant de fatigues avaient altéré sa santé. On le déchargea du fardeau de la supériorité. Envoyé à Marseille, il s'y occupa encore pendant deux ans des fonctions du saint ministère, et à force de démarches, de soins et d'industrie, il parvint à fonder dans cette ville une bibliothèque publique de bons livres qui offrit à la population un moyen facile de substituer à des lectures trop souvent nuisibles, des lectures amusantes, instructives et édifiantes. Cet établissement fut une de ses dernières œuvres. Ce bon Père était épuisé : il tomba dans un état de faiblesse et de langueur qui augmentait chaque jour. On espéra que le changement d'air pourrait ranimer ses forces, et on l'envoya à Avignon. Ce fut en vain. Il alla s'affaissant de plus en plus, et il perdit même l'usage de la parole dans les derniers mois de sa vie. Il ne le recouvra que le 17 octobre 1846, pour prononcer le très-saint nom de Jésus ; après quoi il s'éteignit dans la paix du Seigneur. Il était âgé de soixante et un ans et en avait passé trente et un dans la Compagnie de Jésus.

XXIII

LE P. LOUIS DONCHE

Louis-Vincent Donche naquit à Bruges, le 18 juillet 1769, de Nicolas-François Donche et de Marie-Cécile Vercruysse ; il fut baptisé le lendemain de sa naissance dans l'église de Sainte-Valburge, et il eut pour parrain Nicolas-Albert Donche, et pour marraine Marie Vanveldriel. Sa famille était d'origine noble ; mais la carrière du commerce, à laquelle elle s'était livrée, lui avait fait perdre les priviléges de la noblesse.

Les parents de Louis l'élevèrent dans la crainte et dans l'amour de Dieu, et lui inspirèrent dès sa plus tendre enfance un profond attachement à la sainte Eglise. Plus tard il se félicitait de ce que Dieu lui avait donné une mère qui, par une éducation sage et ferme, l'avait prémuni contre la mollesse et les vanités du monde.

Parvenu à l'adolescence, il se sentit animé d'un ardent désir de procurer la gloire de Dieu, sans se laisser effrayer par les dangers auxquels pouvait l'exposer une si belle

cause. Il entra donc au séminaire de Bruges en 1789. Mais, tandis qu'il y préparait des armes spirituelles pour soutenir les combats du Seigneur, un cri de guerre retentit tout à coup dans toute la Belgique. L'empereur Joseph II avait commencé ses attaques contre la religion catholique, à laquelle la Belgique fut toujours si dévouée, et contre les anciennes franchises de la nation. Les Belges secouèrent alors, comme on sait, le joug de la maison d'Autriche, et établirent une nouvelle forme de gouvernement. Au milieu du bouleversement général, Louis ne put supporter la vie paisible du séminaire, et il crut que, pour le moment, sa place n'était pas dans la milice sacrée, mais au milieu de ceux qui défendaient la patrie au prix de leur sang (1). Il déposa donc l'habit ecclésiastique, et confia ses vêtements de clerc à sa mère comme un précieux dépôt. « Ce n'est pas, lui dit-il, lorsque la patrie est en feu, qu'il convient de se livrer aux études. Il faut alors que tous ceux qui ont un bras et du cœur combattent intrépidement pour la défense de la religion et de nos droits. Ma mère, gardez ces vêtements; et si Dieu me conserve la vie et rend la paix à la Belgique, ils me serviront pour rentrer dans la sainte milice. »

La généreuse mère n'hésita pas un instant à se rendre aux vœux de son fils; et au mois de janvier 1790, après lui avoir donné quelques pieux conseils et sa béné-

[1] Nous ne prétendons pas faire ici l'apologie de la conduite de l'abbé Donche dans ces circonstances. Nous nous contentons de rapporter, sans les apprécier, les faits tels qu'ils se sont passés, afin de faire mieux connaitre le caractère du jeune homme et la physionomie de cette époque.

diction, elle le laissa s'enrôler dans l'armée des patriotes, comme on disait alors. Le jeune Louis ne tarda pas à se faire au milieu de ses compagnons d'armes une réputation de courage et d'intrépidité. A Namur il se distingua par un fait entre autres très-remarquable.

Lorsque les Autrichiens faisaient le siége de cette place, ils avaient établi un détachement sur la colline où s'élevait la citadelle au temps des Espagnols, et ils y avaient placé une pièce d'artillerie dont le feu devait beaucoup incommoder les assiégés. Louis comprit le dessein de l'ennemi. Il alla aussitôt trouver le commandant de la place et le pria de lui confier un certain nombre de soldats, lui promettant de déloger les Autrichiens de ce poste. Le général approuve son dessein et met quelques hommes sous ses ordres. L'intrépide soldat sort avec eux pendant la nuit, les conduit sur la colline, en leur donnant pour consigne de garder le plus profond silence, et de ne rien entreprendre qu'il ne leur en ait donné le signal en poussant un cri. Quand ils furent parvenus au sommet de la colline, Louis se jette sur le soldat qui gardait la pièce, le renverse et appelle ses compagnons. Ceux-ci s'élancent sur l'ennemi, le culbutent et enclouent le canon. Aussitôt que le général eut appris l'action héroïque du jeune Louis, il promit de lui donner bientôt les épaulettes de capitaine; mais Louis répondit qu'il n'avait pris les armes que pour la délivrance de sa patrie et pour la défense de la religion de ses pères; que bientôt il espérait s'engager dans une milice plus noble que celle à laquelle il appartenait alors.

Il ne tarda pas en effet à exécuter ce pieux dessein, d'autant plus qu'il regardait sa conservation au milieu des

dangers de la guerre comme un bienfait spécial de la divine Providence. Un jour en particulier que les Belges avaient été mis en déroute par les Impériaux, Louis se retirait à pied après avoir épuisé toutes ses munitions, quand il fut brusquement attaqué par un hussard autrichien. Son fusil ne pouvait lui servir que comme arme blanche; il fit d'abord volte-face, croisa la baïonnette et, tenant ainsi l'agresseur en échec, il recula pas à pas jusqu'à ce qu'il fût arrivé près d'une haie. Alors il s'arrête et il met en joue le hussard qui, pour éviter le coup, fait faire une évolution à son cheval. Louis profita de ce moment pour mettre la haie entre l'ennemi et lui, et assura ainsi sa retraite.

Il demanda et obtint son congé au mois de décembre 1790. Dès le mois de mars de l'année suivante il rentra au séminaire, et sollicita la dispense de l'irrégularité, en ces termes : « Parce que, disait-il, entraîné par une ardeur juvénile, il était allé combattre pour le salut de la patrie. » On lui accorda facilement cette dispense, en vertu de laquelle il fut promu aux ordres mineurs, le 20 décembre 1793, et le lendemain au sous-diaconat, par Mgr Félix-Guillaume Brenart, évêque de Bruges. Ce prélat étant mort, l'abbé Donche alla à Cologne recevoir le diaconat le 19 septembre 1795, et la prêtrise le lendemain, des mains de Mgr Aloyse Kœnigsegg, comte du saint Empire, évêque de Myre et suffragant de l'archevêque électeur.

Peu de temps après, le 13 novembre, il fut chargé de la paroisse Saint-Gilles, puis nommé vicaire au bourg de Watervliet, où il demeura jusqu'au 25 octobre 1797.

A cette époque, et durant plusieurs années, il fut obligé de se dérober par la fuite aux poursuites des ennemis de la religion et de se cacher en différents lieux; car jamais on ne put le faire consentir à prêter le serment sacrilége qu'on exigeait alors des prêtres catholiques.

Ce fut aussi vers le même temps que les vicaires capitulaires le nommèrent official du diocèse, et que les prêtres de Bruges lui confièrent le soin de déposer en lieu sûr le *Saint-Sang* qui, après avoir été recueilli des blessures de Notre-Seigneur après sa mort, se conservait dans la chapelle de Saint-Basile, où il était l'objet de la vénération des habitants de Bruges. Donche s'acquitta heureusement de cette honorable mission. Il enferma le sacré trésor dans une boîte qu'il avait fait faire secrètement et comme pour une autre fin, la porta dans la chambre de sa mère, la déposa dans un creux de la muraille, sans que personne en sût rien. Il ne révéla son secret qu'à sa vieille mère; et à ses derniers moments il ne crut pas devoir lui refuser la consolation d'adorer une dernière fois avant de mourir l'auguste prix de notre rédemption.

L'abbé Louis donna dans ces temps malheureux bien d'autres preuves de son courageux dévouement. On nous en a conservé quelques traits vraiment remarquables.

Le bruit s'était répandu que l'armée révolutionnaire était en marche pour venir occuper la ville de Bruges; la première pensée de Louis avait été de chercher le moyen de soustraire à la profanation les objets consacrés au culte. De tristes précédents ne justifiaient que trop la nécessité de cette précaution.

Voici le plan auquel il s'arrêta :

Dès le soir même, il se tint caché dans un endroit obscur de l'église, et laissa fermer les portes sur lui. Pendant la nuit, il ouvrit le tabernacle à l'aide d'un crochet ; il en retira les vases sacrés et renferma avec respect les saintes hosties sur un corporal. Il réunit ensuite les calices, les ciboires de l'église et tout ce qui se trouvait dans le tabernacle, et enveloppa le tout dans une serviette. Enfin, ayant laissé sur l'autel un billet qu'il avait eu la précaution d'écrire de la main gauche, et qui faisait connaître que le saint sacrement n'avait souffert aucune irrévérence, il vint se cacher avec son précieux butin sous un banc près de la porte, en attendant le jour. Dès l'aurore, le sacristain entre selon sa coutume, et se dirige vers l'intérieur de l'église. Il n'eut pas plutôt tourné le dos que Louis s'esquiva doucement et gagna la rue sans bruit et sans être aperçu de personne. Quelque temps après, toute la ville était en émoi : les vases sacrés avaient été enlevés pendant la nuit ; et pour achever de dérober à tous le rôle dangereux qu'il jouait, Louis était mêlé aux groupes dans les rues, et feignait de partager l'indignation générale.

Ce ne furent pas les seuls trésors que Louis sauva de la profanation et conserva à la piété des fidèles. Quand les révolutionnaires saccageaient les églises, il poussait la hardiesse jusqu'à se mêler aux pillards ; et pendant que ceux-ci cherchaient l'or et les pierres précieuses, lui, d'un air furieux, brisait les reliquaires, s'emparait des saintes reliques et les emportait au péril de sa vie. On lui en confia aussi un grand nombre, entre autres une mâchoire de saint Louis, roi de France, son patron. Il la garda avec

soin, et la restitua plus tard avec l'authentique à la cathédrale de Paris.

Dans le même temps, pour mettre en sûreté la bibliothèque du séminaire, il eut recours à un stratagème aussi hardi qu'ingénieux. Ayant fait enfermer les livres dans des caisses solides, il les fit porter à l'hôtel du gouvernement chez le gouverneur lui-même qui était un de ses parents, ou au moins de ses amis. Il pria ce dernier de vouloir bien les faire ranger dans sa cave ; c'étaient, disait-il, des livres dont il n'avait pas besoin pour le moment. Le gouverneur, ne se doutant de rien, lui rendit volontiers ce service. Lorsque le supérieur du séminaire s'informait de ses livres, Donche répondait qu'il n'eût point à s'inquiéter, qu'ils étaient en sûreté ; mais le danger étant passé, il dut en venir à des explications plus positives. Il répondit alors au digne supérieur qu'il n'avait qu'à faire prendre les livres à l'hôtel du gouvernement; que c'était là qu'on les avait gardés soigneusement. « Au gouvernement ! s'écria le supérieur, y avez-vous songé ? et si les républicains étaient venus ? — Eh bien, dit en riant le vertueux prêtre, ils en répondaient : ils les auraient pris pour les livres du gouvernement. » L'étonnement du gouverneur fut bien autre, lorsque le supérieur l'envoya prier de vouloir bien lui remettre les livres du séminaire, qu'il avait eu la bonté de garder pendant les troubles. Il crut que le bon ecclésiastique voulait plaisanter, et répondit qu'il n'avait jamais entendu parler des livres du séminaire, qu'en tout cas il n'aurait jamais voulu se charger d'un dépôt si compromettant. Nouveau recours et interpellations à l'abbé Donche, qui donna le mot de l'énigme en riant selon sa

coutume du rôle qu'il avait fait jouer dans cette circonstance au gouverneur et au supérieur du séminaire. Le gouverneur lui-même ne put lui reprocher qu'en riant de l'avoir fait le complice de ses ruses.

Il restitua pareillement, le 20 avril 1819, aux magistrats et au clergé de Bruges la relique du Saint-Sang. Et ce fut en mémoire de sa fidélité à garder et à rendre ce sacré dépôt, qu'en 1850, lorsqu'on célébra la fête jubilaire de la translation de la vénérable relique, à la procession solennelle qui eut lieu à cette occasion, le P. Donche occupait, par ordre de l'Evêque, une place distinguée auprès du char triomphal.

Mais, pour en revenir aux événements de la fin du siècle dernier, Louis, non content de rester fidèle à Dieu et à l'Eglise, voulut encore s'employer au salut des âmes, autant qu'il était possible en ces temps malheureux. Il ne cessa en plusieurs endroits de la Belgique d'administrer les sacrements, bien qu'il n'ignorât pas l'ordre donné aux gendarmes de s'emparer de lui et de le jeter en prison ; mais il savait adroitement se dérober à leurs recherches.

Ainsi un jour, à Bruges, en sortant du couvent des Conceptionistes, où il venait d'exercer le saint ministère, il rencontra un agent de police, qui le cherchait et qui, ne le connaissant pas, lui demanda où était le couvent des Conceptionistes, et s'il y pourrait trouver un *calotin* nommé Donche. Donche lui indiqua le chemin et l'engagea à se hâter ; car, disait-il, il n'y avait pas longtemps que Donche était entré dans ce monastère.

A Bruges encore, pendant qu'il confessait un moribond à l'hôpital, on vint l'avertir que des gendarmes arrivaient

pour se saisir de sa personne, et qu'ils étaient sur le point d'entrer dans la salle où il se trouvait. « Y a-t-il un lit « vide ? » demanda-t-il. On lui en montra un ; il s'y jeta, gardant sur lui le saint sacrement et les saintes huiles, se couvrit la tête d'un bonnet, et trompa ainsi les yeux de ses ennemis, qui passèrent près de lui sans le reconnaître.

Une autre fois qu'il était à cheval dans une rue de la ville, il aperçut tout à coup devant lui deux gendarmes avec lesquels il allait se rencontrer. Ne pouvant plus retourner sans s'exposer à éveiller leurs soupçons, il prit le parti de continuer sa marche, et passa près des gendarmes en faisant bonne contenance. A peine avait-il fait quelques pas, qu'un des gendarmes s'écria : « Mais c'est ce Donche « que nous cherchons ! » Aussitôt Donche pique son cheval, tourne bride brusquement vers eux, et répond : « Certainement, c'est lui. » Avant que les gendarmes aient eu le temps de se retourner, il était déjà entré dans une autre rue. Etonnés de tant d'audace, et assez honteux de l'avoir ainsi laissé s'échapper lorsqu'ils le tenaient, pour ainsi dire, entre leurs mains, ils renoncèrent à le poursuivre.

A Thourout, au moment où il prenait son repas, il entend frapper à la porte : il regarde et aperçoit un brigadier de gendarmerie. Pour le coup il se croit pris. Néanmoins, sans se déconcerter, il s'avance vers le gendarme, qu'à sa grande surprise il trouve lui-même tout embarrassé : « Que venez-vous faire ici ? lui demanda-t-il. — C'est, dit le gendarme, que ma femme vient de mettre au monde un enfant, et que je voudrais le faire baptiser.

— C'est bien, dit Louis, que cette réponse inattendue a rassuré, ayez soin qu'à telle heure il ne se trouve chez vous aucun de vos hommes, j'irai et j'arrangerai tout. » La chose se passa comme ils étaient convenus. Dès lors chaque fois que la gendarmerie recevait l'ordre de rechercher les prêtres en général, ou même Donche seulement, celui-ci était averti sous main et restait tranquille dans sa chambre, pendant qu'autour de lui les autres maisons étaient fouillées et que tout y était bouleversé. Cette protection lui était d'autant plus utile que nulle part Louis ne courut de plus grands périls qu'à Thourout, par suite des intrigues d'un prêtre jureur qui, on a tout lieu de le croire, le dénonça plus d'une fois. Il n'en remplit pas pour cela avec moins de zèle et de courage tous les devoirs de son ministère. Ainsi, apprenant un jour qu'une femme était sur le point de mourir, et que le prêtre jureur devait aller lui offrir les derniers sacrements, il ne craignit pas de se présenter lui-même déguisé en médecin, fit retirer tout le monde, prétextant le besoin de rester seul avec la malade pour assurer l'efficacité des remèdes qu'il apportait ; il la disposa parfaitement à la mort, et ne la quitta qu'au moment où entrait le prêtre infidèle.

Ce fut ainsi que, pendant dix-huit mois, malgré tous les obstacles et à travers tous les périls, Louis exerça en cachette le saint ministère à Bruges, à Thourout, à Courtrai. Ayant obtenu de l'ordinaire, le 8 mars 1802, l'autorisation de se retirer, Donche partit pour Paris le 17 août suivant, emportant les regrets de tous ceux qui appréciaient l'aménité de son caractère, sa foi vive et la fermeté de ses principes.

Dès le 8 août, il avait été admis par le P. Varin dans la Société des Pères de la Foi. Destiné par ses supérieurs à l'œuvre des missions, le P. Donche annonça la parole de Dieu en plusieurs endroits, notamment en Normandie. Appelé ensuite, en 1803, au collége de Belley, il y fut surveillant du célèbre Lamartine [1]. En rapprochant dans son souvenir les heureux commencements de son élève des funestes égarements du poëte, il en parlait encore quelques jours avant sa mort avec de grands sentiments de douleur. Son zèle cependant ne se renfermait pas dans l'enceinte du collége ; il dirigeait de plus dans les voies de Dieu une communauté de religieuses avec leurs élèves, et remplissait les fonctions d'aumônier à l'hôpital et à la prison de la ville.

En 1805, Mgr Fallot de Beaumont ayant appelé les Pères de la Foi dans son petit séminaire de Roulers, en Flandre [2], Louis y fut envoyé le 17 août 1807. Il n'y resta que quelques mois ; car dès le 26 novembre suivant il en fut expulsé avec tous ses confrères par un décret de l'empereur Napoléon.

Il se rendit alors à Courtrai, où il demeura deux ans chez sa parente, madame veuve Vercruysse-Vercruysse, se livrant avec beaucoup de fruit au ministère de la prédication. Il prêcha à Gand, à Anvers et un carême tout entier à Courtrai. Il parlait avec beaucoup de vigueur, tonnait surtout contre les vices et la corruption des mœurs avec une telle énergie, qu'avant la fin de son carême à Courtrai, le travail avait complétement épuisé ses forces.

[1] *Vie du P. Joseph Varin*, p. 149.
[2] *Ibid.*, p. 178.

Ne voulant pas néanmoins laisser son œuvre imparfaite, il alla se prosterner devant le saint sacrement, et demanda à Notre-Seigneur dans une fervente prière seulement assez de vie et de forces pour pouvoir continuer jusqu'à Pâques. Dieu exauça son serviteur ; mais à peine le dernier sermon était-il terminé, que le prédicateur fut saisi d'une fièvre violente qui le conduisit aux portes du tombeau.

Impossible de dire l'impression que sa parole produisait sur les cœurs et le nombre d'âmes qu'il ramena à Dieu. Un jour à Anvers, après avoir raconté comme témoin oculaire la mort déplorable d'un impie, il interrompit tout à coup son discours et descendit de chaire, laissant tous ses auditeurs tellement saisis d'épouvante, que pas un seul ne quitta sa place. Etonné lui-même d'un tel spectacle, il remonta en chaire pour enjoindre à ceux qui étaient le plus près de la porte de se retirer les premiers, et pour exhorter les autres en attendant leur tour à prier pour la conversion des pécheurs; il parvint ainsi peu à peu à les faire sortir tous de l'église.

Le zèle de l'abbé Donche ne se bornait pas au soulagement des misères spirituelles du prochain : une foule de traits nous le montrent empressé à venir par lui-même ou par d'autres au secours des maux du corps; et il le faisait avec une adresse et un à-propos admirables. A Anvers, une dame lui demande si elle peut aller au spectacle : « Madame, lui répond-il, je vous le permets, mais à une condition, c'est que je vous y conduirai moi-même. » Le soir même, on monte en voiture; on part, la voiture s'arrête; ce n'était pas devant le théâtre. « Mais ce n'est pas ici ! s'écria la dame. — Pardonnez-moi, madame, veuillez en-

trer, et vous donner la peine de monter. » Arrivés dans un misérable galetas, ils trouvent une pauvre femme entourée de ses petits enfants et dans le plus complet dénûment. Se tournant alors vers sa noble compagne : « Madame, dit l'abbé Donche, voilà un spectacle. »

Pour procurer aux enfants pauvres de la première communion des vêtements convenables à la solennité de cette grande action, il usait d'un procédé dont le principal honneur revient, il est vrai, aux personnes sur lesquelles il jetait les yeux pour réaliser son dessein. Il allait dans un magasin et demandait à voir une étoffe de seconde ou de troisième qualité comme pour son usage. On lui représentait que l'étoffe était d'une qualité trop inférieure pour lui : il ne laissait pas d'en prendre deux ou trois pièces, et, quand on les avait portées à son logis, il venait remercier du généreux cadeau. On comprend que, dans ces circonstances, il ne s'adressait qu'à des âmes d'élite, dont il connaissait la charité, et qu'il était assuré de ne pas offenser en agissant ainsi.

Témoin et admirateur du zèle que déployait cet infatigable ouvrier, Mgr. Maurice de Broglie, évêque de Gand, l'appela au mois de juin 1809 dans sa ville épiscopale, et, le 20 juillet suivant, le nomma chanoine honoraire de sa cathédrale ; jamais, cependant, Louis ne voulut porter les insignes du canonicat.

Le gouvernement civil, au contraire, qui avait déclaré la guerre à l'Église et à son chef, ne pouvait voir sans inquiétude les efforts d'un homme qui n'omettait rien pour soutenir le courage des fidèles et du clergé, et les affermir dans leur attachement envers le Saint-Siége. Louis se vit

donc une seconde fois menacé de la prison et réduit à se cacher. Il continua cependant à entretenir une correspondance active avec les cardinaux *noirs*, et à leur faire passer, ainsi qu'au souverain pontife Pie VII, des sommes considérables. Mais la vigueur et la véhémence avec laquelle il s'opposa à M. de la Brue, évêque intrus de Gand, ayant rendu le séjour de ce diocèse peu sûr pour lui, il se retira dans celui de Tournai, et habita pendant quelque temps au mont Saint-Aubert, dans une honnête et pieuse famille. Ce fut là qu'il apprit qu'un certain nombre de soldats flamands, en garnison au delà du Rhin, étaient attaqués par la dyssenterie et le typhus, et que plusieurs mouraient privés des sacrements, faute d'un prêtre qui sût leur langue. Il n'eut rien de plus pressé que de voler à leur secours. Déguisé en marchand de drap, et portant avec lui diverses sortes d'échantillons, il parvint jusqu'à ces infortunés, leur prodigua les consolations de la religion, et il en vit beaucoup d'entre eux rendre le dernier soupir dans les sentiments les plus chrétiens.

La paix ayant été conclue peu de temps après, Louis revint à Gand. Bientôt, à l'exemple de presque tous les Pères de la Foi, il demanda à entrer dans la Compagnie de Jésus, et fut admis au noviciat, à Rumbeck, le 14 juillet 1814. Quelques mois plus tard il fut envoyé à Amsterdam, à la résidence de Krytberg. Là, il se livra à toutes les fatigues de l'apostolat, avec une ardeur qui ne connaissait point de bornes. On le vit rester jusqu'à deux jours et deux nuits de suite au confessionnal; aussi dans cette circonstance, ses forces trahissant son zèle, il tomba en défaillance.

Les dimanches et les jeudis il faisait un catéchisme public, auquel les catholiques et les protestants surtout assistaient en grand nombre ; et, sous la forme simple et familière de cet exercice, il traitait les questions propres à ouvrir les yeux de ces derniers. Ainsi, un jour, ayant fait placer dans l'assemblée des bibles protestantes de diverses confessions, il demanda à un enfant : — « De toutes ces bibles calvinistes, luthériennes ou autres, quelle est la véritable ? » L'enfant répondit : « Aucune. » Alors Donche expliqua, d'une manière claire et convaincante, comment toutes ces bibles avaient été falsifiées. Un grand nombre de conversions furent le fruit de ces exercices.

C'est à lui qu'on attribue l'usage, devenu général en Hollande, de rebaptiser les protestants. Il avait démontré que le baptême ne s'administrait plus que d'une manière tout à fait irrégulière chez les dissidents, et que les cérémonies essentielles au sacrement y étaient omises. Enfin, son zèle et son éloquence lui acquirent une telle réputation parmi ces bons Bataves, dans cette partie de la Neerlande, qu'aujourd'hui encore, le nom du P. Donche y est en bénédiction.

Sa mission, toutefois, rencontra bien des obstacles; mais grâce à sa fermeté, aux ressources inépuisables de son esprit et à son imperturbable sang-froid, il parvenait à en triompher. Un jour entre autres, en descendant de chaire à la cathédrale, on vint l'avertir que deux agents de police l'attendaient à la porte de la sacristie, par laquelle il avait coutume de sortir. — « Ne vous inquiétez pas, dit-il, allez me chercher une voiture. » Alors, au lieu de sortir par la porte ordinaire, il descendit dans une crypte, qui le

conduisit jusqu'à la porte de l'église, où la voiture l'attendait. Aussitôt, il s'empare du manteau, du chapeau et de la pipe du cocher, monte sur le siége, et se reconduit lui-même aussi prestement que le premier cocher d'Amsterdam, tandis que la police attendait toujours à la porte.

Pendant trois ans, il remplit les fonctions de supérieur de la principale résidence d'Amsterdam, et il y fit ses premiers vœux en présence du P. Arnold Luyten. Rappelé dans le Brabant le 4 juillet 1817, il résida d'abord à Louvain dans la maison qui est aujourd'hui le couvent des Filles de Sainte-Marie, l'ancien collége de Sainte-Pulchérie ou des Hollandais. C'est dans cette maison que Jansénius composa son *Augustinus*. Le P. Donche eut la consolation d'y admettre dans la Compagnie le T. R. P. Pierre Beckx, aujourd'hui Général de son Ordre, et alors vicaire aux environs de Louvain. Le curé de l'abbé Beckx ne pouvait pardonner au P. Donche de lui avoir enlevé, disait-il, un si bon vicaire.

A partir du 31 janvier 1818, il demeura à Anvers, où il s'efforça par la véhémence de ses prédications de réveiller la piété des peuples. Pendant son séjour dans cette ville, il eut le bonheur d'y conserver au culte catholique l'ancienne église de la Compagnie, dont le roi Guillaume voulait faire un temple protestant. Le P. Donche, révolté de cette profanation sacrilége, proposa aux fidèles de la racheter. Dans un premier sermon suivi d'une quête, il recueillit jusqu'à douze mille francs qui, joints à d'autres contributions volontaires, fournirent le moyen de soustraire à l'hérésie cette église, devenue depuis la paroisse Saint-Charles.

Mais son zèle, parfois trop ardent, irrita si fort le gouvernement, que Mgr le prince de Méan, archevêque de Malines, se vit forcé, pour éviter de plus grands maux, de lui retirer les pouvoirs étendus qui lui avaient été accordés. Cette révocation de pouvoirs eut lieu le 24 juin 1818, et le frappa comme d'un coup de foudre. Peu de temps après, la crainte d'être pour la Compagnie un sujet d'embarras l'engagea à demander l'autorisation de sortir de l'Ordre auquel il s'était voué, et il l'obtint au mois de novembre 1819.

Ce ne fut pas, toutefois, pour se livrer au repos. Il s'occupa, avec beaucoup de soin et de sollicitude, à enseigner la doctrine chrétienne aux enfants abandonnés et aux pauvres ignorants. Son ardente charité envers les pauvres le poussa même à fonder en 1820, à Vorsselaer, une communauté de religieuses dont la fin était d'enseigner le catéchisme aux pauvres, de les former à la pratique de la vertu et aux divers travaux manuels. Cette œuvre, grâce à la protection de Dieu, prit un tel développement, qu'en peu d'années ces écoles furent établies dans dix paroisses. Les règles reçurent ensuite l'approbation de l'ordinaire, et la nouvelle congrégation prit le nom de *Sœurs des écoles chrétiennes.*

Mais les hommes qui étaient alors au pouvoir ne permirent pas à Louis de se livrer à son zèle; ils ne lui laissèrent pas même remplir les fonctions de catéchiste. Forcé d'attendre des temps meilleurs dans le repos et le silence, il quitta tout à fait la ville, et se retira à la campagne. Il établit d'abord sa résidence dans une maison de campagne du bourg de Stéghem, près de Lierre, et ensuite

au château de Bautersem, dans la paroisse de Santhoven, non loin d'Hérentals.

De là il envoyait de temps en temps, en Amérique, des sommes considérables et de saintes reliques pour servir à la consécration des autels, ou pour être exposées publiquement à la vénération des fidèles qui, dans ces contrées, possèdent rarement de pareils trésors. Il faisait aussi l'accueil le plus cordial et le plus respectueux aux évêques qui venaient de ces pays lointains et qui se rendaient près de lui. L'un d'eux, pour lui témoigner sa reconnaissance, en même temps que pour honorer un homme aussi distingué, obtint pour lui, du Souverain Pontife Pie VII, le titre et les pouvoirs de protonotaire apostolique. On conserve le bref signé du cardinal Gonsalvi, et daté du 22 mars 1822.

Après les changements survenus en Belgique en 1830, il put de nouveau se remettre en campagne, et travailler au salut des âmes. Ses pouvoirs lui furent rendus le 18 juillet par MM. Forgeur et Sterckx, vicaires généraux de Malines. Il fit entre leurs mains la profession de foi nécessaire pour l'exercice de ses pouvoirs de protonotaire. Dès lors, le bon vieillard reprit le travail des missions avec toute l'ardeur d'un jeune homme, et s'employa de toutes ses forces à procurer la plus grande gloire de Dieu et la conversion des pécheurs. Cependant, dévoré de zèle, il ne pouvait oublier ses anciens confrères, ni les œuvres apostoliques qu'il avait vues couronnées de si grands succès, ni celles dont le récit retentissait chaque jour à ses oreilles.

Aussi, gardait-il pour la Compagnie de Jésus une affection toute particulière, et il ne cessait de lui faire tout le bien qui était en son pouvoir. Nous en trouvons une

preuve dans la lettre suivante, écrite de Fribourg par le R. P. Jean-Baptiste Drach, Provincial de la haute Allemagne, à la date du 11 octobre 1828 :

« J'ai reçu votre lettre, datée du 20 août dernier, ainsi que les preuves qui y étaient jointes de votre généreuse bienveillance. Nous y trouvons un témoignage effectif du profond attachement dont Votre Grandeur honore notre Compagnie dans le Seigneur, et qu'elle lui a toujours portée, ainsi que je l'ai depuis longtemps appris.

« C'est donc pour la Compagnie un devoir de prouver sa reconnaissance envers Votre Grandeur, par tous les moyens qui sont en son pouvoir ; et pour nous en acquitter, nous nous adresserons avant tout au Dieu rémunérateur de tout bien ; nous ne cesserons de le prier pour la conservation de Votre Grandeur, et surtout de demander pour elle la récompense des élus au ciel. En attendant, pour satisfaire le plus tôt possible à cette obligation, tous nos prêtres célébreront quatre fois le saint sacrifice dans le courant de novembre et de décembre, à l'intention de Votre Grandeur, et ceux qui ne sont pas prêtres offriront leurs prières et leurs autres bonnes œuvres à la même intention. »

Le R. P. Jean Roothaan, animé des mêmes sentiments de reconnaissance envers le vertueux prélat, et usant en sa faveur de ses pouvoirs de Général, l'associa le 29 février 1832 au mérite de tous les saints sacrifices et de toutes les bonnes œuvres de la Compagnie.

Mais ce lien, qui l'unissait à sa chère Compagnie de Jésus, ne suffisait pas à un homme qui, à partir du jour où il avait cru devoir s'en séparer, n'avait cessé de la regretter vivement. Il se retira donc le 5 mai 1843 à Tronchiennes,

où il fut reçu d'abord comme hôte, et le 10 juillet suivant il recommença son noviciat à l'âge de soixante-quatorze ans. Nous croyons devoir rapporter ici la lettre qu'il reçut peu de jours après du R. P. Général Jean Roothaan.

« Mon Révérend Père,

P. C.

« Oui, c'est à juste titre que je dis *Père*, et non plus *Monseigneur* Donche, puisque, sans nul doute, vous êtes maintenant admis au nombre des Nôtres. Car, avant de recevoir la lettre de Votre Révérence, datée du 12 juin, j'avais répondu d'une manière conforme à vos vœux au R. P. Provincial, qui m'avait fait connaître et votre désir et votre présence en qualité d'hôte dans la maison de probation de Tronchiennes.

« Que votre retour dans la Compagnie soit pour vous, mon cher Père, une source de bonheur et de félicité ; qu'il soit agréé et béni de la divine Bonté ! Pour moi, comme je n'ai jamais cessé de regretter la sortie de Votre Révérence, c'est avec joie que j'ai consenti à votre rentrée, et que je vous embrasse de cœur. Je ne pouvais, en effet, avoir d'autres sentiments pour celui dont l'affection sincère et invariable pour la Compagnie m'était connue, et que je me souvenais d'avoir vu à Anvers, il y a vingt ans, dans les mêmes dispositions.

« Daigne la divine Bonté assister Votre Révérence et vous donner les forces dont vous avez besoin pour pouvoir malgré votre âge avancé, vous employer encore à son service ! En attendant que Votre Révérence se recueille pendant quelque temps dans le saint loisir du noviciat, afin de se préparer à renouveler ses vœux quand le temps en sera

venu. Je m'entendrai à ce sujet avec le R. P. Provincial.

« Je me recommande instamment à vos saints sacrifices, et je suis de cœur, R^re V^re Servus in X^to

« JOAN. ROOTHAAN, S. J. »

Cette lettre remplit de joie l'âme du pieux vieillard, et fut pour lui un puissant motif d'encouragement, au milieu des pratiques du noviciat auxquelles il se livrait avec une ferveur que ne se lassaient pas d'admirer les autres novices. Le P. Donche était loin de penser alors que, six ans plus tard, il reverrait en Belgique ce même P. Roothaan, que la révolution forcerait de s'éloigner de Rome.

Peu de temps après, le P. Donche fut délégué par S. E. le cardinal archevêque de Malines pour présider, en qualité de commissaire, à l'élection de la supérieure générale des Sœurs de Vorsselaer. La communauté comptait alors soixante-dix religieuses réparties entre neuf maisons. Après s'être acquitté de cette mission, il se démit de l'autorité et de la juridiction qu'il avait exercées sur la congrégation.

Délivré enfin de toute sollicitude étrangère, il s'adonna tout entier à l'exercice du saint ministère, sous la direction de l'obéissance; il prêcha des sermons, fit des exhortations dans diverses communautés religieuses, donna des missions et des retraites. A Namur, dans le couvent du Bon Pasteur, il donna aussi des soins avec un grand dévouement aux femmes qui y étaient renfermées, à celles qui s'y retirent volontairement pour faire pénitence, et aux hommes détenus dans la prison de la ville. Enfin, il dirigeait encore la congrégation des jeunes élèves du collége de Namur.

Ayant terminé son noviciat, il fut admis à la profession solennelle des trois vœux le 15 août 1845, en présence du

R. P. Provincial de Belgique. Peu après, il célébra sa cinquantième année de sacerdoce, à laquelle il devait encore en ajouter douze autres.

De Namur, il se rendit successivement à Tournai, à Gand et à Louvain, et continua de consacrer au bien des âmes une vie qu'il voulait rendre jusqu'à la fin utile au prochain. Son exemple était pour tous un sujet d'édification. On voyait briller en lui l'amour de la régularité, la fidélité à l'oraison, une gaieté religieuse jointe à la candeur de l'âme, un amour ardent pour la sainte Église romaine et le Souverain Pontife, un zèle infatigable pour le salut de ses Frères.

On n'admirait pas moins sa tendre dévotion envers nos adorables mystères, et plus d'une fois on l'entendit exprimer le désir de mourir à l'autel, après la sainte communion. Aussi, ne manquait-il pas de célébrer chaque jour le saint sacrifice, et il le faisait avec les plus vifs sentiments de piété. Quelquefois, pourtant, sa faiblesse l'obligeait de s'arrêter quelque temps, et une sueur froide coulait alors le long de ses joues. Quand son malaise était passé, et qu'on lui demandait comment il se trouvait, il répondait avec gaieté, en flamand : « *Pectre is mederen genezen;* Le vieux papa est encore guéri. »

Outre les preuves que nous avons citées de l'amour du P. Donche pour la Compagnie, il en est une que nous ne saurions passer sous silence. C'est à lui que la maison de Louvain est redevable de sa belle bibliothèque, à laquelle il ne donna pas moins de 21,000 volumes ; et c'est en reconnaissance de cette généreuse donation que son portrait y a été placé au-dessus de la porte. Cet attachement

à la Compagnie s'étendait à tous en général, et à chacun en particulier; mais on a remarqué que les scolastiques avaient une part privilégiée dans ses affections. Il était au courant de tout ce qui les concernait; il portait intérêt à chacun d'eux, et il n'était jamais plus heureux que quand ils venaient le visiter.

Tout ce que nous avons jusqu'ici rapporté du P. Donche dénote une âme fortement trempée. Il était, en effet, doué d'une grande énergie de volonté et d'une infatigable activité. Le temps qu'il n'employait pas à la prière ou au travail, il le passait à dessiner des plans d'églises, afin, disait-il, de n'être jamais oisif.

On comprend qu'avec ce caractère vif et bouillant, les vertus de douceur et de patience aient exigé du P. Donche des efforts continuels. Il lui est échappé quelquefois des traits de vivacité dont il gémissait ensuite, et qu'il s'efforçait de réparer par le repentir et les humiliations. Un jour, il lui arriva de s'impatienter contre le Frère sacristain, une autre fois contre le Frère qui le servait, et qui avait cassé une assiette; il s'empressa d'aller s'en accuser au P. Ministre, et de lui demander une pénitence. Il avait alors quatre-vingts ans.

La douceur était souvent le sujet de ses exhortations. Il montrait les grands avantages de cette vertu ; plus d'une fois, il demanda pardon aux Frères des mauvais exemples qu'il leur avait donnés, et du scandale qu'il croyait leur avoir causé par impatience.

Il savait dissimuler, sous les dehors de la vie commune, la sévérité qu'il exerçait envers lui-même dans l'usage des choses nécessaires à la vie. Et au lieu de se relâcher

de cette sévérité en avançant en âge, il l'observa d'une manière encore plus étroite. Quand il ne pouvait dérober aux yeux des autres ses pratiques de mortification, il ne manquait pas de prétextes pour les expliquer naturellement. C'est ainsi que, le matin, il ne prenait que du pain noir avec un peu de thé sans lait, prétextant des motifs de santé. Il savait aussi éluder les questions curieuses à ce sujet par des plaisanteries où l'on retrouvait son humilité avec sa naïve gaieté flamande.

Le vénérable vieillard eut la consolation de pouvoir travailler jusqu'à la fin de sa vie, et de mourir presque les armes à la main.

Il venait de donner, au mois de septembre 1857, les saints exercices dans deux monastères; et peu de jours avant sa mort, il avait prêché deux fois sur la dévotion au saint Rosaire, lorsqu'il fut saisi d'une pleurésie qui le força à se mettre au lit. Plein de confiance dans le Seigneur, il vit venir la mort sans appréhension. Après avoir reçu dans de grands sentiments de piété les sacrements de l'Église, il expira saintement le 14 octobre 1857, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, dont il avait passé d'abord cinq, ensuite quinze dans la Compagnie.

On trouve un abrégé de sa vie dans la *Revue historique de Liége* (t. XXIV, p. 357) et dans d'autres feuilles périodiques. Une notice plus étendue a été publiée dans les *Précis historiques de Bruxelles*, 1858, p. 51. Les passages de notre récit qui ne s'accordent pas avec ces écrits, ont été tirés des notes manuscrites du P. Donche lui-même.

XXIV

LE P. MAXIME DEBUSSI

Maxime Debussi [1] naquit à Rouvrel, bourgade du diocèse d'Amiens, le 28 mars 1791. A cette époque si désastreuse pour la religion en France, ses vertueux parents l'élevèrent dans la crainte du Seigneur et s'appliquèrent à le former de bonne heure à la piété. Quoique d'un caractère vif et ardent, le jeune Maxime obéit sans peine à cette impulsion que les exemples de la famille surent rendre plus efficace. Il se plaisait, jusque dans ses derniers jours, à se rappeler les heureuses impressions qu'avaient produites dans son âme les vertus de ses parents et l'influence salutaire qu'elles avaient exercée sur son avenir.

Maxime étudia les premiers éléments de la langue latine dans un collége de province ; après quoi on le plaça à Pa-

[1] Et non *de Bussy*, ainsi que nous le lisons dans la notice imprimée au Puy en 1835. Maxime a toujours, comme son frère Louis, signé *Debussi*, en un seul mot et sans *y*.

ris dans l'institution Sainte-Barbe, où il fut admis dans la classe de quatrième. L'année suivante, il fut envoyé au collége de Montdidier, dirigé par le P. Sellier [1], et où les fortes études marchaient de pair avec la pratique de la plus solide piété. Notre jeune étudiant y suivit successivement les cours de troisième, de seconde, de rhétorique et de philosophie, et se fit remarquer parmi ses condisciples par la vivacité de sa foi et par la régularité de sa conduite. Ce fut pendant son année de seconde [2] qu'il attira dans ce pieux établissement son frère Louis, plus âgé que lui de deux ans. Cette démarche était, dans les desseins de la Providence, un premier pas qui devait plus tard les conduire l'un et l'autre dans la Compagnie de Jésus.

Après quelques hésitations sur le choix d'un état de vie, Maxime se décida pour la carrière ecclésiastique à laquelle semblait le destiner sa première éducation. Il s'attacha même dès lors à la Société des Pères de la Foi, et enseigna au collége de Montdidier la classe élémentaire et celles de quatrième et de troisième. Mais en 1812 [3], les Pères de la Foi ayant été obligés de quitter définitivement la direction du collége de Montdidier, les deux frères Debussi, Louis et Maxime, ainsi que tous leurs collègues, les PP. Sellier et Leleu exceptés, entrèrent au séminaire d'Amiens pour y suivre les cours de théologie.

Maxime se livrait avec ardeur à cette importante étude, lorsque le rétablissement de la Compagnie de Jésus fut

[1] *Vie du P. L. Sellier*, chap. VII, p. 60.
[2] *Notice* n° 21, p. 238.
[3] *Vie du P. L. Sellier*, chap. X, p. 85.

proclamé par le Saint-Siége en 1814. Docile à l'appel de la grâce qui lui montrait dans cette Société la voie de perfection où il devait se sanctifier, notre fervent séminariste n'hésita pas à s'enrôler sous la bannière de saint Ignace. Il eut la consolation d'accomplir ce sacrifice en même temps que son frère Louis et les anciens professeurs du collége de Montdidier.

Admis par le R. P. Picot de Clorivière le 8 octobre 1814, il fut placé au petit séminaire de Saint-Acheul dès l'origine de cette maison, où il remplit les fonctions de surveillant et fréquentait en même un cours de rhétorique, pour y perfectionner ses dispositions à l'enseignement des humanités. Dieu permit que le jeune religieux, destiné à conduire un si grand nombre d'âmes dans les voies du salut, fût soumis pendant quelque temps aux peines intérieures les plus crucifiantes. Il y apprit l'art admirable, qui le distingua toute sa vie, de consoler et d'encourager les âmes éprouvées.

L'année suivante, au mois d'octobre, il fut désigné, quoique simple sous-diacre et encore novice [1], pour seconder le P. Sellier [2] dans la direction de la maison connue sous le nom de Saint-Joseph-du-Blamont. Le but que l'on se proposait dans la création de cette succursale de Saint-Acheul, était d'y recevoir un certain nombre de jeunes aspirants au sacerdoce, moyennant un prix de pension moins élevé que celui de Saint-Acheul. Aucun

[1] Le P. Maxime Debussi ne fit ses premiers vœux que le 8 décembre, à Saint-Acheul.

[2] *Vie du P. L. Sellier*, chap. xv, p. 128.

emploi ne pouvait être plus agréable au zèle du fervent religieux. Ainsi préludait-il, bien jeune encore, au ministère qu'il devait remplir plus tard avec tant de fruit dans les retraites pastorales données aux prêtres de presque tous les diocèses de France.

Maxime réussit au delà de toute espérance à inspirer à ces jeunes gens les vertus de leur âge et de leur position. On ne se lassait pas d'admirer leur piété, leur simplicité, leur obéissance, leur application, et l'esprit d'oraison et de mortification dont ils étaient animés.

Un trait particulier fera connaître quel empire exerçait sur les plus jeunes et les plus légers la douceur unie dans le P. Debussi à une sage fermeté. Un enfant naturellement étourdi et dissipé s'était bien des fois attiré des réprimandes, et même des punitions assez humiliantes. Chaque fois il promettait de s'amender; mais bientôt après, le caractère l'emportait sur la résolution. Fatigué de ses rechutes continuelles, le P. Debussi résolut d'essayer d'un remède plus efficace : il fit venir l'enfant à la suite d'une récidive assez grave. Après lui avoir représenté ses torts multipliés et l'inutilité des moyens employés jusqu'alors, il ajouta : « Vous le voyez, mon petit homme, je suis contraint d'en venir à un châtiment sévère, il faut le subir. » A ces mots, l'enfant, contre son ordinaire, fondit en larmes et fit tant d'instances qu'il obtint un délai pendant lequel il parvint à se corriger entièrement et pour toujours. Il a depuis avoué au P. Debussi lui-même que ce qui l'avait touché jusqu'au fond du cœur, c'était ce nom *mon petit homme* prononcé dans une telle circonstance et d'un ton si paternel.

Le Blamont, dès son origine, eut, comme Saint-Acheul, une congrégation de la Sainte-Vierge, dont les membres s'exerçaient aux œuvres de charité. On a conservé le souvenir d'une des visites que les principaux d'entre eux faisaient quelquefois aux familles indigentes sous la conduite du P. Maxime. Étant un jour entrés dans une pauvre maison avec des aumônes en argent et en comestibles, ils y trouvèrent une femme veuve avec plusieurs enfants en bas âge. La cherté des vivres avait encore augmenté leur misère. La mère affligée, ne sachant comment suffire à l'entretien de sa famille, tenait le pain renfermé sous clef, et le ménageait de manière à pouvoir attendre la fin de la semaine ; mais les portions étaient trop faibles pour rassasier ces pauvres enfants toujours affamés. Pendant que le P. Debussi interroge la mère sur ses besoins et sur ses ressources, un enfant de cinq à six ans s'approche de la corbeille des vivres, et semble la dévorer des yeux. Un des élèves qui s'en aperçoit y prend un beau fruit et le lui donne. L'enfant le reçoit et le tient à la main en regardant sa mère : « Tu sais bien, lui dit celle-ci, ce qu'il faut faire ; » et de l'œil elle lui indique une petite image de papier attachée au mur. L'enfant va à l'image, y dépose le fruit, et se met à genoux les mains jointes. A cette vue les larmes viennent aux yeux du P. Debussi et de ses congréganistes. La mère cependant reprenant le fruit, le rend à son fils, en lui disant que la sainte Vierge est satisfaite de son offrande, et qu'elle lui permet de le manger.

Il est facile de juger si l'on prit soin d'une famille qui se recommandait par une aussi édifiante piété. Ceux qui s'en chargèrent n'étaient eux-mêmes rien moins que ri-

ches, et en cette occasion, ce fut, on peut le dire, la pauvreté qui entreprit de nourrir la pauvreté.

Les fonctions de directeur au Blamont ne furent pas les seules que le P. Maxime remplit pendant son séjour à Amiens. Il enseigna encore à Saint-Acheul la seconde et la rhétorique ; puis cette dernière classe au petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray. Il exerça également dans ces deux maisons le difficile emploi de préfet des études. C'est en cette qualité qu'il se trouvait à Saint-Acheul pendant le cours de l'année scolaire 1827-1828. Cette année fut la dernière de ce florissant établissement, anéanti par les fatales ordonnances du 16 juin. Elle s'était ouverte sous les plus heureux auspices. Dès le premier jour de la rentrée, toutes choses, par les soins du P. Debussi, se trouvèrent tellement disposées qu'à l'aspect de l'ordre qui régnait dans toute la maison, on croyait moins voir l'ouverture d'une nouvelle année que la suite de l'année précédente non interrompue par les vacances. On en jugera par un seul trait.

La veille de l'ouverture des classes, le jour même où la plupart arrivaient fatigués d'avoir passé une ou plusieurs nuits en voiture, le P. Debussi donna l'avis public que ceux qui voudraient consacrer les prémices de l'année par le saint exercice de la méditation pouvaient mettre à leur lit le signal ordinaire, et qu'on les éveillerait avant la communauté. Le lendemain matin, malgré la lassitude et le besoin ou l'envie de dormir, il s'en trouva un grand nombre qui eurent le courage de s'arracher au sommeil pour offrir à Dieu ce premier sacrifice. L'un d'eux se distingua entre tous les autres. Il avait voyagé la nuit précédente

avec un frère plus jeune que lui et d'une santé fort délicate. Après les prières du soir, il pria le préfet des dortoirs de laisser dormir cet enfant, même après l'heure du lever général. Pour lui, au contraire, il demanda instamment et obtint qu'on l'éveillât avant les autres, parce qu'il voulait absolument, disait-il, assister à la première méditation. Cet exercice était parfaitement libre : ce même élève néanmoins, et beaucoup d'autres, aussi fervents que lui, n'y manquèrent pas un seul jour dans tout le cours de l'année. Ce n'est pas qu'on pût accuser de paresse ou de lâcheté ceux qui ne s'y portaient pas avec une aussi grande exactitude ; car presque tous s'étaient fait une loi d'y aller un certain nombre de fois par semaine, et à l'approche des grandes fêtes, il arrivait souvent qu'au signal du lever pour le pensionnat, des dortoirs entiers se trouvaient vides : tous étaient à la méditation.

La première moitié de l'année s'écoula tranquillement et sans événements remarquables. Comme par le passé, il y eut, de la part des élèves, piété, régularité, application à l'étude ; de la part des Pères, et surtout du P. Debussi, zèle et dévouement. La seconde moitié fut remarquable par les circonstances qui précédèrent et qui accompagnèrent la chute de l'établissement. On nous permettra d'entrer ici dans quelques détails sur des faits qui se lient étroitement à la vie du P. Debussi.

La nouvelle des deux ordonnances parvint le 18 juin à Saint-Acheul par la voie des journaux. Les élèves étaient ce jour-là à la campagne ; ils ne purent donc l'apprendre qu'à la fin du dîner. Dès qu'elle frappa leurs oreilles, ils en furent atterrés ; la consternation fut générale : les uns

refusaient d'y ajouter foi, les autres cherchaient quelque remède à un si grand mal; plusieurs ne savaient que pleurer; d'autres s'entretenaient de leur sort futur, et se demandaient en gémissant ce qu'ils allaient devenir. La plupart enfin s'attachaient aux premiers maîtres qu'ils rencontraient, et se plaignaient amèrement à eux, soit de l'iniquité des temps, soit de l'aveugle faiblesse d'un gouvernement qui dispersait ou tracassait les établissements d'éducation, où il pouvait espérer de trouver les plus fidèles amis. Dès ce moment plus de jeux, plus de joie: c'était un jour de fête; il se changea, même pour les plus jeunes, en un jour de deuil. Le soir, les enfants du Blamont, pénétrés de douleur, auraient voulu ne pas même entrer au réfectoire: par obéissance, ils se mirent à table; mais la plupart en sortirent sans avoir mangé; et à la récréation suivante, pas un seul ne put se résoudre à jouer. « Ce n'est pas pour vous, disaient-ils affectueusement à leurs maîtres, c'est pour nous que vous vous affligez; car qu'allons-nous devenir? »

Le P. recteur [1] avait été absent toute la journée, de sorte qu'il fut le dernier de tous à savoir où en étaient les choses. A peine était-il rentré qu'il eut à recevoir une députation qui venait au nom de tous les élèves lui témoigner leur douleur. Il les remercia de cette marque d'affection filiale, et chercha à les consoler par l'espoir d'un meilleur avenir. Il ajouta qu'il fallait mettre sa confiance en Dieu qui tient le cœur des rois entre ses mains, et recourir aux armes toujours victorieuses de la prière; que,

[1] Le R. P. Loriquet.

pour ce qui était de leurs maîtres, depuis longtemps ils s'attendaient à ce coup, et qu'ils tâcheraient de donner à tous l'exemple de la résignation.

Le reste de l'année se passa entre la crainte et l'espérance. On aimait à se flatter que la justice de la cause, la douleur des familles, les protestations des anciens élèves des jésuites, les observations des corps municipaux et départementaux, les réclamations du clergé, et surtout celles de l'épiscopat, finiraient par ouvrir les yeux à un gouvernement qui sacrifiait à d'aveugles préjugés les asiles de la piété, de l'innocence et des bonnes études : tout fut inutile.

Cependant, plus l'époque du départ et de la dernière séparation approchait, plus les élèves sentaient croître leurs inquiétudes et leurs craintes pour l'avenir : ils savaient ce qu'ils allaient perdre, et ils ignoraient s'il y aurait pour eux quelque dédommagement. Plusieurs, dont la conduite précédente n'avait pas entièrement satisfait, témoignèrent, dans leurs lettres de bulletins du mois de juillet, un regret amer d'avoir été si longtemps à charge à leurs maîtres, et d'être forcés de s'éloigner sans avoir encore pleinement réparé leurs fautes. Aussi dans ces jours, qu'on pourrait appeler l'agonie de Saint-Acheul, non-seulement la régularité ou l'application n'éprouvèrent pas le moindre relâchement, mais dans les salles d'étude, dans les classes, dans les dortoirs, et jusqu'au réfectoire, l'ordre et le silence, qui en est l'âme, furent plus exactement observés que jamais, même par les enfants connus d'ailleurs comme les plus vifs et les plus légers : c'est qu'ils craignaient d'aggraver la douleur des Pères ; et l'on peut dire qu'en ce point le mois de Marie lui-même, quoique passé

avec tant de ferveur, n'égala pas les derniers jours de Saint-Acheul. Tous, sans exception, se préparèrent soigneusement à l'examen sur les études de l'année ; tous le soutinrent de leur mieux, chacun selon son talent. Ils n'avaient cependant rien à craindre ; mais c'eût été pour eux une peine plus sensible que toutes les pénitences du monde, que de causer à leurs maîtres le moindre désagrément.

Le 18 août, dernier des jours de Saint-Acheul, eut lieu la distribution générale des prix. Cette cérémonie, jadis si solennelle et si magnifique, ne présenta rien que de sérieux, de grave et de conforme aux douloureuses pensées qui occupaient alors tous les esprits. Point d'invitations, point de chants joyeux, point d'acclamations, pas même de plaidoyer. La distribution se fit dans la salle d'exercice. Un élève de philosophie se présenta seul, et adressa un petit discours à l'évêque [1], qui avait voulu, en prenant part à cette fête lugubre, donner aux maîtres et aux élèves un dernier témoignage de son intérêt et de sa paternelle affection.

La distribution terminée, on se retira en silence. Toute la soirée s'écoula en tristes adieux entre les Pères, les élèves et leurs parents. On n'entendait que des regrets et des plaintes : on ne voyait que des visages abattus et des yeux humides de larmes. Les parents priaient les Pères, les pressaient d'avoir recours à eux dans le besoin ; ils offraient non-seulement leurs bourses, mais aussi leurs maisons.

[1] Mgr Gallien de Chabons, évêque d'Amiens et premier aumônier de Madame la duchesse de Berry.

Après les prières du soir, qui se firent à l'église selon l'usage, le P. Debussi donna les derniers avis à tous les élèves réunis. Ce qu'il dit alors ne pouvait manquer de toucher et d'émouvoir les cœurs. Le temps et le lieu prêtaient une nouvelle force à ses paroles. En présence des saints autels, il leur rappela toutes les grâces qu'ils y avaient reçues, toutes les promesses de fidélité qu'ils y avaient faites et mille fois renouvelées. Il les conjura tous et chacun d'eux de ne jamais perdre la mémoire de ces bienfaits et de ces engagements, de ne jamais quitter ces sentiers de la vertu où ils avaient goûté tant de consolations, de vivre enfin de telle sorte que, s'ils étaient destinés à ne plus se revoir dans ce monde, ils eussent le bonheur de se retrouver tous ensemble dans la céleste patrie. Pendant cette allocution, qui était la dernière, on le savait, la plupart des élèves se mirent à pleurer; tous éprouvèrent un serrement de cœur inexprimable. Le souvenir des jours heureux qui leur échappaient, l'attente des dangers qui les menaçaient, l'aspect de la triste dispersion et de l'exil perpétuel auquel ils se voyaient condamnés, toutes ces pensées réunies déchiraient leur âme. Après que le préfet leur eut donné pour la dernière fois la bénédiction, ils se retirèrent pour ne plus se rassembler, et passèrent de l'église à leurs dortoirs en pleurant.

Le lendemain, les élèves renouvelèrent leurs adieux à leurs maîtres; et les élèves entre eux, sur le point d'être dispersés sans retour, s'embrassaient, désolés de n'avoir plus l'espérance de se retrouver à Saint-Acheul, et de terminer leur éducation dans cette maison chérie.

Nous omettons une foule de circonstances plus touchan-

tes les unes que les autres, qui montrent quel attachement fraternel et filial unissait les maîtres aux élèves et les élèves aux maîtres. Il ne nous appartient pas de faire remarquer que ces sentiments réciproques étaient la plus éloquente apologie de ceux qui avaient su inspirer une affection si tendre et des regrets si profondément sentis.

Après la suppression du petit séminaire de Saint-Acheul, le P. Maxime Debussi continua de résider pendant quelque temps encore dans cette maison où l'on avait établi un cours de théologie en faveur des jeunes jésuites qui n'avaient pu jusqu'alors se livrer à cette étude. Il y fut chargé de la direction spirituelle des religieux jusqu'au moment où le même emploi lui fut confié en 1829 soit auprès des religieux, soit auprès des élèves du collége du Passage, près Saint-Sébastien[1] sur la frontière d'Espagne. C'est dans cette charge qu'il se fit surtout remarquer par sa discrétion dans la conduite des âmes et par le don de les attirer à Dieu. Les nombreux disciples que la divine Providence confia à sa sollicitude ont conservé avec bonheur le souvenir des vertus et des leçons de leur pieux directeur. Aussi lorsque la maison d'études des Pères de la Compagnie de Jésus fut fondée en 1834 à Vals près le Puy, les supérieurs ne jugèrent personne plus capable que le P. Debussi d'inspirer aux jeunes religieux réunis dans cet établissement l'esprit de piété, d'abnégation, de zèle et d'obéissance, qui est l'esprit propre de l'Institut de Saint-Ignace. Il fut donc appelé à Vals et

[1] Le collége du Passage fut fondé en 1828, après les ordonnances du 16 juin, et subsista jusqu'au mois de juillet 1834. *Notice* n° 22, p. 267.

préposé à la direction spirituelle. Il n'eut aucune peine à gagner la confiance de tous par ce sage tempérament de force et de douceur qui formait le caractère de sa direction. Toutefois, il ne conserva pas cette charge aussi longtemps que les vœux universels semblaient le demander.

Jusqu'alors le P. Debussi n'avait exercé qu'à de rares intervalles le ministère de la prédication au dehors : mais les succès qui couronnèrent ses premiers travaux au Puy et dans les retraites pastorales révélèrent à ses supérieurs les vues que le Seigneur avait sur lui pour la sanctification des âmes.

C'est en 1835 que commença pour le P. Debussi, auprès du clergé de France et de Savoie, cette mission si fructueuse, mais si délicate et si difficile, qu'il poursuivit infatigablement jusqu'à son dernier soupir. Son coup d'essai fut un coup de maître. Dans le cours de cette année 1835, il évangélisa au moins 1,300 prêtres dans neuf retraites différentes : deux au Puy, à Saint-Flour et à Dax ; et une dans chacune des villes de Toulouse, de Clermont et d'Avignon.

A Clermont où il donnait pour la première fois ces saints exercices, il eut à triompher de quelques préventions. Les directeurs du séminaire et les principaux membres du clergé, ayant entendu parler de certaines décisions du P. Debussi inexactement rapportées, le virent arriver avec inquiétude ; ils craignaient de se trouver en désaccord d'opinion avec lui. Dès le premier entretien, le supérieur du séminaire s'en ouvrit franchement au missionnaire. Après avoir entendu ses explications, il demeura convaincu qu'il avait été mal informé ; que si le Père n'était pas en

tout d'accord avec lui, du moins il se renfermait dans les plus strictes limites de la raison et de la sagesse. L'inquiétude fit place à la confiance, et ils se séparèrent très-satisfaits l'un de l'autre. Dès les premiers jours de la retraite, le supérieur et ceux qui avaient partagé ses craintes témoignèrent hautement combien ils goûtaient et appréciaient la marche suivie par le Père dans la conduite de la retraite; et ces sentiments allèrent toujours en augmentant jusqu'à la fin des exercices. Depuis cette époque, il ne s'est point écoulé une seule année sans que le P. Debussi n'ait donné la retraite aux ecclésiastiques de dix ou douze diocèses, avec des succès toujours nouveaux, et sans qu'on pût se lasser d'entendre cette parole affectueuse, imagée, toujours apostolique, dictée par le zèle le plus discret en même temps que le plus ardent. « Dieu soit béni du bien qu'il fait par votre ministère, lui écrivait un de ses supérieurs, à la vue des bénédictions que le Seigneur répandait sur ses travaux; combien je me félicite de vous avoir appliqué aux retraites sacerdotales ! »

Pour se former une juste idée du pieux enthousiasme que le P. Debussi savait inspirer à ses vénérables auditeurs, il faudrait lire dans sa correspondance les instantes prières avec lesquels les plus illustres prélats sollicitaient, longtemps à l'avance, l'avantage de le voir de nouveau au milieu des prêtres de leur diocèse. L'empressement du clergé à venir se ranger autour de la chaire de l'homme de Dieu indique assez que la voix des premiers pasteurs était l'organe de leur clergé. On a vu des diocèses où une sainte avidité menaça de compromettre les intérêts religieux des populations, tant il en coûtait aux ecclésias-

tiques de renoncer aux charmes pieux de la retraite. C'est dans ces rapports intimes avec les prêtres de divers diocèses qu'il avait puisé une haute estime pour le clergé de France, dont il aimait à faire ressortir les vertus et les bienfaits.

Cependant, au milieu des applaudissements du clergé, une pensée préoccupait le cœur du missionnaire. Les souvenirs des travaux apostoliques de saint François Régis semblaient le pousser vers l'obscur, mais fructueux dévouement des missions. Il sollicita, jusqu'à une sainte importunité, la faveur de marcher sur les traces du bienheureux apôtre du Velay. Ses supérieurs crurent d'abord devoir modérer l'impétuosité de ses désirs, dans la persuasion que les retraites pastorales, les exercices donnés aux séminaires, aux colléges et aux congrégations d'hommes, suffisaient pour absorber l'activité d'un enfant de la Compagnie. Mais reconnaissant bientôt l'inspiration de la grâce dans les instances de l'homme de Dieu, ils donnèrent l'essor à l'ardeur de son zèle. Dès lors la vie du P. Debussi fut, pendant seize ans, une mission continuelle. Réservant les mois de juillet, d'août et de septembre pour les retraites pastorales, il employait le reste de l'année à parcourir les divers diocèses de France. Sa parole animée et persuasive réveillait partout la foi des peuples. On ne résistait pas à l'onction de son éloquence entraînante, et les larmes de ses auditeurs, les conversions éclatantes opérées par son ministère, rappelaient les bénédictions répandues sur l'apostolat de saint François Régis. Plusieurs cités voulurent laisser des monuments du passage de l'homme de Dieu, et rappeler à la postérité la religieuse impression de son admirable dévouement.

C'est ainsi que les habitants de Vesoul firent frapper en son honneur une médaille en argent, où fut gravé le témoignage éternel de leur reconnaissance et de leur attachement au saint missionnaire.

Mais la ville du Puy fut le théâtre privilégié de ses travaux. Il nous reste maintenant à mentionner les diverses œuvres que son zèle y fonda.

Persuadé que les hommes doivent marcher en tête du mouvement religieux, et que c'est à eux surtout qu'il appartient de sauvegarder, par leurs exemples et leur autorité, les intérêts de la religion, il s'occupa dès 1835 à ériger une congrégation d'hommes, choisis dans toutes les classes de la société. Elle compta presque constamment six ou huit cents associés. Le vénéré missionnaire ne faisait à personne un secret de sa tendre affection pour ses bien-aimés congréganistes, ainsi qu'il se plaisait à les nommer. Il s'identifiait à chacun d'eux, se faisait le confident de leurs peines, le conseiller de leurs démarches, le pourvoyeur industrieux et discret de leurs nécessités, le père, et, en quelque sorte, l'ange gardien de leurs enfants. Pendant le cours même de ses excursions apostoliques, il ne perdait jamais de vue, dans sa paternelle sollicitude, sa chère congrégation. Il lui écrivait des paroles de direction et d'encouragement, et ne craignit pas, plus d'une fois, de franchir des distances considérables pour venir entendre les confessions de ses pieux associés et présider leur réunion. Pendant dix-huit ans, il refusa tout autre engagement, afin de leur donner lui-même, dans la dernière moitié du carême, les exercices de la retraite. Le Seigneur se plut à bénir son dévouement. Chaque année, le saint jour de Pâques, l'église de Saint-Geor-

ges offrit à la ville édifiée le spectacle consolant d'une communion de douze à quatorze cents hommes.

A la même époque, mais à des heures spéciales, cet infatigable missionnaire donnait, dans la même église, les exercices spirituels aux femmes de la ville.

Il réunissait, vers les derniers jours de la quinzaine de Pâques, les enfants des diverses paroisses, et leur prêchait un petit triduum, auquel le charme inimitable de ses narrations attira constamment un concours considérable. L'industrie de son zèle savait transformer en apôtres ces jeunes enfants ; il se servait de leur gentillesse et de leur naïveté pour réveiller dans le cœur de leurs parents des sentiments religieux longtemps endormis et les ramener à la pratique de leurs devoirs. Dieu couronna plus d'une fois, par des succès éclatants, cet ingénieux apostolat, et l'on vit plus d'un enfant amener avec un air de triomphe, aux pieds du saint prédicateur, un père inondé de larmes, qui s'était laissé vaincre par les affectueuses sollicitations de son fils.

L'influence de la mère de famille dans l'éducation chrétienne ne pouvait échapper aux saintes préoccupations de l'homme de Dieu. Il institua donc une congrégation de mères de famille, destinée à leur inspirer une conviction profonde de leurs devoirs et de la sublimité de leur vocation. Il la dirigea lui-même jusqu'à la dernière année de sa vie, et eut la consolation de constater, par le triomphe de la piété dans les familles, la réalisation d'une de ses plus douces espérances.

Il érigea, dans un grand nombre de villes de France, des associations d'hommes et de femmes sur le modèle des congrégations dont nous venons de parler. Puissent-elles

trouver dans le souvenir de leur digne fondateur une garantie de prospérité et d'avenir !

Les deux congrégations érigées dans la ville du Puy et les relations qu'elles établirent entre la population et le P. Debussi lui acquirent cette confiance universelle qui le fit toujours regarder comme le père de la classe ouvrière : les effets s'étendaient même jusque sur les autres Pères de la maison de Vals : « Oui, disait dans son langage naïf un homme du peuple de la ville du Puy, si quelqu'un osait dire du mal du Père prédicateur des hommes (c'est ainsi qu'il désignait le P. Debussi) ou des autres Pères, à l'instant il verrait toute la ville s'insurger contre lui, et cet ingrat, repoussé du reste des habitants, serait forcé de s'éloigner de la ville. »

C'est pour ces congrégations qu'il fit construire la chapelle de Saint-Valère, dans laquelle il fit déposer sous l'autel le corps de ce jeune martyr qu'il avait obtenu de Rome. Il avait coutume de prêcher tous les ans le mois de Marie dans ce petit sanctuaire, qu'il avait soin de faire orner avec pompe. Dans le but de former les jeunes gens par les exemples de leurs parents, il exigeait que les pères et les mères de famille qui se rendaient à ces réunions fussent accompagnés de leurs petits enfants.

Toujours inspiré du désir de procurer la gloire de Dieu par l'extinction du péché, il résolut de l'attaquer dans l'une de ses sources habituelles, c'est-à-dire dans les mauvaises lectures. Il ouvrit donc une bibliothèque où la classe ouvrière put trouver dans des lectures innocentes une instruction solide ou d'agréables distractions.

La ville du Puy est encore redevable à son zèle infatiga-

ble de l'établissement des dames du Bon-Pasteur, où les malheureuses victimes de la séduction trouvent, avec le repentir de leurs égarements, un refuge assuré contre les piéges du monde et la réhabilitation de leur honneur par la piété.

Quelques mois avant sa mort, il eut la consolation de fonder un orphelinat. Cette œuvre, si intéressante à tous les points de vue, obtint les sympathies de toutes les classes de la ville. Le P. Debussi regardait la fondation de l'orphelinat comme l'œuvre de son cœur et de toutes ses prédilections: elle fut le digne couronnement d'une vie employée tout entière au bonheur du prochain. Il était véritablement le père de ses jeunes orphelins: « Qu'ils sont gentils, qu'ils sont bons, mes petits enfants! » s'écriait-il quelquefois les larmes aux yeux, dans une effusion de tendresse plus que paternelle, lorsqu'il les contemplait au milieu de leurs travaux et de leurs jeux. Dans les premiers jours de la fondation, on vit avec attendrissement ce vénérable vieillard se rendre sur la place du marché public, et mendier auprès des marchands de légumes la petite part de l'orphelin, que nul n'avait le courage de lui refuser.

Un but moral, un plan d'économie politique, s'étaient associés à l'inspiration charitable de cet établissement L'agriculture dégénère en France par le développement exagéré de l'industrie; or, l'histoire des peuples démontre que la décadence des mœurs et des richesses publiques est toujours proportionnée à la décadence de l'agriculture. Mettre en honneur l'agriculture par des institutions durables est donc en même temps une œuvre de foi et de patriotisme.

Le fondateur de l'orphelinat voulut apporter son concours à la réhabilitation de l'agriculture. Il plaça ses orphelins sous la direction de maîtres dévoués qui, tout en leur donnant une éducation religieuse, fussent assez habiles dans l'agriculture pour les initier à toutes les branches de cette industrie, la source la plus féconde de la richesse des nations. Afin d'assurer la perpétuité de son œuvre en la plaçant sous la sauvegarde du dévouement religieux, il institua une association de Frères laïcs, liés par des vœux temporaires et désignés sous le vocable de *Frères travailleurs de Saint-François Régis.* Les orphelins ne sont pas cependant exclusivement appliqués à l'agriculture ; on les dresse encore à différents métiers, pour qu'ils puissent se livrer plus tard à des travaux utiles, quand la mauvaise saison interdit les travaux de la campagne.

De fervents chrétiens et de pieuses dames de la ville se sont fait une gloire de prendre sous leur patronage l'établissement des orphelins, et d'adopter cette intéressante famille avec une émulation et un dévouement que l'on ne peut se lasser d'admirer. L'orphelinat compte aujourd'hui soixante enfants et vingt-cinq Frères travailleurs. Le côté moral de l'œuvre remplit le vœu du pieux fondateur, et les enfants répondent aux soins qu'on leur prodigue. Quant au côté matériel, on comprend assez qu'une œuvre fondée sans aucune ressource assurée ne peut jouir d'une grande aisance; mais enfin on vit, et on compte sur la Providence, qui jusqu'ici n'a pas manqué. Répétons encore que l'orphelinat est l'œuvre par excellence du P. Debussi, l'œuvre privilégiée de son cœur. Qu'il était touchant de le voir entouré sur son lit de mort de ses enfants bien-aimés, pen-

chant encore sa tête défaillante pour entendre leur confession, répandant sur eux des larmes de tendresse, et bénissant pour la dernière fois sa chère famille adoptive qu'il laissait doublement orpheline !

Depuis longtemps la santé du P. Debussi était altérée par des infirmités que les médecins avaient déclarées mortelles. Mais cette menace continuelle de mort n'avait fait qu'aiguillonner son zèle. On le vit, pendant trois années entières, déconcerter, par la continuité de ses travaux, toutes les prévisions de l'art ; on le vit même, deux mois avant sa mort, affronter seul la fatigue d'une pénible mission, alors qu'il pouvait à peine se soutenir, et qu'il ne lui restait qu'un souffle de vie. Bien des contrées envient à la ville de Murat le bonheur d'avoir entendu, pour la dernière fois, la parole de l'homme de Dieu, et d'avoir été le théâtre de ses derniers succès.

Les autres créations du P. Debussi au Puy lui ont également survécu et continuent à prospérer. La congrégation des hommes est nombreuse et fervente. Les réunions ont lieu régulièrement tous les quinze jours, le dimanche matin, dans la chapelle de Saint-Valère. Les exercices auxquels on se livre sont la prière en commun, le chant des cantiques, la célébration de la sainte messe : il y a toujours une instruction adaptée aux besoins des auditeurs.

La congrégation des mères de famille est également très-florissante. Elle se réunit dans la même chapelle à des jours différents. Daigne le vertueux apôtre veiller sur ces œuvres du haut du ciel et obtenir par ses prières leur conservation et leur accroissement !

Nous laissons à un de ses confrères [1], témoin oculaire, le soin de nous raconter les édifiants détails de la maladie qui le conduisit au tombeau, ainsi que les circonstances touchantes de la cérémonie de ses funérailles :

... « Nous avons été témoin des longues souffrances de notre vénérable malade; nous l'avons vu monter à l'autel et célébrer le saint sacrifice dans un état d'épuisement qui demandait toute la piété, l'énergie et l'activité de son âme. Nous l'avons vu appuyé sur l'autel, pouvant à peine se soutenir : il était bien la victime immolée avec son Dieu! La maladie vint lui enlever cette dernière consolation. Ses forces trahissant son courage, il fut contraint de se mettre au lit au mois de mars 1852. Chaque jour de ce mois il fêta saint Joseph. Au milieu des douleurs incessantes dont il était accablé et qu'il endurait avec la plus courageuse résignation, ce bon Père s'oubliait lui-même, et ne paraissait touché que du salut des âmes : « J'offrirai mes souffrances pour le succès de votre mission, » disait-il quelques jours avant sa mort à un jeune missionnaire qui lui faisait ses adieux. Son cœur était surtout préoccupé de ces hommes si chers à sa tendresse, qu'il avait évangélisés pendant dix-huit ans, et auxquels on donnait en ce moment les exercices de la retraite. « Si mes jambes pouvaient me porter, dit-il un jour, je sens que ma poitrine est dégagée et que je pourrais prêcher encore. Hélas! que vont devenir mes douze cents hommes?.. qui les confessera?.. »

« Pendant ce temps il reçut beaucoup de visites, s'occupa

[1] Lettre du 14 avril 1852.

encore d'affaires, jusqu'au moment où s'ouvrit la semaine sainte.

« Il pria dès lors le Père chargé de ses œuvres de ne plus lui parler de l'extérieur ; il voulait songer à son éternité. Son état en effet devint si alarmant qu'on ne crut pas pouvoir différer de lui administrer les derniers sacrements. On lui donna donc l'Extrême-Onction le 4, à neuf heures du soir.

« Il présentait lui-même les membres qui devaient recevoir l'huile sainte, et répondait à toutes les prières. — Le lendemain le R. P. recteur lui disait : « Vous souffrez beaucoup, mon Père? — Oh! oui! — Ne voudriez-vous pas souffrir davantage pour toutes ces âmes que vous dirigiez pendant la semaine sainte? — Oh! oui! encore plus! — Mes Pères, nous disait-il, après que de cruelles souffrances lui avaient arraché une plainte, mes Pères, ne vous scandalisez pas. Mon Jésus! que je souffre! mais je vous aime davantage. » Et il baisait son crucifix et les images des Cœurs sacrés de Jésus et de Marie avec une expression indicible d'amour.

« Tous les secours de la religion étaient venus fortifier le généreux soldat. Le mercredi 7, à onze heures du matin, le R. P. recteur, accompagné de quelques Pères et de quelques scolastiques, avait fait, sur sa demande, la recommandation de l'âme ; il répondait à toutes les prières. Dès lors, il sentit que sa fin approchait : il la vit venir avec calme et résignation : « Dans peu de temps, dans une heure, dit-il au P. ministre, ce sera fini. » Et puis : « Mes pauvres petits orphelins, qui s'en chargera? » Ces paroles, cependant, étaient empreintes de résignation ; on se rappelait que la

veille, il avait dit sur le même sujet : « Dieu n'a besoin de personne. » Voilà l'apôtre ! il sait se dépenser tout entier; et en mourant il comprend ces mots de nos saints livres : « Quand vous aurez fait ce que vous deviez faire, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles. »

« Le froid de la mort avait déjà gagné les extrémités ; une sueur glacée coulait de son front; et cependant il conservait toute sa présence d'esprit : cinq minutes avant de mourir, on l'entendait murmurer les saints noms de Jésus et de Marie; et il baisa encore une fois son crucifix. Il reçut alors une dernière absolution, et il rendit son âme à Dieu.

« On l'exposa aussitôt dans une chambre voisine de celle où il avait expiré; et depuis ce moment on commença à lui faire toucher les objets que la piété et la vénération envoyèrent de tous côtés. Ces bons fidèles n'osaient pas les approcher eux-mêmes : « Mon Père, nous disait-on, faites bénir par le saint cette médaille. » Mercredi, jeudi et vendredi matin, ce sont les hommes de tous rangs et de toutes conditions qui ont pu jouir seuls du bonheur de le voir, de le toucher, de prier quelques instants à ses pieds, de les couvrir de leurs larmes et de leurs baisers.

« La foule était serrée et compacte à côté de nos parloirs; c'étaient les femmes qui cherchaient à profiter du moment où l'on ouvrait la porte pour jeter un regard sur la chambre où leur Père avait rendu le dernier soupir. Il absorbait toutes les pensées; on ne parlait que de lui; tout le bien que son zèle infatigable avait opéré dans la ville du Puy et dans les environs revenait à la mémoire de ce peuple, et lui faisait comprendre la perte immense qu'il venait de faire.

« Le jeudi matin, deux peintres arrivèrent pour prendre son portrait. La mort ne l'avait pas défiguré : elle avait donné à sa figure un calme et une sérénité qui faisaient penser au bonheur dont son âme jouissait dans le ciel.

« Vous pouvez facilement vous imaginer quel fut le concours du peuple, quand je vous dirai que, sans compter les hommes qui vinrent exprès pour le visiter sur son lit funèbre (et le nombre en fut considérable), aucun de ceux qui se rendirent à Vals pour faire la station du jeudi-saint dans notre église ne se retirait sans s'acquitter de ses derniers devoirs, aux pieds de ce Père vénéré.

« Ce qu'il y avait de touchant, c'était de voir de pauvres malades s'approcher avec respect, s'agenouiller avec peine, et faire toucher leurs béquilles aux mains qui les avaient bénis autrefois, puis se retirer l'espérance dans le cœur.

« Jusqu'alors les hommes seuls avaient été admis à vénérer la dépouille mortelle de l'homme de Dieu. Les femmes exprimèrent le désir de jouir du même privilége. Plusieurs demandes par écrit furent adressées à notre R. P. recteur. Pour contenter tant d'exigences et répondre à ces élans de la piété et de la reconnaissance, on prit le parti d'exposer le corps dans notre église.

« On disposa toutes choses le vendredi-saint, après l'adoration de la croix. Sur une estrade élevée devant le chœur et disposée de manière à ce que les nombreux fidèles pussent parfaitement satisfaire leur pieuse curiosité, on plaça notre saint apôtre, revêtu d'une chasuble violette, la figure tournée du côté du peuple, les mains jointes sur la poitrine : on l'eût dit en prière !

« Vous dire maintenant ce qui se passa depuis ce moment

jusqu'au lendemain à une heure et demie serait impossible. Aussitôt que le bruit fut répandu qu'il était exposé dans notre église, la ville entière, pour ainsi dire, se rendit à Vals ; ce jour-là et les jours suivants furent comme deux jours chômés. Les sergents de police et plusieurs hommes robustes maintenaient l'ordre. On avait construit une barrière devant le corps, et personne ne pouvait passer outre et le toucher : mais le voir ! ah ! c'était un bonheur qu'on eût acheté à prix d'or ! L'église à peine ouverte, la foule s'y précipite ; trois minutes au plus sont accordées à chaque troupe, qui doit sortir aussitôt pour faire place à une autre. Des amis du saint Père, comme ils aimaient à l'appeler, avaient envoyé des cierges qui brulèrent autour de leur saint ami. — Un d'entre eux écrivait au R. P. recteur : « Que ces cierges brûlent autour des dépouilles mortelles de notre incomparable ami, comme un témoignage de mon respect, de ma vénération, de mon affection et de ma reconnaissance, pour la confiance et l'amitié dont il a daigné m'honorer, et pour les bienfaits sans nombre qu'il n'a cessé de répandre sur toutes ces contrées, et en particulier sur la ville du Puy.

« *A domino Jesu coronetur in cœlo,*
« *Vir Apostolicus, venerabilis Maximus,*
« *Qui transiit benefaciendo. Amen*[1].

« Six scolastiques, en surplis, furent sans cesse occupés à faire toucher les objets de toute espèce que leur présen-

[1] Que le Seigneur Jésus couronne dans le ciel le vénérable P. Maxime, cet homme apostolique, qui a passé en faisant le bien. Ainsi soit-il.

tait la piété des assistants : celui-ci donnait ses béquilles, celui-là le bandeau qui devait protéger ses yeux malades. C'étaient des paniers, des paquets de chapelets, de médailles, de scapulaires. Bien souvent les mères nous offraient leurs petits enfants malades; elles étaient heureuses quand elles avaient pu entendre le baiser que ces chers petits faisaient retentir sur les mains froides de notre vénérable apôtre : « Mon Père, je n'ai rien sur moi que cette chaîne, faites la bénir, je vous prie. » Un autre enlevait sa cravate et nous la présentait. « Mon Père, disait un autre, ce morceau de pain. » « Faites toucher ma montre, » me disait un soldat. Un homme offrit une timbale d'argent: plusieurs autres des bourses. C'étaient des bagues, des colliers, des robes d'enfants, des bas, du linge pour les malades qu'il fallait déposer sur le corps. « Mon Père, en grâce, donnez-moi un seul cheveu. » Cette demande fut réitérée par bien des personnes, mais sans succès. « Voilà ce saint,» disait-on en entrant dans l'église ; et puis, de toutes les bouches, on entendait le chuchotement d'une prière. Et ne croyez pas que cette foule ne fût composée que de gens du peuple : non, les personnes titrées étaient à côté du pauvre; les dames voulaient aussi le voir et faire placer sur son corps leurs livres de prières. Tel est l'empire de la sainteté ! — Tout ce mouvement fut spontané, et bien des hommes que les devoirs religieux n'attiraient plus dans nos temples se trouvaient entraînés par cet élan de la multitude.

Tous cherchaient à se soustraire à l'œil exercé du sergent de ville pour jouir un peu plus longtemps d'une présence qui faisait tant de bien à leur âme, et disaient en se

retirant : « Saint Père Debussi, priez pour moi ! saint Père Debussi, intercédez pour moi[1] !

« Cette manifestation solennelle inspirée par l'amour devait se produire avec plus d'éclat et de pompe, le jour de l'enterrement. — On avait obtenu l'exposition dans notre église : on espéra pouvoir obtenir davantage. Posséder le corps à la congrégation, c'eût été le vœu général ; mais comment le réaliser en face des règlements sévères de la police et de l'opposition présumée de la maison de Vals ?

« Voici en quels termes Monseigneur en écrivait le 8 avril au R. P. recteur :

« Mon Révérend Père, les membres de la congrégation « du P. Debussi sont venus ce matin en grand nombre me « demander que les restes de ce vénérable prêtre soient « déposés dans leur chapelle. Je m'associe de très-grand « cœur à ce vœu et je viens vous prier de ne pas en con- « trarier l'accomplissement. Nous serions tous très-heu- « reux de posséder les précieuses cendres de ce saint prêtre, « au milieu d'une ville dont il fut le bienfaiteur et l'apôtre. « Le diocèse entier se réjouirait de cette faveur ; tout le « monde y verrait un moyen d'acquitter avec plus de faci- « lité la dette de la reconnaissance, etc., etc. »

« Cette lettre rencontra à Vals l'opposition que notre piété fraternelle ne pouvait manquer de lui faire. Monseigneur écrivit de nouveau d'une manière plus pressante, il

[1] Pendant les trois jours que le corps du saint homme demeura exposé dans la chapelle, ses membres conservèrent leur flexibilité, et aucune odeur ne révéla dans le lieu saint la présence d'un cadavre. On évalua à dix mille le nombre des personnes qui vinrent à Vals, depuis le jour du décès jusqu'à celui de l'inhumation.

demandait au moins la translation du corps dans la cathédrale : « C'est une exigence qui vous coûtera sans doute, « mais que je crois devoir vous imposer dans l'intérêt du « bien. » Nous entendîmes alors quelques bruits qui nous firent craindre qu'on ne voulût s'emparer du corps et l'ensevelir dans le cimetière commun. Le R. P. recteur prit ses mesures avec le clergé et les MM. de la ville, afin que rien d'alarmant ne vînt troubler la cérémonie. Tout en effet se passa dans l'ordre le plus parfait. Ce fut un vrai triomphe ; et je dirais volontiers que, si le plus grand prince de la terre honorait la ville du Puy de sa présence, il serait impossible à ses habitants de le recevoir et de l'accompagner avec plus d'empressement et de vénération qu'ils n'en mirent dans cette solennité funèbre : c'était le cœur qui en faisait les frais.

« Longtemps avant le départ fixé le samedi soir, à une heure, on prenait place sur le chemin où devait passer le convoi ; notre cour était remplie de monde. Pour établir l'ordre dans l'immense multitude d'hommes, de femmes de tous les rangs de la société qui occupaient toutes les avenues et couvraient le chemin depuis Vals jusqu'au Puy et bien avant dans la ville, on avait envoyé une compagnie de soldats, les commissaires, les sergents de police et quelques gendarmes. Leur secours ne fut point inutile contre le pieux empressement du peuple. Toute la communauté se rendit à notre église et jeta sur le cercueil quelques gouttes d'eau bénite. Aussitôt après MM. les vicaires et d'autres prêtres organisèrent la nombreuse procession. Les quatre paroisses de la ville y étaient représentées par leur clergé, leurs croix, leurs suisses en grand costume. Les

différentes pensions étaient déjà rangées dans les rues et montaient à la cathédrale que le corps était encore dans notre cour. En tête du convoi étaient les enfants de l'hôpital ; suivaient les corps de métiers, les communautés religieuses, les congrégations dirigées par nos PP. ; les mères de famille, la congrégation des Dames en habit de deuil, les Angéliques, la Providence, la Miséricorde, les orphelines, les pénitents qui semblaient s'être multipliés ce jour-là, etc..., etc...; les malades des hospices et le commun des fidèles. Ensuite les quatre croix des paroisses et huit draps mortuaires dont les coins étaient portés par les membres respectifs des associations et des corporations d'ouvriers auxquelles ils appartenaient. Enfin le nombreux clergé de la ville, tous les ecclésiastiques du séminaire en surplis, les curés, le chapitre, les grands vicaires. L'un d'eux, désigné par Monseigneur, reçut le corps à l'entrée du faubourg. Comme il s'agissait ici plutôt d'un triomphe rendu par l'amour et la reconnaissance que d'un simple enterrement, le R. P. recteur jugea à-propos d'envoyer seulement quelques Pères et quelques Frères coadjuteurs pour représenter le deuil. Ce qu'il y avait de plus attendrissant, c'était de voir les pauvres petits orphelins dans leur uniforme simple, mais propre, un crêpe noir au bras et tous rangés dans un ordre parfait derrière le corps de leur Père. Que de regards de compassion tombaient sur eux ! « Voilà ses enfants, disait-on, ses pauvres petits enfants ! » Enfin la congrégation des hommes fermait la marche.

« La procession s'avança lentement, suivit tout le faubourg Saint-Laurent, et prit un long détour avant de monter à la cathédrale par le grand escalier. Lorsque le corps pas-

sait, tout le peuple accouru se découvrait ou se mettait à genoux. On voyait des personnes sur les arbres des promenades, sur les toits, à toutes les fenêtres. Sur son passage on récitait le chapelet, et partout régnaient le calme et le recueillement le plus profond. De temps en temps on entendait ces paroles : « Saint Père Debussi, priez pour nous, intercédez pour nous. » Des hommes, qui depuis de longues années étaient restés insensibles aux pompes de l'Église, quittaient leur repas, entraînés par une affection secrète et irrésistible pour le saint apôtre qui, depuis près de vingt années, les avait édifiés de ses exemples et avait forcé leur vénération et leur respect. Des malades retenus sur un lit de douleur semblèrent oublier leurs souffrances et pleurèrent pendant toute cette journée, du regret de ne pouvoir suivre les dépouilles mortelles de leur père.

« Un catafalque avait été élevé au milieu de la cathédrale; ce fut là que Monseigneur reçut le corps et présida à la dernière cérémonie.

« Une grande partie de la procession fut obligée d'attendre à la porte, tant la foule était serrée dans tous les coins de l'église! Pendant trois quarts d'heure à peu près que dura la récitation des Psaumes, MM. les vicaires, les petits orphelins, les Frères de Saint-Régis furent occupés à placer sur le cercueil différents objets de piété. Un grand vicaire y déposa son bréviaire, et les ecclésiastiques se plurent à lui faire toucher leurs surplis.

« Enfin on quitta l'église par la porte qui s'ouvre sur le séminaire ; la procession parcourut de nouveau la ville du côté opposé et vint aboutir sur la place du Breuil. A mesure que le convoi passait sur le territoire des différentes

paroisses, toutes les cloches étaient en branle. Le retour se fit dans le même ordre que le départ. Les communautés religieuses et les femmes s'échelonnèrent sur le chemin de Vals, jusqu'à la grande porte près de l'enclos Saint-Régis. Le cercueil, porté tantôt par les hommes de la congrégation, tantôt par les séminaristes et même par les prêtres de la ville, passa au milieu de cette longue haie de peuple plus occupé à demander les faveurs et les bénédictions du vénérable apôtre qu'à prier pour lui, et se rendit dans notre cimetière. Notre communauté le reçut à la porte d'entrée, se mit en procession derrière le grand séminaire et immédiatement avant le clergé de la ville qui précéda le cercueil à sa dernière demeure. M. le curé de Vals bénit la fosse, fit les prières de l'inhumation ; le peuple et tous les petits orphelins vinrent une dernière fois jeter quelques gouttes d'eau bénite sur leur père, et le conjurer de continuer dans le ciel les soins qu'il leur avait prodigués avec tant de zèle sur la terre. Les Nôtres et MM. les curés les avaient précédés dans cette pieuse cérémonie.

« Lorsque la foule se fut retirée, notre médecin fit l'autopsie et reconnut que le siége de la maladie était dans l'estomac : il s'y était formé une tumeur dure très-longue et très-volumineuse, qu'on appelle squirre.

« Pour ne pas abandonner complétement notre précieux dépôt, dans le cas où les MM. de la ville et de la congrégation réussiraient auprès du ministère et obtiendraient par leurs pressantes sollicitations des restes chéris que nous ne pourrions plus leur refuser, le R. P. recteur eut soin de faire mettre en réserve le cœur de notre apôtre et ses entrailles. »

En effet, des démarches furent faites auprès des autorités tant ecclésiastiques que civiles, pour que le corps du vénéré défunt reposât au Puy, sous la garde et entouré des hommages du pays auquel il avait consacré une si grande partie de sa vie. Ces démarches, appuyées par le concours empressé de M. le Préfet, furent couronnées de succès. Les supérieurs de la maison de Vals de leur côté se prêtèrent avec générosité à des désirs qu'ils étaient personnellement les plus intéressés à repousser ; et le 9 février 1853, mercredi des Cendres, fut fixé pour la translation du corps du cimetière de la communauté à la chapelle de la congrégation.

Il avait été formellement stipulé par le R. P. recteur de la maison de Vals que l'exhumation et le transfert se feraient sans solennité ; et pour mieux éviter tout rassemblement, on avait choisi cinq heures du soir. Mais le secret ne put être si fidèlement gardé qu'il n'en transpirât quelque bruit. Au premier mot répandu dans la ville que le P. Debussi allait lui être rendu, la route de Vals se couvrit d'une foule compacte qu'elle n'a bientôt plus suffi à contenir et qui débordait dans les champs voisins.

Il était nuit close lorsque la voiture qui transportait le corps arriva au Puy précédée et suivie d'une multitude immense. Malgré le froid et la neige qui commençait à tomber, les rues étaient encombrées. Toutes les congrégations s'étaient donné rendez-vous; et elles se trouvèrent aussi nombreuses et aussi complètes que le jour des funérailles. Toutes les fenêtres étaient illuminées. En contemplant l'attitude de la foule, l'expression de satisfaction et de bonheur qui se peignait sur tous les visages, et ces milliers de spectateurs qui débouchaient par toutes les avenues, qui

garnissaient toutes les ouvertures des maisons, qui se déployaient en files sans fin dans tout le parcours du cortége, on eût dit une entrée triomphale plutôt qu'un convoi funèbre.

Arrivé sur la place du Plot, le char s'arrêta. Les hommes de la congrégation, impatients de se charger eux-mêmes du saint dépôt, le portèrent sur leurs épaules jusqu'au lieu préparé pour le recevoir. C'est le jardin adjacent à la chapelle de la congrégation qui avait été choisi pour la sépulture. Une force militaire occupait la porte extérieure et les rues qui y conduisent. Il ne fut donné qu'à un petit nombre de personnes choisies de voir la fin de cette touchante cérémonie: mais le lendemain et tous les jours suivants le jardin ne désemplissait pas d'hommes, de femmes, d'enfants, d'étrangers : plusieurs accouraient de loin pour s'agenouiller sur cette tombe dont l'accès leur était enfin permis, pour emporter, comme préservatif ou comme remède, un peu de la terre qui recouvre le corps de l'ami de Dieu et des hommes.

« Lors de l'exhumation, dit *la Haute-Loire*, journal du Puy, il a été constaté que le corps du P. Debussi était exempt de toute corruption et que ses membres avaient conservé leur souplesse. »

Mgr l'évêque du Puy daigna s'associer aux témoignages du respectueux attachement des populations en venant le lendemain de la translation offrir le saint sacrifice pour le repos de l'âme du vénéré défunt.

Son corps repose, ainsi que nous l'avons dit, dans la chapelle de Saint-Valère. On a pratiqué un petit caveau dans les fondements de la muraille à droite. Là on a érigé un

double monument, l'un à l'intérieur de la chapelle, l'autre à l'extérieur. L'un et l'autre sont élevés sur ses précieux restes. A l'intérieur c'est une grande statue en pierre, couchée dans un arceau orné et pratiqué dans la muraille avec cette inscription :

Le R. P. Debussi, fondateur de la chapelle des Frères de Saint-François-Régis et de l'orphelinat.

A l'extérieur, sur la petite cour a été érigé un monument en marbre en forme de tombeau avec l'épitaphe suivante :

HIC JACET
MAXIMUS DEBUSSI S. J. PRESBYTER,
PAUPERUM NUTRITOR,
ORPHANORUM PATER AC PRÆSIDIUM,
ANIMARUM IMPRIMIS ZELATOR,
SACERDOTUM EXEMPLAR ET APOSTOLUS.
OBIIT DIE VII APRIL. AN. 1852
ÆTATIS SUÆ AN. 60.
MARIANI SODALES AB IPSO INSTITUTI
IN SACELLO QUOD EXTRUXERAT
MONUMENTUM POSUERE [1].

[1] ICI REPOSE
MAXIME DEBUSSI, PRÊTRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,
NOURRICIER DES PAUVRES,
PÈRE ET APPUI DES ORPHELINS,
GRAND ZÉLATEUR DES AMES,
MODÈLE ET APÔTRE DES PRÊTRES.
IL MOURUT LE 7 AVRIL 1852
A L'AGE DE 60 ANS.
LES MEMBRES DE LA CONGRÉGATION DE LA SAINTE-VIERGE,
ÉTABLIE PAR SES SOINS,
ONT ÉRIGÉ CE MONUMENT
DANS LA CHAPELLE QU'IL AVAIT CONSTRUITE.

On continue de venir prier avec confiance sur le tombeau du saint fondateur de la chapelle, et d'emporter de la terre du lieu où il repose ; et l'on s'est partagé les morceaux de la croix de bois qui y a été plantée. On parle aussi de grâces extraordinaires obtenues par son intercession. Des âmes éloignées de Dieu et ramenées à la pratique des devoirs de la vie chrétienne lui attribuent leur conversion. Jusqu'ici cependant rien n'a été juridiquement constaté.

La vertu la plus caractéristique du P. Debussi fut une soif brûlante du salut des âmes. Dans toutes les villes qui ont eu le bonheur de l'entendre, il a laissé des gages de son zèle. Habile dans l'art de toucher les âmes et de les consoler, oublieux de lui-même et sensible aux maux de chacun, il s'attachait tous les cœurs à l'exemple du grand apôtre, afin de les gagner tous à son divin Maître. A voir la continuité et l'immensité de ses travaux, auxquels les forces humaines ne paraissaient pas devoir suffire, on était généralement persuadé que son existence ne se prolongeait que par miracle: prêtres, ouvriers, soldats, pauvres abandonnés, hôpitaux, maisons religieuses, rien n'échappait à sa sollicitude et à l'activité de son zèle, qu'il fécondait par l'oraison et la prière.

C'était en effet dans une intime familiarité avec Dieu qu'il se rendait le digne instrument de ses miséricordes. On ne pouvait le voir au saint autel ou lisant son bréviare, sans être vivement impressionné de sa ferveur et de la vivacité de sa foi. Il se faisait remarquer surtout par une grande dévotion à la sainte Vierge et au Sacré-Cœur de Jésus, qu'il s'appliquait à faire connaître et aimer. Il puisait dans ce Cœur, abîme de bonté et de miséricorde, cette tendresse

pour les pécheurs qui le distingua toujours, et ces pieuses industries pour leur aplanir le retour à Dieu : « Si vous voulez, disait-il souvent aux ministres du Seigneur, si vous voulez que vos discours pénètrent les âmes de vos auditeurs, allez aux pieds du sanctuaire, et dans le silence de l'oraison, faites passer chacune de vos paroles par le Cœur de Jésus. »

Le P. Debussi se rendit encore plus recommandable par une vertu moins brillante, il est vrai, aux yeux du monde que le zèle apostolique, mais plus héroïque aux yeux de la foi : je veux parler de la ponctualité à tous les devoirs de la vie religieuse. Rien n'était plus digne d'admiration que de voir ce missionnaire, dont le nom n'était prononcé qu'avec amour et vénération, qui était honoré de la confiance et de l'intimité de la plupart des évêques du royaume, suivre avec exactitude et simplicité les moindres pratiques de la perfection évangélique, et offrir ainsi dans sa personne, aux jeunes religieux témoins de sa régularité, le parfait modèle du missionnaire de la Compagnie de Jésus.

Son souvenir vivra longtemps dans le cœur de ses Frères et parmi ces bonnes populations du Velay, qui, dans l'expression de leur reconnaissance et de leur amour, se plaisent à associer le nom du P. Debussi à la glorieuse mémoire de saint François Régis.

XXV

LE F. FIRMIN HEIGNY

Firmin-Joseph Heigny naquit au Plessier-Rosainvillers, près Montdidier, dans le diocèse d'Amiens; son père, Honoré Heigny, et sa mère, Marie-Jeanne Morel[1], étaient peu favorisés des biens de la fortune; mais ils se distinguaient par leur fidélité à remplir tous les devoirs de la vie chrétienne. On nous a transmis quelques détails intéressants sur cette vertueuse famille à laquelle des mœurs patriarcales ont fait dans le pays une réputation de vertu justement méritée.

Honoré Heigny fut longtemps employé comme homme de confiance dans une maison de commerce du Plessier. Ses patrons, qui appréciaient la probité à toute épreuve de ce bon serviteur, étaient presque toujours absents, et ne craignaient pas de se reposer entièrement sur lui du

[1] Alliée à la famille de M. Morel, vicaire général et archidiacre d'Amiens, originaire de Plessier-Rosainvillers.

soin de leurs affaires; et ils n'eurent jamais lieu de s'en repentir.

Après avoir veillé pendant de longues années aux intérêts de cette maison comme aux siens propres, Honoré résolut de quitter les affaires pour jouir tranquillement, avec Marie-Jeanne, de la petite fortune qu'ils possédaient, et pour s'occuper plus particulièrement du soin de son salut.

Cet heureux ménage avait vécu pendant plus de cinquante ans dans une union parfaite, lorsqu'un jour, il y a vingt ans environ, Honoré, éprouvant un malaise inaccoutumé, fit appeler M. le curé [1], le pria de le confesser pour la dernière fois et de vouloir bien lui apporter la sainte communion ; on prit jour pour le lendemain matin. La femme, presque aussi âgée que son mari, mais bien portante, promit au curé que tout serait convenablement préparé pour la cérémonie. Celui-ci était à peine rentré au presbytère qu'on vient l'avertir que Marie-Jeanne est très-mal, et qu'il n'y a pas un moment à perdre. « J'y cours, raconte le curé de qui nous tenons ce récit. En arrivant je la trouve couchée et très-oppressée : « Monsieur le curé, me dit-elle, je veux bien vite me confesser : je me sens mourir. » Aussitôt sa confession terminée, elle ajoute : « Je vous prie en grâce, apportez-moi la sainte communion. » Je propose alors à son mari de profiter de l'occasion pour communier avec sa femme ; ce qu'il accepta volontiers. Je vais donc chercher le saint sacrement, et je les communiai tous deux en même temps. Le lendemain matin,

[1] M. Lagnier, curé du Plessier-Rosainvillers.

dès le point du jour, on vient me réveiller pour donner l'Extrême-Onction à Marie-Jeanne, et je n'étais pas rentré à l'église qu'elle avait rendu le dernier soupir. Comme le jour suivant je revenais de conduire au cimetière cette digne femme, une personne vient au-devant de moi avec précipitation, et me dit que Honoré Heigny, dont je venais d'enterrer la femme, se mourait, que peut-être je n'arriverais pas à temps. Je me hâtai de prendre les saintes huiles à l'église et d'aller sans délai administrer au mourant le dernier sacrement qu'il reçut avec une grande édification. Quelques heures après, il rendait son âme à Dieu. « C'est ainsi que ces deux époux qui avaient vécu ensemble pendant de longues années dans la crainte et dans l'amour du Seigneur, eurent la consolation de mourir presque en même temps, dans les mêmes sentiments de foi et de piété.

Honoré Heigny fut père de six enfants dont il ne reste plus aujourd'hui qu'une fille mariée et sans enfants, et un fils François Heigny en faveur duquel Dieu fit éclater sa Providence d'une manière toute spéciale : voici en quelle occasion :

Il avait été appelé au service militaire, sous le premier empire, et, enrôlé dans l'armée d'Espagne. Après avoir servi pendant cinq ans, il fut fait prisonnier par les Anglais qui le conduisirent en Angleterre avec ses compagnons d'infortune. Il y passa deux ans au milieu de tous les genres de privations. Ses vieux parents, inquiets de ne pas recevoir de réponses à plusieurs lettres qu'ils avaient écrites, et voyant l'inutilité de tous les moyens humains, résolurent de recourir à la protection du ciel : « Femme, dit

Honoré à Marie-Jeanne, je ne vois plus qu'un moyen à employer pour savoir ce qu'est devenu François notre enfant. Voilà Saint-Martin d'été qui approche. Il faut faire notre offrande à l'église en son honneur : il faut *rendre Saint-Martin* [1] l'année prochaine. Je désire que les cierges et la statue de notre saint patron soient portés le jour de la fête à l'intention de cet enfant ; peut-être que par là nous pourrons savoir si François est mort ou vivant. » Ils invitent donc l'année suivante leurs plus proches parents à porter dans l'église et à la procession les cierges et la statue de saint Martin qu'ils avaient achetés. Cette foi simple et naïve fut amplement récompensée. La veille même du jour de la fête arrive, vers le soir, dans la maison paternelle ce François, à l'intention duquel son père et sa mère devaient *rendre Saint-Martin ;* et la joie de cette bonne famille et de toute la paroisse fut à son comble lorsque, le lendemain, on vit François lui-même porter pieusement la statue du saint patron. Les habitants du Plessier, qui connaissaient les intentions de la famille, ne pouvaient se lasser d'admirer un si heureux dénoûment, et cette circonstance fit une impression si profonde sur le

[1] Dans certaines paroisses de Picardie, c'est un usage que, tous les ans, le jour de la fête du patron, quelqu'un des habitants, moyennant une contribution en argent ou en cire au profit de l'église, acquiert le privilége de conserver la statue du saint dans sa maison pendant un an, et de la porter dans les processions. L'année expirée, il la rend à l'église le jour même du patron ; et un autre à sa place acquiert le même droit à des conditions analogues : de là l'expression *rendre le patron*. On pratique cette dévotion pour honorer le saint, ou pour obtenir quelque faveur spéciale, ou en action de grâces d'un bienfait reçu de Dieu.

curé de la paroisse[1], qu'il ne pouvait, sans verser des larmes, raconter ce fait vraiment providentiel.

Cet ancien militaire est aujourd'hui marié, et il a transmis à ses enfants, mariés eux-mêmes, les sentiments de foi qu'il a hérités de ses vertueux parents.

Firmin-Joseph, dont nous allons maintenant raconter la vie, était le dernier des enfants d'Honoré Heigny. Il vint au monde le 7 mars 1793, et fut baptisé le lendemain dans l'église paroissiale du Plessier-Rosainvillers. On peut dire de cet enfant, comme de plusieurs saints, qu'il fut prévenu des bénédictions de la grâce. Dès qu'il put connaître Dieu, son cœur se tourna vers lui ; il lui en consacra tous les mouvements. A cet âge encore tendre où la jeunesse est si avide d'amusements, dès l'âge de dix ou douze ans, son plus grand bonheur était d'étudier le catéchisme, de s'occuper de lectures édifiantes, de fréquenter l'église, d'assister quand il le pouvait, dans la semaine, au saint sacrifice de la messe ; mais on admirait surtout sa tendre dévotion à la sainte Vierge. C'est par ces pieux exercices qu'il se prépara à sa première communion. Il fut admis, pour la première fois, à la table sainte, le jour de l'Ascension 1807.

Quelque temps après sa première communion, son père lui parla du choix d'un état : « Je n'y ai pas encore beaucoup pensé, répondit Firmin ; je ferai ce qu'il plaira à Dieu et à vous, mon père. » Honoré traita donc avec un habitant du pays, et le mit en apprentissage pour deux ans. Mais après quelques mois, Firmin, trouvant que sa santé

[1] M. Lagnier, oncle du curé actuel.

ne pouvait s'accommoder de l'état auquel son père le destinait, se tourna d'un autre côté. Dans le choix d'une carrière, il se proposait avant tout la grande affaire du salut. « Si je pouvais, se disait-il de temps en temps, entrer en qualité de Frère convers dans quelque maison religieuse, par exemple au collége de Montdidier, que je serais heureux d'y servir Notre-Seigneur et sa sainte Mère ! » Ces pensées occupèrent l'esprit de Firmin pendant une année presque entière, sans qu'il s'en ouvrît à personne. Pressé par la grâce, il en parla à sa mère d'abord, et ensuite à son père. Ils étaient l'un et l'autre trop profondément chrétiens pour s'opposer à un si pieux dessein. Sa mère le conduisit au collége de Montdidier et le présenta au P. Sellier qui dirigeait alors cette maison. Il y fut reçu pour remplir les offices des Frères coadjuteurs.

Parvenu au terme de ses plus ardents désirs, Firmin n'eut rien de plus à cœur que de répondre à la grâce de sa nouvelle vocation. Il n'était âgé que de seize ans ; mais il sut par sa douceur, sa charité, l'aménité de son caractère, se faire aimer et estimer de tous. On admirait surtout sa fidélité à garder le silence, sa modestie, son air grave et recueilli malgré sa grande jeunesse ; en un mot, le soin avec lequel il s'acquittait de tous ses devoirs religieux. A son office de portier, il ajoutait une multitude d'autres occupations, comme nettoyer les lampes et les quinquets, faire les lits, ranger les dortoirs, etc. ; et il remplissait ces divers emplois avec une propreté et une exactitude qui ne laissaient rien à désirer.

On rapporte un trait qui prouve combien dès lors il était uni à Dieu, et comme il savait profiter des occasions de

pratiquer la patience et le renoncement. Il était sorti dans la compagnie d'un autre Frère pour faire quelque commission en ville. Au retour, il fut assailli par une troupe de petits enfants qui le poursuivirent de leurs huées et lui adressaient des surnoms injurieux. Firmin demeura impassible et ne détourna même pas la tête. Quand il fut arrivé au collége, son compagnon lui demanda à quoi il pensait, tandis que ces enfants l'insultaient d'une manière si grossière : « Je pensais à Notre-Seigneur, répondit-il, et je me rappelais les injures auxquelles il fut en butte de la part des Juifs, au milieu de Jérusalem. »

Après trois ans et demi de séjour à Montdidier, le P. Sellier, qui avait été obligé d'abandonner la direction du collége, envoya Firmin au séminaire de Soissons pour y remplir les mêmes offices qu'il avait remplis jusqu'alors. Il donna dans cette maison les mêmes sujets d'édification qu'à Montdidier. Sa piété, qui avait pris de nouveaux accroissements, permit de lui accorder la grâce de communier tous les jours. Les séminaristes, pleins de respect pour sa vertu, aimaient à s'entretenir avec lui pour recueillir de sa bouche quelques bonnes paroles. Le supérieur et les directeurs eux-mêmes ne craignaient pas de laisser apercevoir l'estime et la confiance qu'il leur inspirait.

C'était l'usage, au séminaire de Soissons, qu'après une demi-heure d'oraison, on interrogeât de temps en temps les jeunes clercs sur la méthode qu'ils avaient suivie dans leur méditation. Le supérieur fit un jour appeler Firmin, et lui ordonna de rendre compte, en présence de toute la communauté, du résultat de son oraison. Le bon Firmin le fit

avec cette simplicité et cet abandon qui lui étaient naturels. Le supérieur fut tellement satisfait, qu'il n'hésita pas à le proposer pour modèle aux élèves du sanctuaire.

Ce fut pendant son séjour au séminaire de Soissons que Firmin fut appelé pour le service militaire durant la guerre qui précéda la restauration. Une vie si différente de celle qu'il avait menée jusqu'alors n'apporta aucune modification dans sa conduite ni dans ses habitudes religieuses. Sa douceur, son obligeance, ne tardèrent pas à lui concilier l'affection de ses compagnons d'armes, et, en peu de temps, il parvint à imposer aux plus dissolus et à se faire respecter de tous. Toujours prêt à rendre service à ses camarades, il s'offrait dans ses moments libres à monter la garde à leur place. Tandis qu'il était en faction, on le voyait le fusil au bras droit, et le chapelet dans la main gauche, réciter pieusement cette dévote prière. Ses chefs eux-mêmes, le voyant s'acquitter si parfaitement de son service, loin de mettre obstacle à l'accomplissement de ses devoirs de piété, lui permirent d'assister tous les matins à la messe. Au sortir de l'église, il ne manquait pas d'aller se présenter à l'exercice et de prendre rang avec les autres; et jamais on n'eut lieu de lui adresser le moindre reproche. Ce dernier trait est attesté par un de ses camarades de régiment[1]. On remarqua encore qu'il trouvait le moyen de s'approcher de la sainte table plusieurs fois par semaine. Il écrivait aussi de temps en temps au P. Ronsin, qui l'avait dirigé à Soissons. Celui-ci, touché des sentiments du vertueux soldat, communiquait aux séminaristes les lettres qu'il en recevait; et

[1] Jean Plet, encore vivant.

elles étaient toujours écoutées avec intérêt et avec édification. Nous apprenons par cette correspondance qu'il usait de son influence auprès des soldats pour les engager à s'approcher du tribunal de la pénitence : « C'était, leur disait-il, le meilleur moyen de se préparer à paraître devant Dieu, dans le cas où la mort viendrait à les frapper dans le combat. » Et il eut la consolation d'en voir un bon nombre suivre ses avis et se réconcilier avec Dieu.

Lorsque, après six mois environ, Firmin put quitter la carrière militaire, il se retira auprès du P. Sellier, alors curé de Rubempré, et lui rendit d'importants services, surtout lors de la fracture de la jambe de ce saint homme[1].

Au collége de Montdidier, au séminaire de Soissons, et jusque sous les drapeaux, la vie de Firmin avait été celle d'un fervent religieux. C'était le désir de la vie religieuse qui l'avait déterminé à abandonner sa famille pour entrer au collége de Montdidier et se consacrer entièrement à Dieu en qualité de frère coadjuteur dans la Société des Pères de la Foi. Aussi, dès qu'il eut appris que la Compagnie de Jésus était rétablie, il sollicita son admission, et y fut reçu à Saint-Acheul, le 19 novembre 1814, par le P. Pierre de Clerivière.

Depuis cette époque jusqu'à celle de sa mort, en 1859, le F. Firmin habita la maison de Saint-Acheul. Il n'en fut absent que du mois de mai 1824 au mois de mai 1825, pour aller à Montrouge suivre les exercices du noviciat, auxquels les circonstances n'avaient pas permis de l'appliquer plus tôt. Pendant son séjour à Saint-Acheul, il fut

[1] *Vie du P. Louis Sellier*, ch. XII, p. 102.

chargé successivement des emplois de réfectorier, de lampadaire, de sacristain et de portier; et, depuis 1831 jusqu'à 1859, il remplit successivement les deux derniers offices. Sa maturité, sa prudence, sa douceur, son esprit d'ordre et d'économie, l'avaient aussi fait choisir pour surveiller les nombreux domestiques employés dans le petit séminaire; et il serait difficile de dire à quel point il s'était attiré l'affection, la confiance et le respect de ses subordonnés. Tous lui ont conservé un attachement et une reconnaissance dont ils ont donné des preuves nombreuses. Plusieurs de ces employés, formés sous sa conduite et par ses soins, se sont consacrés à Dieu dans la Compagnie de Jésus. Après la suppression du petit séminaire, en 1828, il trouva le moyen de les placer dans divers établissements religieux ou dans des maisons chrétiennes. Il leur écrivait de temps en temps pour les entretenir dans leurs bonnes dispositions : eux, de leur côté, n'auraient pas voulu changer de poste sans avoir auparavant consulté le bon Frère.

Quant à ses autres emplois, Firmin s'en acquitta toujours de manière à satisfaire pleinement ses supérieurs et les étrangers. Ce témoignage lui a été rendu par tous ceux qui ont vécu avec lui ou qui l'ont connu.

C'est pendant les quarante-cinq années de son séjour à Saint-Acheul que la vertu du F. Firmin, se perfectionnant chaque jour, acquit ce degré de maturité dont son extérieur même portait l'empreinte, et dont il nous reste maintenant à parler pour achever de le faire connaître.

Le caractère propre de cette vertu fut un grand calme et une entière possession de lui-même. Il en était redevable à la vigilance qu'il exerçait sur tous les mouvements de

son âme et à son union continuelle avec Dieu. On a conservé le souvenir de quelques traits frappants de ce calme que les événements les plus imprévus n'étaient pas capables de troubler. Un commencement d'incendie s'était déclaré dans une partie des bâtiments de Saint-Acheul. Le F. Firmin en est averti. C'était un jour de fête, et on chantait alors le salut solennel du Saint-Sacrement, auquel présidait le supérieur de la maison. Firmin, sans rien perdre de son sang-froid ordinaire, s'avance gravement vers l'autel. Après avoir fait respectueusement la génuflexion, il se contente de dire au supérieur, à voix basse : « Mon Révérend Père, le feu est à la maison. » Et il se retire.

Comme il revenait de Paris à Saint-Acheul, en 1825, après son année de noviciat, la supérieure des Dames du Sacré-Cœur lui confia pour Amiens une boîte renfermant des objets très-précieux. Le bon Frère, qui était peu accoutumé à voyager, la perdit en chemin. Arrivé à Saint-Acheul, il déclare au P. recteur sa négligence et son embarras. Le recteur lui imposa pour pénitence d'aller exposer lui-même le fait à la supérieure de la maison du Sacré-Cœur d'Amiens. Il obéit, et raconte sa mésaventure avec simplicité. « Quel malheur ! s'écrie la supérieure. Des objets si précieux, les voilà perdus ! » Le Frère reprend sans se troubler : « Mais, ma Mère, ce n'est pas un malheur, c'est un accident ; il n'y a de malheur que d'offenser Dieu, comme nous disait le bon P. Gury. » Peu de jours après la boîte fut retrouvée.

Il y a une Providence pour tout, disait souvent le F. Firmin aux personnes qui étaient dans la peine, ou qui s'inquiétaient des événements. Ce mot n'était pas pour lui une

simple formule, mais une expression de sa confiance inébranlable en Dieu, dont la bonté et la sagesse font tourner toute chose au bien de ceux qui l'aiment.

Dans les contrariétés qui surviennent chaque jour, il avait coutume de se dire à lui-même et il répétait aux autres : « C'est un combat. » Cela signifiait dans sa bouche que le moment d'exercer la patience était venu.

Sa modestie et l'air de sainteté qui se peignait dans ses traits frappaient toutes les personnes qui le voyaient, surtout pour la première fois. Un habitant d'Amiens amena un jour une dame à Saint-Acheul, uniquement pour voir le F. Firmin. Elle dit en s'en retournant : « S'il y a un saint sur la terre, c'est assurément ce bon Frère. »

Sa démarche un peu lente, et sa manière d'agir, recueillie, calme et posée, ne nuisaient cependant pas à l'activité de son travail. Comme il ne perdait jamais un moment, il faisait autant et plus de travail qu'aucun de ses Frères ; et ce qu'il faisait, il le faisait bien.

Aussi, loin d'être apathique, comme on aurait pu le croire au premier abord, il était d'un naturel vif, quelquefois même bouillant. Dans certaines circonstances, il ne trouvait rien de bien fait, et il était prêt à s'emporter contre tout le monde ; mais plus il se sentait ému au dedans, plus il s'efforçait de paraître inaltérable au dehors. « Je me souviens, dit un témoin oculaire, d'avoir vu plusieurs fois le F. Firmin vivement ému, maîtrisant ses sentiments intérieurs. Un jour, entre autres, ayant été fortement repris par un supérieur pour un fait qui ne le rendait pas coupable, je vis son visage s'enflammer et ses yeux se mouiller de larmes ; bien qu'il gardât un respectueux si-

lence, ses lèvres tremblantes indiquaient les paroles qu'il retenait et qui eussent pu lui fournir une légitime excuse. »

L'Esprit-Saint lui avait enseigné lui-même le chemin de la paix. C'était l'âme la plus facile à diriger; il s'en tenait aux décisions de son confesseur comme à celles de Dieu même, et il ne revenait jamais sur un point qui avait été une fois décidé. Il se rappelait ce que lui avaient dit ses directeurs il y a vingt, trente et quarante ans; et leur parole était pour lui une règle invariable de conduite.

Le F. Firmin était doué d'un jugement très-droit et d'une circonspection remarquable. Unissant la simplicité de la colombe avec la prudence du serpent, il savait, dans les occasions les plus délicates, se conduire avec tant de sagesse, qu'on pouvait être certain qu'il ne dirait jamais une parole compromettante. A une époque où l'on avait lieu de craindre que des personnes malintentionnées ne vinssent faire des questions insidieuses aux portiers de la maison sur le nombre et la qualité de ses habitants, le P. supérieur avait défendu au F. Firmin de s'absenter de la loge, tant il était assuré de sa discrétion !

Lorsqu'il s'apercevait que quelque chose avait été mal dit ou mal fait par un de ses subordonnés, il ne lui faisait aucune observation sur-le-champ, mais il attendait ordinairement le lendemain; et, s'il reconnaissait qu'un avis fût vraiment nécessaire, il commençait ainsi son discours : « Mon Frère, vous vous rappelez ce qui est arrivé hier. Maintenant que nous avons dormi, vous et moi, nous pouvons en causer un peu. »

Malgré la pureté et la délicatesse de sa conscience, le

F. Firmin craignait habituellement les jugements de Dieu ; mais c'était d'une crainte toute filiale, unie à une grande confiance et à un amour très-épuré.

Son humilité était aussi profonde que sincère, « Je sens que je suis mauvais, disait-il, tout à fait mauvais. Je ne pense pas que personne puisse être plus méchant que moi. »

Ses rapports avec le prochain étaient bienveillants, polis et affectueux. Respectueux envers ses supérieurs, charitable envers ses Frères, complaisant à l'égard de tout le monde, il tâchait de se rendre agréable et de faire du bien à tous ceux avec qui il parlait. Il avait surtout une adresse surnaturelle pour leur inspirer de salutaires pensées. Un protestant converti était retourné à l'hérésie quelque temps après son abjuration. Il s'en excusait auprès du F. Firmin en disant que ses parents avaient vu son changement avec peine : « Lorsque vous paraîtrez devant Dieu, lui dit le Frère, vos parents répondront-ils pour votre âme ? » Ces paroles si simples éclairèrent et touchèrent soudain l'esprit et le cœur de cet homme. Il rentra dans le sein de l'Église, et il persévère depuis près de quarante ans. Un bon nombre de personnes lui sont redevables de leur conversion ; car lorsqu'il savait que quelqu'un vivait éloigné des sacrements, il s'insinuait avec tant de douceur et d'adresse dans son esprit, il lui parlait avec tant de calme et de raison qu'il réussissait ordinairement à l'amener à faire une bonne confession.

Le F. Firmin ne se distinguait pas moins par un esprit de foi très-vif, qu'il nourrissait par le souvenir continuel de la présence de Dieu. De là son recueillement dans l'orai-

son, son attention aux prières vocales quelque courtes qu'elles fussent, le respect avec lequel il prenait de l'eau bénite et faisait le signe de la croix, sa modestie habituelle dans le lieu saint. Sacristain pendant quarante-cinq ans, jamais il ne se familiarisa avec son emploi. Son respect pour la personne adorable de Notre-Seigneur fut toujours le même, ou plutôt il alla croissant chaque jour : on eût cru qu'il voyait des yeux du corps Jésus-Christ présent dans nos tabernacles.

C'est aussi dans l'esprit de foi qu'il puisait sa tendre dévotion envers la passion de Notre Seigneur. Les souffrances du Sauveur étaient le sujet ordinaire de ses pensées et de ses affections. Il consacrait chaque heure du jour à la méditation d'une station du chemin de la Croix. Cet exercice l'occupait depuis quatre heures du matin, heure de son lever, jusqu'à six heures du soir. Le reste du temps qui s'écoulait jusqu'au coucher était employé à trois autres dévotions, dont on ne nous a pas conservé le souvenir.

Le F. Firmin ne séparait pas les douleurs de la Mère de celles du Fils. On sait avec quel zèle il s'employa à établir dans l'église de Saint-Acheul, et puis à propager partout, selon son pouvoir, la dévotion à Notre-Dame des Sept-Douleurs; c'était sa dévotion privilégiée : il en parlait fréquemment ; il distribuait un nombre prodigieux d'images relatives à cette dévotion; il avait obtenu de Mgr de Chabons, évêque d'Amiens, une indulgence de quarante jours pour la récitation d'une prière touchante, imprimée à la suite d'une de ces images.

On nous saura gré de raconter ici avec quelques détails comment la Providence fit tomber entre les mains du F.

Firmin la statue de Notre-Dame des Sept-Douleurs honorée aujourd'hui dans l'église de Saint-Acheul, où elle est devenue, grâce à l'initiative du vertueux Frère, le but d'un pèlerinage. A cette circonstance de sa vie viennent se rattacher bien des traits qui attestent sa piété et son zèle pour le salut des âmes.

Cette statue que l'on voit sous l'autel consacré à Notre-Dame des Sept-Douleurs est un vénérable débris échappé à la grande révolution de 1793. Elle appartenait à des religieux trappistes et fut ensuite possédée par le P. Avril, religieux trappiste lui-même, puis chapelain du cimetière de la Madeleine, et mort aumônier des Carmélites d'Amiens. La statue ayant été mutilée n'avait alors que la tête; mais il y avait dans cette tête une expression de douleur et de piété qui fit juger au P. Avril qu'elle devait être le reste d'une statue de la compassion de la sainte Vierge. Sa vue lui inspira un tendre sentiment de dévotion, et les grâces qu'il reçut en priant devant cette image accrurent encore sa dévotion. Il la fit donc restaurer et la mit dans l'état où elle est aujourd'hui. Après la mort du P. Avril, elle fut mise en vente avec les autres effets du vertueux prêtre. Elle était depuis cinq mois exposée aux regards des chalands, lorsque le F. Firmin, passant devant la maison habitée autrefois par le P. Avril, se sentit pressé intérieurement d'y entrer. Il voit la statue, et la pensée lui vient d'en faire l'acquisition. De retour à Saint-Acheul, il obtient du supérieur l'autorisation de l'acheter, et heureux de posséder ce trésor, il place l'image de Marie dans sa loge de portier, au milieu de tableaux et de bouquets. Elle devint dès lors l'objet d'une vénération toujours croissante. Beaucoup de personnes

d'Amiens venaient la visiter, et touchées à sa vue, elles versaient des larmes d'attendrissement : il s'en trouva même qui exprimèrent le désir de l'acheter, et en offrirent un prix assez élevé. On comprend que ces offres ne pouvaient être acceptées : le F. Firmin, pour tout l'or du monde, n'aurait pas consenti à se dessaisir de l'image de sa bonne Mère. Dans l'achat de la statue, le Frère avait été aidé par le concours d'un fervent laïque, M. Cozette, ancien négociant, qui avait été ramené à Dieu par les prédications d'un des Pères de Saint-Acheul. Une étroite et sainte amitié, dont la piété, le zèle et la charité étaient le principe, unissait M. Cozette et le F. Firmin. Tous les jours cet homme vertueux venait passer l'après-midi à Saint-Acheul, et les cinq ou six heures qu'il y restait étaient employées soit à seconder le Frère dans son office de portier et de sacristain, soit à faire à haute voix une lecture spirituelle, tandis que Firmin nettoyait et rangeait les objets de la sacristie.

Cependant, en 1832, une circonstance inattendue vint offrir au F. Firmin et à son ami le moyen de propager de plus en plus le culte des douleurs de Marie, et de signaler leur zèle pour la conversion des pécheurs. Le choléra sévissait avec violence à Amiens ; et les salles de l'Hôtel-Dieu devenues insuffisantes ne permettaient pas de donner asile à tous les malades attaqués par le fléau. L'administration municipale comprit la nécessité de se pourvoir d'un hôpital supplémentaire et jeta les yeux sur la maison de Saint-Acheul. Elle fit en conséquence des démarches auprès du supérieur pour obtenir que les bâtiments pussent être convertis en hôpital militaire, tandis que les salles de

l'Hôtel-Dieu, occupées ordinairement par les soldats malades, seraient destinées aux cholériques de la ville et de la garnison. La proposition fut agréée. La plus grande partie des bâtiments fut cédée temporairement, et appropriée à l'usage d'un hôpital militaire, sous la direction des Filles de la Charité. La ferme, le jardin et quelques chambres seulement furent réservés pour un petit nombre de Pères et de Frères. Quant à Firmin, il continua de remplir pour l'hôpital le double office de sacristain et de portier. Ces fonctions le mirent en rapports fréquents avec les soldats; et il sut en profiter adroitement pour contribuer à leur salut. Sa vue seule était pour eux une prédication muette. On le voyait circulant sans cesse pour leurs diverses commissions; et le chapelet à la main ou au cou, il le récitait dans ses courses et sous les yeux mêmes des soldats que charmaient sa douceur, son calme et sa charité. Ils étaient tellement pénétrés d'estime et de respect pour le pieux portier qu'ils ne se permirent jamais en sa présence rien qui pût l'affliger ou l'humilier ; et même, comme à cette époque le nom de jésuite était, d'après leurs préjugés, une véritable injure, plusieurs s'imaginèrent lui faire un compliment en lui disant qu'assurément il n'était pas jésuite, qu'il était trop bon enfant pour cela.

Un assez grand nombre parmi ces soldats n'avaient pas fait leur première communion. La plupart vivaient dans la plus profonde ignorance des vérités et des devoirs de la religion et avaient avant tout besoin d'instruction. Il fallait leur apprendre leurs prières et les premiers éléments de la foi. Le F. Firmin leur donnait l'instruction lui-même, ou bien il les adressait à quelque Sœur de l'hospice; mais

il se reposait de ce soin surtout sur M. Cozette, qui fit preuve alors d'un zèle et d'une abnégation au-dessus de tout éloge. Il leur répétait pendant des heures entières les prières du matin et du soir et les principales vérités du salut. Bien loin de se laisser décourager par le peu d'aptitude de quelques-uns d'entre eux, il ne paraissait frappé que de leur constance, de leur bonne volonté et de la simplicité qu'il remarquait dans presque tous. A mesure qu'un d'eux était jugé suffisamment préparé, le Père[1] qui était chargé de cette œuvre et qui leur faisait aussi le catéchisme, s'assurait de leurs dispositions dans un dernier examen qui décidait de l'admission. Après la cérémonie de la première communion, chacun des communiants recevait comme souvenir une belle image dont le sujet rappelait cette grande action : elle était reçue avec respect et soigneusement conservée parmi les feuilles de route. On en distribua trente-cinq à quarante. Mais, le nombre de ceux qui approchèrent des sacrements fut plus considérable : car il y avait dans ce régiment beaucoup de jeunes gens de Lille et de Saint-Omer pleins de foi et de religion qui saisirent avec empressement l'occasion de remplir leurs devoirs, et ils le firent avec édification ; quelques-uns seulement obtinrent la permission de recevoir le saint scapulaire : un très-grand nombre l'avaient demandé, mais on crut qu'il était de la prudence de ne pas le prodiguer.

Outre les moyens indiqués précédemment pour obtenir ces heureux résultats, le F. Firmin et M. Cozette

[1] Le P. Alexandre Pourcelet.

avaient formé une petite bibliothèque dont on prêtait les livres aux soldats. De plus les légers profits provenant de la vente de divers objets dont ils pouvaient avoir besoin, tels que tabac, tabatières, papier, plumes, etc., et que M. Cozette vendait à la porte, étaient employés à acheter des chapelets, des scapulaires, des images de Notre Dame des Sept-Douleurs, des médailles de l'Immaculée Conception. Tous ces objets de dévotion se distribuaient gratuitement aux militaires. On les leur remettait avec une certaine solennité, qui en augmentait le prix, surtout s'il s'agissait des chapelets et des médailles. La loge du portier, où l'on n'entrait jamais que pour cause de religion, s'ouvrait cette fois au récipiendaire. On le faisait mettre à genoux devant l'image de Notre Dame des Sept-Douleurs, dont la vue ne manquait jamais de faire une vive impression sur les soldats. On récitait avec lui quelques prières ; et pendant qu'il s'inclinait respectueusement, on lui passait au cou l'objet sacré. Il sortait ensuite plein de joie et de confiance. Le nombre des objets de dévotion distribués de la sorte pendant les huit mois de l'occupation de Saint-Acheul par les militaires s'éleva à six cents médailles, vingt scapulaires, cinq cents chapelets.

Cependant la dévotion de nos deux fervents amis envers celle qu'ils aimaient à appeler *Notre bonne Mère des douleurs*, n'était pas satisfaite. Le culte privé qu'elle recevait ne répondait pas au besoin de leur cœur. Ils demandèrent en conséquence et obtinrent l'autorisation de placer dans une des chapelles latérales de l'église la statue honorée jusque-là dans la loge du portier. Dès lors on vint en foule au nouveau sanctuaire. Bientôt les aumônes des âmes pieuses permirent de l'environner d'une grille ; et peu après de

faire une petite chapelle spéciale qui fut placée sous la seconde arcade de la nef de l'église. La grille y fut transportée. On peignit sur le fond de l'arcade les sept mystères douloureux; un autel fut érigé, et une première messe célébrée avec solennité par un des Pères de la maison. De nouveaux dons furent offerts. Le F. Firmin engagea aussi sept personnes à se cotiser pour entretenir la lampe qui brûle jour et nuit devant l'autel.

Plus tard la chapelle et l'autel reçurent encore d'autres embellissements notables. La pieuse marquise de Gerville fit présent d'une grande et belle statue représentant Marie percée d'un glaive. On la substitua à l'ancienne statue, et celle-ci, but primitif du pèlerinage, fut conservée par respect sous l'autel plus grand et plus orné que celui qui avait été primitivement construit. Lampes, garnitures d'autel, fleurs, croix, chandeliers, vases sacrés, ornements, rien enfin ne manqua à la nouvelle chapelle que les pieuses libéralités des bienfaiteurs enrichissaient chaque jour de plus en plus.

Mais la dévotion des fidèles offrit un spectacle plus consolant encore. Tous les jours de l'année et souvent à toutes les heures, des personnes prosternées vénéraient l'image de Marie. La fête de la Compassion dans le mois de mars, et celle de Notre-Dame des Sept-Douleurs le troisième dimanche de septembre furent célébrées avec pompe et au milieu d'un concours nombreux. De plus, chaque dimanche après les vêpres, les pèlerins affluaient dans l'église de Saint-Acheul; et l'on voyait les personnes de plus haut rang confondues avec le simple peuple auprès de l'autel de Marie. On faisait brûler des cierges en son honneur. On voulait emporter des

images de Notre-Dame des Sept-Douleurs et dans le court espace de six semaines, deux mille personnes achetèrent de ces images. On suspendait des *ex voto*. Des pensionnats, des congrégations venaient entendre la sainte messe à l'autel des Sept-Douleurs. Le F. Firmin heureux de ce concours saisissait toutes les occasions de promouvoir le culte des douleurs de Marie, et Dieu le récompensa plus d'une fois, en lui procurant pour la chapelle des aumônes inespérées, ou ce qu'il préférait encore, le retour à Dieu de quelque pécheur.

Un jour, après avoir fait visiter la maison à un étranger, il le conduisit en dernier lieu, selon sa coutume, à l'église et à la chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Le bon Frère se mit à genoux pour prier sa bonne Mère, tandis que l'inconnu, restant debout, regardait cette chapelle et toute l'église. Le F. Firmin s'étant relevé, l'étranger lui remit une certaine somme en lui disant : « Voilà pour orner cette chapelle. » Or, cette somme était précisément celle que le Frère venait de demander à la sainte Vierge.

Comme il passait quelquefois des temps considérables à prier devant la sainte image, il aperçut un homme qui était là aussi en prières depuis assez longtemps. Il l'aborde, et avec ce ton de politesse et de douceur qui ne le quittait jamais, il lui demande s'il ne désirait pas se confesser: « Volontiers, répondit l'étranger : je n'ai pas encore rempli ce devoir depuis six ans que j'habite Amiens : je ne sais à qui m'adresser, vous me rendriez service en m'adressant à un prêtre. » Le prêtre fut bientôt trouvé, et la confession se fit avec grande consolation de part et d'autre.

Le fait suivant présente des circonstances plus frappantes

encore, et nous donne une idée des pieuses industries du F. Firmin pour amener les pécheurs au saint tribunal. Il eut lieu lorsque la statue était encore dans la loge du portier. Le F. Firmin venait de quitter un jeune homme qui avait eu quelque affaire à traiter avec lui, lorsqu'il aperçut sur la route trois militaires qui se promenaient. Il prie le jeune homme de les lui envoyer, et sans attendre leur arrivée, il se hâte d'aller chercher M. Cozette qui se trouvait alors dans l'intérieur de la maison, afin qu'il la leur fît parcourir et profitât de l'occasion pour les engager à se confesser. M. Cozette arrive pendant l'absence du portier, et voit à la porte nos trois soldats qui déjà commençaient à perdre patience. D'abord un peu embarrassé, M. Cozette finit par pressentir l'intention du F. Firmin, et prenant un ton bienveillant : « C'est ici, messieurs, dit-il, un ancien hôpital militaire : nous voyons toujours avec plaisir les soldats, nous aimons à leur montrer les lieux qu'habitaient leurs camarades. » Ces paroles ramènent la sérénité sur le front de nos jeunes gens. Ils le remercient de son offre obligeante, et le suivent dans les salles. On termine par le jardin, et tandis qu'on en admirait la beauté, M. Cozette, qui ne perdait pas de vue le but principal, entame le chapitre de la confession. Ses paroles trouvent peu d'écho : sans avoir trop l'air de s'en apercevoir, et tout en continuant la conversation, il conduisit les visiteurs dans la sacristie ; et là, leur montrant le confessionnal où tant de leurs camarades avaient recouvré l'amitié de Dieu et la paix de l'âme, il les presse de nouveau, mais toujours inutilement : un seul témoignait un désir prononcé ; mais le régiment partait le lendemain : c'était pour lui et pour ses

deux camarades plus qu'il n'en fallait pour leur servir d'excuse. Sur ces entrefaites arrive le F. Firmin qui circulait aux environs pour savoir où en était l'affaire importante. M. Cozette lui expose le grand obstacle, le départ pour le lendemain, et l'assure d'ailleurs des bonnes dispositions de ses prosélytes. « Ce n'est pas là un obstacle, dit le Frère, confessez-vous, mes amis. Vous verrez que vous vous en féliciterez : vous ne retrouverez pas de sitôt une aussi bonne occasion : attendez un moment, je vais vous chercher un bon Père. » Et là-dessus, se rendant auprès d'un des Pères, il le presse de descendre à la sacristie au nom de la sainte Vierge : « Elle vous envoie trois soldats à confesser, ajoute-t-il; mais la grâce n'est pas forte ; il faut l'aider. » Le Père part aussitôt. Habitué à ce genre de ministère, il dit deux mots à ces jeunes gens, gagne leur confiance, et les voilà décidés, non pas cependant tous trois à un égal degré. Le plus âgé est prêt à commencer : le second paraît un peu intimidé ; mais le troisième est comme effrayé du dénoûment inattendu de cette visite. Le Père, sans leur laisser le temps de la réflexion, les invite à le suivre à l'église. Alors nouvelle difficulté : c'est dans la sacristie, loin des curieux, qu'on s'attendait à se confesser. « Venez, venez, mes amis, leur dit le Père, ne craignez pas ; il n'y a personne à l'église, » et ils le suivent. Le premier, après s'être confessé, courut tout joyeux trouver M. Cozette. Le second se confesse ensuite. Vivement ému, il va rejoindre le premier, et en entrant dans la loge du portier, il tombe en défaillance, Le troisième arrive une demi-heure après, les larmes aux yeux : il se jette au cou du F. Firmin ; les deux autres en font autant. Mais ce

n'est pas à lui que le Frère veut qu'on adresse des actions de grâces : c'est à Notre-Dame des Sept-Douleurs: il se met donc à genoux devant son image avec les trois nouveaux convertis ; ils prient tous ensemble avec ferveur pendant quelques instants ; et nos trois soldats s'en retournent promptement à la caserne, étonnés de tout ce qui s'est passé, consolés et joyeux d'un résultat auquel ils ne s'attendaient guères.

La dévotion du F. Firmin à Notre-Dame des Sept-Douleurs était tellement connue des personnes du dehors que beaucoup d'entre elles se recommandaient à ses prières auprès de la bonne Mère avec une entière confiance, quelquefois des lieux les plus éloignés, et même des pays étrangers. Nous ne citerons qu'une lettre écrite d'Avignon le 18 janvier 1833. C'est une mère qui l'engageait à faire pour sa fille, abandonnée des médecins, une neuvaine à la Mère de Compassion : « J'ai besoin, mon cher Frère, écrivait-elle, d'une protection auprès de la sainte Vierge : je m'adresse à vous, espérant que vous voudrez bien m'obtenir la guérison de ma fille malade depuis environ deux ans et demi. L'art de la médecine a été employé, les plus grands docteurs ont été consultés. Le meilleur remède est la prière. Votre dévotion à Notre-Dame des Sept-Douleurs me donne de l'espérance. Intercédez, mon cher Frère, auprès de notre bonne Mère, pour qu'elle applique le mérite de ses souffrances sur les maux corporels de ma fille, et sur les maladies de l'âme de sa mère. J'attends cette bonté de votre part. Commencez, je vous prie, le plus tôt possible, une neuvaine à Notre-Dame de Compassion. Oserais-je vous prier de m'envoyer deux images de Notre-Dame des Sept-Douleurs ? »

Le Sauveur et sa très-sainte Mère récompensèrent la fidélité de leur bon serviteur. Ils lui accordèrent les faveurs qu'ils réservent à leurs meilleurs amis, je veux dire les souffrances. Sa santé ne fut jamais robuste ; il éprouva même à diverses reprises des crises nerveuses très-violentes qui semblaient mettre sa vie en danger, et pendant lesquelles on crut devoir plusieurs fois lui administrer, sur sa demande, le sacrement de l'Extrême-Onction. Il était aussi incommodé habituellement par une hernie qui exigeait certains ménagements. Mais depuis 1824 jusqu'au dernier moment de sa vie, il ressentit de très-vives douleurs dans les pieds, dans les mains et au cœur : c'était son secret. Pour les douleurs du cœur, il croyait que c'était une maladie ; et il ne le cachait pas si soigneusement. « Mon pauvre cœur, disait-il souvent dans sa dernière maladie, mon pauvre cœur ! » Il disait au F. infirmier : « Il me semble que l'on me donne des coups de couteau dans le cœur. Ce qui à le plus besoin de vivre est ce qui me fait le plus souffrir. » Il est certain cependant que le cœur du bon Frère n'était point malade. Le médecin, il est vrai, constata des palpitations ; mais il déclara qu'il n'en connaissait point la cause. Et en effet le Frère est mort non d'un anévrisme, mais d'une pneumonie. Dans tout le cours de sa maladie, on n'a jamais observé ni dans son pouls, ni dans sa respiration, ni dans ses traits, aucun des symptômes qui dénotent une affection organique du cœur. Quant aux douleurs des pieds et des mains, voici à quelle occasion on en eut connaissance. Le P. recteur de Saint-Acheul lui recommanda pendant sa maladie de dire bien au médecin tout ce qu'il souffrait. « En ce cas, reprit le Frère, j'ai be-

soin de vous consulter, mon révérend Père. J'éprouve des douleurs dans les pieds et dans les mains : est-il nécessaire d'en parler au médecin ? — Quelle sorte de douleurs éprouvez-vous ? — Il me semble que l'on me perce les pieds et les mains, et cependant on ne voit rien. — Cela arrive-t-il souvent ? — Presque continuellement. — Depuis quand ? — Depuis l'année 1824. » On lui dit qu'il était inutile d'en parler au docteur.

Qu'était-ce donc que ces douleurs du cœur et celles des pieds et des mains ? Ne peut-on pas y reconnaître quelque chose d'extraordinaire et de surnaturel ? On a vu que ses dévotions les plus chères étaient la dévotion à la passion du Sauveur, au Sacré-Cœur de Jésus, et aux douleurs de la très-sainte Vierge. Or, ne nous est-il pas permis de croire pieusement que Notre-Seigneur, pour augmenter ses mérites, a daigné envoyer au bon Frère, comme à plusieurs Saints, des souffrances analogues aux objets de sa dévotion ?

Le démon, de son côté, cherchait à le troubler et à l'effrayer en mille manières. Il lui représentait des objets bizarres et horribles ; il imitait le bruit d'hommes qui parlent, se disputent, renversent les meubles, etc. Le Frère ne s'en troublait nullement, rassuré par la parole de Notre-Seigneur : Un cheveu de votre tête ne tombera pas sans la permission de votre Père céleste.

Les tentations intérieures étaient plus à craindre. L'ennemi de la nature humaine ne les épargnait pas au F. Firmin. Il éprouvait souvent des impatiences que l'on pourrait comparer à des tempêtes. Son âme était alors entièrement bouleversée. Il lui venait à la bouche des ju-

rements tout faits, qui ne sont prononcés que par les hommes les plus grossiers, les plus méchants et les plus colères. Et cet état, si pénible pour un homme doux et pieux, durait quelquefois plusieurs jours sans relâche. Mais plus il était agité, plus il se tenait ferme. C'était un rocher immobile battu par les flots. Au reste, il reconnaissait que ces tentations venaient sans cause, au moment où il s'y attendait le moins, et qu'elles s'en allaient de même, le laissant tout à coup dans un état parfaitement calme.

C'est ainsi que Dieu embellissait chaque jour la couronne de son serviteur, en le faisant passer par le creuset de la souffrance. Une douloureuse maladie acheva de le purifier et de le préparer au grand voyage de l'éternité.

Il tomba malade le 29 juillet, fête de sainte Marthe, qui était cette année un vendredi. La maladie fut bientôt déclarée grave. Le bon Frère ne pensa plus qu'à se préparer d'une manière prochaine à la mort, bien que le médecin ne lui eût pas manifesté le danger de son état. Durant tout le cours de sa maladie, le F. Firmin parut tel qu'il s'était montré en santé. Il édifia constamment par la pratique parfaite de toutes les vertus. Son sourire angélique, ce je ne sais quoi de céleste répandu sur sa physionomie et dans ses traits, et qui frappait tous ceux qui l'ont connu, ne l'a pas abandonné jusqu'au dernier instant.

On ne peut mieux exprimer et faire connaître les dispositions du F. Firmin pendant sa maladie, qu'en rappelant les avis adressés par saint Ignace aux malades de sa Compagnie. Il s'y conforma avec une parfaite exactitude : « Dans les maladies, chacun doit obéir avec une grande pureté d'intention non-seulement aux supérieurs spirituels

pour la conduite de son âme, mais encore avec une pareille humilité aux médecins et aux infirmiers, pour ce qui regarde le soin de son corps. » Le F. Firmin pratiqua cette obéissance, au point même de gêner parfois ses infirmiers. Comme on savait qu'il ne prenait les médicaments qu'à contre-cœur, on tâchait quelquefois d'interroger ses goûts. Sans satisfaire alors directement aux questions qu'on lui adressait, il répondait : « Je prendrai tout ce que vous me donnerez. Tenez, ajoutait-il quelquefois, je serais sûr de mourir après avoir bu cette potion, que je la boirais néanmoins. » Un jour, cependant, il parut hésiter à obéir : c'était l'avant-veille de sa mort. Il s'agissait de prendre un breuvage très-amer, et comme son état de faiblesse était extrême, le bon Frère croyait que ce breuvage lui donnerait infailliblement la mort. Sous l'impression de cette pensée, il pria le Frère infirmier d'aller manifester ses craintes au P. ministre, et de lui demander s'il devait oui ou non prendre le breuvage. Le P. ministre se rendit aussitôt près de lui, calma ses scrupules, et lui dit qu'après tout, il serait beau de mourir victime de l'obéissance. « C'est donc vaincre ou mourir, répondit le Frère avec son calme habituel ; » et à l'instant, surmontant ses répugnances, il avala le breuvage, faisant généreusement le sacrifice de sa vie.

Saint Ignace dit encore « que celui qui est malade, doit montrer son humilité et sa patience, et avoir soin, pour la plus grande gloire de Dieu, de ne pas moins donner bon exemple durant sa malaie, à ceux qui le visiteront et qui s'entretiendront avec lui, que lorsqu'il était en santé, usant de paroles pieuses et édifiantes qui fassent connaître qu'il

reçoit la maladie comme un présent de notre Créateur et Seigneur; puisque, en effet, elle n'est pas moins un don de Dieu que la santé. » Pénétré de l'esprit de son bienheureux Père, le F. Firmin reçut sa maladie comme des mains de Dieu, et en conçut une joie véritable : « Je ne saurais jamais assez remercier le Seigneur, » disait-il. — « Mais comment cela ? » lui dit un de ceux qui le visitaient. « C'est, reprit-il, que le Seigneur ne peut faire de plus grande grâce à une créature, que de l'associer à ses souffrances. Que le saint nom du Seigneur Jésus soit béni ! »

Le P. recteur étant venu le voir, il lui demanda la permission d'ajouter tous les jours un *Te Deum* à sa prière du soir, *pour remercier Notre-Seigneur des souffrances qu'il daignait lui envoyer*. Le P. recteur ayant consenti volontiers à une demande si sainte, il ne manquait pas de se faire réciter chaque jour un *Te Deum;* et, quand il était plus souffrant qu'à l'ordinaire, il demandait qu'on en récitât un second. C'est ce qui arriva surtout au milieu d'une nuit agitée, où il s'écria tout à coup avec transport : « Mon Frère, je crois que, pour le coup, nous pouvons réciter un nouveau *Te Deum.* »

Il donna aussi des preuves de sa profonde humilité. Quand on lui administra les derniers sacrements, qu'il reçut cinq jours avant sa mort dans les sentiments de la foi la plus vive et d'une tendre dévotion, il demanda pardon à la communauté des scandales et des mauvais exemples qu'il avait donnés depuis 1814. M. le curé de la Neuville étant venu le voir, il lui demanda aussi pardon avec un accent ému des négligences dont il s'était rendu

coupable dans son emploi de sacristain de la paroisse ; et le curé, touché de tant d'humilité, demeura muet d'étonnement. « Je n'espère, disait-il, que dans les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et dans l'intercession de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Elle a promis son assistance spéciale à l'heure de la mort à ceux qui auraient eu pendant leur vie de la dévotion à son cœur douloureux. »

Quelqu'un lui demandant un jour quel était le meilleur moyen de faire des progrès dans la vertu : « C'est, répondit-il, de se considérer comme le dernier de tous les hommes. — Mais comment, répliqua-t-on, se figurer cela? — Personne ne sait, dit-il, s'il est digne d'amour ou de haine. Si la grâce de Dieu nous abandonnait un tout petit instant, il n'est aucun crime que nous ne puissions commettre. N'oublions pas que Dieu nous demandera à proportion de ce qu'il nous a donné. Il n'a fallu qu'une pensée d'orgueil pour perdre les anges. Il ne nous faut non plus qu'une pensée d'orgueil pour attirer sur nous la colère de Dieu, et nous précipiter dans les plus profonds abîmes. Peut-être que, dans ce moment, celui que nous croyons être le plus grand scélérat de la terre, fait un acte d'amour de Dieu et devient un saint. Ne jugeons personne, et regardons-nous toujours comme les derniers de tous les hommes. »

Il conserva pendant sa maladie cet air et ce ton de bonhomie qui ne manquait pas d'une certaine finesse et même parfois d'une innocente malice. Un jour le F. infirmier lui disait en appropriant son lit : « Allons, mon Frère, du courage. » Il répondit : « On fait ce qu'on peut ; mais quand on n'en peut plus, on n'en peut plus. »

L'esprit de piété dont il était animé ne souffrit aucune altération au milieu de ses souffrances. Il avait demandé qu'on plaçât au pied de son lit un tableau de Notre-Dame des Sept-Douleurs, vers lequel il tournait sans cesse ses regards. Chaque jour il en faisait réciter le chapelet. Souvent aussi il avait sur les lèvres les inspirations si connues :

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie.

Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie.

Jésus, Marie, Joseph, faites que j'expire en paix dans votre sainte Compagnie [1].

Jusqu'à son dernier soupir, il se fit un devoir de remplir ses exercices de piété avec la même exactitude que durant la santé ; et quand sa grande faiblesse lui eut rendu comme impossible la pratique de la méditation, il priait ses infirmiers de faire tout haut leurs exercices à ses côtés : car lorsqu'on est malade, disait-il, on n'est plus capable de rien.

La méditation des souffrances du Sauveur, qui avait fait ses délices pendant sa vie, était encore alors sa consolation. Lorsqu'on lui présentait le crucifix à baiser, il y collait avec effusion ses lèvres mourantes. Il demandait souvent qu'on lui fît la lecture de la passion. Le matin du jour de sa mort, il se la fit lire encore une fois. « Mon bon Frère, lui dit un jour un de ceux qui le visitaient, que le temps doit vous paraître long dans ces nuits où vous

[1] Cent jours d'indulgence pour chaque aspiration ; trois cents jours pour les trois. (Pie VII, décret du 28 avril 1807.)

êtes si agité! — Mon Frère, lui répondit-il, je pense aux souffrances de Notre-Seigneur.

Combien il était touchant de l'entendre s'écrier en s'adressant à la Mère des douleurs : « Vierge sainte, imprimez profondément dans mon cœur les plaies de Jésus crucifié! »

Est-il nécessaire après cela de parler de son admirable patience? Les douleurs violentes qu'il éprouvait au cœur lui arrachaient souvent des soupirs ; mais toujours calme et résigné, il ne cessait de redire : « Que la volonté de Dieu se fasse sur la terre comme dans le ciel. »

Aussi, jamais mort ne fut plus douce que celle de ce bon Frère. On ne remarqua aucun signe de la moindre tentation, du moindre combat. On ne peut douter que la très-sainte Vierge, fidèle à la promesse faite à ceux qui pratiqueront la dévotion à ses douleurs, ne l'ait assisté tout particulièrement dans ses derniers moments.

Il venait de réciter une dernière fois la prière : *Jésus, Marie, Joseph*, etc. ; et arrrivé à ces mots : *Faites que j'expire en paix dans votre sainte Compagnie*, sentant sans doute sa fin approcher, il avait répété par deux fois le mot *en paix*, quand tout à coup sa respiration devint plus pénible, ses yeux parurent se fixer. L'infirmier reconnaissant dans ces symptômes les approches de la mort, lui demanda aussitôt s'il ne désirait pas voir son confesseur. *Non, mon frère*, répondit-il. Tel était le calme de sa conscience dans ce moment suprême que l'infirmier lui ayant encore dit: *Mais je vais le chercher, n'est-ce pas? — Non, mon Frère*, répondit-il de nouveau.

Cependant le P. recteur, le P. Jennesseaux, son con-

fesseur et d'autres ayant été avertis, se rendirent à l'infirmerie. On lui donna une dernière absolution, et tandis qu'on récitait les prières des agonisants, il s'éteignit doucement en paraissant jeter un dernier regard vers l'image de Notre-Dame des Sept-Douleurs, le 21 août, à une heure après midi, le dimanche dans l'octave de l'Assomption, jour de la fête de saint Joachim, père de la bienheureuse Vierge Marie.

Le lendemain, on exposa son corps dans le parloir où il fut visité pendant tout le jour par un grand nombre de personnes qui venaient prier et faire toucher des objets de piété à sa dépouille mortelle. Les obsèques eurent lieu à quatre heures de l'après-midi. Elles furent célébrées par M. Morel, vicaire général du diocèse. Le lendemain M. le curé de la Neuville chanta un office solennel en reconnaissance des services qu'il avait rendus à l'église paroissiale en qualité de sacristain.

On peut dire, sans hésiter, que le F. Firmin Heigny est mort en odeur de sainteté. Chacun s'empressait de demander quelque chose qui eût été à son usage. Les objets de piété ayant été bientôt épuisés (sauf quelques-uns que l'on voulut conserver), on fut obligé de distribuer des parties de ses vêtements. On entendit un des fossoyeurs, qui achevait de recouvrir sa tombe, dire dans son langage naïf : « S'il n'est pas allé en paradis, il y en a beaucoup qui passeront à côté. »

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOTICES

CONTENUES DANS LE SECOND ET DERNIER VOLUME.

	Pages.
Broglie (Charles de)	85
Debrosse (Robert)	1
Debussi (Louis)	235
Debussi (Maxime)	299
Delpuits (Jean-Baptiste Bourdier)	22
Deplace (Étienne)	265
Donche (Louis)	275
Druilhet (Julien)	119
Dumouchel (Étienne)	11
Godinot (Nicolas)	157
Heigny (Firmin)	337
Leleu (Louis)	183
Pères de la Foi hors de France depuis 1800	83
Richardot (Didier)	101
Ronsin (Pierre)	19
Vico (François de)	15

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

DES NOTICES.

Nous avons cru faire plaisir au lecteur en joignant dans cette table générale aux noms contenus dans les tables particulières, ceux des personnages sur lesquels nous donnons en note dans la vie du P. Varin quelques détails biographiques. Les lettres J. V. les distinguent des autres.

Pages.

Baccoffe (Benoit) . . . . . J. V. — 196
Barat (Louis) . . . . . I. — 329
Beauregard (Nicolas). . . . . I. — 269
Béquet (Pierre) . . . . . J. V. — 138
Boissard (Léopold). . . . . J. V. — 203
Bonnault (d'Houet de) . . . . . J. V. — 212
Boursières (Joseph de) . . . . . J. V. — 188
Broglie (Charles de) . . . . . J. V. 14 — II. — 85
Bruson (Charles) . . . . . I. — 317

Cabarat. . . . . J. V. — 156
Cahier (Louis-Edmond) . . . . . J. V. — 138
Caillat (Jean-Baptiste) . . . . . I. — 32

Pages.

Caroll (John). . . . . I. — 110
Chevroz (Mme de). . . . . J. V. — 2
Cicé (Adelaïde-Marie de) . . . . . J. V. — 107 123 127
Clorivière (Pierre Picot de). . . . . I. — 291
Coulon (Augustin) . . . . . J. V. — 48
Cuënet (Pierre) . . . . . J. V. — 43

Debrosse (Robert). . . . . II. — 1
Debussi (Louis) . . . . . II. — 235
Debussi (Maxime). . . . . , ... II. — 299
Delpuits (Jean-Baptiste Bourdier). . . . . II. — 22
Deplace (Étienne). . . . . II. — 265
Donche (Louis) . . . . . II. — 275
Drailhet (Julien). . . . . II. — 119
Dumouchel (Etienne) . . . . . II. — 11

Gloriot (Charles). . . . . I. — 23
Godinot (Nicolas). . . . . II. — 157
Grivel (Fidèle de). . . . . J. V. — 30
Gury (Jean-Baptiste). . . . . , ... I. — 71

Halnat. . . . . J. V. — 126 129
Heigny (Firmin) . . . . . II. — 337

Jennesseaux (Nicolas) . . . . . I. — 63

Kohlmann (Antoine) . . . . . I. — 103

Leblanc (Charles). . . . . I. — 1
Leleu (Louis). . . . . II. — 183
Loriquet (Jean-Nicolas). . . . . I. — VI

Maire (Jean-Antoine). . . . . J. V. — 195
Martinien (Pierre Henrion dit). . . . . I. — 39

Pères de la Foi hors de France depuis 1800 . . . . . II. — 83
Pey (Jean) . . . . . J. V. — 17

Pages

Richardot (Didier). . . . . H. — 101
Rivière (comtesse de la) . . . . . J. V. — 112 120
Roger (Pierre). . . . . I. — 49
Ronsin (Pierre) . . . . . H. — 19
Rozaven (Jean-Louis). . . . . I. — 125

Saisseval (comtesse de) . . . . . J. V. — 292
Sellier (Louis). . . . . I. — VI
Simpson (Antoine-Louis) . . . . . J. V. — 219
Sinco della Torre (Joseph). . . . . J. V. — 67

Thomas (Antoine). . . . . J. V. — 154
Tournely (François Eléonor de) . . . . . J. V. — 15 60

Varin (Mme). . . . . J. V. — 35
Varin (Mme Aglaë). . . . . J. V. — 356
Varlet (Jean-Pierre) . . . . . J. V. — 139
Vico (François de) . . . . . H. — 15